



HAL
open science

De la connaissance des objets à la qualification des productions humaines. Contribution à une anthropologie des apprentissages et de la reconnaissance des savoirs.

Pascale P. Moity Maïzi

► To cite this version:

Pascale P. Moity Maïzi. De la connaissance des objets à la qualification des productions humaines. Contribution à une anthropologie des apprentissages et de la reconnaissance des savoirs.. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. tel-01067813

HAL Id: tel-01067813

<https://theses.hal.science/tel-01067813v1>

Submitted on 24 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Mémoire pour
Habilitation à diriger des recherches (HDR)
en Anthropologie**

Discipline : Anthropologie

Ecole Doctorale : Territoires, Temps, Sociétés et Développement

**De la connaissance des objets à la qualification
des productions humaines**

Contribution à une anthropologie des apprentissages et
de la reconnaissance des savoirs

VOLUME I

Dossier présenté par Pascale MOITY MAIZI

28 mai 2014

Jury :

Rigas ARVANITIS, Directeur de Recherche IRD-CEPED, Rapporteur

Gaetano CIARCIA, Professeur Université Paul Valéry, Montpellier, Rapporteur

Hélène GUETAT, Professeure de l'ENFA, Toulouse, Rapporteur

Jacky BOUJU, Maître de Conférence HDR, Université d'Aix-Marseille-IMAF

Philippe LAVIGNE DELVILLE, Directeur de Recherche IRD-GRED, Montpellier

Paul PANDOLFI, Professeur, Directeur de la MSH-Montpellier, Garant

<u>PREAMBULE</u>	<u>5</u>
-------------------------------	-----------------

<u>REMERCIEMENTS.....</u>	<u>6</u>
----------------------------------	-----------------

**SECTION I L'AVENTURE COURUE : TRAME D'APPRENTISSAGESERREUR ! SIGNET
NON DEFINI.**

<u>INTRODUCTION GENERALE.....</u>	<u>10</u>
--	------------------

<u>ARCHEOLOGIE OU RECIT FONDATEUR : COMMENT L'OBJET FAIT LE SUJET</u>	<u>14</u>
--	------------------

<u>PREMIERS PAS D'UN ITINERAIRE</u>	<u>19</u>
--	------------------

 AU DELA D'UNE AMPHORE EMBLEMATIQUE : SE CONSTRUIRE UNE IDENTITE :.....	19
---	-----------

 PREMIERS APPRENTISSAGES D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE	20
---	-----------

LA MAITRISE D'UNE DOUBLE CULTURE SCIENTIFIQUE.....	23
--	----

CONSOLIDER LES ACQUIS ; ENTAMER UN PROCESSUS D'AUTO-ANALYSE.....	25
--	----

APPRENDRE LE DEVELOPPEMENT AUTREMENT	33
--	----

<u>L'EPOQUE DOCTORALE : UNE SITUATION INITIATIQUE, UN SOCLE POUR LA SUITE.....</u>	<u>42</u>
---	------------------

 UN MILIEU STIMULANT : LE LEA AU CENTRE ORSTOM DE OUAGADOUGOU	42
---	-----------

 POSITIONNEMENT AUTOUR DES ATTENTES D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	43
---	-----------

 RECENTRAGES CONCEPTUELS : VARIATIONS STRATEGIQUES ET CHOIX TECHNIQUES	44
--	-----------

 RENDRE COMPTE DES FEMMES DANS LA SOCIETE LOCALE	45
--	-----------

MOUVEMENTS OU COLLECTIFS DE FEMMES :	46
--	----

SUJETS OU ACTRICES DE CHOIX ECONOMIQUES ET TECHNIQUES	47
---	----

APPRENDRE POUR ETRE PARMIS LES AUTRES : TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE DE FEMMES	49
--	----

CONTRIBUER A UNE ANTHROPOLOGIE DES SAVOIR-FAIRE DE FEMMES EN AFRIQUE.....	50
---	----

 QUELQUES MOTS SUR LA REDACTION REDUCTRICE.....	52
---	-----------

 FILS CONDUCTEURS POUR UNE FUTURE TRAJECTOIRE DE RECHERCHE.....	54
---	-----------

SAVOIR-FAIRE ET MAITRISES TECHNIQUES, L'IMPORTANCE DES COLLECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	54
--	----

VARIABILITE DES STATUTS DANS LA CIRCULATION ENTRE "MONDES"	55
--	----

IDENTITES PLURIELLES DES FEMMES.....	56
--------------------------------------	----

MOBILISATION DES FEMMES ET MOUVEMENTS SOCIAUX : L'IMPORTANCE DES COLLECTIFS	58
LE TERME DE L'INITIATION DOCTORALE : UNE POSTURE EMERGENTE A CONFIRMER	59
TRANSITION POST DOCTORALE	63

**UNE ANTHROPOLOGIE DE L'ACTION, UNE ANTHROPOLOGIE POUR L'ACTION :
JALONS D'UN ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET SCIENTIFIQUE (1996-2005)..... 71**

LE RESEAU AVAL : INTERAGIR POUR CONSTRUIRE DES COMPETENCES	71
LE PROGRAMME ALISA : POURSUIVRE DES COLLABORATIONS ENGAGEES	75
LES PREMIERES RETOMBEES DE AVAL ET ALISA	81
PIDAL OU LA DECOUVERTE D'UN CHAMP NON TROPICAL	82
LE GIS SYAL : UNE ENTITE COMPLEXE POUR ENGAGER DE NOUVELLES RECHERCHES.....	84
UNE PERSPECTIVE IDEALE COMMUNE A CES COLLECTIFS : EPROUVER L'INTERDISCIPLINARITE	96

**SECTION II CONTRIBUTION A UNE ANTHROPOLOGIE DES APPRENTISSAGES ET DE
LA RECONNAISSANCE DES SAVOIRSERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

SINER-GI..... 101

UNE PROBLEMATIQUE OUVERTEMENT CENTREE SUR LES CONSOMMATEURS.....	101
UNE PROBLEMATIQUE ARTICULANT INDIRECTEMENT ALIMENTATION ET RESSOURCES NATURELLES LOCALISEES	104
L'ORIGINALITE D'UNE DEMARCHE PLURIDISCIPLINAIRE	105

BIODIVALLOC..... 115

UNE ARTICULATION ASSUMEE ENTRE MARCHES ET RESSOURCES NATURELLES	115
DEMARCHES ET POSTURES CONTRADICTOIRES D'UNE RECHERCHE.....	117
CIRCULATIONS DE SAVOIRS ET DE MATIERES, DROITS ET CONTRATS	120

**SYSAV : OBSERVER DES APPRENTISSAGES POUR OUVRIR DE NOUVEAUX FRONTS
DE RECHERCHE..... 125**

ENJEUX ET AMBITIONS AFRICANISTES	125
ENJEUX DES APPRENTISSAGES : TRANSMETTRE, QUALIFIER, RECONNAITRE	127
ENJEUX DES APPRENTISSAGES DANS UN MONDE DE CONNECTIONS GLOBALISEES	130
ABORDER LE SAVOIR DANS L'ACTION.....	132

L'EBRANLEMENT DES CERTITUDES POUR REPENSER LES SAVOIRS D'AUTRUI : ENTRE NATURALISATION ET POLITISATION.....	133
UNE RENOVATION DES DEMARCHES D'ACCES AUX SAVOIRS D'AUTRUI	135
DES APPRENTISSAGES JUSTIFIES PAR DES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE	137
LES PROJETS DE PROTECTION, DE DIFFERENCIATION ET DE QUALIFICATION DE RESSOURCES	137
LES PROJETS DE VALORISATION DES SAVOIRS DANS L'EDUCATION	139
THEORIES DIVERGENTES SUR LE STATUT DES CONNAISSANCES ET LES FONCTIONS DES APPRENTISSAGES.....	140
RENDRE COMPTE DES ETHNO-THEORIES DES SAVOIRS.....	141
EXPLORER LES HYBRIDATIONS, CIRCULATIONS ET LOCALISATIONS DE SAVOIRS.....	142
NOUVELLES CONFIGURATIONS : LA QUETE PERMANENTE DE RECONNAISSANCE.....	143
PERSPECTIVES OUVERTES	146
<u>POUR CONCLURE : SYNTHESE REFLEXIVE ET INFLEXIONS MAJEURES.....</u>	<u>150</u>
PROGRESSER A TRAVERS L'ACCOMPAGNEMENT D'EXPERIENCES DOCTORALES.....	150
INFLEXIONS SCIENTIFIQUES : FONDEMENTS ET CHANTIERS D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL EN COURS	153
TERRAINS ET OBJETS D'INVESTIGATION PRIVILEGIES : APPRENTISSAGES DANS LES ARTISANATS AGRO-ALIMENTAIRES ET PRATIQUES AGRICOLES	154
CHANGER DE TERRAIN POUR FAIRE DU TERRAIN	155
AXES ET CHAMPS DISCIPLINAIRES PRIVILEGIES	158
<u>BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE.....</u>	<u>161</u>

Préambule

Lévi Strauss a cent ans quand la trame de ce document a été initiée. Son élaboration s'achève quand François Sigaut nous quitte¹. Comment passer ces deux maîtres sous silence ? Nous devons tous à Lévi Strauss d'avoir fait reconnaître notre métier, l'anthropologie, d'en avoir proposé et formalisé des jalons essentiels, auxquels chacun de nous, de près ou de loin, par une logique d'adhésion pleinement assumée ou au travers de la critique, se réfère finalement toujours. Plus personnellement, je dois à François Sigaut d'avoir encouragé et suivi depuis ma thèse de doctorat l'ensemble de mon parcours et de mes travaux, mais aussi mon ancrage dans une communauté épistémique, celle de l'anthropologie des techniques, envisagée comme un champ disciplinaire fort large traitant de l'homme dans ses multiples champs d'actions et de connaissances, et qui de ce fait s'articule étroitement à d'autres champs et disciplines scientifiques au sein des sciences humaines et des sciences de la nature.

Ce mémoire de HDR voudrait donc humblement rendre hommage à François Sigaut.

¹ F. Sigaut nous a quittés le 2 Novembre 2012.

« Le verbe vient du vagissement, la vie du hasard des rencontres, la pensée d'une fluctuation momentanée, la science d'une intuition qui claque et qui s'évanouit aussitôt » (Serres, 1994 : 180)

Remerciements

La liste des remerciements pourrait être infinie si l'on décide de reconnaître une part à tous ceux qui ont croisé nos routes, qui ont façonné une part de nos regards, qui ont guidé nos choix, qui ont accompagné nos rêves et nos actes, qui ont ouvert des portes ou déroulé des tapis.

Toute ma reconnaissance va d'abord à B. Martinelli qui fut le premier enseignant en Ethnologie que je découvris en DEUG de Sociologie, dont l'enseignement m'a poussée à poursuivre dans cette discipline ; c'est aussi lui qui m'a orientée de l'université de Provence vers l'EHESS-Marseille, m'ouvrant ainsi la voie vers un apprentissage de la recherche très encadré, où je rencontrais Jean Pierre Olivier de Sardan, qui à son tour, jusqu'à ma soutenance de thèse, a encouragé mes recherches et m'a longuement soutenue après. Je n'aurais pas osé entamer le passage à l'acte de cette HDR si je n'avais pas bénéficié d'une délégation auprès du CEMAF-CNRS à l'Université de Provence, proposée par B. Martinelli. Cette délégation d'une année entre mars 2008 et février 2009, revient cependant aussi à la compréhension à et à l'accompagnement de mes directeurs administratifs et scientifiques à Montpellier Supagro et dans l'UMR Innovation (Jacques Maillet ; S. Thoyer ; Hubert Devautour et Christophe Soulard), au soutien des enseignants-chercheurs de Montpellier Supagro, de l'IRC et des chercheurs de l'UMR Innovation, toutes disciplines et équipes confondues, enfin au CEMAF qui m'a accueillie à Aix en Provence. Dans ce cadre, Bruno Martinelli m'a confiée la coordination et le pilotage du projet ANR/SYSAV entre janvier 2009 et décembre 2011.

Mes institutions de rattachement, Montpellier Supagro et l'UMR Innovation, ont été et sont encore des lieux chers, d'apprentissages permanents et d'innovations pédagogiques et scientifiques. Je dois d'abord à l'amitié et à la confiance de Hubert Devautour et de José Muchnik, bon nombre de mes initiatives pédagogiques, scientifiques et filmiques, dans les premières années de ma profession d'enseignante-chercheuse. C'est aussi avec eux que j'ai

contribué à construire le GIS SYAL et l'UMR Innovation dont j'ai été directrice adjointe et qui regroupe environ 80 personnes.

C'est aux collègues de l'UMR Innovation, économistes comme Stéphane Fournier, Denis Sautier, Jean Marc Touzard ; géographes et agronomes comme Pierre Gasselin, Jean Marc Barbier, Christophe Soulard, Claire Cerdan, Guy Faure, de l'INRA et du CIRAD, que je dois mon évolution scientifique et ma conviction que l'interdisciplinarité n'est pas un vœu pieux mais se réalise dans la richesse de collaborations régulières et engagées.

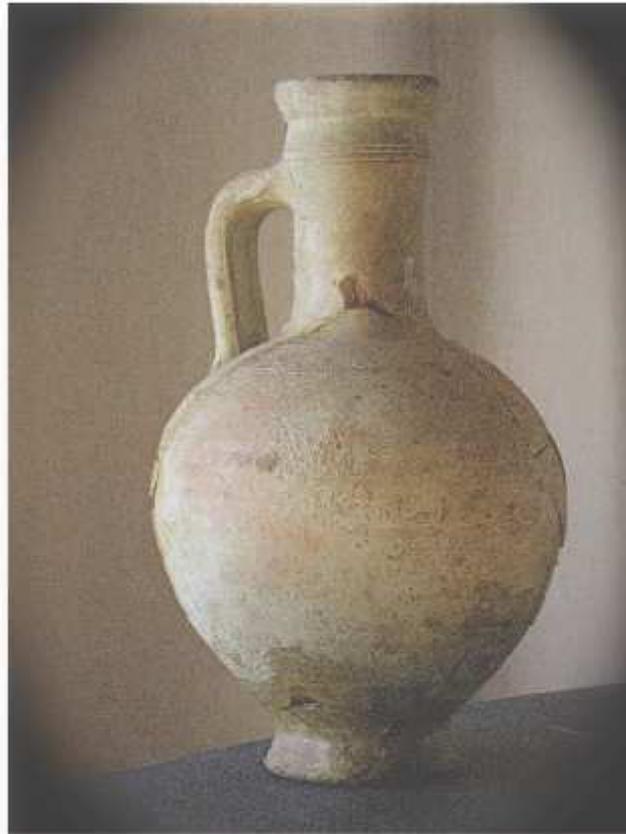
Remercier le CNEARC devenu Institut des Régions Chaudes en 2007 prendrait des pages. C'est un lieu privilégié, pour de multiples relations, pour expérimenter sur des contenus et pédagogies ; c'est un espace social doté d'une grande intelligence collective et fortement engagé dans une vision de la pluridisciplinarité et du développement comme processus et non comme dogmes. Il me faut remercier les collègues qui m'y ont accueillie et pour qui un enseignement en anthropologie dans une école d'ingénieurs était une innovation : Philippe Jouve, Mireille Dosso, Isabelle Touzard, Michel Brochet, Joël Taraud et bien d'autres. Il me faut aussi y remercier toutes les promotions d'étudiants depuis 1995, dont certains sont devenus des amis, d'autres de précieux partenaires professionnels, d'autres encore des pairs puisque de nombreux agronomes du CNEARC se sont ensuite dirigés vers des thèses en sciences sociales, occupant aujourd'hui des postes clé dans la recherche ou dans le développement.

Je dois enfin beaucoup aux doctorant(e)s que j'ai encadré(e)s ces dernières années. Magalie Saussey, Maya Leclercq, Marion Cipriano, Julie Poncet, Ignace Medah, Sophie Chaxel, Fanny Chrétien. Outre le fait qu'ils soient devenus des amis et collègues, ils m'ont permis de re-découvrir certains terrains (femmes urbaines ou concepteurs techniques de Ouagadougou, irrigants de la plaine du Gharb au Maroc) ou d'en découvrir d'autres (Afrique du Sud, Pérou, Argentine) et surtout de m'ouvrir à de nouveaux objets et champs de recherche en anthropologie qui expliquent en partie mes orientations actuelles ; c'est dans leur sillage au fond que j'ai avancé vers de nouveaux projets de recherche. L'ANR SYSAV que j'ai dirigé jusque fin 2011 a été l'occasion de consolider ces liens scientifiques avec d'ancien(ne)s doctorant(e)s et de collaborer avec de nouveaux chercheurs en anthropologie à qui je dois notamment la robustesse scientifique de notre recherche collective sur les apprentissages en Afrique et la construction de notre ouvrage collectif (à paraître chez Karthala).

Et ma reconnaissance est évidemment infinie, à l'égard de ceux, les plus proches, pour qui cette HDR constitua un long processus à subir avec le sourire : mes filles, mon conjoint, mes parents, qui m'ont soutenue et encouragée, malgré tout dans ce si long cheminement.

Enfin, merci à mes relectrices : Barbara Benz, Julie Guillaume, Magalie Saussey, Virginie Amilien, Vivette Chomat.

Section 1



L'aventure courue :
trame d'apprentissages
et d'insertion

Introduction Générale

La rédaction d'un dossier scientifique pour une Habilitation à Diriger des Recherches est un itinéraire réflexif, nécessairement solitaire en apparence mais en réalité construit dans de multiples dialogues. Elle n'est pas le produit du hasard : en tant que récit, elle relève d'une "nécessité qui n'est pas purement accidentelle", et atteint justement sa pleine signification dès lors qu'elle est devenue une condition de l'existence temporelle (Ricoeur, 1983 :105).

On n'est pas non plus "anthropologue par accident" (Caratini, 2004 : 5). S'il me faut rapidement caractériser ce métier auquel je m'identifie aujourd'hui, je n'hésite pas à le considérer d'abord comme une quête d'altérité en même temps qu'une quête d'identité, profondément ancrée dans une problématique personnelle, qui traverse toute ma trajectoire de vie et dont "l'archéologie" est à rechercher bien avant la première expérience académique de terrain.

Le récit que je propose pour rendre compte de ma propre trajectoire et pour caractériser ensuite l'originalité de mes attaches et projets scientifiques, puise ainsi d'abord dans la mémoire de l'enfance, pour me permettre de décrire les cheminements de l'étudiante puis d'analyser les positions et choix de l'enseignante-chercheuse que je suis devenue. Ces séquences ou tranches de vie sont toutes reliées à des contextes politiques et sociaux mais aussi à des mouvements d'idées. Il m'est donc apparu évident qu'il me fallait reconstruire une cohérence entre certains choix personnels et les grandes lignes d'une histoire contemporaine - aussi incomplète soit-elle - des sociétés et des sciences humaines. Comme tout autre récit, celui que j'ai rédigé réordonne bien sûr les épisodes, rehausse certains faits et en écarte d'autres, il met en intrigue les événements passés en les analysant nécessairement à la lumière d'une logique du présent. L'exercice conduit ainsi à créer une cohérence utile pour analyser un métier complexe, celui d'enseignant-chercheur, où l'Autre est à la fois celui qu'on observe, celui à qui on s'adresse mais aussi celui avec qui l'on imagine et produit de nouvelles connaissances.

En quelques mots et pour situer d'emblée le lecteur, j'appartiens à une génération qui assiste avec le début de ses études à la fin du marxisme (à la fois comme doctrine politique et comme cadre scientifique) et qui ancre ensuite sa carrière d'enseignante et de chercheuse presque

vingt ans plus tard, dans un monde où vacillent quelques convictions ou paradigmes dominants : le capitalisme dans ses versions néo-libérales promotrices de l'individualisme et de la libre circulation des biens, des humains comme des savoirs ; la recherche comme univers privilégié apte à fournir des réponses aux "nouveaux défis" de l'humanité ; le développement technologique comme vecteur de croissance ; la séparation ontologique entre nature et culture, en sont quelques exemples... Pour répondre à cette crise des paradigmes, les politiques, les médias, la recherche, renouvellent leurs corpus d'hypothèses et bouleversent les positions de la Science comme discours et comme institution dominants dans la société (Callon et al. 2001). Je suis pleinement concernée aujourd'hui par ce contexte qui d'une part imprègne tout mon itinéraire scientifique d'un doute récurrent sur la légitimité sociale et pas seulement scientifique des données que je produis, d'autre part fait émerger de nouvelles questions de recherche, ouvre de nouveaux fronts de recherche qui seront je l'espère clarifiés dans ce dossier.

Celui-ci est organisé en trois volumes :

- **Le premier volume s'organise en deux sections.** La première, intitulée «**L'aventure courue : trame d'apprentissages et d'insertion**» expose la manière dont je suis arrivée à l'anthropologie, retrace ma trajectoire scientifique d'enseignante-chercheuse, rattachée à un établissement d'enseignement supérieur du Ministère de l'agriculture et à une UMR pluridisciplinaire sous trois tutelles (INRA, CIRAD, Supagro). Chaque chapitre correspond aux différentes étapes de cette trajectoire et présente les différents axes de recherche qui sont les miens. Cette première section livre en quelques sortes le « fil rouge » de mes travaux en anthropologie des techniques et des savoirs. La seconde section intitulée "**Contribution aux théories des apprentissages et de la reconnaissance des savoirs et du faire**" présente les programmes qui depuis 2006 structurent mes recherches actuelles en soulignant les axes de convergence, les évolutions d'un programme à l'autre, pour arriver à proposer une synthèse des problématiques et fronts de recherche sur lesquels je me positionne aujourd'hui.

- **le second volume de ce document est formé d'une chronologie détaillée de mes activités** (formation, recherche, partenariats, expertise, encadrements, ...), et d'une **sélection de publications** que je juge aujourd'hui les plus significatives en relation avec les objets et problématiques qui ont été développés dans le premier volume. Ce second volume comprend en particulier la présentation d'un ouvrage que je dirige, qui a pris beaucoup de retard et qui

sera donc déposé aux éditions Karthala en janvier 2014 et non pas en même temps que ce dossier.

- **le troisième volume est constitué d'annexes** qui ont été signalées tout au long des précédents volumes, venant compléter l'information parfois trop rapidement résumée dans le document.

SECTION I

« L'aventure courue » :

Trame d'apprentissages et d'insertion

Archéologie ou Récit fondateur : comment l'objet fait le sujet²

Visiter régulièrement des ruines alternativement puniques, romaines et byzantines autour de Carthage et Tunis au début des années 1970 était une habitude familiale. Le jeu consistait à imaginer des familles vivant entre ces pans de murs, selon des pratiques que l'on devinait dans l'agencement de certaines pièces ou la présence de quelque support matériel et symbolique. Les mosaïques romaines, ces grands miroirs du passé, donnaient à percevoir ce qui pouvait être encore actuel, dans une façon de s'habiller, de porter à ses lèvres une coupe... J'aimais parcourir ces lieux fantômes, non parce que j'étais passionnée d'histoire ancienne ou de films fantastiques mais parce que j'avais à travers eux un monde infini à reconstruire comme d'autres fabriquent au même âge des édifices complexes avec quelques pièces de Lego ; je cherchais à deviner comment vivaient, pensaient et mouraient ces peuples, dans ces lieux étranges qui tout en étant détruits, révélaient encore des hiérarchies sociales, des habitudes de vie et des métiers.

C'est en déambulant à travers l'une de ces villes byzantines en ruine qu'un jour je découvris, dans une trouée de mur, une petite amphore ronde et pâle, à peine salie, qui brutalement faisait surgir un passé imaginaire. J'étais fascinée par la finesse de son argile blanche, par la précise perfection de ses courbes et par le mystère qu'elle ouvrait, à la fois vaste horizon et objet-frontière, où le passé d'une civilisation devenait réalité palpable : l'amphore était une clé pour deviner les usages d'une famille, un médiateur pour m'attirer vers la connaissance des sociétés méditerranéennes et au-delà des sociétés humaines.

Cette petite amphore sur laquelle je décidai d'écrire une histoire sur un cahier d'écolière, que j'intitulai « Mystère d'une cruche romaine » (laquelle s'est avérée byzantine ensuite), est peut-être, rétrospectivement, l'objet le plus emblématique de toute ma trajectoire professionnelle. Toujours présent dans mon quotidien, il condense *a posteriori* tout ou partie des lignes directrices de mes attaches, de mes thèmes de prédilection, que l'on peut résumer en quelques constats et questions simples :

- l'amphore est un objet de boissons, lié à l'alimentation, on en reconnaît les usages possibles aux formes tout d'abord, au fait qu'il existe encore dans nos sociétés méditerranéennes le même type de contenant. Mais les comparaisons avec des usages actuels ne permettaient pas

² Expression empruntée à B. Latour, 1997 : 112.

d'en deviner le statut : était-ce un objet pour des occasions exceptionnelles ou pour des usages banalisés du quotidien ? Était-ce dans sa forme blanche et ronde, un objet que l'on jugeait beau ou simple ? Était-il unique ou n'était-ce qu'un exemplaire d'une longue série standardisée d'amphores locales propres à une époque et une société particulière, celle des familles byzantines de Carthage ?

- l'amphore est un objet d'usage courant, dont la plénitude et la perfection des courbes, suggèrent inévitablement que le génie humain est bien plus ancien que ne voudraient nous le faire croire les discours sur le Progrès contre notre Préhistoire ; il est le fruit parfaitement mûr de savoir-faire complexes se laissant deviner dans la maîtrise de la matière première, argile blanche épurée, que des gestes sûrs ont modelé de manière régulière. Mais qui pouvait si bien maîtriser l'argile et fabriquer ce type d'objet ? Avait-on laissé une place au hasard pour faire naître cette harmonie ou avait-elle été dessinée par d'ingénieux concepteurs avant d'être matérialisée ?

Ces questions ne m'ont en fait jamais vraiment quittée. Et si je ne me suis pas orientée vers l'histoire ancienne à l'Université, chaque fois que j'observe un objet hors de mon quotidien usuel, j'ai la même fascination pour ces choses façonnées par l'Homme puis utilisées, échangées et enfin délaissées, en partageant avec F. Sigaut (2006) l'évidence qu'un objet se comprend mal hors d'un contexte d'action. Il est en effet toujours difficile d'en saisir le sens hors des relations sociales qui en font un intermédiaire, une valeur symbolique, un outil... Celles-ci sont fondatrices de ses propriétés comme de son histoire.

L'amphore à elle seule ne nous dit pas si elle est banale ou prestigieuse, sans valeur et standardisée ou au contraire inestimable et unique. Ce sont bien les êtres qui l'ont fait naître d'abord, qui la nomment et la contemplent, l'utilisent et l'échangent ensuite, qui lui donnent du sens, en faisant varier ses usages et fonctions dans un enchevêtrement de liens et de transactions. Cette amphore a pu susciter de nouvelles rencontres et relations : des liens amicaux se sont peut-être noués entre deux buveurs bavards entre les mains desquels elle a passé toute une nuit ; un échange monétaire s'est peut-être opéré lui donnant une valeur de bien marchand... En passant de main en main, elle a donc circulé, voyagé, comme les êtres qui l'avaient façonnée. Elle n'est donc ni inerte ni isolée.

Toutefois, posée sur une étagère du XXI^{ème} siècle et sans la connaissance des relations sociales par lesquelles elle est née, elle a produit et traduit du sens, elle redevient finalement une chose sans véritable histoire sinon celle que nous offre une archéologie linéaire des techniques humaines. Ce constat est peut-être la justification de mes choix ultérieurs : aller

non vers l'Histoire matérielle mais plutôt vers celle des Hommes et de leurs techniques. Aller à la rencontre de ces sociétés pour y découvrir les propriétés qu'elles affectent aux choses qu'elles façonnent, accéder aux connaissances et relations que les individus entretiennent avec des objets qu'ils créent, nomment, transmettent et valorisent dans différents types d'échanges. Seule l'anthropologie pouvait m'offrir une telle rencontre...

Ce récit mythologique de l'enfance est fondateur d'une série d'apprentissages ultérieurs qui forment la trame de mon identité et de ma trajectoire. Convenons qu'il constitue le socle original à partir duquel je tenterai d'élaborer ici une réflexion synthétique sur mon itinéraire puis sur mes champs d'investigation scientifiques actuels. Elle intégrera peu à peu tous les thèmes et auteurs qui m'ont guidée, en mettant le plus souvent possible ces jalons symboliques et discursifs en situation, dans le foisonnement des débats politiques ou scientifiques de toutes ces années passées, qui vont de mon entrée à l'Université³ (1981) à ces trois dernières années. L'ambition est en effet d'éviter de donner l'impression que mes apprentissages scientifiques relèvent d'un simple et formel transfert de connaissances programmé ; je voudrais montrer au contraire qu'ils se rattachent inévitablement à un contexte, que leurs contenus s'expliquent pour partie à travers lui, qu'ils se comprennent pour une autre partie bien sûr à travers des choix plus personnels, des bifurcations, enfin à travers de multiples rencontres.

Je ne peux m'empêcher de considérer mon itinéraire professionnel comme un foisonnement d'apprentissages et d'échanges parfois déterminants. Je n'en livrerai dans ce texte bien sûr que quelques points de repères, doublement utiles, pour une mémoire en forme de reconnaissance d'autrui et pour un cadrage de mes positionnements théoriques actuels, finalement indissociables de celle-ci.

Au delà de cette mise en récit d'un itinéraire d'apprentie, la tradition académique nous suggère de construire une réflexion scientifique programmatique justifiée par - ou articulée à - ce premier récit. Mettre une trajectoire dans une perspective théorique n'est pas aisé. L'exercice suppose une seconde distanciation et si le premier récit s'inscrit dans une *mimesis* (au sens de P. Ricoeur), le second texte oblige à s'extraire radicalement d'une logique narrative et se construit sur des croisements de figures et de faits, de conceptions et de

³ Qui est aussi celle de mon arrivée en France.

confrontations au réel, dans le présent qui lui donne sens en même temps que dans une logique prospective qui en souligne les ambitions actives ou les structures agissantes.

S'il faut la résumer, la mise en perspective de ma propre trajectoire s'articule aujourd'hui autour de deux axes : le premier, « *connaître et faire* », relève d'une anthropologie des savoirs et des apprentissages par lesquels les premiers sont façonnés et validés ; le second « *reconnaître et qualifier* » relève d'une anthropologie des formes de reconnaissance qui donnent sens aux objets, qui affectent aussi les individus de droits et de positions sociales, où les processus de qualification constituent l'une des multiples voies possibles de cette reconnaissance. Cette anthropologie est pour moi ancrée dans une anthropologie des techniques marquée par certains textes fondateurs d'A. Leroi-Gourhan et de ses successeurs en France ; mais elle puise aussi en partie dans les apports de la sociologie du travail et dans des champs de l'économie de la qualité ou des territoires, elle-même ancrée dans le renouveau des apports néo institutionnalistes ou hétérodoxe de l'Economie. Cette perspective s'est construite⁴ dans un va-et-vient permanent entre une démarche de recherche – souvent collective - et une pratique d'enseignement, pensée ici comme un dispositif spécifique de la transmission de savoirs : ce qui lui donne le statut inestimable de ressource active pour une nouvelle démarche réflexive sur les processus d'apprentissage.

Plusieurs concepts directeurs pourraient être précisés dès à présent mais il est aussi difficile de les sélectionner, de les hiérarchiser ; le risque est grand d'en oublier, d'orienter la lecture, d'être soumis à un arbitraire du choix : comment véritablement choisir dans le corpus immense de concepts qui nous est offert au bout de plusieurs années de réflexion, ceux qui en quelque sorte constitueraient les emblèmes de nos recherches ? Si l'on ne se réfère qu'à leur ancienneté pour les élire à ce statut d'emblèmes identitaires d'une démarche scientifique, alors je dirai que les notions de savoir-faire, d'identité, d'apprentissage, de reconnaissance et que les domaines thématiques des techniques de transformation liées à l'alimentation, des ressources (alimentaires ou naturelles⁵) et du développement, forment un premier canevas de repères pour l'analyse rétrospective comme pour la projection de mes activités scientifiques. Positionnée par mon statut même à la charnière entre enseignement et recherche, je tenterai aussi de faire la lumière sur l'importance de nouveaux concepts et paradigmes pour

⁴ « Ne prenez pas le mot construire forcément dans le sens des pierres dures : je leur préfère les fluidités des turbulents ou les réseaux fluctuants » (Serres, 1994 : 44)

⁵ Cette variation immédiate entre « alimentaire » et « naturelle » sera abordée dans le second volume de ce document.

l'anthropologie, dont l'actualité oblige à des reconfigurations d'objets et surtout à repenser les situations d'interaction organisées pour produire des connaissances ; dans la mesure où toutes les sociétés sont aujourd'hui dotées des moyens suffisants pour entrer rapidement en interaction avec les autres, dans la mesure aussi où la mondialisation, mythe ou réalité, produit des effets de rétrécissement des espaces et de rapprochement des sociétés, propices à un renouvellement des réflexions fondatrices de l'Anthropologie, celles qui portent justement sur les formes et processus de (re)connaissance de l'Autre.

Premiers pas d'un itinéraire

Matière et signe, cette amphore devenue symbole, m'a finalement ouvert deux voies d'exploration, jamais totalement disjointes, jamais confondues non plus : celle des créations et celle des patrimoines humains. Ma fascination pour des objets façonnés par l'enchevêtrement créatif des relations humaines ne s'est pas atténuée avec le temps. Elle s'est traduite pendant toute l'adolescence par de classiques collections, par une passion vouée aux archéologues et aux sculpteurs, puis plus tard par des lectures, où les ouvrages d'André Leroi-Gourhan s'avèreront déterminants...

Au delà d'une amphore emblématique : se construire une identité :

J'arrive en France en juillet 1980, pour y être étudiante en économie et bifurque dès l'année suivante vers un DEUG de sociologie et d'ethnologie, à Aix en Provence. Dans cette orientation initiale, j'ai d'abord été attirée par la perspective de pouvoir repartir en Afrique et d'y faire du terrain selon les règles de l'art en ethnologie ou même en sociologie, en envisageant ce départ comme un possible retour, réflexif et géographique, vers ce que je croyais être encore mes origines ; comme une possibilité en somme de me réconcilier avec un "moi-même" qui avait beaucoup de mal à se sentir à l'aise dans cette France qui était pourtant officiellement mon pays. Cette affectation de principe à un territoire national et à ses cultures avait d'évidents effets déstabilisants en termes d'identité. D'une certaine manière je répondais mais sans le savoir, aux critères de justification du métier d'ethnologue qu'avait énoncés bien avant moi, Claude Lévi Strauss. On peut même dire après coup encore, que je me rapprochais aussi des raisons évoquées par Henri Mendras (1995) pour expliquer pourquoi on devient sociologue⁶.

Mais ce n'est pas l'incontournable et médiatique ouvrage de cet auteur (*Tristes tropiques*) qui m'a guidée vers l'ethnologie. C'est plutôt la découverte de l'œuvre d'André Leroi-Gourhan, notamment la lecture d'un double ouvrage : *Le Geste et la parole ; technique et langage* (1964) et *La mémoire et les rythmes* (1965). Ce grand penseur confirmait d'abord certains de

⁶ « Avant tout pour se faire sociologue, il faut avoir une certaine insatisfaction à l'égard de la société, et une inquiétude sur sa position personnelle dans cette société ». (1995 : 40).

mes truismes, notamment la certitude que le génie humain est aussi vieux que l'Homme ; il livrait aussi des clés indispensables, et surtout des arguments fondamentalement humanistes, auxquels j'adhérais pleinement, pour comprendre la dimension collective des capacités et formes de créativité humaine ou la formidable diversité culturelle des sociétés, à laquelle j'avais été empiriquement confrontée de fait durant toute l'enfance et l'adolescence.

Née au Maroc, j'étais passée dix ans plus tard en Algérie, puis en Tunisie, enfin au Niger⁷ avant d'arriver sur ce nouveau territoire, celui de ma nationalité, la France, dont il faudrait en fait tout apprendre. Toujours de passage d'un pays à l'autre, je n'imaginai pas autrement la France que comme un autre lieu où passer. Sans véritable ancrage territorial, je concevais l'identité individuelle comme une entité instable mais transversale aux mouvements et localisations de l'être, émergeant en fait de toutes les formes de socialisation et de changements vécus. Chacun de ces pays vécus fut une expérience sociale particulière de l'Autre avec ses revendications distinctives, pour construire une société particulière, post-indépendances notamment.

Les années soixante et soixante-dix de mon enfance passée au Maghreb et en Afrique de l'Ouest étaient encore celles d'une foi dans le Progrès et la Science, d'une adhésion aux modèles de développement proposés par l'Occident. Même si dans ces pays récemment décolonisés, les politiques de planification commençaient déjà à révéler leurs contradictions et limites dans leur ambition affirmée de construire de grandes nations, l'heure n'était pas encore aux constats d'échecs ni aux faillites des systèmes politiques. L'enthousiasme des mouvements de décolonisation et des projets nationaux de reconstruction dans tous les domaines (agricoles, politiques, architectural) masquait encore finalement le déploiement et le poids des régimes dictatoriaux qui s'étaient installés un peu partout de l'Afrique du Sud au Maghreb et qui aujourd'hui seulement, semblent véritablement vaciller.

Premiers apprentissages d'un champ disciplinaire

L'anthropologie du début des années quatre-vingt avait bien changé depuis la rédaction des ouvrages majeurs d'André Leroi-Gourhan ou de Claude Lévi Strauss. Elle n'était plus une branche de la philosophie dont se réclamaient ou dont étaient réellement issus bon nombre d'anthropologues. Lévi Strauss l'avait institutionnalisée. La sociologie de son côté s'était

⁷ Où j'ai passé un Baccalauréat nigérien, en série D (Biologie).

aussi dégagée de la philosophie, en s'engageant dans l'analyse critique de la société française. Sur le plan institutionnel, le nombre d'enseignants dans ces disciplines avait sensiblement augmenté et le marché du travail paraissait largement ouvert au recrutement d'un sociologue ou d'un ethnologue, notamment dans les grandes institutions internationales. Les couloirs de l'Université des Lettres d'Aix-en-Provence encore couverts des graffitis de leurs passés enflammés, nous poussaient vers la conquête d'avenirs hors des murs, dans le monde qu'ouvrait l'ère socialiste de François Mitterrand ou dans les pays émergents dont les médias nous disaient le plein essor ou les besoins : le monde avait encore besoin de scientifiques et la Science était encore une valeur crédible sur le marché du travail. L'ethnologie, selon les enseignants et leur position dans l'espace épistémologique de ce vaste champ, avait conquis sa place et ses lettres de noblesse, et si elle n'était pas encore suffisamment banalisée pour remplir des amphithéâtres de cours magistraux ou pour être enseignée dès la première année de DEUG, elle avait acquis une légitimité certaine pour nous donner l'assurance de poursuivre l'œuvre enseignée par des maîtres.

Cette configuration avait quelques effets sur les enseignements proposés au début des années quatre-vingt : on ne racontait déjà plus les étapes historiques de conquête de la discipline ni ses liens complexes et conflictuels avec la sociologie. Ces acquis suscitaient de nouvelles réflexions épistémologiques, décisives : si l'on ne nous incitait plus à interroger les fondements d'une distinction entre champs disciplinaires en sciences humaines ni à l'intérieur entre ethnologie et anthropologie, on insistait en revanche sur l'affirmation ou la démonstration⁸ que seuls les types de sources et les démarches de l'enquête pour produire des connaissances fondaient ces possibles distinctions. Ce qui permettait de rassembler des disciplines autour d'une même ambition : connaître et rendre compte de la diversité des activités humaines, à travers l'histoire et dans l'actualité des changements politiques marquant l'avènement de la globalisation.

Comme l'explique L. Berger (2005 : 7), ces différentes disciplines sont désormais « toutes réunies autour d'un même problème fondamental, dont le mode de résolution est à l'origine de ce qui les institue en tant que savoirs : il s'agit de rendre intelligible les activités sociales et de rendre compte des raisons et/ou des causes pour lesquelles un type d'activité ou un ensemble d'activités est pratiqué à un moment donné par des gens, dans certains lieux, sous une forme nécessitant un certain nombre d'éléments matériels et idéels ». On peut bien sûr débattre du caractère unanime de ce projet commun tel qu'il est exposé ici, soumettre à la

⁸ Quelques expériences d'enquêtes mêlant des outils de la sociologie et de l'ethnologie autour d'Aix-en-Provence (enquêtes sur le monde ouvrier de Gardanne) furent à ce titre démonstratives.

critique certains termes employés, souligner l'existence d'approches différenciées du problème en question mais aussi des attentes épistémologiques distinctes et des ambitions éthiques ou politiques particulières, qui justifient notamment la permanence de plusieurs courants de pensée pour poser ou résoudre ce problème. Les travaux de P. Bourdieu en Kabylie et en France puis l'ouvrage de J.C. Passeron (*Le raisonnement sociologique*, 2006⁹) viendraient à mes yeux comme un aboutissement magistral de ces débats en offrant une réflexion approfondie et transversale aux sciences sociales couvrant toute cette période des années quatre-vingt, en soulignant leurs communes dimensions épistémologiques.

Ces années quatre-vingt sont finalement celles d'une anthropologie que l'on qualifie aujourd'hui de contemporaine (Laplantine 2003 ; Berger 2005), marquée par un déclin des grands courants classiques (évolutionnisme, structuralisme, marxisme...) et par une large circulation admise des savoirs entre disciplines mêmes les plus éloignées en apparence, où transferts et emprunts de modèles et concepts à d'autres champs (sciences économiques, sciences du vivant, sciences du langage...) sont pensés comme des moyens « d'ordonner et de guider la production de leurs matériaux empiriques pour y résoudre leurs énigmes » (Berger 2005 : 7) propices au renouvellement des programmes de recherche et à l'ancrage de l'anthropologie dans une modernité dynamique.

Les enseignements suivis pendant les années de DEUG, Licence et Maîtrise me révèlent peu à peu combien l'anthropologie est bien plus qu'une discipline formant système, à quel point aussi elle est mêlée à l'histoire politique de l'Occident et de ce fait encore largement stigmatisée par son passé, contestée dans ses formes institutionnelles et professionnelles comme dans ses vocations contradictoires : devait-on se constituer porte-parole de certains peuples ou n'en restituer que les rationalités objectives à travers un regard éloigné ?¹⁰ La circulation accélérée des concepts et des modèles de pensée entre disciplines, à partir des années quatre vingt, nous révélait en fait heureusement que la vocation des sciences sociales (ce qui les opposerait aux sciences de la nature d'ailleurs) était avant tout d'affronter systématiquement et directement « le problème du changement historique, du changement de contexte : il fait partie de leur objet. Les modes intellectuelles et les changements de paradigme sont même souvent rapportés aux grands événements qui marquent l'histoire *externe* » (Augé 2006 : 15).

⁹ Publié une première fois et porté à ma connaissance en 1991.

¹⁰ Cette question a sans doute été celle qui a le plus souvent animé nos débats d'étudiants cherchant à imaginer leurs avenir et à défendre leur orientation en anthropologie plutôt qu'en sociologie ou à revendiquer à travers ce choix des formes d'appartenances politiques et idéologiques.

La maîtrise d'une double culture scientifique

Moi-même trop hésitante et trop curieuse pour prendre une décision définitive sur un choix de formation disciplinaire ou d'orientation professionnelle et politique, je décidai de traverser cet espace non poppérien des sciences humaines (Passeron, 2006) en assumant deux inscriptions simultanées en sociologie et en ethnologie, pour la Licence puis la Maîtrise, puis en essayant de combiner en un seul mémoire de maîtrise, les apports des deux champs théoriques, pour explorer la question de l'adoption de nouvelles techniques agricoles par les paysans moose d'une zone péri-urbaine (aujourd'hui devenue un quartier) de Ouagadougou au Burkina Faso. Il s'agissait de comprendre quelles étaient les conditions et conséquences locales d'un changement technique, l'objet matériel étant ici un premier repère, un « révélateur de changement »¹¹. De fait, j'interrogeais des objets transférés au travers d'interventions volontaristes de projets de développement (la houe attelée par exemple) qu'une partie de la population agricole refuse encore quand une autre partie au contraire non seulement l'utilise mais la fabrique. Dans cette exploration hésitante d'une société à travers ses techniques, je découvrais les artisanats familiaux péri-urbains, spécialisés dans la fabrication de houes attelées, travaillant pour une clientèle circonscrite au périmètre de quelques villages voisins (Pabre, Kamboinse). Et l'opposition pré-conçue propre au monde du développement, entre partisans et réfractaires (à la houe attelée et/ou au développement) faisait émerger au fil de l'enquête exploratoire l'évidence d'une dynamique de changement, qui se déclinait dans de nouvelles formes d'organisation du travail à l'intérieur des unités de résidence et dans la prise en charge par certains forgerons de la fabrication de ces houes. Sans aller plus loin dans l'exploration de ce monde d'artisans généralement mécaniciens descendants de forgerons, je découvrais cependant que leur savoir-faire ne relevait pas d'une simple adoption de techniques proposées par un projet de développement ou d'une formation scolaire spécialisée mais renvoyait à d'autres formes et lieux d'apprentissages, à l'acquisition d'autres savoirs difficiles à énoncer de leur part, qui m'apparaissaient comme d'obscurs secrets, véritables leviers d'ingéniosité propices à une innovation permanente hors du contrôle des évaluateurs

¹¹ Je fais référence ici à deux documents :

Mémoire de Licence (1984) : *Enquête d'ethnologie techno-économique pour une approche du changement technique ; étude de cas : Kamboinse, village du Burkina Faso*, doc. Dactylographié, 52 pages.

Mémoire pour l'obtention d'une Maîtrise en sociologie du développement (1985) : *Traction animale ou la dynamique du changement technique ; étude de cas : l'introduction de la culture attelée à Pabre et Kamboinse (Burkina Faso)*, 129 pages dactylographiées.

de projets et transcendant finalement l'histoire mouvementée¹² de ces groupes moose en milieu péri-urbain. Je tentais là une difficile convergence entre des apports de la technologie culturelle et certains enseignements en anthropologie économique, essentiellement inspirée par Maurice Godelier et Claude Meillassoux, pour comprendre comment le changement technique se traduisait dans l'organisation du travail et l'économie locale.

De cette double culture scientifique acquise entre le DEUG et la Maîtrise, je retire l'impression d'avoir été formée dès l'initiation première, à une pluridisciplinarité interne aux sciences sociales, de disposer d'outils complémentaires formant un socle cohérent indépendant des orientations idéologiques de leurs disciplines d'origine. Mais je retire aussi l'impression que le foisonnement des débats m'était difficile d'accès : je manquais de compétences rhétoriques et de références historiques pour m'engager et j'avais surtout envie de (re)voir avec de nouveaux yeux les réalités culturelles qui m'avaient été jusque là familières en me fournissant les premiers repères d'une identité.

Au terme de la Maîtrise il me fut encore une fois difficile de faire un choix tranché d'orientation, vers une discipline pour laisser l'autre, pressentant que cette dualité s'effacerait au profit d'une convergence épistémologique féconde, que J.C. Passeron (1991/2006), F. Dosse (1995) ou encore J. P. Olivier de Sardan (1995) ont de fait remarquablement formalisée. Je décidai donc de conserver des enseignements de sociologie et d'anthropologie, en espérant construire dans cette croisée des regards, ma propre voie et mes propres armes. L'EHESS à Marseille venait d'ouvrir ses portes et offrait un cadre idéal pour cela puisqu'elle proposait un DEA pluridisciplinaire (Histoire, Ethnologie, Sociologie). Il suffisait d'y soumettre un projet argumenté (oralement et par écrit) pour de futures recherches ; il fallait surtout se munir de beaucoup d'assurance pour oser déclamer devant J.C. Passeron des ambitions et des questions de recherche dont rien ne garantissait *a priori* la pertinence scientifique !

¹² Cette histoire mouvementée se manifestait dans l'exercice même de mes stages de terrain avec l'extension rapide de la ville de Ouagadougou vers les espaces agricoles de Kamboinse, avec la construction d'une prison dans sa périphérie immédiate, avec le passage régulier des militaires dans ces villages trop proches pour être épargnés par de nombreux contrôles, autant de faits qui soulevaient de fortes inquiétudes dans les familles qui me recevaient quotidiennement.

Consolider les acquis ; entamer un processus d'auto-analyse

C'est donc à l'EHESS-Marseille que se poursuit mon apprentissage en sciences sociales. J'y découvre alors un nouvel univers où le déploiement des connaissances et des débats est stimulé tout autant sans doute par la beauté du site réhabilité de la Vieille Charité que par la diversité des rencontres, des intervenants et des disciplines. Cet espace s'impose vite comme un lieu idéal d'investigations, de controverses et d'engagements, où de nouveaux cadres théoriques et méthodologiques nous sont livrés comme autant d'opportunités inédites d'exercice d'une nouvelle vigilance épistémologique. Ces années passées à l'EHESS seront déterminantes pour toute ma trajectoire, c'est pourquoi je m'y attarde un peu ici.

L'élaboration de nouveaux repères théoriques et conceptuels

Car c'est dans le foisonnement scientifique de ce DEA que se dessinent peu à peu les grandes lignes de force que je ferai miennes pour définir *a posteriori* ma propre vocation : l'anthropologie est un perpétuel exercice d'observation de notre monde en mouvement (Weber, 2009) dominé par le souci d'une extrême vigilance épistémologique, passant par la remise en question de ses conventions et modèles. Son ambition de comprendre les sociétés « de l'intérieur » est une, sinon la voie la plus évidente pour penser l'Autre, dans ses continuités et discontinuités, dans ses multiples dimensions et figures, qu'elles soient individuelles et collectives et en se débarrassant d'un maximum d'*a priori*. C'est en outre au travers d'une expérience empirique rigoureuse et systématique, au plus près des interactions, comme principe méthodologique premier, que l'anthropologie peut prétendre mieux comprendre la façon dont chaque société est à la fois spécifique et liée aux autres, contrainte et libre, jalouse de son passé et ouverte sur l'avenir. Le terrain est donc pour l'anthropologue une voie incontournable, il est fondateur. Il est aussi pour moi, à ce moment de ma formation, le meilleur moyen d'envisager mon retour sur des lieux familiers de l'enfance avec un nouveau regard. Sans véritablement le formuler ainsi mais en faisant mienne aujourd'hui l'affirmation de F. Weber, l'anthropologie m'apparaît aussi dès le DEA comme étant « bien placée pour analyser ce qui bouge dans l'ombre » (Weber, 2009 : 15) et pour contribuer à construire de nouvelles catégories d'analyse, si possibles avec ces autres éloignés, cette démarche étant désormais nécessaire dans un monde où les sociétés que l'on dit sans histoire

se sont révélées tout aussi complexes que les nôtres, aptes à saisir toutes les opportunités qu'offre la circulation des idées, des biens et des groupes humains pour s'affirmer, coopérer, construire, revendiquer ou combattre.

Dans cette période du milieu des années quatre-vingt, l'anthropologie comme ensemble de savoirs relevant d'un même discours et d'une même unité épistémique (Berger, 2005 : 10) se spécialise aussi sur divers domaines thématiques qui lui donnent un caractère éclaté, apte à semer parfois la confusion dans les esprits d'étudiants en recherche d'une « niche écologique » pour leur future thèse. L'anthropologie comme la sociologie ou l'histoire, telles qu'elles sont alors enseignées à l'EHESS-Marseille offrent en effet un large spectre de modèles, d'objets, de terrains et d'outils, qui viennent bouleverser les catégories construites dans les années cinquante qui faisaient le socle et l'unité de ces disciplines. On assistait dans les années quatre vingt à une fragmentation des systèmes théoriques et des objets (Wieviorka, 2007), à un « saucissonnage domanial » (Berger, 2005 : 29). Cet apparent éparpillement, difficile à saisir dans son ensemble, traduisait de fait le recul évident des théories à forte capacité généralisatrice et structurante.

On ne nous suggérait plus d'opter pour une anthropologie marxiste, structuraliste, culturaliste ou fonctionnaliste, ni même de nous spécialiser sur une aire culturelle¹³ : cette délimitation conceptuelle paraissait trop simpliste en associant implicitement des propriétés (écologiques, géographiques ou historiques) d'un milieu avec une série de traits culturels caractéristiques, suggérant au chercheur une analyse monographique des activités et sociétés humaines¹⁴, essentiellement déterministe ou causaliste. Au contraire, on nous proposait différents cadres théoriques, replacés dans les contextes historique et politique de leur élaboration, en soulignant leurs apports croisés tout autant que leurs limites, en nous obligeant à une lecture critique de leurs auteurs pour nous engager ensuite à puiser dans la diversité de ces cadres de quoi construire nos propres démarches exploratoires.

Cette situation pédagogique invitait en fait à développer une posture que l'on dira ici relativiste dans la mesure où plusieurs regards théoriques croisés permettent de proposer différentes interprétations possibles des mêmes faits ou situations. Cette posture était par ailleurs associée à l'injonction d'une prudence épistémologique accrue vis-à-vis de la

¹³ L'anthropologie ayant été longtemps marquée en effet par des spécialisations par aires géographiques et culturelles : anthropologie africaniste, anthropologie des cultures océaniques, pour ne citer que les plus larges.

¹⁴ Cette option de recherche a été reprise en Agronomie, dans les théories systémiques de M. Mazoyer enseignées au CNEARC quand j'y suis recrutée au milieu des années quatre vingt dix.

profusion des choix théoriques s'offrant au débutant, accroissant en chacun de nous la perception d'une forte incertitude inhérente à l'acte de produire des connaissances scientifiques, semant au passage un premier doute sur le statut de cette catégorie toute puissante que serait la Science. Ces enseignements nous conduisaient logiquement vers une plus grande vigilance idéologique et philosophique, en nous ouvrant par exemple à la critique d'une vision totalisante et esthétisante de la science ou des cultures dites primitives. Enfin, cette formation nous poussait à reformuler les termes mêmes de la relation entre un chercheur et son « objet éloigné », en tenant compte de son passé colonial et pré-colonial, de l'évolution de ses politiques et des spécificités souvent revendiquées de ses cultures, enfin de la position de l'anthropologue lui-même dans l'histoire de son objet. Cette démarche réflexive est aujourd'hui admise comme une posture incontournable que M. Godelier présente comme un décentrement nécessaire et permanent de l'anthropologue : « sinon il n'est pas anthropologue, il est au mieux un journaliste » (Godelier, 2002 : 193). Les enseignants et avec eux toute l'anthropologie en France s'orientaient aussi vers de nouveaux terrains, en France par exemple¹⁵, en privilégiant des approches comparatives plutôt que la traditionnelle monographie ethnographique, vecteur d'idéalisation et de réification des sociétés ou des cultures.

C'est dans ce contexte que certaines catégories « faciles à l'usage », relatives au passé et aux spécialisations culturelles de l'anthropologie, sont soumises à la critique, faisant vaciller peut-être les dernières certitudes de nos jeux rhétoriques¹⁶. Se positionnant dans une anthropologie de la modernité¹⁷, ancrée dans l'actualité politique d'un monde en transformation¹⁸, l'anthropologie africaniste par exemple, révisait les contours de ses objets en mettant en question des catégories emblématiques qui avaient jusque-là organisé le monde et pour partie la discipline elle-même : le Tiers-Monde, le développement, la tradition, la culture, sont quelques-unes d'entre elles.

Cette posture critique résonnait pour moi comme un moment clé : elle m'ouvrait la possibilité de m'approprier un nouveau processus analytique qui se poursuivra tout au long des années

¹⁵ Le cours de R. Giordanni nous exposant son expérience et ses données ethnographique en Corse est resté à ce titre une référence inoubliable dont je lui suis encore très reconnaissante, car sans le savoir il validait mon impression qu'il n'y avait pas de différence fondamentale entre une société française (que je découvrais) et une société autre (dont j'étais paradoxalement plus familière), qui justifierait notamment l'obligation de faire un choix radical entre deux disciplines (anthropologie/sociologie) ou entre certains corpus théoriques.

¹⁶ Ceux-là même parfois qui nous avaient conduits en toute confiance vers l'anthropologie...

¹⁷ Cette anthropologie ne remet pas en cause par ailleurs la critique de la modernité dans ses dimensions dominatrices, dans laquelle s'inscrivent de nombreux auteurs des années 1980, tels que P. Bourdieu.

¹⁸ Un monde désormais multi-polaire, indissociable en fait de l'effondrement de la bipolarité induite par la guerre froide.

suivantes. Celui-ci me permettait de confirmer ce qui n'était encore qu'une série d'impressions diffuses ; par exemple, l'idée que les catégories de la science occidentale constituent avant tout des formes de jugements externes qui permettent certes de classer des objets de l'univers selon des grilles spécifiques mais qui excluent par leur caractère clos toute référence et toute confrontation possible à des conceptions ou « théories locales » susceptibles de proposer d'autres façons de penser le monde. Cette prudence vis-à-vis des « catégories closes » traversera toute ma trajectoire et constitue aujourd'hui l'une de mes préoccupations centrales.

La critique de nos propres catégories scientifiques passant par une attention accrue aux catégories dites locales et aux modalités de leur construction au travers d'interactions sociales, paraît en effet incontournable si l'on veut comprendre en particulier la complexité des mobiles de l'action ou d'une relation sociale, faisant intervenir des conceptions, des connaissances particulières. Les travaux en anthropologie des techniques (Cresswell, Lemonnier, Martinelli, par exemple¹⁹), l'approche structurale de Goodenough (1965) ou celle plus récente de Dewey (1993) relevant d'une philosophie pragmatique, constituent ainsi aujourd'hui pour moi des repères théoriques essentiels pour admettre et comprendre comment la diversité des interactions agissent sur la production de connaissances.

Ces apports théoriques pendant le DEA avaient donc pour moi des vertus évidentes : ils me permettaient d'espérer participer empiriquement à la critique de certains concepts (celui de tradition par exemple) qui avaient acquis une sorte de droit universel à s'imposer dans les tentatives d'objectivation de configurations sociales singulières ; ils m'ouvraient par ailleurs une voie idéale pour construire peu à peu mon identité à partir d'une trajectoire personnelle mobile, éparpillée, qui m'avait justement interdit de penser par référence à un seul modèle culturel. Car en ayant changé de pays si régulièrement, j'avais commencé à entrevoir que nos catégories à valeur scientifique n'étaient pas des totalités dotées d'une assise universelle. Elles s'étaient constituées à partir de points de vue historiquement situés, formaient des présupposés anthropologiques et recouvraient en réalité une profusion d'expériences et de significations.

¹⁹ Qui définissent l'action technique comme une combinaison de gestes, d'objets – outils, matières – de savoir-faire/savoirs, soulignant l'importance d'une approche qui analyse en profondeur les différents registres de discours qui entourent l'action technique, à l'inverse d'une démarche réductrice de recension des terminologies et taxonomies (voir aussi Bromberger, 1986).

Dans ce travail de déconstruction des catégories à vocation universelle, je m'inscrivais aussi mais sans le savoir encore, dans le mouvement naissant des *Postcolonial studies* dont j'ai apprécié – mais bien plus tard et sans le revendiquer - les proximités m'y rattachant de fait : le passé d'une enfance au Maghreb puis en Afrique de l'Ouest, espace d'anciennes colonies, encore dépendantes à cette époque, en produisant un décalage inévitable de mes perceptions une fois en France, m'avait donné à vivre le caractère hégémonique de la rationalité occidentale et le travail d'essentialisation radicale des cultures orientales et africaines par les scientifiques européens, qui ne correspondait à aucune des réalités traversées. Celles-ci renvoient plutôt à des logiques de « civilisation » marquées par des frontières historiques et mouvantes (Bromberger, Morel 2001), parfois revendiquées comme des cultures dont seule l'histoire politique peut nous révéler les enjeux et le sens.

L'ébranlement du sujet, l'émergence de l'acteur (trice)

Dans ce DEA où se dessinent pour moi les arguments d'une appartenance disciplinaire, où l'approche empirique des réalités historiques, politiques, sociales et cognitives s'avère centrale pour fonder mes propres hypothèses et objets, le structuralisme de C. Lévi Strauss est objet d'une critique régulière (qui ne renie pas pour autant ses apports fondamentaux). Présenté parfois comme un cadre théorique apte à promouvoir une nouvelle rationalité « sans sujet », le structuralisme partage avec le marxisme l'idée que l'existence pratique conditionne les productions psychiques de l'humanité : celle-ci serait d'une certaine manière « aliéné(e) au système qui donne un sens aux événements de sa vie d'individu » (Augé 2006 : 37). De la psychanalyse il hérite toutefois la conviction que même les expressions en apparence arbitraires ou absurdes peuvent être déchiffrées (Dosse, 1995). Son ambition est immense : décrypter des invariants et traces qui se dissimulent derrière la diversité des faits culturels. Pour C. Lévi Strauss le sens social « n'est pas un sens métaphysique et transcendant, c'est la relation sociale elle-même en tant qu'elle est représentée et instituée » (Augé 2006 : 38).

M. Foucault quant à lui, que je ne peux passer sous silence tant ses écrits ont marqué mes propres orientations par la suite, « se glissant par la fente entre marxisme et sartrisme » (Veyne, 2008 : 150) impose sa vision d'une constitution du sujet humain engendré par le dispositif de son époque. Non pas totalement déterminé par les structures qui l'aliéneraient mais fils de son temps, le sujet chez M. Foucault est libre de réagir, de prendre du recul face à

la société qui s'impose à lui. Capable de changer en fonction de son environnement²⁰ l'individu n'existe que socialisé. P. Bourdieu défendra des positions qui pourraient paraître proches, en développant la notion d'*habitus*, entendue comme ensemble de dispositions héritées. Mais il s'éloigne de M. Foucault par le caractère sur-déterminant qu'il attribue à l'*habitus* dans les comportements et choix de chacun.

Avec le développement de la sociologie de l'acteur en France, qui puise dans la sociologie américaine (Ecole de Chicago, notamment), l'individu est pensé comme un être d'action, capable de jouer, d'opter pour des rôles dans des jeux tactiques et stratégiques, en particulier pour tenter de déjouer des contraintes. R. Boudon (1979) par exemple, dans sa critique des travaux de Bourdieu sur l'*habitus*, propose d'analyser les choix individuels ou collectifs (à l'échelle d'une famille par exemple) en termes de décision rationnelle, faisant échapper l'individu pour partie à l'assujettissement. Dans une profonde remise en cause du structuralisme, le sujet finit même par être défini comme un créateur, « il est ce qui rend capable d'être acteur, si les conditions le rendent possible, il est ce qui permet d'agir, de construire son expérience, de la maîtriser, du moins jusqu'à un certain point. » (Wieviorka, 2007 : 16).

La sociologie de l'action, émergeant dans les années quatre-vingt en France est au cœur d'un nouveau « style sociologique » (Nachi, 2006) auquel se rattache finalement ce renouveau des théories proposées à l'EHESS. Dans l'action, nous dit cette pensée relativiste, l'individu est capable d'endosser un rôle quand les circonstances le lui permettent. La notion de rôle fait ici référence non pas seulement à une capacité de mise en scène de soi mais au fait de s'engager dans des positions sociales liées à des droits et devoirs qui ne sont pas donnés définitivement pour chaque individu. Les rôles endossés ne sont donc pas immuables mais peuvent au contraire varier, selon les conjonctures, selon les dispositifs de pouvoir et de régulation mis en place. Toutefois, j'ai longtemps douté de la pertinence de transférer cette notion de rôle en tant que catégorie analytique des situations africaines que j'observais. Elle laisse entendre en effet que d'une part l'individu reste distant de ses propres actes et discours, qu'il conserve en quelques sortes le recul nécessaire qui fait de lui un « bon acteur » dans une comédie humaine à laquelle il ne s'identifie pas toujours (Veyne, 2008 : 155), d'autre part que l'individu n'est peut-être en définitive qu'un joueur, tacticien avant tout. Or, certaines réalités en Afrique²¹

²⁰ Ce type de discours venait combler mes inquiétudes à me construire une place active et légitime en France, une identité propre et spécifique, qui donnerait même peut-être de la cohérence à ma nationalité, véritable marqueur indélébile d'une identité d'affectation.

²¹ Donc hors entreprise française, univers à partir duquel ont pu être façonnés ces théories de l'acteur et de ses rôles...

présentent des configurations sociales d'où sont *a priori* absents les "vrais" joueurs sinon en des occasions bien particulières d'interactions. J'avais comme bien d'autres avant moi, observé le poids des contraintes hiérarchiques, des normes d'interactions sociales incontournables pour les individus dans certains groupes. Conscients de ces contraintes²², ils cherchent parfois à les contourner sans forcément savoir en jouer : être un cadet ou une femme dans un lignage *moose* du Yatenga par exemple, ne relève pas d'une simple logique de rôle mais bien d'assignations sociales et statutaires, certes non nécessairement définitives. C'est en quelques sortes un rôle à tenir que l'on n'a pas choisi, qui s'impose. Et si on accepte d'en jouer c'est avec prudence, pour confirmer un statut ou révéler quelques marges de manœuvre (que l'éloignement du groupe de référence - par la migration par exemple - accroît) pour agir et éventuellement se différencier d'autrui. Ces acteurs éloignés de nos configurations urbaines où les liens sociaux se sont distendus, se définissent donc à mon sens, et en tant que sujets sociaux et en tant qu'acteurs, prenant des décisions dans les limites permises par les normes de leur groupe d'appartenance ; loin d'être véritablement libres d'un rôle à endosser, ils s'appuient aussi sur leurs expériences successives et la connaissance subjective d'une situation (c'est le cas par exemple des fameux courtiers du développement) pour s'y *ajuster* et de là pour faire des choix traduits plus tard en actes et en objets, faisant preuve alors non de bravoure mais de compétences et d'ingéniosité. Ce sont d'ailleurs de ces compétences et ajustements qu'émergent des initiatives, des innovations, formant souvent les ingrédients d'une possible *distinction sociale*.

Etre à la fois sujet et acteur de son groupe d'appartenance

J'illustre cette prudence d'analyse par les rôles, à partir d'un exemple lié à mes propres expériences de terrain (pour le DEA et le doctorat)²³ : dans un contexte de profusion des formes associatives créées pour le développement, l'adhésion à un groupement de femmes dans le Yatenga ne relève ni totalement d'une logique de rôle prescrit ni du seul libre choix propre au joueur. Cette adhésion passe d'abord et nécessairement par l'autorisation officielle d'un homme (père, époux, frère). Elle peut être ensuite envisagée de plusieurs manières : dans le nouveau village de résidence de son mari, l'entrée dans un groupement constitue pour une jeune épouse, une voie d'intégration locale, un espace de socialisation. Elle y jouera son rôle

²² Et en cela elles ne déterminent pas toutes, selon moi, des *habitus* tels que décrits par P. Bourdieu.

²³ Mémoire pour l'obtention du DEA FORESS (1987), *Activités féminines de saison sèche dans le Yatenga (Bidi, Petnage, Keke) : la notion de travail domestique*, document dactylographié, 74 pages et annexes.

d'étrangère qui de fait, lui est assigné tant qu'un premier enfant n'est pas né ; pour d'autres femmes, le groupement est un espace collectif propice pour prendre ou affirmer un pouvoir (en prenant une responsabilité telle que secrétaire, présidente) et ainsi se distinguer des autres (par un *leadership*) ; pour d'autres encore, le groupement constitue un lieu permettant de contourner les normes statutaires locales et leurs assignations en offrant un accès stratégique à des ressources nouvelles. Ces trois façons d'envisager le groupement et la place qu'on peut y occuper, ou le rôle qu'on peut y jouer, ne sont pas totalement opposables, elles peuvent être combinées, se succéder dans le temps, de telle manière qu'une femme subit tout en jouant des rôles. Selon leurs situations respectives, leurs positions génésiques, les femmes ajustent leurs comportements et discours, leurs attentes et stratégies dans le collectif, dont elles arrivent à dégager des éléments de distinction sociale, par l'accès à de nouvelles ressources, à de nouveaux pouvoirs par exemple²⁴.

Par ailleurs et plus largement, en ayant côtoyé des femmes inscrites dans diverses activités (agricultrices, artisanes, restauratrices au Burkina Faso et au Sénégal), j'ai perçu que tout en étant affectées à des métiers hérités incontournables, ces femmes maîtrisaient aussi des catégories d'expériences les dotant de compétences, leur permettant justement de s'ajuster aux conditions changeantes de leur environnement social et politique et de s'y affirmer. Leurs choix, leurs discours, leurs positions dans les espaces institutionnels et villageois, révèlent donc en permanence l'incontournable tension "entre sens et liberté (sens social et liberté individuelle) dont procèdent tous les modèles d'organisation sociale, des plus élémentaires aux plus complexes" (Augé, 2006 : 66). C'est d'ailleurs dans cette tension nous dit M. Augé, qu'émerge la *créativité* comme objet infini d'explorations anthropologiques ; car c'est par et pour elle que l'individu est amené à interagir, vivant en quelques sortes le collectif comme une socialisation créatrice.

Si je défends aujourd'hui ces conceptions des formes de distinction sociale articulées à des capacités créatives qui interrogent la dualité sujet/acteur, c'est parce que je les ai régulièrement mobilisées ou explorées au travers d'expériences empiriques de recherche et notamment pour mieux comprendre les fondements cognitifs et sociaux des identités, qu'elles soient assignées ou revendiquées, qu'elles soient portées par les autres ou par moi-même : ces

²⁴ Cette analyse des femmes *moose* dans les groupements du Yatenga a été développée dans un article qui constitue la première publication de ma trajectoire : « Le groupement féminin 6S à Gurga : pratiques et discours », in Olivier de Sardan J.P., Paquot E. (ed.), 1991, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, éd. GRET-Minist. de la Coopération, Paris : 89-99. Elle a été approfondie bien plus tard (voir Saussey, Muchnik, Moity-Maïzi, 2008).

formes de distinction et la dualité sujet/acteur sont au fondement de nos identités, régulières et mouvantes. Je soulignerai de plus le caractère heuristique de cette dualité sujet/acteur : c'est parce que je refusais de m'inscrire et dans une théorie du sujet dominé, aliéné aux normes structurantes de son groupe, et dans une théorie de l'acteur stratégique selon moi trop euro-péo-centrée, que j'ai été sans doute régulièrement poussée à tenter de comprendre le statut objectif, c'est à dire *localement justifié*, des interlocuteurs(trices) que j'enquêtai. C'est aussi pour cela sans doute que j'ai tenté de faire régulièrement ressortir de mes expériences de terrain des indicateurs susceptibles de révéler les capacités de chacun (des femmes notamment) à se constituer comme acteurs dans les systèmes normatifs et en apparence routiniers de leurs groupes de référence qui en font *a priori* des sujets. Les formes techniques d'une distinction sociale par la médiation d'un objet que l'on a façonné, les formes discursives d'un savoir sur la matière ou d'un pouvoir sur le savoir par le recours au secret par exemple, sont autant d'exemples qui révèlent que des individus-sujets ne se soumettent pas à une seule forme d'assignation sociale mais qu'ils puisent dans l'interaction avec autrui comme avec des objets, de quoi agir, réagir et légitimer leurs actions.

Mais dès lors que l'on identifie ces formes particulières que chaque individu invente pour n'être ni totalement (as)sujet(ti) ni ouvertement stratège, une nouvelle question surgit : les capacités d'invention, d'initiative individuelle, sont-elles infinies ou au contraire sont-elles limitées à l'espace des possibles offerts par un environnement ? Tenter d'y répondre m'apparaît comme une autre façon en définitive de poser la question du déterminisme de l'action humaine à partir de la dualité sujet soumis/acteur stratégique. A vrai dire, ces questions n'ont pas été traitées de front pendant mes années de DEA et de Doctorat, elles sont plutôt restées en suspension silencieuse plusieurs années durant... Elles prennent peu à peu leur place dans mes travaux pour s'inscrire aujourd'hui dans un projet à plus long terme, à la faveur d'une évolution logique de mes engagements scientifiques, toujours tendus au fond vers cette perspective d'aborder un jour les mécanismes ou ressorts étroitement liés de l'action et de sa reconnaissance sociale.

Apprendre le Développement autrement

C'est dans la diversité des objets de l'anthropologie enseignée à l'EHESS et notamment dans les enseignements de J.P. Olivier de Sardan, que le développement est abordé sous des formes

nouvelles pour moi et comme un objet de recherche permettant de mettre en application les principes épistémologiques exposés plus haut : le développement est en effet appréhendé là non comme une catégorie universelle de l'action mais comme une situation particulière d'interactions (l'espace du projet étant emblématique de cette situation) où les bénéficiaires (pensés justement comme des sujets) d'une intervention se révèlent en fait en tant qu'acteurs, dotés de ressources et de compétences spécifiques pour agir. Ainsi repensé, le développement devient un objet social pertinent pour la recherche, fondé comme tel à partir de la critique bien connue désormais de cette fameuse vision linéaire de l'évolution sociale – empruntée aux sciences de la nature – et assimilée au Progrès ; fondé ensuite à partir du renouvellement de l'analyse des configurations d'intervention pour le développement qui de fait se multiplie dès le milieu des années quatre-vingt (voir Olivier de Sardan, 1995b). En parallèle, la critique des politiques de transfert technique qui ont marqué les années 1960/1970 vient profondément remettre en cause l'idée d'un progrès fondé sur la modernisation technique. Elle participe d'une réflexion collective plus large, portant d'une part sur les justifications qui fondent l'intervention techniciste, scientifique, politique et économique de l'Occident dans les affaires intérieures d'une ancienne colonie africaine, d'autre part sur la recherche de nouveaux compromis dans l'action et plus largement dans les interactions entre l'Occident et le reste du monde, traduisibles en cadres théoriques et méthodologiques nouveaux pour l'anthropologie africaniste. Ces réflexions ont évidemment largement orienté et rythmé mes propres choix et champs de recherche.

Le développement : cadre familial d'interrogations et socle d'un premier projet de recherche

L'anthropologie du développement proposée par J.P. Olivier de Sardan m'attire donc d'abord parce qu'elle autorise à imaginer un nouveau positionnement de l'anthropologue dans les sociétés africaines, en l'invitant à inverser le regard, « à initier un point de vue symétrique » pour étudier l'univers de tous ceux qui prétendaient connaître ces sociétés (Dozon, 2008 : 3) avec toutefois une tension à gérer dans la durée, entre d'un côté l'enjeu « noble » d'une anthropologie totalisante à visée universelle et théorique et de l'autre le risque d'une anthropologie « appliquée » qui serait au service des projets ou bailleurs de fonds et de ce fait trop souvent manipulée par ses commanditaires internationaux. Je ne voulais pas pour autant m'investir totalement, de manière exclusive, pour mon éventuel avenir professionnel, dans ce

nouveau champ scientifique et politique d'une anthropologie du développement : j'étais fille d'un « expert en audio-visuel » de la FAO, j'avais côtoyé ce monde du développement de manière routinière, rencontré ses nombreux porte-parole et acteurs, du consultant le plus distant à l'animateur villageois. Il est vrai que je ne connaissais alors ni les mobiles de leurs actions ni leurs liens réels avec le terrain d'un projet de développement. C'est donc sans doute ce quotidien familial, à la fois informé et ignorant, proche et distant, qui m'a poussée malgré tout à vouloir comprendre plus précisément les formes d'engagement propres à ces acteurs du développement, cet univers paradigmatique fait d'interventions et de transferts où les interactions vécues étaient moins souvent analysées que critiquées.

J'avais aussi compris que le statut d'expert était peut-être un rôle à jouer mais surtout une épreuve à vivre, faite d'incertitudes, de doutes, de remises en questions et de nombreux compromis. Une rapide expérience d'anthropologie dans un projet de développement en 1997 (voir Moity-Maïzi 2000) juste après la soutenance de mon doctorat, me montrerait qu'en effet cet univers professionnel qui oppose *a priori* et de manière systématique des experts à des profanes impose de lui-même une série d'épreuves faites de traductions nécessaires (Callon et al. 2001) à travers lesquelles chaque expert se construit peu à peu comme tel, au moins pour répondre aux normes régissant ce statut assigné et n'acquiert sa légitimité que dans la durée d'une expérience accumulée. Épreuves d'autant plus ardues qu'elles obligent chacun à puiser dans différents registres de motivations pour agir : registre politique ou affectif d'un militantisme que l'on dirait aujourd'hui naïf ; registre scientifique et technique censé consolider la légitimation d'un savoir autorisant à montrer, à vulgariser, à dire ce qu'il faut faire, sans s'interroger outre mesure sur l'affrontement possible des connaissances en situation de vulgarisation ni sur la validité de ces savoirs d'expert... Enfin, si j'avais croisé de nombreux acteurs du développement, si j'avais perçu la difficile posture de leur métier, à l'inverse je connaissais fort mal l'univers complexe des bénéficiaires dans un projet et c'est vers eux que je désirais finalement me diriger, dotée d'outils théoriques et méthodologiques aptes à rendre compte de leurs points de vue, dans un double rapport de proximité et de distance reconstruite par la situation d'enquête.

Le développement comme objet de recherche ou comme une entrée pertinente pour reconstruire ma réflexion distanciée vis-à-vis de l'Afrique, prend d'autant plus de sens dans ces premières années de recherche doctorale que j'accumule les outils de l'anthropologie comme autant de ressources nouvelles pour une sorte de première « auto-analyse » (Weber,

2009)²⁵. Celle-ci s'opère pour moi d'abord à partir d'une critique des notions et conceptions très régulièrement abordées dans mon espace familial. Car même en étant remise en cause par la complexité du réel, ces notions semblaient toujours conserver leur statut d'évidences paradigmatiques et prescriptives ; elles étaient largement véhiculées et entretenues par les politiques et médias internationaux. J'en donne ici deux exemples :

i/ la question de la « résistance » aux innovations prônées ou portées par des transferts technologiques, par exemple, pouvait selon moi trouver de nouvelles réponses si elle était envisagée avec les outils de la technologie culturelle. Ce champ disciplinaire inspiré des travaux de A. Leroi-Gourhan, qui s'est essentiellement développé au début des années quatre-vingt à travers les travaux de la revue *Techniques et culture* (dont le premier numéro est daté de 1981), porté à l'université d'Aix en Provence par C. Bromberger et B. Martinelli essentiellement, fut ensuite largement enrichi, avec les travaux de P. Flichy, de M. Akrich, P. Lemonnier et de B. Latour, entre autres. Je m'y rattachais d'autant plus volontiers qu'il invitait à remettre en question la certitude de l'incapacité de certaines sociétés à innover qui expliquerait en partie les échecs des transferts technologiques, suivant en cela l'affirmation d'A. Leroi-Gourhan pour qui l'humain est de manière universelle, doté d'une capacité à inventer²⁶.

ii/ l'intervention *pour* le développement : au-delà d'une affirmation altruiste de principe, cette expression s'est toujours traduite en actions organisées d'abord par des experts (mon univers familial y faisait aussi régulièrement allusion sur un mode critique) qui pour la plupart affrontaient *a priori* des sociétés dites sans histoire, au mieux dotées de savoirs essentiellement empiriques, éloignés de nos sciences et compétences. Là encore, il me semblait nécessaire d'aller voir au delà des principes annoncés, les contenus et mobiles historiques des conceptions : pourquoi par exemple opposer connaissance empirique et compétences d'expertise, ou savoirs traditionnels et savoirs scientifiques en les associant respectivement à deux catégories d'analyse, celles de l'inertie et celle du progrès (Olivier de Sardan, Paquot, 1991) ? Cette interrogation a été et est encore centrale de toutes mes recherches (Moity-Maïzi, 2011).

²⁵ F. Weber distingue sans les opposer, l'auto-analyse horizontale de l'auto-analyse verticale que je mentionne ici puisqu'elle fait notamment référence à un passé familial en proximité avec un terrain de recherche ; c'est « une mise à plat des capitaux de départ et de la trajectoire » (Weber, 2009 : 31).

²⁶ L'apparent jeu sur les mots entre « innovation » et « invention » s'ajoutant à cette contradiction des affirmations, pousse un peu plus d'ailleurs vers un salutaire retour réflexif sur ces concepts occidentaux fondateurs de paradigmes dominants.

Pour pouvoir reprendre ces questions ou doutes de manière satisfaisante, il me fallait faire du terrain, autrement dit revenir en Afrique, dotée cette fois de nouveaux outils pour observer et analyser autrement ces situations particulières d'actions *pour* le développement, portées par des experts comme par des scientifiques. L'ORSTOM²⁷ représentait ainsi logiquement pour moi un organisme attractif, par sa réputation d'engagement à produire des connaissances *pour* le développement, et parce qu'il était aussi l'un des seuls à pouvoir organiser l'accueil d'une étudiante stagiaire pour ses premières expériences de terrain en Afrique.

Le terrain des apprentissages de l'Autre

Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont justement marquées par un retour en force du Terrain anthropologique comme lieu privilégié, fondateur et caractéristique de toute la discipline. La réflexion sur la place du terrain dans ses problématiques et cadres théoriques avait fait le cœur de la majorité des enseignements, du DEUG au DEA, permettant d'ailleurs de faire converger autour d'un même corps de questions épistémologiques, des disciplines qui semblaient s'ignorer depuis quelques décennies : sociologie, histoire et ethnologie.

En m'engageant à faire un terrain dans la longue durée pour le DEA puis pour le Doctorat, j'avais déjà quelques expériences (stages de Licence puis de Maîtrise) à mon acquis ; en décidant par ailleurs de poursuivre mes enquêtes et apprentissages empiriques de l'ethnologie au Burkina Faso, je m'engageais sur un terrain déjà constitutif de mon identité scientifique de future ethnologue. Ce pays n'était pour moi ni un espace à découvrir ni un espace que j'aurais choisi selon des critères objectifs, où mon recul d'observatrice garantirait l'objectivité des enquêtes et de l'interprétation. C'était au contraire un terrain familier, à partir duquel j'espérais produire des connaissances et questions nouvelles, sur un mode nécessairement inductif. Toutefois, pour pouvoir renouveler mes interrogations à chaque retour au Burkina Faso, il me fallait nécessairement maîtriser de mieux en mieux certaines techniques d'entretien mais surtout la langue ; celle-ci constituait un outil, une médiation prioritaire, me garantissant la possibilité d'interagir pleinement avec mes interlocuteurs(trices), d'accéder à leurs échanges, à leurs secrets de métiers, à leurs jugements, bien plus que n'importe quelle technique d'entretien. En outre, l'optique choisie dès le DEA de m'attacher au discours des

²⁷ L'ORSTOM est devenu l'IRD en 1998.

femmes, d'en comprendre les méandres aussi bien que les logiques symboliques ou l'efficacité (en situation d'apprentissage par exemple), par hypothèse étroitement articulée à l'efficacité technique de l'action observée, m'engageait plus fortement encore dans cette priorité de bien maîtriser la langue (ou les langues).

Les enseignements de l'EHESS – Marseille abordent avec insistance les différentes méthodes et techniques d'enquête propres à renouveler le regard de l'anthropologue sur son terrain et à rapprocher sa démarche de celle du sociologue ou de l'historien. Les techniques d'entretien proposées par J.P. Olivier de Sardan (1995) pour pédagogiques qu'elles soient me semblaient pourtant présenter quelques risques de réductionnisme à trop vouloir parfaire une façon d'être sur le terrain. L'impératif d'une attention renforcée aux énoncés, aux catégories et conceptions locales afin d'en dégager des significations singulières localement et de les confronter ensuite à nos propres catégories de pensée m'orientait plutôt vers l'idée d'une recherche qui soit la moins guidée possible, c'est à dire faiblement orientée par les effets induits de ses outils formalisés. J'étais convaincue par mes toutes premières expériences que la situation d'entretien inhérente aux quotidiens de l'ethnologue, faite de multiples interactions, était bien productrice d'un savoir spécifique et localement partagé, susceptible d'être ensuite analysé. Encore fallait-il maîtriser la langue.

J'ai enchaîné, en partie grâce à l'ORSTOM, au total trois séries d'expériences empiriques longues au Burkina Faso : Maîtrise (4 mois), DEA (6 mois) puis Doctorat (deux ans), qui m'ont permis d'apprendre peu à peu la langue *moore* (et des rudiments de *fulfulde*) et au-delà de réaliser une ethnographie dans la durée (presque trois ans au total) dans une même région, le Yatenga.

Malgré la succession de ces expériences, ma maîtrise du *moore* est en fait restée imparfaite. Il n'empêche, cet apprentissage même partiel, m'a effectivement permis de porter une attention rigoureuse aux discours, de croiser l'observation et l'écoute, des notes et des transcriptions, pour accéder au détail des pratiques, à leurs justifications, à leurs registres d'expressions (pour les commenter, les déjouer, les critiquer ou tout simplement pour les décrire). L'apprentissage volontaire²⁸ de la langue me faisait aussi prendre conscience que chaque discours ou expression met en jeu une foule d'éléments organisés : des normes, des savoirs, des institutions, des *actants* invisibles : en somme le discours, plus globalement encore une culture, n'est pas un monde clos de représentations et de sens ; c'est aussi "une population

²⁸ Contrastant avec l'apprentissage de l'arabe au Maghreb ou de l'espagnol et de l'anglais que j'avais au contraire appris dans le déroulement logique d'une enfance et sans réflexivité véritable.

d'actants qui se mêlent aux choses comme aux sociétés, qui font tenir les unes et les autres, et qui les tiennent" (Latour, 1997 : 123).

L'apprentissage puis la maîtrise même imparfaite de la langue locale, ouvrent donc la possibilité d'une approche compréhensive des situations, faisant interagir étroitement des acteurs, des objets, des conceptions localisées. La langue nous fait découvrir les dimensions cognitives et symboliques d'une action ou d'une situation : parler ou nommer, « c'est évidemment l'activité symbolique par excellence » (Augé, 2006 : 19) dépassant la simple fonction de désignation ou de communication. Enfin, ce n'est qu'en maîtrisant cette langue qu'il devient possible de faire un travail de distanciation vis-à-vis de nos propres catégories comme de celles d'autrui : la découverte que leur limite de validité se réduit parfois à une situation particulière exacerbe l'idée que toute catégorie conceptuelle relève avant tout d'un contexte ou de phénomènes spécifiques, historiquement situés.

Envisager par ailleurs ces échanges de paroles, ces discours localisés non comme de simples corpus mais comme des ensembles de significations, d'interprétations, fournies *en situation*, m'a encouragée à revoir avec mes interlocuteurs -trices- d'enquête leurs propres conceptions : le temps de mes enquêtes de terrain n'a donc pas été exclusivement consacré au recueil de discours et d'informations diverses au fil d'observations participantes ; il fut aussi dédié à d'intenses discussions où mes propres interprétations devenaient questions et objets de longs débats, où leurs propres conceptions d'une situation pouvaient être revues à la lumière d'autres évocations, révélant alors l'instabilité et le caractère dynamique des points de vue comme des connaissances énoncées. Alors que la plupart des manuels d'anthropologie ou de sociologie nous invitent à la neutralité, j'acceptais finalement en faisant réagir autrui dans de longues controverses, à livrer en quelques sortes mes propres failles interprétatives et cognitives. Beaucoup de femmes réagissaient par exemple à mes demandes de précision par des remarques portant sur l'inachèvement évident de ma formation, n'étant pas dit ici de laquelle elles parlaient : celle que j'avais suivie en classe en France ou celle que je suivais à leur côté en apprenant tous leurs gestes, mots, rythmes et signes ?...Nos débats permettaient de souligner combien les discours peuvent être singularisés par un événement, une position personnelle, un contexte (ils sont alors bien conscients et non de l'ordre d'un inconscient structurel ou fonctionnel).

Si cette conscience anthropologique qui nous vient du simple effort à apprendre et à comprendre l'Autre peut rapidement nous inciter à une critique philosophique de la connaissance, elle ne va pas de mon point de vue jusqu'à l'affirmation défaitiste d'une trop

grande diversité des situations ou d'une trop forte singularité des discours portés sur les phénomènes qui interdirait toute interprétation analytique de notre part. Elle m'a amenée plutôt à m'interroger sur les moyens de mieux « nous comprendre »²⁹ et plus largement sur les moyens d'articuler différents registres de discours, rattachés à différents contextes historiques ou à différentes situations d'action. L'usage d'autres médias, comme l'image (photo, film), m'a semblé pouvoir opérer cette articulation.

Cet apprentissage de la langue croisé à l'usage d'autres médias pour faciliter toutes les formes possibles de confrontation des regards et des interprétations, fut en fait tellement enrichissant que j'en fis très vite un texte³⁰ que je n'ai jamais osé faire publier.

Et si je n'ai pas encore totalement répondu à cette vaste question autour des moyens d'une inter-compréhension satisfaisante, je reste aujourd'hui convaincue que les médias audiovisuels, associés évidemment à l'usage du langage oral, offrent une gamme infinie de ressources pour produire des controverses et à travers elles pour accéder au sens parfois caché des choses visibles. Jamais cette certitude ne fut aussi forte qu'en étudiant par exemple le détail d'une construction de case par les femmes *fulfulde* : les mots recueillis en entretiens énuméraient des objets (pièce de fibre, de paille ou de bois), leurs fonctions, leurs différentes matières. Associés ensuite à des photos des détails de la construction (matières, gestes) que je présentais aux femmes, ces terminologies *a priori* fonctionnelles, prenaient une autre dimension : elles étaient commentées, critiquées (une matière porte parfois un nom différent selon l'opération à laquelle elle est soumise), elles étaient complétées par des jugements, révélant alors des critères spécifiques pour différencier les matières mais aussi le sens social ou symbolique d'un matériau, d'un geste, d'une séquence opératoire... Par exemple : le terme pour désigner le foyer (*kataane* en *fulfulde*³¹) exprime à la fois la structure matérielle d'un foyer de cuisson, les braises toujours actives qui au fond lui donnent tout son sens et la vie d'une femme et de sa descendance : quand elle meurt, on l'éteint.

C'est donc à travers l'usage et la restitution locale de photos puis de films fixes, enfin de discours enregistrés, que je travaillais à ces retours sur interprétations, me conduisant à chaque fois vers de nouveaux horizons interprétatifs, vers de nouvelles connaissances des systèmes de sens locaux. Cette première expérience s'est en fait traduite ensuite par un usage

²⁹ Une herméneutique tournée vers l'élucidation du sens, qui emprunte encore à M. Foucault, pourrais-je dire après coup.

³⁰ Je lui ai donné un titre : « Si l'audio visuel m'était conté ». Il n'a été lu que par quelques proches et paraît aujourd'hui désuet, encore maladroit, car rédigé dans la première période de mon terrain de thèse.

³¹ Tel qu'il était utilisé dans le village de Keke où j'ai effectué certaines enquêtes sur les activités spécifiques des femmes *fulbe* pour pouvoir comparer leurs situations et représentations à celles des femmes *moose*. Cette comparaison n'a jamais vu le jour.

presque systématique de l'image (photo et film) tout au long de ma carrière et par une réflexion continue, prenant de plus en plus d'importance aujourd'hui, sur les situations organisées de confrontation d'un collectif ou d'un individu à une image, à une représentation de lui-même.

L'époque doctorale : une situation initiatique, un socle pour la suite..

La relecture de mon doctorat après plusieurs années prend un relief particulier. J'y reviens ici parce que ce fut, avec le recul, une étape décisive associant l'exercice formel d'un travail de production de connaissances, validé par l'obtention du doctorat, avec l'initiative moins normative ou moins cadrée des premières publications directement issues de cette longue période de terrain. Cette étape a été concrétisée fin 1987, à la faveur d'une bourse doctorale et d'un accueil du centre ORSTOM de Ouagadougou, au sein du Laboratoire des Etudes Agraires (LEA) dirigé alors par P. Milleville, m'offrant un cadre structuré de travail et de collaborations. J'analyserai ici ce tournant scientifique et professionnel sur un mode réflexif de manière à en extraire les principaux fils conducteurs susceptibles de fournir la cohérence d'ensemble de mes travaux et publications ultérieures : en somme, la période doctorale qui me concerne n'est pas tant un aboutissement que le point de départ d'une trajectoire scientifique.

Un milieu stimulant : le LEA au centre ORSTOM de Ouagadougou

De 1987 à 1991, toute une équipe de doctorants et de chercheurs travaillait pour le LEA, sillonnait le Nord du Burkina pour répondre, dans une perspective pluridisciplinaire, à sa principale hypothèse : les sociétés rurales vivent d'importants changements et leur analyse permet d'identifier des dynamiques agraires porteuses d'innovations. Agronomes, agropastoralistes, géographes, anthropologues, économistes, hydrologues, cohabitaient dans les locaux du centre ORSTOM de Ouagadougou pour construire leurs protocoles de recherche, confronter leurs données de terrain, préparer leurs futures enquêtes, avant de partir, souvent à plusieurs, dans le Nord du Yatenga³².

Ce fut sans conteste l'une des périodes les plus enthousiastes et les plus riches de mon parcours, du fait de l'intensité de ce travail élaboré en collectif, du fait de notre véritable foi collective en cette hypothèse qu'avaient su nous transmettre P. Milleville et G. Serpantié à la

³² Le Yatenga est l'une des 45 provinces du Burkina Faso, située en zone sahélienne dans le nord du pays. Elle a fait l'objet de nombreuses recherches depuis le début du XXème siècle au moins (voir Tauxier, 1917 ; Dieterlen 1940 ; Izard, 1971 et suiv. ; Marchal, 1978 par exemple).

suite d'autres chercheurs incontournables avant eux au Burkina Faso, spécialistes des zones sahéliennes, tels que J.Y Marchal.

L'esprit de groupe mobilisé par les mêmes enjeux (professionnels et scientifiques), admis comme un collectif de jeunes en apprentissage de la recherche, nous donnait une liberté et une énergie redoutables pour aller vivre plusieurs semaines durant, isolés dans le Nord du Yatenga. Cette situation idéale présentait toutefois un risque auquel peu d'entre nous a finalement échappé : celui de s'enfermer dans le collectif et d'investir faiblement dans des relations scientifiques plus larges, dans des réseaux de doctorants burkinabè par exemple.

C'est dans cette quasi ferveur du collectif, dans la liberté qui nous était accordée pour nos recherches, dans le dynamisme de nos confrontations disciplinaires aussi que l'anthropologie est véritablement devenue une passion pour moi qui ne s'est jamais éteinte depuis et je dois à B. Martinelli et à P. Milleville de l'avoir encouragée et partagée.

Positionnement autour des attentes d'une équipe pluridisciplinaire

L'approche pluridisciplinaire développée par l'équipe d'accueil privilégiait l'analyse du système de production mis en œuvre par une unité de résidence (si l'on s'attache aux populations d'agriculteurs *moose*), celle-ci pouvant abriter plusieurs segments de lignage autour d'un aîné. Ce système de production était conçu comme le produit d'une dotation en ressources (travail, terres, capital) et de contraintes de production spécifiques (main d'œuvre, état et localisation des sols, liens aux marchés, ...). Mais une distinction s'opéra assez vite lors de nos discussions entre d'un côté l'hypothèse d'une rationalité propre au système de production et de l'autre l'hypothèse de stratégies d'acteurs guidées par des contraintes ou des opportunités externes au système de production : migrations, présence de projets locaux de développement, activités non agricoles, constituaient autant d'éléments pouvant guider les choix puis expliquer la stabilité ou au contraire la fragilité (dans une logique de capacité à se reproduire) de certains systèmes de production pourtant similaires en termes de ressources ou de contraintes. La compréhension des rôles que jouent les femmes dans ces variations a été l'un des premiers objectifs proposés pour ma recherche qui s'est précisé dans la formulation d'une interrogation sur leurs stratégies spécifiques, autrement dit sur leurs rationalités vécues,

consciemment élaborées, au travers de leurs diverses activités. Fort peu de travaux scientifiques avaient alors été conduits auprès des femmes du pays Mossi³³.

Recentrages conceptuels : variations stratégiques et choix techniques

La confrontation au terrain a rapidement introduit un malaise autour de l'usage de la notion de stratégie. Directement issue de la sociologie de l'acteur (Crozier, Friedberg, 1977) et plus largement des analyses du monde industriel, elle m'apparut à cette époque peu pertinente pour traiter des options techniques consciemment élaborées (donc *a priori* énonçables) par des agriculteurs(trices) en milieu rural africain. J'utilisais peu ce concept dans ma thèse, lui préférant au final la notion de choix s'inscrivant dans des variations techniques observables. Car ce qu'a révélé l'observation participante (principe méthodologique de la posture ethnographique), c'est que la diversité des options techniques, observables au cours d'une activité ou même au niveau d'une opération, renvoie d'abord à des compétences et à des degrés de maîtrise technique qui sont reconnus par un groupe social. La notion de variation technique est alors devenue dans mon travail l'expression conceptuelle d'une réalité directement observable, à savoir celle d'un *choix*, rendu possible non pas tant par la conscience individuelle d'une compétence acquise que par la maîtrise socialement reconnue d'un savoir-faire ou d'un statut social à l'intérieur d'un groupe. La matérialisation de ce choix permet alors de se distinguer d'autrui, de se singulariser en introduisant parfois une nouveauté. La notion de choix m'est donc apparue plus pertinente, plus opératoire que celle de stratégie.

Ces constats directement liés à une démarche empirique, exprimaient au fond ma difficulté à emprunter une notion pourtant efficace en d'autres lieux. Ils m'ont aussi amené à rechercher ailleurs que dans la sociologie de l'acteur stratégique des outils pour comprendre différentes positions – individuelles ou collectives - possibles face aux marchés, différentes orientations techniques ou économiques, différentes perceptions de l'environnement (social ou économique) à l'intérieur d'unités familiales dotées de ressources *a priori* similaires ; ou encore pour expliquer d'éventuelles discordances entre systèmes de production. La sociologie pragmatique ou sociologie de l'action, objectivement liée à toute l'anthropologie des

³³ Et pour cause, puisqu'elles étaient considérées comme des supports aux activités de production, invisibles. Fort peu de recherches sur les travaux féminins en Afrique étaient par ailleurs disponibles.

techniques (par le recours au moins à une démarche ethnographique, empirique, au plus près des actions humaines) m'offrirait plus tard ces outils. Refusant par ailleurs de me cantonner à une approche en anthropologie économique³⁴, qui donnerait une large place aux questions de dotation en ressources, aux aléas et incertitudes de la production ou des marchés³⁵ et à une démarche de reconstruction *a posteriori* des rationalités et stratégies, j'ai privilégié une posture avant tout compréhensive, permise par la possibilité d'une immersion longue dans les villages, lieux propices à une "inversion du regard" (Dozon, 2008). Ce fut donc l'anthropologie des techniques que je revendiquais en priorité pour caractériser ma propre démarche empirique, la plus apte à rendre compte de l'intérieur, de l'action matérielle dans ses diverses dimensions. Elle justifiait par ses principes et méthodes une observation que je dirais active plutôt que participante, ma position d'apprentie (de la langue, des techniques, au moins) ayant facilité cette position de « vivre avec » pour apprendre : élaborée en même temps que décrite dans la situation d'interactions produite par l'enquête, l'action technique devenait pour moi l'expression d'une logique (ou de rationalités) véritablement vécue et prenait sens par ailleurs dans un univers de théories, de normes, de règles et d'opportunités locales. Avec le recul, il est possible de conclure qu'implicitement toute ma thèse concourt à souligner qu'une théorie des stratégies et choix rationnels est insuffisante si elle n'est pas complétée par une approche des normes et théories sociales locales, telle que le suggérait d'ailleurs J. Elster (1989), pour comprendre des variations et dynamiques productives, individuelles et collectives. Cette perspective théorique sera ensuite approfondie dans les recherches que j'ai conduites bien plus tard après le doctorat.

Rendre compte des femmes dans la société locale

Si l'attente de l'équipe à Ouagadougou à mon égard était bien de produire des connaissances sur les activités des femmes du pays Mossi, j'avais en partie guidé l'orientation de sa demande : certes j'avais déjà réalisé mon DEA sur les activités féminines dans le Yatenga et celui-ci achevé il paraissait logique et pertinent que je poursuive mes premières recherches

³⁴ Qui avait pourtant été dominante dans ma formation malgré un déclin annoncé au début des années 80 du fait d'une conjoncture de « revirements idéologiques, économiques et géopolitiques de la globalisation » (Bazin, Sélim, 2008 : 12).

³⁵ Ce point de vue dominant déjà les approches systémiques de mes collègues, fidèles à une vision pluridisciplinaire des enjeux de développement auxquels étaient confrontées les sociétés soudano-sahéliennes.

auprès d'elles ; mais j'étais guidée par une motivation plus profonde relevant plutôt d'un registre militant puisant dans mon propre passé : encore une fois, les voyages, une existence vécue en majorité dans des pays d'Afrique (du Nord et de l'Ouest) ont joué un rôle évident pour me pousser à interroger i/ la question du statut social des femmes (et le mien au passage) ; ii/ les moyens par lesquels l'économie et le travail des femmes pouvaient sortir de l'invisibilité ; iii/ les médiations par lesquelles les femmes pouvaient espérer se faire entendre et reconnaître dans diverses situations.

Mouvements ou collectifs de femmes :

Mes lectures d'étudiante en sociologie et en anthropologie m'avaient amenée à découvrir que les femmes en France, en Europe, avaient été porteuses et emblématiques d'un vaste mouvement social touchant aussi bien le milieu urbain que rural (R.M. Lagrave et avec elle, les numéros de la revue *Pénélope*, comme les travaux d'économistes féministes avaient guidé mes premières recherches pour le DEA). Je faisais alors l'hypothèse peut-être trop optimiste que dans les changements que connaissait le Burkina Faso³⁶, marqués notamment par une volonté politique de se démarquer des traditions, de sortir les femmes de l'invisibilité, un mouvement féminin pouvait naître à son tour : au socio-anthropologue d'en préciser les contours et les enjeux. Mais compte tenu des attentes du LEA à Ouagadougou, je décidai de laisser de côté mon imaginaire d'un mouvement social féminin en émergence et d'enquêter concrètement, de manière comparative, avec des outils de l'anthropologie des techniques (et dans une moindre mesure de l'anthropologie économique), auprès d'agricultrices mais aussi de femmes d'éleveurs, ceci afin de pouvoir identifier des variables pertinentes pour comparer la place des femmes dans des systèmes de production différents mais relativement proches (du fait des nombreux échanges entre groupes *moose* et *fulbe*, localisés sur une même zone agro-écologique).

³⁶ Je souligne ici à titre de repère chronologique que toutes mes études et donc toutes mes expériences de stage au Burkina Faso se sont déroulées pendant la période dite Révolutionnaire, depuis la prise de pouvoir de T. Sankara (1984) jusqu'à sa disparition suivie de l'arrivée à la tête du gouvernement de B. Compaoré, toujours Président du Burkina Faso. Cette période devenue légendaire, est marquée par une farouche volonté de changement politique, économique et social, dont les femmes n'ont pas été exclues bien au contraire : pour la première fois sans doute dans l'histoire de ce pays, elles sont présentées comme des actrices essentielles du changement. Voir Maïzi, 1995.

Sujets ou actrices de choix économiques et techniques

Selon les principes d'une démarche systémique empruntée aux orientations spécifiques de l'équipe en place, abordant la société comme un système complexe, j'ai donc tenté de traiter la place des femmes dans l'économie locale à travers l'analyse de leurs travaux d'abord, en confrontant certains modèles théoriques en anthropologie économique aux conceptions locales du marché, de la production, des besoins éventuellement³⁷, puis très vite en mobilisant les outils de la technologie culturelle pour faire ressortir les logiques à l'œuvre dans le travail féminin, les formes de spécialisation et d'innovations qui s'en dégagent et les rapports entre femmes autour de quelques activités (la poterie, la cuisine, le petit maraîchage,...) entièrement réservées aux femmes. La technologie culturelle, ses méthodes et grilles de lecture (tendances, faits et chaînes opératoires) me furent de fait les plus utiles : à mesure que mes enquêtes puis mon analyse interprétative avançaient, je me recentrais sur ce champ de l'anthropologie, abandonnant peu à peu les outils de l'anthropologie économique. Ce recentrage théorique se justifiait aussi empiriquement : à mesure que l'enquête avançait, autour d'une tentative de délimitation du travail féminin et des rapports de production, des activités techniques spécifiques se révélaient et avec elles des savoirs complexes jalousement conservés et rigoureusement transmis entre femmes, selon des normes et codes sociaux précis, constitutifs ensuite de statuts et de métiers étroitement articulés à des identités lignagères ainsi qu'à des rapports de genre ne s'inscrivant pas nécessairement dans des actes ou systèmes de production. Autant de dimensions qui opacifiaient la première vision, à savoir celle de systèmes de production caractérisés par une stricte division du travail homme/femme où la part des femmes serait invisible ; et qui réduisaient surtout l'intérêt de n'avoir que des hypothèses économiques pour l'explorer. Car une fois ce constat établi (encore trop marqué selon moi par une hypothèse de déterminisme des structures) comment en effet pouvait-on faire émerger les femmes comme actrices de leurs travaux ou de leurs destinées, capables d'affirmer des choix techniques et économiques et d'agir ainsi sur le développement local³⁸ ?.

Dès mes premières enquêtes, la catégorie « femme » s'avéra comme ailleurs singularisante mais elle incluait une multiplicité d'appartenances et d'affirmations possibles dans le travail. Avec les outils et modèles interactionnistes cette fois, j'ai pu les aborder comme des

³⁷ Cette première étape ou tentative de me situer dans une anthropologie économique, ressort de mon mémoire de DEA mais disparaît dans la Thèse où j'ai directement privilégié pour la rédaction, les apports de la technologie culturelle.

³⁸ Celui-ci étant entendu dans ses dimensions de changement avant tout par la plupart des chercheurs en place et constituant d'ailleurs l'un des enjeux majeurs de la présence et de la légitimité d'un centre ORSTOM basé au Burkina Faso.

sujets/actrices selon les situations (ou même selon leurs propres jugements portés sur leurs situations), aller au cœur de leurs interactions dans le travail, découvrant ainsi leurs réseaux et multiples appartenances déclinant des identités spécifiques, structurantes mais pas non plus immuables. Je constatais en outre qu'au cours de leurs activités, les femmes s'inscrivaient dans des rapports de coopération réglementés, variant selon le type de tâche à réaliser ; autrement dit, les rapports de travail n'étaient pas identiques d'une opération à l'autre. Par exemple, dans une opération donnée, une jeune femme était sous l'autorité active d'une aînée tandis que pour l'opération suivante, à l'intérieur d'une même chaîne opératoire, elle était autonome ou engagée dans une relation d'entraide égalitaire avec une ou plusieurs autres. Les relations de travail pouvaient donc certes se décrire à travers une seule catégorie d'analyse en tendance (domination par les aînées) mais dès lors qu'on approfondissait les contenus quotidiens et temporels de ces relations, il convenait d'admettre que d'autres catégories d'analyse étaient mobilisables pour les décrire ou les caractériser. Ces rapports au travail étaient commentés, décrits par les femmes en faisant intervenir des normes sociales justifiant ici une complémentarité des tâches, là une hiérarchie des opératrices sur un type de tâche, là encore des interdits ou des perspectives d'accès à certaines techniques, c'est à dire à certaines connaissances. Ces normes et *les mots pour les dire*³⁹, me fournissaient d'autres catégories d'analyse.

L'intérêt de la chaîne opératoire me semblait-il, c'était justement de nous fournir un outil précis pour analyser la complexité dynamique des rapports de travail qui s'exerçaient dans chaque opération, qui se combinaient à l'échelle d'une tâche puis d'un vaste ensemble d'opérations, mais aussi et surtout pour comprendre ainsi toute la difficulté pour un individu d'énoncer d'une seule manière sa propre position ou de caractériser d'un seul mot ses relations de travail dans une série d'actes techniques qui s'enchaînent sans se ressembler. J'ai d'ailleurs toujours noté la gêne de certaines femmes confrontées à des questions sur leur position, sur leur marge de manœuvre pour prendre une décision ou l'initiative d'une variation technique dans une chaîne opératoire. Si cette gêne peut être interprétée d'abord comme une pudeur culturelle à se dire, à se positionner dans un collectif (énonciation qui serait peut-être prise comme une revendication explicite par d'autres), l'observation et la description approfondies des relations de travail qui opèrent concrètement dans la chaîne

³⁹ D'où l'importance une fois de plus, de la maîtrise de la langue ou d'une grande rigueur dans les retranscriptions et traductions, sur les termes employés, leurs positions dans l'énoncé et leur polysémie possible.

opératoire permettent aussi de renvoyer cette gêne à la variabilité (codifiée, intériorisée) des rapports de collaboration dans une chaîne de production.

Apprendre pour être parmi les autres : techniques et savoir-faire de femmes

L'anthropologie des techniques était résolument le champ théorique où j'engageais mon doctorat. L'enjeu était de contribuer aux réflexions certes ouvertes par A. Leroi-Gourhan mais largement poursuivies et enrichies depuis avec la Technologie culturelle portée par des auteurs comme R. Cresswell, P. Lemonnier, B. Martinelli et l'équipe de la revue *Techniques et Culture* emblématique de ce champ disciplinaire en plein essor en France dans les années quatre vingt.

Mais la confrontation empirique aux techniques, au « faire », bien plus que mes lectures ou hypothèses de départ, m'ont amenée peu à peu à donner une importance croissante aux savoir-faire. C'est dans l'observation quotidienne, répétée, d'actes techniques réguliers, *a priori* banals mais finalement toujours commentés par leurs opérateurs-trices-, que je discernais toute l'importance des mots, du *dire* pour *faire*. Mais c'est aussi mon propre statut local ou l'interprétation qu'avaient les autres de ma présence et de mes objectifs, qui ont induit une sorte de recentrage involontaire de ma part sur les apprentissages. En effet, parce que j'étais femme non mariée et sans enfants, parce que je justifiais ma présence par la volonté d'*apprendre* les techniques des femmes en cuisine, en poterie, ou dans tout autre domaine d'activités qui leur était propre, je me suis retrouvée en situation d'apprentissage et selon les normes en vigueur, au même titre que toute jeune fille du village avant son mariage et sa sortie de l'unité de résidence paternelle.

Certains apprentissages me furent imposés, que je peux décrire par des séries gestuelles bien plus que par des chaînes opératoires complètes : moudre, piler, baratter, remuer la pâte de mil en pleine cuisson, trier les graines ramassées ou cueillies, pétrir l'argile, soulever le seau plein pour le sortir du puits, choisir les branches à brûler dans le foyer... Ils formaient la trame inévitable des savoir-faire qui « font » une femme. D'autres apprentissages me furent au contraire proposés comme s'ils ne m'étaient pas obligatoires pour devenir une femme, dans une familiarisation progressive avec certaines techniques que j'observais régulièrement, techniques tout aussi incontournables que les précédentes mais relevant plus d'une maîtrise attestée des épouses (vanner, laver les grains, modeler la motte d'argile dans son moule,

surveiller la cuisson d'une pâte, accommoder et assaisonner un plat avec des condiments,...). D'autres enfin me furent définitivement interdits en étant justifiés (« *tu n'es pas mariée* », « *tu n'as pas d'enfants* », « *ta peau est trop fine* »...) me renvoyant soit à un statut d'enfant c'est-à-dire à mon statut génésique, soit à mon statut d'étrangère, différente et « fragile » ou faible, l'un et l'autre excluant l'accès à certains savoir-faire. Cette situation de "mise en apprentissage" par les femmes qui m'accueillaient m'a logiquement amenée à comprendre de l'intérieur, les modalités par lesquelles elles-mêmes avaient appris ou apprenaient encore. C'est de cette manière que je me suis orientée vers l'analyse des apprentissages, donnant à ces derniers une place significative dans ma thèse⁴⁰ sans pour autant considérer que j'en avais une vision exhaustive ou achevée, bien au contraire : l'expérience doctorale et ce que j'en avais retiré puis rédigé, me laissait l'impression d'avoir "ouvert une porte", d'avoir à peine commencé l'exploration d'un vaste domaine d'actions, de relations, de sens, aux multiples ramifications sociales et historiques.

Contribuer à une anthropologie des savoir-faire de femmes en Afrique

L'anthropologie des techniques pas plus que d'autres domaines de l'anthropologie, n'avait encore produit beaucoup d'analyses sur ces savoir-faire en acte notamment quand ils sont détenus par des femmes, à l'exception de quelques auteurs dont certains furent des collègues pendant cette période de doctorat, ayant écrit eux-mêmes sur la société *moose* du Burkina Faso : les travaux de B. Martinelli d'abord (lui même présent au Burkina Faso pendant mes années de doctorat, en accueil scientifique à l'ORSTOM) sur les apprentissages et savoir-faire autour de la métallurgie et des forges (et avant cela sur les savoir-faire halieutiques au Togo), ont été des cadres de référence essentiels, à la nuance près qu'ils traitaient de savoir-faire artisanaux et masculins. Les travaux tout aussi essentiels de S. Lallemand puis surtout de D. Bonnet sur les conceptions et savoir-faire, notamment des femmes, autour de la vie familiale, de la naissance, de la maternité, constituaient pour moi un autre cadre de références tout aussi essentiel qui m'a en fait convaincue de l'intérêt d'approfondir en m'y consacrant pleinement, l'investigation sur des savoir-faire essentiellement détenus par les femmes, dans des domaines précis : la cuisine, le maraîchage, la poterie, les traitements du lait ; autrement dit, des activités et artisanats dédiés aux femmes *moose* ou *fulbe* du Yatenga. M. N. Chamoux, M.C.

⁴⁰ d'ailleurs soulignée par le rapport final de la thèse (rédigé par J.P. Olivier de Sardan)

Mahias et B. Bril⁴¹ quant à elles, m'offraient des outils méthodologiques pour suivre, écouter, transcrire, analyser ces savoir-faire qui traversaient en filigranes de multiples dialogues ou échanges entre femmes quand ils n'étaient pas *en actes*. La notion même de savoir-faire technique que ces auteurs ont fortement mobilisée, m'offrait en outre une légitimité que je ne considérais pas comme acquise à ce moment-là, pour poser des questions simples (voir l'exemple de la fabrication de mayonnaise proposée par M.N. Chamoux, 1981) puis pour relever et décrire geste par geste, les termes et discours indissociables de la gestuelle, enfin pour traduire en chaînes opératoires ces savoirs en actes. Il fallait cependant bien garder en tête que la grille d'analyse proposée par M.N. Chamoux et surtout les groupes binaires de catégories de savoir-faire qu'elle proposait (gestuels/intellectuels, individuels/collectifs, conscients/inconscients) n'avaient qu'une valeur heuristique, il s'agissait pour moi de les mettre à l'épreuve des réalités que j'observais. Ces catégories se sont souvent effacées derrière d'autres oppositions catégorielles, proposées par les groupes enquêtés.

Des choix (plutôt que des stratégies) aux savoir-faire mis en gestes dans des actions individuelles ou dans des collectifs normatifs, on peut se demander quelle était finalement ma position dans l'opposition classique des démarches entre holisme et individualisme méthodologique. A vrai dire, mon ambition n'était pas (et n'est toujours pas) d'opposer l'un à l'autre, ni sur le terrain de distinguer radicalement l'individu du collectif mais de tenter de combiner les outils de ces deux approches. L'opposition paraissait peu tenable d'ailleurs dans l'observation d'unités de production où l'individu se pensait dans et par ou pour le collectif, celui-ci n'étant pas lui-même produit d'une simple agrégation d'individus : les collectifs diversifiés (d'âges, de sexes, d'artisans) que l'on trouvait historiquement en pays Moaga ne relevaient pas de logiques d'agrégations mais d'impératifs normatifs qui en faisaient des acteurs à part entière. Une approche compréhensive de ces entités-acteurs qu'étaient certains collectifs montrait à son tour que chaque individu y intériorisait d'abord des relations sociales spécifiques et leurs contenus ou fonctions. Pour comprendre alors comment dans ces collectifs les individus émergeaient comme sujets singuliers, comment ils agissaient sans remettre en cause la logique collective, il paraissait pertinent d'appréhender ces relations comme des objets spécifiques en faisant l'hypothèse qu'elles étaient susceptibles de caractériser et l'acteur individuel et les formes collectives de l'action.

Cette hypothèse s'appuyait sur différents outils théoriques empruntant à différents auteurs (Simmel, Elias, Goffman), là encore complémentaires plutôt qu'opposables : solidarités, inter-

⁴¹ Qui avaient travaillé ailleurs qu'en Afrique de l'ouest.

dépendances, actions réciproques, interactions, constituaient autant de façons d'explorer la complexité de ces relations. Sans aller jusqu'à m'affirmer dans un « relationnalisme méthodologique » synthétisé plus tard par P. Corcuff (2007) par exemple, je conservais néanmoins l'ambition de poursuivre plus tard cette réflexion sur l'articulation entre logiques individuelles et collectives à partir d'observations empiriques des interactions autour des activités matérielles prises comme objets. J'avais aussi la conviction que c'est en dépassant ainsi l'opposition entre individualisme et holisme qu'il peut être possible de sortir du déterminisme de la technique ou du social (position dans laquelle je me sentais tout aussi mal à l'aise que dans l'opposition individu/collectif) pour comprendre ce qui se joue entre les femmes (ou d'autres sujets/acteurs) dans un collectif de production artisanale par exemple, autour de (ou avec) des techniques, face à différents enjeux (insertion à de nouveaux marchés, intégration aux programmes de développement...). C'est dans l'exploration de nouveaux terrains et la découverte de certains auteurs (notamment P. Geslin, M. Akrich, M. Callon, B. Latour) que je développerai (et développe encore) ces approches se rattachant formellement au constructivisme⁴².

Quelques mots sur la rédaction réductrice

Le Mur de Berlin s'effondre...et avec lui s'effondre symboliquement pour moi l'enfance de la recherche puisque s'ouvre une nouvelle période, celle de la rédaction du doctorat, faite de solitude, de doutes, d'incertitudes qui font le quotidien de chaque doctorant dès lors qu'il commence la mise en récit des réalités qu'il a vécues, annotées, enregistrées. L'épreuve de la rédaction ne devrait jamais être occultée derrière la validité ou l'intérêt des résultats si difficiles à mettre en musique, comme autant de milliards de petits faits humains et non humains à relier les uns aux autres, en un vaste réseau discursif capable de faire interagir concept et faits d'observations.

C'est dans la découverte et la mise à l'épreuve de ces difficultés méthodologiques, en réalité épistémologiques, que les textes de B. Latour ont été pour moi des supports rassurants avant de devenir de nouveaux repères théoriques. La notion de réseau socio-technique par exemple s'apparente pour moi, en cette période singulière de gestation et de mise en récit, à un concept

⁴² Même si je ne m'en réclame pas...La difficulté permanente de ma position scientifique réside aussi sans doute depuis le doctorat dans cette nécessité faisant parfois loi de se revendiquer d'un courant particulier, tout en refusant de s'y enfermer ou de s'y réduire.

innovant et salvateur qui résume à lui seul le dilemme où nous plonge la nécessité de relier dans un texte faits techniques et sociaux, faits de nature et faits de discours (Latour, 1997). En somme, tout en ouvrant de nouvelles perspectives il redonne confiance. Pourtant, c'est bien maladroitement que j'ai rédigé en fait une thèse centrée sur les *Moose*, en me limitant à une mobilisation formelle des cadres de l'anthropologie des techniques sans oser l'intégration de certains concepts innovants de B. Latour. Malgré moi, conseillée par ailleurs dans cette voie, j'ai produit une monographie de villages *moose* voisins, liés par de multiples relations, historiques, tant matrimoniales que marchandes, symboliques, professionnelles, plutôt que de prendre le risque d'une mauvaise comparaison de deux univers sociaux aussi différents que ceux des *Fulbe* et des *Moose*. Avec les conséquences habituelles propres à la monographie : même en ayant travaillé sur un réseau localisé de villages (Bidi, Petnange, Keke..), ce travail donne sans doute au lecteur l'illusion d'une société représentative d'un ensemble (le Yatenga) et offre surtout selon moi, une vision des femmes encore trop isolées dans leurs activités, juste reliées au monde par le marché local et quelques échanges entre villages ou lignages, occultant l'importance des échanges de plus grande envergure, notamment matrimoniaux ou liés aux migrations masculines et même féminines⁴³, pourtant déterminants pour l'économie locale justement.

Par ailleurs, et je l'avais déjà souligné, la maîtrise de la langue locale constitue une ressource de médiation pour interagir, pour se reconnaître réciproquement dans un univers de signification partagées ; c'est aussi un média essentiel pour renforcer l'empathie, la confiance. Au delà de ce double rôle facilitateur, la langue nous mène directement aux conceptions locales et singulières de chacun de nos interlocuteurs autour des objets, en révélant parfois la dimension active de ces derniers et l'importance des interactions entre individus pour définir les savoirs et objets de l'action : ce sont bien les personnes et non la langue en elle-même qui se réfèrent aux choses en parlant. C'est pourquoi mon souci premier dans la rédaction de la thèse fut de laisser le plus de place possible aux terminologies, aux expressions utilisées par les femmes, à cette altérité qui m'avait imprégnée et pour partie construite, que je voulais restituer au plus près plutôt que de la reconstruire... Mais au final, dans la réalité de l'écriture (très loin désormais de mes interlocutrices puisque la rédaction s'est déroulée en France), je dois reconnaître là encore que je n'ai cessé d'hésiter en fait entre un travail de reconstruction

⁴³ Dont je mesurerai en fait toute l'importance après le doctorat, par des liens épistolaires entretenus avec certaines jeunes femmes de Petnange et Keke, qui m'ont raconté leurs expériences migratoires, sources de véritables bifurcations dans leurs trajectoires.

selon des procédures ethnologiques classiques et un travail de restitution/transcription qui m'effacerait derrière les catégories classificatoires locales.

Ce doctorat, pour essentiel qu'il fut en tant qu'étape, ne fut donc pas vécu comme un aboutissement heureux ni comme une sorte de preuve matérielle d'avoir correctement passé les nombreuses épreuves qui jalonnent l'apprentissage de la recherche. Si l'on en croit H. Mendras (1995), il est même resté inachevé puisque jamais publié. Je ne tentais ni de le revendiquer ni même de valoriser le document final⁴⁴.

Fils conducteurs pour une future trajectoire de recherche

Ce retour sur la thèse permet de rappeler *a posteriori* des thèmes qui sont en fait devenus récurrents par la suite dans ma trajectoire : les apprentissages, la maîtrise et les spécialisations techniques, les identités et réseaux de revendications passant par l'appropriation ou par des formes particulières de transmission et de circulation des savoir-faire, la reconnaissance enfin. Dans la période de leur formalisation pour le document de thèse, ils n'ont en fait guère été approfondis et c'est au fil du temps, à la faveur d'opportunités nouvelles de recherche faisant directement suite au doctorat, qu'ils ont finalement constitué de véritables repères personnels, refuges autant que convictions, aptes à des approfondissements permanents, au cœur des programmes dans lesquels je m'engage désormais depuis 1996.

Savoir-faire et maîtrises techniques, l'importance des collectifs d'apprentissage

J'avais réussi à mettre en évidence des savoir-faire, des constructions identitaires complexes passant notamment par la transmission sélective de connaissances, de gestes et d'outils, à révéler aussi comment des femmes innovent et se positionnent par référence à plusieurs trajectoires, les leurs comme celles de leurs lignages d'origine ou d'alliance, dans une population (les *Moose* du Yatenga, au Nord du Burkina Faso) jugée trop souvent traditionnelle et routinière. La transmission et la maîtrise de techniques tout comme les règles d'accès, de contrôle et d'usage de certaines ressources dans l'action technique (terre, eau,

⁴⁴ Ce n'est pas sans regrets aujourd'hui : la sortie de l'ouvrage magnifique construit par A. Gallay (2012) sur les potières de la Boucle du Niger, centré en définitive sur les potières du pays dogon, ignorant des travaux que j'avais menés dans le Yatenga sur les mêmes objets et problématiques, me confirme qu'il m'aurait fallu sans doute plus d'assurance pour publier une partie de mon doctorat au moins, sur un domaine de pratiques, la céramique, encore très mal connu.

végétaux) et dont la maîtrise justifiait certaines positions de pouvoir, sont alors devenues pour moi de nouveaux champs de recherche que je désirais approfondir mais avec d'autres cadres théoriques en complément de la technologie culturelle qui avait formé le cœur de toute mon analyse dans le doctorat⁴⁵.

Dès mes premiers articles émerge la principale orientation que je voulais donner à l'analyse du travail féminin (de l'artisanat par exemple), à savoir l'aborder à travers des collectifs d'action et d'interactions (Maïzi 1991) : en effet, la plupart des activités des femmes se réalisent dans des groupes - en tant que collectifs organisés selon diverses modalités, résidentielles, familiales, professionnelles ...- qui s'avèrent hétérogènes, traversés de tensions et souvent sous contrôle partiel des hommes (malgré leur absence physique). Ces collectifs constituent pourtant des espaces de coopérations et d'apprentissages, de dialogues et de solidarités relatives, enfin des lieux propres à construire une action collective et au delà, pourquoi pas, à faire émerger de nouvelles formes de reconnaissance soutenues par l'Etat (Maïzi 1995). En filigrane à ces premiers textes, s'expose aussi ouvertement l'intérêt que représente pour moi, au bout de ce parcours empirique, l'analyse des savoirs explicites ou cachés⁴⁶, prescrits ou innovant (Maïzi 1997a), construits ou mobilisés pour agir, pour coopérer mais aussi pourquoi pas, pour revendiquer une reconnaissance institutionnelle.

Variabilité des statuts dans la circulation entre "mondes"

Dans un autre domaine, le suivi des productions féminines dans divers échanges m'a permis de découvrir comment un objet (poterie, aliment préparé) pouvait passer alternativement du statut de bien marchand à celui de bien non marchand : un objet n'est donc pas définitivement dédié à une seule sphère (le marché ou la consommation familiale, ou encore l'échange réciproque) ou un seul "monde" (Boltanski, Thévenot 1991). De plus, un bien n'est jamais définitivement limité à un réseau : il circule, tout comme un savoir-faire technique, dans des réseaux variables selon les normes locales, les époques, les circonstances, les opportunités, les possibilités offertes par l'environnement (social, économique) ; passant tour à tour ou simultanément d'un réseau localisé d'échanges de proximité, domestiques ou symboliques, à un réseau d'échanges nationaux, voire internationaux faisant intervenir des intermédiaires

⁴⁵ Cela me fut reproché pendant et après la soutenance.

⁴⁶ Plutôt que tacites dans la mesure où je fais référence ici aux secrets de métiers.

marchands : c'est le cas de certains condiments (Maïzi 1997b ; Moity-Maïzi⁴⁷ 2006), ou du beurre de karité (Saussey, Moity-Maïzi, Muchnik 2008). Le statut de marchandise n'est donc ni fixé a priori ni irréversible (Appadurai 1986). Ces constats m'ont amenée à réinvestir une certaine ethnographie économique (Dufy, Weber 2007). L'essor actuel de ce champ traduit d'ailleurs un renouveau significatif du dialogue entre ethnologie et économie pour analyser notamment le contexte contemporain de la globalisation économique (Bazin, Sélim 2008) mais sa pertinence repose aussi sur sa richesse épistémique pour traiter de toutes formes possibles de circulation des biens comme des connaissances.

Identités plurielles des femmes

J'identifiais en outre l'importance et la complexité des relations établies autour de la transmission d'un savoir-faire. Celle-ci avant tout un processus d'interactions, puisqu'elle se révèle au travers de différents réseaux ; elle est aussi constitutive d'identités multiples : une femme et plus largement un individu, n'est pas doté d'une identité culturelle ou professionnelle faisant référence à des processus de socialisation débutant dès la petite enfance, dans son groupe lignager, se poursuivant au delà dans son groupe matrimonial ; mais chacun s'affirme aussi dans différents champs d'actions, chacun mobilise, revendique et partage plusieurs identités comme autant de ressources sociales et politiques (Maïzi 1995) : chacun apprend ainsi à devenir. Dans cette logique, j'accorde donc plus d'importance aux actions et aux liens entre acteurs qu'aux contenus des savoirs qu'ils transmettent ou apprennent à travers leurs interactions. Dans cette logique encore, l'identité n'est pas envisagée comme un attribut que l'on transporte avec soi, elle se reconstruit bien en permanence dans les mobilités et les interactions sociales de toutes natures. Pour les femmes du Yatenga en particulier, les identités se façonnaient par étapes, pour partie à l'intérieur de cadres normatifs (auprès de la mère puis d'une belle-mère et de co-épouses, par exemple) et pour partie encore dans des séquences d'apprentissages et de confrontations aux autres qui échappaient à ces cadres normatifs, faisant référence à différents réseaux, du plus local au plus national parfois.

⁴⁷ Mes travaux sont référencés au nom de Maïzi dans un premier temps puis au nom de Moity-Maïzi : ce sont là les traces d'une trajectoire matrimoniale somme toute banale, marquée par un divorce qui m'a conduite à reprendre mon nom de naissance (Moity) tout en conservant celui d'épouse avec lequel j'avais signé mon doctorat et mes premières publications (Maïzi).

Dans ces processus, les femmes s'appuyaient sur diverses ressources et dispositifs de médiation (j'emprunte aujourd'hui ces notions à M. Grossetti, 2008) chaque fois spécifiques, d'ordre matériel (l'atelier de la potière), langagier et symboliques (les proverbes secrets des potières), ou encore institutionnels (discours politiques sur le rôle des femmes dans l'économie nationale par exemple). Avec le recul des années, il apparaît que mes premiers articles (1995⁴⁸, 1997a, 1997b) sont des tentatives pour montrer comment les discours politiques médiatisés par les radios rurales et par le passage régulier de vulgarisateurs ou d'animateurs rattachés à des projets de développement régionaux, engagent certaines femmes à se revendiquer comme des professionnelles, opérant ainsi selon les termes actuels de M. Grossetti un processus de découplage⁴⁹ par rapport à leurs réseaux et collectifs⁵⁰ d'appartenance. J'ai aussi montré (1995, 1997a) l'importance croissante que jouaient les mines aurifères à ciel ouvert du Yatenga pour les hommes comme pour les femmes, dans la remise en cause notamment de leurs rapports de travail : les femmes accédaient en effet à de nouvelles ressources (monétaires, mais aussi symboliques - rattachées aux propriétés de leurs produits, très attendus pour certains ; ou rattachées à la régularité de leur présence pour préparer et fournir des aliments sur les sites miniers) pour revendiquer des identités spécifiques et construire de nouveaux rapports économiques avec les hommes.

Si je ne pouvais prévoir l'avenir de ces revendications féminines, je percevais par contre leurs enjeux identitaires : de l'identité familiale forgée dans une première socialisation aux identités politiques prometteuses de mouvements sociaux, les figures de l'identité sont multiples pour chaque individu, elles sont selon les situations vécues comme des contraintes ou comme des ressources statutaires ; elles se juxtaposent ou se combinent, elles médiatisent et cristallisent des attentes, des problèmes, des prises de consciences, traduites en de multiples formes d'engagement, sans jamais être totalement détachées de systèmes normatifs combinés qui encadrent les actes de chacun individuellement et collectivement.

⁴⁸ Présenté au Colloque Petites entreprises agroalimentaires, Montpellier, 19 et 20 octobre 1995, CIRAD : 12 pages. Il sera repris ensuite dans l'ouvrage *Petites entreprises et grands enjeux*, 1997a.

⁴⁹ En empruntant ce concept à M. Grossetti bien après la rédaction de ces articles, j'engage en définitive un nouveau champ de recherche, qui à cette date est encore programmatique.

⁵⁰ Ce qui différencie le collectif du réseau : c'est la création de ressources de médiation spécifiques dans le passage du réseau au collectif (qui se dote d'un nom, d'une charte...), qui fait à son tour référence pour des acteurs extérieurs (M. Grossetti, 2008 : 24) : cette dynamique d'évolution constitue selon M. Grossetti (idem) un phénomène de découplage (un « processus réciproque d'autonomisation ») : ce collectif peut en même temps s'encadrer dans des réseaux environnants, composés d'autres collectifs.

Mobilisation des femmes et mouvements sociaux : l'importance des collectifs

Enfin, si je n'avais pas mis à jour de mouvement de femmes tel qu'il était vécu et conceptualisé en France, j'avais découvert cependant toute la complexité des relations et des formes de mobilisation locales. Par ailleurs, si bien des intellectuelles à Ouagadougou avaient été sensibles aux mouvements féministes d'Europe, ces derniers avaient du mal à s'incarner dans des organisations et des politiques spécifiques au Burkina Faso. Thomas Sankara fut le premier dès 1984, à tenter de construire les bases d'une possible mobilisation collective des femmes⁵¹. Ce qui était nouveau alors, c'était la volonté d'en appeler au collectif actif, à la formation de réseaux ouverts, de l'échelon local à l'échelle nationale, contre les systèmes locaux fondés par l'alliance et la parenté, contrôlés par les chefferies ou par des notables urbains expatriés en zone rurale par leurs ministères de tutelle pour y effectuer un travail de vulgarisation. Cohérente avec l'époque, je pensais que la revendication collective d'identités professionnelles dans certains artisanats féminins pourrait être un premier support institutionnel pour enclencher une dynamique plus large, culturelle et politique, engagée par les femmes au Burkina Faso.

En vivant la Révolution qu'incarnait T. Sankara puis en suivant les réformes et décrets successifs de cette période qui mit la femme burkinabe au cœur d'une politique d'émancipation, pensée comme une condition du développement, mes travaux sur les activités des femmes trouvaient tout leur sens localement. Pour articuler mes propres recherches aux contextes politiques nationaux, j'ai donc archivé des articles de presse et discours officiels, pendant quelques années (de 1984 à 1989). L'orientation qu'a prise la rédaction de la thèse m'a pourtant amenée à laisser ce chantier de côté. Je le regrette un peu aujourd'hui. Mais j'avais un cadre, une équipe d'accueil avec des attentes bien concrètes et je ne me sentais pas la capacité de réorienter le contenu de mon mémoire de doctorat, au risque de ne plus répondre aux attentes de ce collectif vis à vis duquel j'étais tellement reconnaissante.

Plus de trente ans après, les choses ne semblent pas avoir beaucoup changé en ce qui concerne les femmes au Burkina Faso : l'Etat s'est décentralisé, désengagé ; la conscience politique s'est sans doute généralisée dans les villes mais sans que se forme un véritable mouvement social des femmes, qui serait pourtant à la mesure des enjeux nouveaux qui les concernent

⁵¹ M. Saussey (2009) a bien montré comment les politiques au Burkina Faso se sont rapidement orientées vers les femmes comme actrices principales du développement, sous l'impulsion de T. Sankara.

aujourd'hui directement. Plusieurs études (voir Saussey 2009) suggèrent que les luttes économiques, les compétitions politiques dominent l'espace public au point de rendre difficile une conciliation entre intérêts individuels et intérêt général, conciliation pourtant prônée, largement aidée par divers organismes d'appui.

C'est en mobilisant les théories de l'action collective et des mouvements sociaux⁵² que j'ai tenté ensuite de soumettre ces constats empiriques à une analyse plus approfondie, encouragée d'une certaine manière par la continuité des discours politiques concernant les femmes en Afrique (voir Saussey, Moity-Maïzi, Muchnik 2008), qui consiste à réaffirmer régulièrement la place de celles-ci dans l'économie, ouvrant ainsi la voie d'une possible reconnaissance de leurs collectifs et formes localisées de mobilisation.

Le terme de l'initiation doctorale : une posture émergente à confirmer

Il me paraît utile ici de résumer ou de caractériser l'époque qui me fait entrer dans l'univers professionnel à la sortie du Doctorat. Car encore une fois, il me semble qu'aucune de mes activités pas plus que mes propres choix théoriques, ne sont les fruits du hasard ou de choix radicalement personnels ; ils sont au contraire guidés par un contexte, ou peuvent s'expliquer *a posteriori* en référence à celui-ci. La fin de ces années de terrain et d'apprentissages en Doctorat coïncide avec une série de changements politiques et scientifiques en France qui influencent mes choix à l'intérieur de mon métier d'enseignante -chercheuse rattachée à une Ecole d'ingénieurs. Je signalerai ici certains de ces changements :

- Si l'on semble s'intéresser de moins en moins à caractériser l'organisation de nos sociétés ou les conditions d'un ordre social et moral apte à résoudre la question du désordre ou de l'anomie (préoccupation de la sociologie des années soixante dix), en revanche on s'attache aux formes émergentes de régulation qui opèrent à l'intérieur de chaque société : la redéfinition du rôle de l'État, les processus de décentralisation, amènent logiquement à s'interroger sur les formes locales de régulation et d'interactions des acteurs sociaux avec l'État. En Afrique, au début des années quatre vingt dix, de multiples institutions s'ouvrent à la socio-anthropologie politique, ce qui fera d'ailleurs pour partie le succès de l'anthropologie du développement portée par JP

⁵² Telles que les a développées D. Cefai notamment (voir Cefai, Trom, 2001).

Olivier de Sardan (Cernea 1998 ; Atlani-Duault et Vidal 2009, entre autres ont proposé une analyse de ce contexte).

- Dans cette mouvance, les théories de l'action prolongent la sociologie interactionniste pour appréhender au plus près ces formes complexes de régulation locale (du foncier, de la gestion des ressources naturelles, des marchés..) et proposent une multitude de travaux originaux qui marqueront, il faut le bien le dire, ma propre trajectoire. C'est dans cette période du milieu des années quatre-vingt-dix en effet, que comme bien d'autres, je découvre avec un autre regard (alors même qu'ils ont commencé à se faire connaître dans les années soixante-dix avec la Revue Française de Sociologie dirigée par P.Bourdieu par exemple) certains travaux de M. Callon (1989), de B. Latour (1989) ou encore de Boltanski et Thévenot (1991) : leurs textes, certains de leurs récits exemplaires⁵³ relèvent à mes yeux d'une démarche épistémologique mobilisatrice parce qu'elle s'avère transversale à l'économie, à la sociologie, à l'ethnologie et à bien d'autres champs des sciences sociales. Ces travaux constituent pour moi des ressources stimulantes et joyeuses⁵⁴, des repères voire de nouveaux idéaux-types d'une position scientifique à construire ; ils constituent des signes forts qu'enfin la pensée en sciences sociales prenait un nouveau virage épistémologique vers une sorte d'inter-disciplinarité⁵⁵ salutaire.

Les apports de ces auteurs sont d'autant plus importants qu'ils font appel à l'anthropologie en tant que référent méthodologique historique (pour le dire vite) et à l'anthropologie des techniques en particulier comme champ disciplinaire ayant compris depuis longtemps l'importance des interactions structurantes entre humains et non humains. D'une pensée guidée par l'hypothèse que les transformations des techniques et des structures de production entraînent des changements pour l'ensemble d'une société et pour les individus à l'intérieur, la technologie culturelle s'est en effet progressivement orientée vers des hypothèses plus interactionnistes et pragmatiques, donnant une attention décisive aux choix des acteurs, aux compromis qu'ils sont capables de faire dans l'action ou dans une situation donnée, face à une

⁵³ Je songe ici aux récits analytiques inoubliables de M. Callon à propos des Coquilles St Jacques ou de B. Latour sur les interactions entre Gaston Lagaffe, sa mouette, son chat et une porte ; dotés d'autant d'humour que d'outils novateurs propres à diriger des générations de sociologues et d'anthropologues vers l'analyse des interactions entre humains et non humains.

⁵⁴ Où le langage utilisé lui-même s'impose comme média pour démontrer que le raisonnement scientifique n'est plus nécessairement confiné ou réservé à des cercles d'initiés. Ses vertus pédagogiques redoublent ainsi au passage l'efficacité des modèles théoriques proposés par les auteurs.

⁵⁵ La notion d'inter-disciplinarité laissant entendre des circulations multiples de concepts, d'idées qui irriguent les disciplines et leurs permettent de construire ensemble des problématiques et cadres d'analyse communs ; tandis que la pluridisciplinarité fait référence à une combinaison, voire une juxtaposition de corpus disciplinaires que l'on tente d'articuler pour des objets communs.

technique transférée par exemple. D'un système technique pensé parfois comme déterminant on en vient donc à s'interroger désormais sur les mécanismes de l'action technique, sur les possibles contenus et effets d'interactions situées entre individus et collectifs autour d'une technique, sur les formes de constructions sociales susceptibles de permettre à une innovation ou à tout un système technique de se transmettre et d'évoluer. L'opérateur devient acteur, le système technique dans lequel il s'inscrit éventuellement se décline désormais en réseaux de pratiques (si l'on se réfère aux travaux de J.P. Darré) ou en réseaux socio-techniques (si l'on se réfère plutôt aux travaux de M. Akrich, M. Callon, ou B. Latour), appréhendés comme des ressources pour l'action, qu'elle soit technique ou politique.

- La sociologie des sciences se construit sur les principes de l'anthropologie des techniques et sur les acquis de la technologie culturelle en particulier (P. Lemonnier illustre d'ailleurs cette position médiane, innovante⁵⁶) avec ses propres auteurs de référence comme nouveaux porte - parole d'une nouvelle façon de penser les articulations entre homme et matière. En définitive, à la critique selon laquelle l'anthropologie des techniques tendrait vers une sorte de muséologie des pratiques techniques, répond ici la perspective enthousiaste d'ancrer ce champ disciplinaire dans l'actualité la plus chaude de nos mondes en mutation rapide.
- Le début des années quatre-vingt-dix est donc marqué à la fois par le déclin de la technologie culturelle (Digard 2004) et par le déploiement d'une sociologie des réseaux encore représentée d'ailleurs par les travaux de M. Callon (1989), de B. Latour (1989) mais aussi par ceux de J.P. Darré (1996, 1999) qui semble croiser la sociologie de l'action ou la sociologie des sciences mais sans forcément l'affirmer pleinement : les courants théoriques s'interpellent et se répondent mais se rencontrent peu. Dans les faits, ce sont aussi des réseaux bien plus que des auteurs-phares qui font désormais référence dans notre univers professionnel : on ne dit plus « Bruno Latour » mais le CSI, on parle du réseau Techniques et Culture plutôt que d'un auteur en particulier, les références s'étant multipliées dans ce domaine, sans nécessairement revendiquer une Ecole de pensée spécifique.

La suite de ma trajectoire et surtout l'actualité de mes choix scientifiques reposent sur ces évolutions majeures, théoriques aussi bien que politiques, formant désormais pour moi le socle de mes enseignements d'une part, les principaux repères de mes démarches et

⁵⁶ Notamment au travers de ses contributions à l'ouvrage collectif : Latour, Lemonnier (dir.) 1994 *De la préhistoire aux missiles balistiques*.

hypothèses de recherche d'autre part. Mais reconnaissons que celles-ci sont encore essentiellement faites d'interrogations, de tâtonnements et de prudence : en effet et malgré toute la richesse évidente de leurs apports, ces nouveaux modèles théoriques restent avant tout attachés à l'analyse de situations occidentales. Leur mobilisation en configurations africaines ne fait que commencer et reste donc nécessairement soumise à une extrême prudence épistémologique.

Enfin, revenons au mur de Berlin : avec le développement des nouveaux accords européens qui suivent sa destruction s'effacent aussi les représentations et symboles des frontières en Occident, laissant désormais libre cours à l'évidence d'une mondialisation des échanges : l'Allemagne des années quatre-vingt-dix, territoire en pleine reconstruction, constitue sans doute un véritable laboratoire d'observations de ce qui se joue en parallèle à l'échelle planétaire : métissages des cultures, déplacements et revendications des identités, articulations nouvelles entre un local clos sur lui-même et un « global » gonflé de symboles et d'attractions qui rassurent en même temps qu'ils stimulent (le film *Good bye Lenin* de W. Becker (2003) est une merveilleuse allégorie de cette période et de ce laboratoire). C'est sans doute la conscience quotidienne de cette mondialisation des marchés virtuels et réels, qui amène les chercheurs à se pencher un peu plus sur les réseaux, comme supports ou véhicules d'échanges sous toutes formes, qu'elles soient discursives, religieuses, techniques,... et à envisager désormais certains phénomènes comme des faits sociaux globaux. Derrière ce terme, s'est construite une même idée : « est global » ce qui, dans les faits comme dans l'analyse, conjugue des dimensions mondiales, planétaires, transnationales et des dimensions locales ou nationales ; est « global ce qui relève de l'imbrication du dedans et du dehors, des logiques internes et des logiques externes au cadre de l'Etat - nation, et non pas de leur séparation » (Wieviorka, 2007). Je me situe donc aussi d'emblée dans ce remodelage des points de vue, où l'analyse des phénomènes ou processus relève d'une double exploration, d'une part celle des constructions locales et de leurs réseaux de référence (structurants) qui se dessinent généralement hors d'un cadre ou d'un espace bien délimité (que signifierait la notion de « local »), d'autre part celle des institutions médiatrices qui les rattachent peu ou prou à des collectifs plus larges ou à des enjeux qui parfois les dépassent. Les *processus de qualification* des produits agro-alimentaires s'offrent ainsi pleinement comme objets de recherche privilégiés pour cette exploration des articulations entre un local et un global qu'il faut sans cesse situer au moins historiquement.

Transition post doctorale

Comme pour bien d'autres Docteur(e)s, à l'issue de ma thèse, le choix d'un métier fut avant tout pragmatique et, malgré moi, orienté d'abord par la nature des objets de recherche qui faisaient désormais partie intégrante de mon identité : j'étais docteur en anthropologie sociale, africaniste, mais surtout spécialisée sur les questions de genre et sur l'analyse des articulations entre travail féminin et travail familial dans l'exploitation agricole. Cette identité assignée par l'expérience et le Doctorat, était d'autant plus forte qu'elle avait été institutionnalisée, validée par une longue période passée dans une équipe de l'ORSTOM, le LEA, doté d'une forte reconnaissance scientifique sur le pôle de recherche montpelliérain notamment. Par ce biais, j'entrais ainsi, presque définitivement, dans un domaine de compétence essentiellement concentré sur le secteur de la production agricole et agro-alimentaire (les femmes y détenant un rôle essentiel) en Afrique de l'Ouest, dominé et défini par des coopérations scientifiques entre agronomie et sciences sociales, le dialogue entre disciplines étant *a priori* garant d'une capacité collective à répondre aux questions de l'époque sur les conditions d'innovations, de changements, des agricultures sahéniennes, dans une perspective de développement (voir notamment Milleville 2007 ; Chauveau et al. 1999).

Après l'obtention du doctorat je changeais non seulement de statut professionnel mais aussi de statut social : je n'étais plus étudiante mais en recherche d'un emploi et j'avais eu deux enfants pendant la période de rédaction. J'avais désormais une famille et percevais déjà que l'expérience de terrain que je venais de vivre pleinement resterait une étape décisive, unique, de ma trajectoire professionnelle et de ma vie de femme mais qu'elle risquait de ne jamais se renouveler. Je ne pourrais donc pas revenir auprès de mes interlocutrices pour découvrir comment ce changement pouvait transformer leur regard et nos rapports, induire de nouveaux droits et avec eux l'accès à de nouveaux savoir-faire⁵⁷. J'avais la sourde impression d'avoir à

⁵⁷ Les années ont validé cette impression à une nuance près et de taille : si je n'ai en effet jamais revu les femmes qui m'avaient permis de réaliser mon DEA puis mon Doctorat, j'ai en revanche retrouvé presque par hasard l'une d'entre elles, fillette de 14 ans en 1990, avec qui aujourd'hui le projet est d'écrire un ouvrage à deux voix, sur sa propre trajectoire, marquée par une bifurcation majeure : abandonner son village et son groupe d'appartenance pour vivre ailleurs (elle vit actuellement à Bruxelles). Cette bifurcation n'est pas sans lien avec ma présence sur le terrain alors qu'elle était enfant et nous voudrions aujourd'hui l'analyser selon deux points de vue croisés : celui d'une anthropologie réflexive et celui plus

faire un choix décisif entre poursuivre cette forme d'anthropologie empirique, relativement solitaire ou élever des enfants en leur proposant un univers de régularités, de confort minimal familial et matériel contraire à celui qui avait été le mien. L'un et l'autre choix paraissaient incompatibles, le premier étant de surcroît perçu par mes proches comme une passion obscure et surtout fort contradictoire avec mon engagement de mère, factuel mais définitif.

Ma thèse achevée mais non publiée, j'acceptais – comme une sorte de compromis entre longue recherche de terrain qui nous éloigne de nos proches et stabilité nécessaire - d'effectuer deux missions d'expertise « junior » (avec la FAO et le FIDA) qui ont eu le mérite de m'ouvrir à d'autres facettes du métier d'anthropologue. Ces missions (en Guinée), appréhendées comme de nouvelles situations d'apprentissages ethnologiques – institutionnelles et méthodologiques - m'ont permis d'exercer une "anthropologie appliquée" au développement où sont mis en tension l'impératif de l'imprégnation, du temps long, de l'approche compréhensive propres à la démarche scientifique avec la durée toujours trop brève d'une mission, ses exigences de résultats formalisés et diffusables dans l'urgence qui fondent la démarche d'expertise. J'ai testé là en particulier certains outils de l'enquête participative proposés par G. Lazarev⁵⁸ que j'appréciais comme des compromis possibles pour résoudre ces tensions fondatrices de toute l'anthropologie du développement.

Ces expériences ont fait l'objet de quelques documents et articles⁵⁹, elles ont surtout renouvelé mon intérêt pour l'anthropologie du développement⁶⁰ et vite constitué des contenus d'enseignements pour de futurs ingénieurs, experts par vocation académique.

En 1994, j'apprenais en effet l'ouverture d'un poste contractuel d'enseignant-chercheur au CNEARC⁶¹. Dirigé alors par Alain Ruellan (qui recrutait là son premier enseignant en sciences sociales) ex directeur de recherche à l'ORSTOM en Pédologie, j'y avais déjà été sollicitée (pendant la période de rédaction de la thèse) pour des enseignements en anthropologie des techniques et pour des encadrements de stages collectifs sur des problématiques de changement technique dans les systèmes d'irrigation en France. Je me suis

historique et vécu d'un récit de femme ayant appris à être une autre ; en complétant ces récits par l'ensemble des photos prises à l'époque qui constituent pour elle les seules traces visibles de son enfance.

⁵⁸ Socio-économiste auprès du Fonds d'investissement de la FAO, collaborant avec des agences associées tels le Fonds d'Équipement des Nations Unies, G. Lazarev avait proposé un ouvrage .méthodologique : Vers un éco-développement participatif (1993) dont s'inspiraient les démarches mobilisées en Guinée.

⁵⁹ Voir Maïzi 1999 et Moity-Maïzi 2000. Je dois à P.Y Le Meur puis à P. Lavigne Delville, N. Selamna et M.L. Mathieu, la valorisation de cette expérience d'expertise par ces articles qu'ils m'ont suggéré de faire.

⁶⁰ Champ de l'anthropologie que j'avais relativement délaissé pendant mon Doctorat alors même que j'étais dirigée par l'un de ses plus grands représentants en France, J.P. Olivier de Sardan.

⁶¹ Centre National d'Études Agronomiques en Régions Chaudes, devenu aujourd'hui Institut des régions Chaudes, à l'intérieur de Montpellier Supagro en 2007.

donc présentée en connaissance de cause à ce poste, de fait inattendu puisque le recrutement de sociologues ou d'anthropologues était encore rare dans les écoles d'agronomie. J'y suis restée contractuelle de 1995 à 2001 avant qu'un Concours national de Maître de conférence ne soit ouvert à la demande du CNEARC. J'y enseigne encore aujourd'hui et j'ai traversé avec cette Ecole d'ingénieurs originale en France⁶² les différentes réformes institutionnelles qui en font aujourd'hui un Institut à l'intérieur d'un Grand Etablissement d'enseignement et de recherche agronomique (Montpellier SupAgro)⁶³. Depuis L. Dumont et H. Mendras qui l'un comme l'autre avaient milité en faveur de l'introduction de cours en sociologie dans les formations de futurs ingénieurs, l'époque avait donc changé. Certes l'économie y reste la discipline dominante en sciences sociales mais la sociologie ou l'anthropologie y sont attendues comme deux voies d'une meilleure compréhension des sociétés paysannes, de leurs représentations et savoir-faire comme de leurs "résistances" aux innovations ; l'anthropologie étant pour la direction du CNEARC la voie privilégiée d'une meilleure connaissance des dynamiques agraires et sociales dans les pays dits "tropicaux" puisque cette école dédiait ses ingénieurs à ces régions du monde.

Au moment de mon recrutement, les sciences sociales et les sciences de l'ingénieur s'interrogent un peu partout (à l'IRD, au CIRAD, au GRET⁶⁴) sur les conditions et modalités de leurs coopérations pour l'aide au développement. Ces interrogations touchent autant les contenus que les modalités même de ces coopérations. Les ONG, acteurs désormais incontournables, sont de plus en plus nombreuses sur le terrain mais elles sont dotées de peu de moyens pour recruter des ingénieurs à temps plein. Elles proposent donc plutôt des stages professionnels aux étudiants, ancrés dans des activités qu'elles conduisent ou projettent. Les thèmes de ces offres de stages qui arrivent très nombreuses au CNEARC sont autant de signaux d'une actualité mouvante qui tente d'interroger les pratiques de l'aide avec de nouveaux outils conceptuels où l'anthropologie jouera désormais un rôle stratégique (Copans 2009). De leur côté les ingénieurs et les chercheurs engagés dans des organismes ou projets de coopération et de développement, interrogent leurs modes d'interventions : l'échec des transferts (de formations, de technologies) incite à réactiver la perspective d'une meilleure

⁶² C'est en effet le premier établissement d'enseignement agronomique à recruter un(e) anthropologue en 1995 ; c'est aussi le seul établissement en France qui forme des ingénieurs spécialisés français mais aussi étrangers – sur deux années – dans le développement.

⁶³ L'Institut de régions chaudes (IRC) a été co-fondateur avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, le CEP de Florac, et la SIARC d'un Grand Etablissement baptisé SupAgro, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en 2007 : <http://www.supagro.fr/web/>.

⁶⁴ Où Philippe Lavigne Delville, anthropologue venu de l'agronomie, de la même promotion que moi à l'EHESS-Marseille, a été recruté en même temps que j'entrais au CNEARC. Il est depuis 2011 entré à l'IRD.

participation⁶⁵ des acteurs "cibles" ou "locaux" aux opérations et partenariats institutionnels de développement. Ce lien étroit avec le monde du développement, entretenu tous les ans au travers des encadrements de stages pour les opérateurs professionnels sur le terrain⁶⁶, va me permettre de suivre avec précision l'actualité du développement et bien sûr de toute l'anthropologie du développement.

Le CNEARC a été un lieu d'apprentissages essentiels puisqu'ils sont constitutifs de mon actuel métier d'enseignante-chercheure, marqué par une mise en tension permanente entre phases ou logiques de production de connaissance (au travers de programmes et équipes de recherche) et longues périodes dédiées à la diffusion de ces connaissances pour l'action, au travers de la formation d'ingénieurs. Cela ne signifie pas que j'y ai enseigné exclusivement les champs dont j'étais spécialiste par mon doctorat ; les charges d'enseignement dont les intitulés et contenus ont changé au fil du temps, tout comme les filières de formation d'ingénieurs auxquelles j'ai été affectées, forcent à aborder des thématiques ou questions parfois éloignées de nos compétences revendiquées mais permettent d'acquérir il est vrai aussi, une vaste culture disciplinaire, qui sensibilise à l'épineuse question de la pluridisciplinarité et évite l'enfermement dans un champ thématique. Dès la fin des années quatre vingt dix, sous l'impulsion de A. Ruellan et des projets de recherche au CIRAD ou à l'IRD, les formateurs et les chercheurs associés, issus de divers horizons professionnels, interviennent au CNEARC sur des problématiques et cursus de formations articulant systématiquement sciences techniques (ou sciences de l'ingénieur) et sciences sociales⁶⁷. Ils m'ont rapidement sollicitée pour proposer ponctuellement des outils de l'anthropologie permettant de mieux décrire ou comprendre diverses situations et dynamiques : par exemple, la diversité des formes de gestion sociale de l'eau d'irrigation (1995-1998) en France ou même à Madagascar, les questions foncières en Afrique et en Amérique latine (1997-2003), ou encore l'évolution des techniques dans les artisanats de transformation alimentaire.

Ces premières collaborations, dispersées dans divers collectifs de recherche associés à l'enseignement, dominés par des partenariats avec le CIRAD à Montpellier, m'ont offert l'opportunité de valoriser autrement mes compétences en anthropologie des techniques en les mettant à l'épreuve de situations inédites pour moi, en France, au Niger, à Madagascar, en

⁶⁵ La participation étant finalement un voeu déjà très ancien des relations entre pays du Nord et des Suds, J.P. Chauveau nous l'a rappelé (1994).

⁶⁶ Jusqu'en 2008, ces opérateurs et le CNEARC finançaient nos missions d'encadrement sur le terrain.

⁶⁷ Je suis particulièrement reconnaissante à Hubert Devautour (CIRAD) et à José Muchnik (INRA) pour cette intégration réflexive et collaborative dans des recherches pluridisciplinaires en lien étroit avec la formation d'ingénieurs, qui fut décisive pour ma trajectoire.

Amérique latine. Elles m'ont aussi amenée à (re)lire les travaux de N. et A. Long (1992), fruits d'une expérience comparée en Amérique latine et en Afrique, qui m'ont encouragée à chercher d'autres terrains d'ancrage anthropologique en dehors de l'Afrique ; le travail de G. Diemer et F.P. Huibers (1996)⁶⁸ en anthropologie du développement appliquée à des situations spécifiques (les espaces socio-techniques irrigués), l'ouvrage magistral de E. Ostrom (1990) en économie institutionnelle sur la production de normes et de régulations pour l'action technique, notamment dans les espaces irrigués ; les travaux de Y. Abé dans la lignée de G. Haudricourt sur les constructions techniques des espaces ou systèmes rizicoles ; ou encore les travaux de L. Assier-Andrieu (1996) en anthropologie juridique sur les systèmes coutumiers et les conflits fonciers dans les Pyrénées... Autant d'auteurs privilégiant la pluridisciplinarité au sein des sciences sociales et/ou avec l'agronomie, que j'ai eu la chance de lire et de côtoyer au CNEARC⁶⁹, qui m'ont ouvert des horizons nouveaux pour aborder les différents types de rapports qu'entretiennent les sociétés avec des ressources naturelles ou techniques (questions foncières, gestion de systèmes complexes d'irrigation, notamment) mais qui m'ont en même temps et nécessairement éloignée de mes premiers objets de recherche : le basculement du statut de doctorante pleinement dédiée à sa recherche et à l'anthropologie, vers celui d'enseignante au service de formations d'ingénieurs, se traduit par une double inflexion : i/ vers des thématiques nouvelles (et de nouveaux terrains) en lien avec des problématiques et des partenariats portés par le CIRAD ou plus largement par les chercheurs engagés dans des programmes de recherches pour le développement ; ii/ vers des travaux plus collectifs où l'anthropologie que je défends n'est plus centrale mais doit, au risque de son instrumentalisation, s'ajuster aux attentes et aux épistémologies défendues par les autres disciplines (agronomie, économie, sciences de gestion, pour l'essentiel).

A vrai dire, mon insertion dans la recherche a véritablement lieu en 1996/1997 avec une double intégration : celle qui est encore aujourd'hui la mienne, dans le GIS SYAL (sur lequel je reviens plus loin) et celle plus ponctuelle mais tout aussi décisive dans le programme ALISA⁷⁰ auquel me convie une équipe de recherche et d'action franco-africaine (le réseau AVAL) qui m'engage dans l'exploration des processus de valorisation agroalimentaire en

⁶⁸ J'ai rédigé une Note de lecture pour la revue de l'APAD à l'occasion de cette découverte d'un ouvrage clé pour moi à cette période : voir Maïzi 1997(c).

⁶⁹ Puisque certains d'entre eux (L. Assier-Andrieu, Y. Abé, C. Bromberger, par exemple) ont été invités à intervenir dans la formation coordonnée par J. L. Sabatier (CIRAD) pour le CNEARC en Gestion Sociale de l'Eau, entre 1992 et 1997, formation de spécialisation à laquelle j'ai été intégrée dès ses débuts..

⁷⁰ Coordonné pour le CIRAD par J. Muchnik (INRA SAD) à qui je dois mon insertion depuis 1997 dans ce champ de recherches anthropologiques autour de l'agro-alimentaire, ouvert à la pluridisciplinarité.

Afrique de l'ouest, pensés comme des voies pertinentes du développement. Ce champ thématique constituera un axe structurant de toutes mes recherches, à travers une succession de programmes et de réseaux scientifiques de rattachement, essentiellement portés par le CIRAD : le réseau AVAL construit pour le programme ALISA, la constitution du Groupement d'Intérêt Scientifique SYAL (qui intègre l'INRA) et mon insertion dans l'UMR Innovation dès sa création en 2002, puis mes contributions au projet inter-unités INRA (PIDAL), au programme européen SNER-GI et à l'ANR Biodivalloc, enfin mon investissement depuis 2007 dans l'ANR SYSAV, forment un même socle de collaborations en réseau et de programmes de recherches associés qui cadrent mes recherches et publications autour d'un axe principal que l'on peut rapidement résumer ainsi dans un premier temps : *l'analyse des changements induits par différents projets volontaristes de valorisation des productions agroalimentaires et des métiers associés, dans les secteurs de la transformation agro-alimentaire et de l'alimentation.*

Ce contexte scientifique et institutionnel m'a aussi permis d'explorer dans la longue durée⁷¹ et sur différents terrains, africains mais aussi français et sud-américains, des problématiques qui ne constituent certes pas des monopoles disciplinaires de l'anthropologie :

- i/ la construction et la portée ou le rôle des identités (sociale, professionnelle, territoriale ou politique) pour l'action : il s'agit là de ne pas isoler l'identité d'autres entités fondatrices ou médiatrices de l'action humaine dans le champ social ou politique, d'en traiter à travers des situations d'action, à travers des moments ou processus d'interactions, à travers aussi des discours portés sur les changements vécus, en s'attachant en particulier à un grand domaine d'actions : celui de la production et de la valorisation des produits agro-alimentaires ;
- ii/ les conditions et modalités de reconnaissance des métiers ou des produits, inscrits dans de nouvelles dynamiques de changement institutionnel, politique et économique ;
- iii/ les formes d'articulation et de validation, en situation, d'une opposition devenue paradigmatique dans l'univers normatif des politiques et même des sciences, entre enjeux globaux et pratiques locales.

Mais ce qui fait sans doute la spécificité de mes propres approches anthropologiques dès cette période, c'est que j'aborde ces problématiques ou concepts au travers d'une même posture qui consiste à les envisager à partir des actes techniques. En première analyse, les techniques constituent des médiations toujours pertinentes (Akrich 1993) pour observer et comprendre

⁷¹ D'années ou missions successives et non pas en continu, le poste d'enseignant chercheur interdisant toute possibilité de s'engager - et de partir longtemps - sur un terrain de recherche.

des processus ou des situations singulières faisant interagir à la fois : des objets (les produits alimentaires par exemple), des conceptions ou théories locales (de l'efficacité technique, des qualifications, des formes de maîtrise et des statuts par exemple), des réseaux et organisations (collectifs de production, de transformation ou de mise en marché), des procédures institutionnelles (normalisation juridique, valorisation économique, reconnaissance politique) et des normes économiques (standardisation, globalisation des marchés).

Comprenant que ces problématiques ne sont pas spécifiques à l'anthropologie, j'ai rapidement défendu l'ambition de dépasser les clivages disciplinaires en sciences sociales d'une part, entre sciences bio-techniques et sciences sociales d'autre part, pour tenter de construire une démarche interdisciplinaire (Vinck 2000) faite tour à tour d'emprunts et d'interactions disciplinaires nécessaires, du moins si l'on prétend analyser des objets complexes (Kesteman 2004). Schématiquement, mon engagement dans l'inter-disciplinarité s'inspire à la fois des positions de J.P. Resweber (1981) pour qui elle constitue d'abord un système d'attitudes marqué par l'écoute de l'Autre et par le refus d'une vision utilitariste des savoirs ; des travaux de J.C. Passeron (2006) et de J.P Olivier de Sardan (2008) pour qui l'interdisciplinarité constitue une démarche pleinement justifiée dès lors que l'on admet que les sciences sociales se déploient autour d'un enjeu commun, celui de produire des connaissances relevant d'un même registre wébérien de plausibilité. Au delà de ces quelques principes, cette interdisciplinarité est aussi une réalité quotidienne pour moi, faite d'écoute certes mais aussi d'ajustements dans le dialogue, de lectures croisées et partagées ou âprement débattues, d'interrogations enfin, concernant la pertinence de certains objets pour l'anthropologie. Ainsi par exemple, dans une période qui voit se déployer la *recherche-action*, l'*accompagnement de l'innovation* et de l'*action collective*, ou qui voit dominer certains concepts brandis comme des paradigmes, tels que l'*adaptation* ou la *résilience*, il ne va pas de soi pour l'anthropologue de se prononcer sur la pertinence et les moyens d'explorer de manière originale ces nouveaux objets de connaissance et d'action à la fois⁷².

Dans les pages qui suivent, je présenterai donc ce socle institutionnel et scientifique structurant, formé par les premières équipes de recherche qui m'ont accueillie. Je mettrai de cette manière à jour la progression de ce dispositif de recherches programmées sur une dizaine d'années, et avec lui celle de mes réflexions et publications, leurs inflexions

⁷² Ce type d'interrogation est récurrent, constitutif de mon métier, positionné à la fois dans un monde de recherches où dominant d'autres disciplines que la mienne et dans un monde de l'action (de développement, d'enseignement).

principales étant aujourd'hui fondatrices d'un positionnement théorique que je développerai dans la section suivante. On verra alors aussi que je suis finalement engagée mais peut-être de manière moins visible (sans publications régulières) sur un chemin parallèle de réflexions, une sorte de seconde trame transversale, complémentaire de la première, où il s'agit d'une part de revenir sans cesse sur les concepts et présupposés propres au monde du développement ou de la recherche-action au fur et à mesure qu'ils évoluent, d'autre part de localiser pour ne pas dire contextualiser, les programmes de recherches-action dans lesquels je m'implique. En effet, dans la mesure où je suis systématiquement engagée dans des projets consistant finalement à produire des connaissances *pour* l'action, en tant que consultante au départ, en tant qu'enseignante et chercheuse ensuite, deux questions récurrentes traversent toutes mes expériences, quel que soit le thème abordé : l'une autour du statut des savoirs qui sont produits, qui circulent et se donnent à (re) connaître dans ces situations d'interactions finalisées ; l'autre autour de la position du chercheur (ou de l'expert-ingénieur s'agissant des étudiants en formation) dans une démarche de recherche-action ou dans une recherche pour le développement.

Une anthropologie de l'action, une anthropologie pour l'action : jalons d'un ancrage institutionnel et scientifique (1996-2005)

Les programmes du réseau AVAL et de recherche ALISA ont été novateurs et déterminants, en défendant une posture somme toute familière en anthropologie mais nouvelle dans les formes de recherche en coopération franco-africaines : on y refuse en effet le jeu d'une recherche orientée vers les seules attentes de la Coopération Française, on y privilégie le contact direct avec le terrain et la pluridisciplinarité revendiquée s'y construit au travers d'une entrée commune, à savoir l'analyse des dynamiques techniques et, à travers elles, celle des savoir-faire et valeurs portés par différents acteurs dans des filières agro-alimentaires localisées. De fait, les recherches qu'on y conduit se forment au moment même où la question de la préservation des savoir-faire (que l'on dit indigènes ou autochtones) commence à prendre une ampleur médiatique sans précédent qui se traduit au travers de programmes et de politiques internationales de développement, la diffusion mondiale de grands textes programmatiques ou contractuels, notamment la Convention sur la Diversité Biologique (1992).

Le réseau AVAL : interagir pour construire des compétences

AVAL (Action de VALorisation des savoir-faire agroalimentaires locaux en Afrique de l'ouest) est d'abord un réseau de partenaires scientifiques constitué dès 1994⁷³, autour d'un vaste programme de recherche et d'action. Il est coordonné par une équipe internationale pluridisciplinaire, en France mais aussi en Afrique de l'ouest⁷⁴ et bénéficie d'un appui

⁷³ Les partenariats pour la recherche et pour l'action impliquent ici des institutions publiques (de formation, de recherche-développement, de vulgarisation), des structures intermédiaires d'appui (ONG telles que ENDA-GRAF au Sénégal) et des opérateurs privés (individuels ou organisés) dans chacun des pays participant au programme (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, France). Trois institutions en France sont concernées : le CIRAD, le CNEARC et le Ministère des Affaires Etrangères.

⁷⁴ Ces partenaires sont : l'univ. nationale du Bénin (Faculté des Sciences Agronomiques, Département Nutrition et Sciences Alimentaires – CERNA -), l'Univ. libre de Berlin (département d'ethnologie), le CNRST au Burkina Faso (Laboratoire de Biochimie et de Technologie Alimentaire), l'univ. de Ouagadougou (Faculté des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales – FLASHS -), l'ENDA-GRAF au Sénégal.

financier du Ministère des Affaires Etrangères. Construit pour renforcer les dynamiques des petites entreprises de transformation agroalimentaire en Afrique de l'ouest⁷⁵ et afin de mieux répondre aux attentes et crises alimentaires, ce réseau de recherche et d'action a privilégié trois objectifs :

- i/ promouvoir une diversification de l'offre en produits alimentaires locaux dans les villes ;
- ii/ concevoir et diffuser des outils d'aide à l'innovation directement accessibles aux acteurs concernés ;
- iii/ appuyer l'émergence et le développement d'entreprises agro-alimentaires mobilisant des matières premières mais aussi les techniques et savoir-faire locaux.

Ces objectifs se traduisent au travers de démarches coordonnées : recherche autour de filières et produits locaux spécifiques pouvant être mieux valorisés sur les marchés locaux et régionaux ; information, formations, échanges de savoir-faire inter-pays ; promotion d'innovations techniques, appui à la création d'organisations socio-professionnelles : *"AVAL, c'est avant tout une méthode qui vise à réussir le pari de la diversité et de la création des richesses - à partir des produits spécifiques à l'Afrique - en améliorant l'apprentissage"*.⁷⁶

Ma contribution à ce programme consiste essentiellement à proposer une double analyse :

- i/de ce qui se joue dans les échanges organisés de savoir-faire entre femmes de différents pays, spécialisées dans la transformation de certaines ressources (maïs, fonio, ..) et la préparation de certains plats spécifiques (à un pays ou à un groupe particulier - l'attieke par exemple -) ;
- ii/ des conditions de formalisation et de diffusion des connaissances acquises dans leurs échanges sur des techniques de transformation de produits alimentaires spécifiques ; en prenant Dakar et ses périphéries urbaines comme nouveau terrain de recherche.

La synthèse collective produite au terme de ce programme (Bom Konde, Moity-Maïzi, Sokona 1999) dégage un certain nombre de propositions pour une pérennisation du réseau AVAL désormais porté par les acteurs de différentes filières agro-alimentaires africaines. Le développement des petites industries agro-alimentaires est en effet confirmé comme une voie d'amélioration : i/ des métiers de la transformation, ii/ des qualités (hygiéniques, gustatives, technologiques) liées aux produits alimentaires fabriqués et proposés sur les marchés urbains ; iii/ et par voie de conséquence comme un moyen pertinent de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs urbains et de marchés régionaux voire internationaux.

⁷⁵ Et particulièrement, à titre pilote, au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal, puis au Mali dès 1998.

⁷⁶ Document de travail AVAL, CIRAD-TERA, n°31/99.

Cette expérience collective est novatrice à plus d'un titre :

- contre les logiques de transfert (de techniques ou de connaissances) elle privilégie l'échange et la *co-production* de connaissances entre groupes professionnels par l'organisation de rencontres entre artisanes de différents pays (Mali, Sénégal, Burkina Faso,...) d'une part, et la co-production de connaissances entre recherche et organismes d'appui (CIRAD/ENDA Graf au Sénégal par exemple) d'autre part. Ici, la co-production de connaissances s'entend comme le résultat de coordinations organisées autour de la transmission ou d'échanges de connaissances : « *L'ambition d'AVAL c'est finalement de promouvoir et de construire simultanément, deux modes de transmission de savoir, deux types de coordinations, l'un formel, par le biais de formations, l'autre, plus informel, s'organisant par échanges et diffusions locales à des pairs, en lien direct avec l'expérimentation individuelle et l'action professionnelle* » (Moity-Maïzi, Muchnik, 2005 : 20). Dans ses approches en socio-anthropologie, cette démarche s'inspire d'une sociologie de l'acteur où ce dernier est pensé comme un innovateur quand il agit dans des collectifs de pairs, nous donnant finalement l'occasion de tester ailleurs qu'en France certains modèles théoriques, notamment ceux de J.P. Darré (1996, 1999).
- Elle envisage de manière prioritaire l'observation et l'analyse de situations collectives d'échanges et d'apprentissages, conçues comme des espaces propres à promouvoir de nouvelles coordinations, propices à la co-production de connaissances et d'innovations localisées : ce sont les groupes de pairs qui dans leurs échanges et apprentissages, suscitent, proposent, testent, formalisent, des nouveautés techniques (un procédé de transformation plus performant par exemple), alimentaires (un plat nouveau à base de céréales locales), organisationnelles. Des espaces d'échanges ont d'ailleurs été identifiés (dans différents quartiers de Dakar, proches des lieux de résidence des artisanes) qui ont alors été baptisés « Ecoles pratiques »⁷⁷, où les apprentissages, les dialogues techniques⁷⁸ et formations sont initiés puis organisés par les femmes artisanes elles-mêmes en respectant leurs propres rythmes et contraintes.

⁷⁷ Les Ecoles Pratiques mises en place à Dakar sont définies aussi comme des « systèmes d'apprentissage et de formation adaptés aux contraintes et attentes des diverses catégories professionnelles engagées dans la transformation de produits ou la restauration de rue » (Moity-Maïzi, Muchnik, 2005 : 22).

⁷⁸ Le concept de dialogue technique est emprunté à J.P. Darré (1994, 1996 et 1999) et désigne les connaissances essentiellement techniques échangées entre pairs, dans une relation d'équivalence, ne correspondant donc pas à la relation de formation, nécessairement hiérarchique.

- Le positionnement des scientifiques est ici marqué par une tension permanente entre d'un côté l'exigence de rigueur scientifique propre à la recherche et de l'autre l'imagination nécessaire pour co-construire avec des acteurs locaux des formes innovantes d'échanges autour de savoir-faire techniques (voir Moity-Maïzi, Muchnik 2005), posture à rapprocher de la figure de l'artisan intellectuel défendue par C. Wright Mills (Corcuff 2007 : 122). Par exemple, la conception collective d'espaces et de temps d'échanges (les fameuses Ecoles Pratiques mentionnées ci dessus) traduit concrètement cette tension. On est donc là dans un contexte totalement assumé de recherche *pour l'action* et *en partenariat* : l'enjeu n'est pas de proposer puis de transférer mais de co-construire des démarches, des connaissances, aptes à susciter des innovations dans un groupe professionnel spécialisé, aptes aussi à promouvoir de nouveaux réseaux d'apprentissage entre pairs et de nouveaux circuits de diffusion marchande.
- Tous les partenaires concernés considèrent les savoir-faire spécialisés (liés à un métier et/ou à un territoire d'origine), réalisés et revendiqués au travers de productions spécifiques, comme des indicateurs pertinents pour engager des démarches officielles d'accompagnement (par la recherche et l'action) de leur valorisation, économique ou patrimoniale. La circulation des savoirs, des personnes et des biens est par ailleurs pensée comme un phénomène véritablement structurant et par conséquent comme une condition majeure du développement agro-alimentaire à différentes échelles territoriales.
- Enfin ce partenariat de recherche et d'action est exceptionnellement envisagé dans la durée. C'est ce qui a facilité la naissance du projet ALISA, directement articulé au réseau AVAL, renforçant nos relations avec des universitaires africains dans diverses disciplines comme avec les animateurs et formateurs de l'ENDA-GRAF ou les transformatrices et restauratrices concernées par les activités déployées à travers le réseau.

Au final, cette expérience est longtemps restée pour moi une source essentielle de données empiriques (régulièrement réactualisées grâce à des missions annuelles, à défaut de terrain de longue durée en continu) m'offrant la possibilité d'observer et d'interroger sur plusieurs années (essentiellement entre 1997 et 2002) au travers de ces différents types d'échanges, les formes de production et de diffusion des savoirs suscitant des innovations, et ceci aux deux échelles permises par ces programmes :

i/ l'échelle des groupements, associations et autres collectifs de travail, où se révèlent diverses conditions d'interactions socio-techniques à l'origine d'une production de connaissances ou d'innovations ;

ii/ l'échelle du collectif de recherche et de ses partenaires de terrain, permettant d'interroger les modalités d'une contribution de la recherche au développement ou encore les modalités d'une co-construction de savoirs pour l'action (voir Moity-Maïzi 1999 ; Moity-Maïzi, Muchnik 2005). Ce partenariat, encore actuel en ce qui me concerne, m'a donc permis de poursuivre dans la durée une réflexion sur les modalités de construction et de reconnaissance des savoir-faire liés à des productions alimentaires, sur les dynamiques de changement (techniques, alimentaires, identitaires) qu'elles suscitent, en m'attachant d'abord il est vrai aux collectifs de femmes généralement situés en zones urbaine et péri-urbaine.

Le programme ALISA : poursuivre des collaborations engagées

ALISA (Alimentation, savoir-faire et innovations agro-alimentaires en Afrique de l'ouest), programme de recherche⁷⁹ mis en place par l'équipe investie dans le réseau AVAL, piloté par le CIRAD, s'est donc construit autour de la perspective de poursuivre les engagements des partenaires de ce réseau désormais reconnu, dans une recherche *pour l'action*, principalement centrée sur les dynamiques de petites entreprises de transformation agro – alimentaires. Sur un plan méthodologique, les travaux de recherche de ce projet formalisent et confirment différents constats ou analyses valorisés par le précédent projet, à savoir « *qu'une démarche anthropologique dans une investigation pluridisciplinaire, permet, autour d'un processus technique, ou tout simplement autour d'une innovation dans un système technique : d'une part, d'identifier différentes positions d'acteurs, définies par des statuts sociaux mais aussi par des points de vue, des connaissances, des valeurs et des normes partagées⁸⁰; d'autre part, en permettant le repérage de ces diverses positions, elle facilite la mise en place d'espaces de dialogues, d'espaces de rencontres localement pertinents, pour des apprentissages croisés, selon des modalités différentes, adaptables et négociées entre acteurs. L'émergence de ces*

⁷⁹ Programme INCO-DC (International Cooperation with Developing Countries), Volet sciences économiques et sociales appliquées au développement agricole et agro-industriel,

⁸⁰ Valeurs et normes qui "produisent" des attributs symboliques affectés aux objets et aux actions.

*nouveaux espaces*⁸¹ *d'interaction révèle bien alors les rôles essentiels de traducteur et surtout de médiateur endossés par le chercheur dans ces processus de changement : in fine, en tant que médiateur, et selon des degrés variables d'engagement, il est lui-même acteur dans les processus de construction sociale des savoirs locaux et des produits»* (Moity-Maïzi, Muchnik, 2005 : 22).

Inscrite dans la succession de mes courts séjours au Sénégal auprès de différents groupes d'artisanes spécialisées, cette posture de médiation et de traduction est restée mienne. Elle aurait pu constituer un objet de recherche à part entière ; elle s'est plutôt enrichie, consolidée, au fil de mes expériences et par une confrontation régulière de ces dernières aux travaux publiés par d'autres équipes scientifiques sur d'autres terrains que l'Afrique (en France ou dans d'autres pays d'Europe par exemple)⁸².

Le projet ALISA faisant directement suite aux expériences du réseau AVAL, on est là dans une situation privilégiée, celle du temps long de la recherche : coopérer dans la durée avec divers partenaires en Afrique de l'ouest, notamment avec l'ONG sénégalaise ENDA-GRAF, et sous diverses formes⁸³ me permet de découvrir et de suivre les changements vécus dans des artisanats de femmes en milieu urbain ou péri-urbain, puis d'approfondir la connaissance de leurs articulations aux formes localisées et dynamiques de consommation ainsi qu'aux marchés (proches ou éloignés), susceptibles d'exiger de nouvelles qualités des produits et d'inciter alors les artisanes à maîtriser de nouveaux savoir-faire donc à innover. Mon intérêt scientifique pour l'artisanat de la transformation du poisson⁸⁴ au Sénégal est une conséquence immédiate de cette coopération de recherche où les objets d'investigation émergent soit de constats statistiques établis par ENDA-GRAF, sur les comportements des consommateurs par exemple (la montée de la consommation de poisson sec en substitution de poisson frais et de viande) soit de demandes d'appuis directement exposées par des groupes d'artisanes s'adressant à ENDA-GRAF.

⁸¹ que l'on peut qualifier aussi d'expériences de recherche-action suscitées par ce programme, si l'on entend par recherche-action une étude de terrain longue (ou régulière dans un temps long) et plus personnalisée que l'expertise, inscrite dans une perspective d'action pour et dans un projet de développement.

⁸² Voir par exemple pour des travaux récents : Van Campenhout L., Franssen A., Cantelli F, 2009.

⁸³ Par exemple, l'animation d'une réflexion collective (intégrant cadres de l'ENDA, animateurs de quartiers, formatrices et restauratrices) pour construire des démarches de certification de leurs produits sur le marché.

⁸⁴ Il s'agit plus précisément de traiter de la transformation de la sardinelle en keccax, poisson braisé, salé et séché, dont la consommation est en forte croissance au Sénégal depuis la dévaluation du FCA en 1994.

Cette collaboration nous a permis entre autres de vérifier et d'informer empiriquement, sur un puis sur plusieurs produits halieutiques transformés (le *keccax*, le *yeet*) et en observant les changements annuels des sites de transformation, l'hypothèse selon laquelle l'évolution des « styles alimentaires » à Dakar (notion proposée et développée par N. Bricas, 1985, 1992, 2008) ; reprise par F. Ndoye 2001) suscite des changements rapides dans ce que j'appellerai ici des configurations artisanales⁸⁵ faisant interagir des procédés techniques de transformation, des stratégies de commercialisation et des identités professionnelles (voir Moity-Maïzi 2002 et 2006 ; Moity-Maïzi et Ndoye 2006 ; Moity-Maïzi et Wawrzyniak 2006). En ce qui concerne le *keccax* par exemple, si sa consommation a rapidement progressé elle s'est aussi diversifiée : « *Différents segments de marché s'affirment : par exemple, certains consommateurs (urbains, Lébous) restent attachés à un keccax « traditionnel », artisanal, « braisé au sol », doré et supposé venir de Mbour; à l'inverse, des consommateurs nouveaux, moins exigeants, moins connaisseurs s'approvisionnent à tous les commerçants venus de Joal ou de Mbour. Ils acceptent un poisson moins doré, plus sec et plus salé. Enfin, les marchés se développent en milieu rural* » (Moity-Maïzi 2006). Or cette diversification de la demande et de l'offre attire une main d'œuvre extérieure sur les sites de transformation halieutique : des hommes venus d'autres pays, agriculteurs convertis à l'artisanat saisonniers, produisent, sans être qualifiés, un produit qu'ils disent être le même que celui des femmes. En innovant, en faisant varier certaines opérations et outils stratégiques (autour de la cuisson notamment, avec l'introduction d'un four surélevé de plus de trois mètres de long par exemple) ces hommes livrent aux marchés des volumes considérables d'un poisson qu'ils nomment aussi *keccax*. Seuls les connaisseurs (consommateurs dakarois) ne s'y trompent guère. Mais la croissance numérique de ces nombreux migrants qui trouvent dans cette activité une source de revenus rapides, est vite perçue comme un danger par les artisanes. Elles s'organisent alors pour tenter de mieux défendre leurs métiers et marchés. On assiste ainsi à deux phénomènes : d'une part, de véritables reconversions professionnelles de la part des hommes qui s'installent définitivement sur les sites de transformation sans compétences techniques spécifiques mais qui en peu de mois parviennent à maîtriser les opérations stratégiques de la cuisson et du séchage de poissons, suffisamment pour produire un *keccax* destiné principalement à des marchés éloignés de Dakar ; d'autre part, une volonté ferme des transformatrices installées elles depuis longtemps sur les mêmes sites, de faire valoir leur antériorité mais surtout de faire reconnaître leurs métiers et produits, reconnaissance *qui selon elles doit être institutionnelle et*

⁸⁵ Plutôt que des systèmes techniques ou d'action.

largement transfrontalière. L'avenir du keccax et des transformatrices se construirait alors dans ce processus volontariste de distinction sociale des produits et des savoirs, ouvert à la fois par la diversification des marchés, la multiplication des acteurs légitimes en matière d'exigences sur la qualité et enfin par la participation des institutions d'appui à la gestion des produits de la pêche au Sénégal. (Moity-Maïzi 2006).

Cette analyse permet de souligner :

i/ tout d'abord, l'importance de l'innovation technique (observable aussi bien du côté des hommes, nouveaux venus dans l'activité, que des femmes confrontées à la concurrence) comme processus avant tout porté par des collectifs, motivés et engagés dans une démarche que l'on peut qualifier ici de compétitive et genrée⁸⁶ ;

ii/ l'importance que donnent les femmes à certains moyens ou supports pour différencier leurs produits (entre elles d'abord, par rapport à ceux des hommes ensuite, sur les marchés enfin) : les outils et procédés techniques qu'elles mobilisent au cours de la transformation des matières premières priment en fait sur la création d'emballages ou de marques privées qui seraient mobilisables après transformation, pour les marchés ;

iii/ enfin le constat d'une véritable recherche de distinction sociale – démarche individuelle – comme processus dominant aujourd'hui dans les collectifs d'artisans, qui opère à toutes les étapes de la transformation puis de la mise sur le marché. Cette *quête de distinction* apparaît de plus comme une modalité particulière constitutive de l'action technique, qui vient soutenir une démarche – plus collective et institutionnelle – de différenciation du produit sur le marché. En somme, distinction sociale et différenciation des produits seraient deux modalités d'une même volonté stratégique de *faire reconnaître* en même temps qu'un produit (logique collective), son propre métier (logique individuelle). Dans l'action, ce sont deux processus indissociables et complémentaires aux yeux des artisanes.

Cette hypothèse invite alors à considérer que l'analyse ou l'appui à la construction d'outils et de démarches de différenciation des produits pour le marché (approche économique) est inséparable d'une analyse des processus de distinction sociale (approche anthropologique) dont on suppose ici qu'ils reposent sur des conceptions spécifiques du métier mais aussi du savoir-faire et surtout du rôle social ou même politique d'une spécialité professionnelle, conceptions qui seules permettent d'articuler l'individu au collectif en suivant des normes et logiques d'appartenance.

⁸⁶ Peut-être doublement compétitive parce que genrée..

La localisation, c'est à dire le processus qui conditionne l'enracinement des savoir-faire et des produits façonnés sur un territoire donné ou plus largement dans un milieu⁸⁷, serait alors une traduction possible de ces deux processus associés et non une démarche particulière isolable de ces derniers.

Cette hypothèse d'une articulation forte entre trois processus – de différenciation, de distinction sociale, de localisation - est fondatrice et transversale de mes recherches actuelles.

Le principal enjeu de cette hypothèse me semble-t-il est de pouvoir rendre compte au travers de diverse situations, de la pertinence et même de la nécessité de combiner les regards des anthropologues à ceux des économistes, dès lors qu'ils s'intéressent les uns et les autres aux processus de différenciation ou de certification des produits sur les marchés, sachant que ces derniers constituent aujourd'hui des objets privilégiés de la recherche pour le développement : de nombreux travaux et collectifs au CIRAD y travaillent de même que l'UMR Innovation qui comprend une équipe (Marqualter) en grande partie dédiée à cette thématique.

Cette toute première analyse et les hypothèses qui en sont issues, ont ensuite été mises à l'épreuve d'autres situations, dans l'artisanat de production de *yeet*⁸⁸, artisanat qui concerne parfois les mêmes femmes que celles qui prennent en charge la production du *keccax*. Nouvelle série d'expériences qui m'a permis de mettre à jour cette fois les traductions matérielles d'une distinction sociale se révélant indissociable d'une démarche de différenciation marchande ; l'une de ces traductions pouvant être la production d'une esthétique du produit, des formes et des gestes. En effet, quand *«le caractère à la fois générique, fonctionnel et stratégique de la fermentation ou du séchage saute aux yeux de tout observateur, certaines opérations qui précèdent peuvent au contraire être ignorées : la préparation du cymbium avant séchage est pourtant essentielle à l'ensemble de la chaîne opératoire et pour l'économie féminine des produits halieutiques»*⁸⁹. En effet, c'est sur le sable

⁸⁷ Milieu étant entendu ici dans le sens que lui donne A. Leroi-Gourhan qui présente l'intérêt de ne pas en rechercher systématiquement les frontières comme on le ferait d'un territoire mais d'en reconnaître au contraire la porosité et le caractère tout à la fois social et « naturel ».

⁸⁸ Le Yeet est le nom donné à un mollusque (le Cymbium) après qu'il ait été fermenté, salé puis séché. Il est pêché aux larges des côtes sénégalaises et très recherché comme condiment local ; il constitue actuellement une ressource en danger, fortement convoitée en effet par les pays asiatiques (voir Wawrzyniak, 2006).

⁸⁹ On fait écho ici à l'idée développée par Martinelli (1993) dans son analyse de la notion de tendance chez A. Leroi-Gourhan et pour la technologie culturelle : « *Dans toute activité technique, les premières*

juste après son débarquement que le mollusque est d'abord dégagé de sa coquille, puis découpé de manière à mettre toute sa chair en contact avec le sel et l'air. La découpe, opération réalisée par une femme, propriétaire de la matière première, est une gestuelle si rapide qu'il faut plusieurs observations successives, auprès de plusieurs femmes, pour en identifier les spécificités fondamentales : c'est par ses gestes que la femme imprime sa « marque », son « style » à la matière. Jamais remplacée par une fillette dans cette brève opération, chaque propriétaire de cymbium fait un choix de découpe, puis entaille la chair selon un schéma qui lui est propre.

Chaque femme peut ainsi repérer par la suite les cymbium qui lui appartiennent, et ce tout au long de la chaîne opératoire composée d'étapes collectives où sont regroupés tous les mollusques de manière indifférenciée : de la préparation au séchage puis à la commercialisation, chaque femme reconnaît et suit son produit. Interrogées sur leur gestuelle qui imprime une marque au cymbium (petites entailles centrales, fentes sur les bords épais de la chair, entaille cruciforme, etc.), les artisanes confirment qu'il s'agit bien de gestes individuels partant bien d'une intention de signaler leur propriété, mais aussi leur savoir-faire et l'ancienneté de leur pratique. Il s'agit de signes qui ne sont visibles et reconnaissables qu'à l'intérieur du cercle des artisanes du village.

Cette gestuelle procède donc d'une double intentionnalité : préparer le cymbium pour un séchage efficace de toute la chair, selon un cheminement technique normatif et partagé par toutes les artisanes, d'une part ; se distinguer des autres par une « signature » personnalisée de la matière, d'autre part. À son tour, cette distinction opère à deux niveaux : d'abord à l'intérieur d'un même collectif pour hiérarchiser les niveaux de compétence de chacune et, à travers eux, les degrés d'autorité dans l'activité de transformation du cymbium en yeet. Mais elle opère aussi dans la rencontre entre groupes comme ensemble de signes propres qui forment le style spécifique à chacun des collectifs» (Moity-Maïzi 2010 : 51).

Je n'irai pas plus loin dans cette présentation générale des axes de recherche qui sont directement issus de mes contributions aux programmes AVAL et ALISA : je souligne juste ici le fait qu'ils forment toute la trame de mes recherches actuelles⁹⁰, en inscrivant ces dernières dans une perspective de comparaisons de situations contrastées, en Afrique mais aussi en France.

phases opératoires, en amont de toute fabrication, consistent généralement à modifier l'état de la matière pour la préparer à une chaîne de fabrication. »

⁹⁰ Ces axes sont aussi ceux que F. Sigaut m'a encouragée à développer quand nous nous sommes revus la dernière fois en Mai 2012.

Les premières retombées de AVAL et ALISA

Le Programme ALISA s'est achevé en octobre 2000 et a fait l'objet d'une série de documents de synthèse⁹¹ s'appuyant sur de nombreux travaux⁹². La majorité de mes propres publications⁹³ s'inscrit dans le prolongement de ce programme. Elles s'affirment dans une approche ethnographique des savoir-faire et de leur transmission pour révéler ou analyser des phénomènes aussi bien sociaux (la distinction sociale entre artisanes, la construction progressive – sociale et cognitive - de revendications professionnelles, par exemple) qu'économiques (la construction collective d'outils de différenciation marchande notamment⁹⁴).

AVAL et ALISA m'ont donc aussi donné l'opportunité de découvrir une science économique étroitement articulée aux approches anthropologiques : attentive aux données produites par une démarche empirique, elle accorde une place décisive aux liens entre dynamiques localisées et processus globalisés, comme autant de réalités situées, caractérisées par une grande diversité de *coordinations* et de *transactions* qui pour l'anthropologue décrivent certains types de liens ou d'interactions. Ainsi que le propose P. Hugon (2008), cette science économique à laquelle je m'attache, est "une science de l'information, de la décision, des modes de coordination marchands et non marchands" qui avec l'anthropologie et la sociologie, s'attelle "à une remise en jonction, une *resoudure* de l'imaginaire et du réel face au déchiffrement de la globalisation" (Bazin, Sélim, 2008 : 15) ; cette affirmation suppose toutefois que l'on s'accorde sur ce que l'on entend par "globalisation", vaste objet de débats qui ne sera pas développé ici.

Le succès de ces deux expériences de recherche incita logiquement ses principaux porteurs à tenter de les revivre ailleurs, dans d'autres collectifs et sur d'autres terrains, en France mais aussi en Amérique latine. L'ambition est plurielle : reconstruire une dynamique pluridisciplinaire (sciences bio-techniques/sciences sociales et entre sciences sociales) ;

⁹¹ Voir : Devautour H., Moity-Maïzi, P., Muchnik, J., 2003.

⁹² Notamment issus de stages d'étudiants du CNEARC sous ma direction.

⁹³ Voir par exemple : Moity-Maïzi, Muchnik 2005 ; Moity-Maïzi, Sautier 2006; Saussey, Moity-Maïzi, Muchnik, 2008 ; Moity-Maïzi 2010.

⁹⁴ Démarches qui aboutissent à l'obtention d'un signe officiel de qualité, nouvel attribut d'un produit fixant légalement son origine, ses propriétés, ses acteurs et espaces de production autorisés. La certification des produit est une autre façon (plus juridique) de désigner ces démarches de différenciation.

produire de nouvelles analyses comparatives de situations ; contribuer, au travers de partenariats de développement, à co-construire des démarches de différenciation des productions alimentaires, en faveur de l'artisanat agro-alimentaire (et contre l'industrie du même domaine) ou de l'agriculture familiale (et contre l'agro-business) ; ce sera tout l'enjeu du programme PIDAL. A mon échelle, c'est la fréquence régulière de mes missions en Afrique jusqu'en 2006, et surtout l'association d'étudiants à mes recherches au travers de longs stages de terrain⁹⁵ qui m'autorisent à m'inscrire dans cette nouvelle ambition collective. C'est au final le programme de recherche PIDAL (porté par l'INRA) et le GIS SYAL (présentés ci dessous) qui m'ont convaincue puis affectée si je puis dire, d'une identité à la fois disciplinaire, institutionnelle et scientifique, que je revendique pleinement mienne aujourd'hui...

PIDAL ou la découverte d'un champ non tropical

PIDAL comme « Processus d'innovation dans le développement agro-alimentaire local » est un programme de recherche qui prend forme en 2000 ; s'il m'est apparu comme un prolongement des projets AVAL et ALISA, c'était surtout parce que j'y retrouvais quelques uns de leurs principaux "leaders" (J. Muchnik, H. Devautour). Car les fondements même de ce programme INRA m'étaient pour partie inconnus alors : PIDAL se positionnait en effet dans le prolongement d'une catégorie particulière de travaux, portés par l'INRA-SAD⁹⁶ et dédiés aux productions agro-alimentaires sous appellation d'origine (Béranger, Valceschini 1999). Il s'appuyait par ailleurs aussi sur les premières recherches conduites par le collectif SYAL.

Ponctuellement conviée dans le collectif porteur de ce projet, contribuant tout aussi ponctuellement à ses réflexions et travaux, principalement au travers de l'organisation de stages - individuels et collectifs - en France il m'est difficile d'en proposer une analyse personnelle et approfondie. Ceux qui en ont été les principaux porteurs (C. de Sainte Marie, J. Muchnik) ont de fait caractérisé mieux que je ne le ferais ce que PIDAL a pu représenter pour

⁹⁵ Voir par exemple Sotome, M., Gutierrez, M.L., 2001 ; Kewe L. G. 2006 ; Wawrzyniak V. 2006 ; ce sont là des références de travaux d'étudiantes en dernière année de spécialisation (dans le domaine agroalimentaire) au CNEARC (option de spécialisation VALOR qui a pris fin en 2009).

⁹⁶ Le département SAD (Systèmes agraires et développement) a été créé en 1979 pour étudier les résistances des agriculteurs à l'adoption des innovations, en particulier agronomiques, dans une perspective pluridisciplinaire donnant une large place aux sciences sociales et privilégiant l'analyse des faits techniques. Le département fut rebaptisé « Sciences pour l'action et le développement » en 2004 (Meynard, 2010 : 7).

nous tous et je me rallie entièrement à leurs synthèse et point de vue : « Pidal était riche de la diversité des positions des différentes disciplines vis-à-vis des processus d'innovation : certains les observaient, d'autres intervenaient directement sur les objets techniques, d'autres sur les savoirs et les représentations associés à leur fonctionnement, d'autres sur les réseaux d'acteurs et les dispositifs institutionnels, ou encore sur la prescription et le discours technique. Il était riche aussi de la diversité de ses chantiers (...). La posture de recherche ouvertement adoptée par la plupart des participants est celle d'une recherche-intervention dans laquelle les chercheurs ou les techniciens agissent, contribuent aux modifications de l'objet étudié. *L'action est alors conçue tout à la fois comme modalité d'intervention et moyen de connaissance*⁹⁷, permettant ainsi de mieux comprendre les fonctionnements techniques, les organisations sociales et leurs interactions » (Muchnik, de Sainte Marie 2010 : 17). Tous les chantiers avaient ainsi en commun « de traiter de changements en cours concernant l'ancrage territorial des productions agroalimentaires » (*idem*) et se sont intéressés de cette manière à des processus originaux d'historicisation de la production (Hubert, 2001 : 207), souvent construite a posteriori (c'est le cas du cabécou de Rocamadour, que j'ai traité en France).

PIDAL intégrait parmi ses chercheurs pas moins de trois anthropologues des techniques et du changement (José Muchnik, Philippe Geslin et moi-même). Mon identité dans ce collectif s'est affirmée d'une part au travers de cette riche collaboration permise entre pairs, d'autre part parce qu'il me laissait toute latitude pour articuler sur de nouveaux chantiers et terrains, les outils de l'anthropologie des techniques, de l'anthropologie du développement et, plus discrètement, de l'économie.

Officiellement achevé en 2006, le projet et le collectif PIDAL auront représenté pour moi un nouveau "milieu favorable" au sens que lui donnait A. Leroi-Gourhan, creuset idéal pour s'épanouir et mieux graver les contours d'une identité scientifique. Là encore, certaines rencontres et collaborations y ont été déterminantes ; elles ont contribué à enrichir et réorienter mes regards et perspectives socio-anthropologiques, elles ont donné lieu à de nombreuses productions collectives et individuelles⁹⁸, elles se poursuivent enfin dans le GIS SYAL, fortement articulé au projet PIDAL à ses débuts mais qui, en tant que vaste réseau, connaît en fait l'immense privilège de traverser les temporalités des différents projets de recherche. Je présenterai donc mes contributions à PIDAL en même temps qu'au GIS SYAL, dans les paragraphes qui suivent. Car c'est dans ce dernier collectif de recherche aux

⁹⁷ Souligné par moi car je partage cette définition de l'action depuis que je me suis approprié les travaux de ce collectif de recherche pour y construire ma place en tant qu'ethnologue.

⁹⁸ Voir notamment : Moity-Maïzi et al, 2001, Moity-Maïzi, Devautour 2006; Moity-Maïzi, Bouche 2008 et 2009, Moity-Maïzi 2010.

frontières floues, moins formel et plus durable qu'un projet de recherche, que j'ai longtemps poursuivi mes réflexions et travaux, guidée par l'engagement collectif à suivre l'évolution de l'actualité des systèmes agro-alimentaires avec une perspective doublement politique et scientifique, à savoir : défendre la diversité contre la standardisation, la petite agriculture familiale contre l'agro-business...

Le GIS SYAL : une entité complexe pour engager de nouvelles recherches

Le GIS SYAL⁹⁹ s'appuie donc, au départ de sa création, sur la dynamique du projet de recherche PIDAL, regroupant on le rappelle, des équipes de l'INRA et du CIRAD. Les diverses disciplines mobilisées (agronomie, sociologie, économie, anthropologie, sciences de gestion..) en font d'emblée un projet pluridisciplinaire en réseau qui prend rapidement le statut de Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) en 2000¹⁰⁰ puis celui de groupe de Recherche Européen (GDRE) en 2008, s'élargissant ainsi avec la participation de vingt cinq institutions d'enseignement et de recherche appartenant à huit pays européens (Muchnik, de Sainte Marie 2010 : 13). Son objectif est de produire une recherche finalisée sur les "systèmes agroalimentaires localisés", autrement dit d'explorer des espaces sociaux (réseaux, territoires) où se mettent en place des mécanismes et institutions de localisation et de différenciation des produits défendant une identité territoriale spécifique.

Le concept même de SYAL apparaît à la fin des années quatre vingt dix et désigne alors des organisations de production et de service (unités d'exploitation agricole, entreprises agroalimentaires, entreprises commerciales, entreprises de restauration...) associées à un territoire spécifique (Muchnik 1996). L'alimentation y est pensée comme un "fait matériel de culture" et, à ce titre, comme un objet particulièrement propice pour repérer les dimensions tout à la fois processuelles et relationnelles, matérielles et symboliques, techniques et discursives des cultures, pour vérifier finalement que la tradition n'a de sens que par l'innovation, fruit non de hasards mais de décisions (Latour 1997).

⁹⁹ Groupement d'Intérêt Scientifique dédié aux « Systèmes agro -alimentaires localisés et construction de territoires ».

¹⁰⁰ Il est rattaché au projet "**Processus agroalimentaires localisés**" de l'UMR Innovation en associant d'autres unités de recherche : Université de Versailles St Quentin, Université Montpellier I, Agropolis Museum,... Aujourd'hui le réseau européen est essentiellement soutenu par l'INRA-SAD et le CIRAD.

La notion de système alimentaire sur laquelle s'appuie le GIS SYAL, se rattache quant à elle, à une définition assez large proposée par L. Malassis (1994)¹⁰¹. Un Système Alimentaire (SA) correspond à "la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et pour consommer leur nourriture. Les Systèmes Alimentaires concernent l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentation dans une société donnée. La nature et les quantités d'aliments disponibles ainsi que la distribution sociale de ces disponibilités caractérisent aussi ces systèmes alimentaires" (Malassis 1994). Traiter de systèmes alimentaires revient donc à prendre en considération plusieurs domaines d'actions simultanément dans leurs interactions et à l'échelle d'un territoire : la production et la transformation agroalimentaire en même temps que toutes les activités d'approvisionnement et de consommation. Autrement dit, la notion de système permet par hypothèse d'interroger la réalité des "faits alimentaires" dans la complexité des différentes interactions qu'ils mettent en jeu : "relations entre les identités alimentaires et les techniques productives, entre la gestion des ressources territoriales (biodiversité, races locales, eau, savoirs...) et la qualification des produits, entre l'agriculture et les autres usages des territoires ruraux ou périurbains touristiques, culturels, résidentiels" (Meynard 2010 : 7).

Dans le GIS SYAL, cette perspective est enrichie des expériences du programme ALISA¹⁰² dont elle s'inspire en partie, pour souligner notamment l'importance d'une approche systémique dans la recherche quand elle prétend proposer des résultats pour l'action. Cette posture est en fait largement prescrite et présente dès la fin des années quatre vingt dix, dans la recherche en France. Elle se justifie notamment par le fait que les chercheurs assument désormais la grande complexité des situations qu'il faut comprendre et sur lesquelles il faut éventuellement agir : les interactions de plus en plus évidentes entre décisions humaines et évolutions des milieux (ou de la nature) par exemple illustrent cette complexité. Par ailleurs, les risques et incertitudes croissant pesant sur l'avenir de nos ressources et de nos sociétés du fait d'actions humaines, génèrent un besoin pressant de coopération entre disciplines, entre chercheurs et

¹⁰¹ « On ne nourrira pas la population mondiale avec des paysans soumis, pauvres et sans instruction. Tel était le credo de Louis Malassis, chercheur agronome, humaniste, fils de paysan lui-même ». Décédé le 10 décembre 2009, il constitue un acteur de référence dans le paysage scientifique montpelliérain, dont les travaux (Musée Agropolis, nombreux écrits) sont jugés fondateurs pour imaginer et construire une « agriculture durable » (voir <http://www.ruralinfos.org/spip.php?article2524>).

¹⁰² Plusieurs membres fondateurs du GIS viennent en effet du programme ALISA : J. Muchnik (INRA-SAD) y est un des principaux promoteurs.

décideurs (Mathevet, 2012), stimulant les démarches de co-production de connaissances pour l'action.

Le prolongement des recherches du programme ALISA dans les travaux du GIS SYAL peut être illustré par un exemple : on a constaté au cours du programme ALISA que la demande des consommateurs à Dakar s'est orientée vers la recherche de nouveaux produits tels que le *keccax* en substitution de la viande (Ndoye 2001) ou que les consommateurs urbains sont de plus en plus exigeants sur la qualité des aliments qu'ils achètent. Il paraît alors utile d'étendre la recherche aux espaces de production et de transformation pour identifier les lieux et milieux, les compétences et les acteurs, susceptibles de répondre aux attentes de ces consommateurs. Ces données croisées issues d'investigations approfondies portées par plusieurs disciplines ont permis par la suite de concevoir et de construire de nouvelles coordinations (contrats d'approvisionnement entre pêcheurs et transformatrices par exemple) ou de nouveaux outils économiques (emballages, signes de qualité, marques...) garantissant aux productrices comme aux consommateurs une meilleure régulation de ces produits et du marché.

La définition du système alimentaire peut donc être très générale en visant comme le faisait Louis Malassis l'ensemble d'une société à un moment de son histoire (voir le Musée Agropolis dont il fut l'inspirateur¹⁰³) ; elle peut être au contraire plus spécifique, en s'attachant à une cohérence localisée entre des manières de consommer, d'échanger et de produire. S'il n'est pas question ici de postuler que le "localisé" produit nécessairement une cohérence, c'est parce que l'enquête empirique systématique, au cas par cas, est ici privilégiée pour informer cette possible cohérence. Parce qu'elles sont multi-situées ensuite, ces enquêtes se prêtent logiquement à une démarche comparative pour construire par exemple des idéaux-types de systèmes alimentaires. Ces derniers à leur tour ne constituent pas des catégories hiérarchisées de systèmes plus ou moins cohérents mais sont conçus essentiellement en référence aux normes véhiculées, aux échelles de prescription ou de revendications que des acteurs veulent promouvoir ou formaliser. C'est en fait pour cette réflexion que l'anthropologie intervient généralement.

¹⁰³ Fin de règne ou dénie de reconnaissance : le Musée Agropolis a définitivement fermé ses portes et disparaît du paysage scientifique d'Agropolis en 2010, sur décision de la Région.

Par ailleurs, la cohérence qui fonde le système alimentaire est a priori conçue par les chercheurs engagés dans le GIS SYAL comme une construction :

i/ à partir de relations objectives entre activités, elles-mêmes inscrites dans des logiques structurantes ;

ii/ mais aussi à partir d'accords entre acteurs et de jugements sur les actions et biens concernés (notamment sur la qualité des produits alimentaires). Là encore, ce sont les démarches combinées de l'anthropologie et de l'économie qui permettent de manière privilégiée d'accéder à la compréhension de ces relations et de ces logiques, à leurs contenus pratiques et discursifs livrant une connaissance approfondie des significations ou théories (toujours spécifiques ou localisées) dont elles sont des traductions.

La notion de Système agroalimentaire forgée dans ce collectif de recherche renvoie enfin à un constat fondateur d'un mouvement assez général en Europe (particulièrement en France) : celui de l'émergence de modèles de développement agro-alimentaires alternatifs, portés par des acteurs qui défendent la mise en valeur de ressources locales (produits, savoirs, institutions, sur un territoire donné), qui sont aussi souvent attentifs à la diversité ainsi qu'à la qualité des produits agricoles offerts aux consommateurs, enfin qui sont soucieux de faire reconnaître, d'encourager, de soutenir, des dynamiques locales novatrices face aux nouveaux enjeux du monde rural : la création de dispositifs de différenciation d'un produit sur le marché – une marque – par un collectif d'artisans fromagers en pays basque (Moity-Maïzi, Amilien 2007) ou au Pérou (Aubron, Moity-Maïzi 2007) est, par exemple, révélatrice d'une telle dynamique. Mais du fait de ses multiples inspirations empiriques, africaines et américaines¹⁰⁴, le GIS SYAL est guidé par une volonté collective d'engager des recherches ne se limitant pas aux systèmes alimentaires européens, alternatifs aux systèmes agro-industriels auxquels fait implicitement référence L. Malassis dans ses propos. Ce collectif scientifique s'attache, en particulier pour les pays « du Sud », à comprendre et analyser des systèmes alimentaires alternatifs qui sont proposés comme solutions pour le développement local, par des acteurs de la production, des artisans de la transformation comme par des structures d'appui (ONG).

Les choix théoriques et politiques du GIS SYAL rejoignent de cette manière les orientations prises par les anglo-saxons s'intéressant aux "Food systems", explicitement

¹⁰⁴ Beaucoup de travaux ont été conduits en Amérique latine par certains membres du GIS et notamment au Pérou, en Argentine.

engagées dans l'exploration et la défense de systèmes alimentaires alternatifs au moins depuis 1999 (voir la revue *Anthropologie of Food*¹⁰⁵). On retiendra ici que c'est essentiellement la proximité des transactions entre producteurs et consommateurs qui caractérise ces systèmes alternatifs dans les pays du Nord ; la vente directe (du producteur au consommateur) constituant une transaction emblématique de cette proximité. Sur d'autres continents (Amérique latine, Afrique), ce sont les artisanats agroalimentaires comme espaces localisés de production, d'échanges et d'innovation, qui vont constituer des champs d'exploration privilégiés de ces systèmes alternatifs.

Par les financements dont il bénéficie et par son double rattachement à des organismes de recherche et d'enseignement (ses trois tutelles), le GIS a permis de développer une grande diversité de recherches, justifiées justement par la très grande diversité des Systèmes Agroalimentaires dans le monde, marqués par des logiques enchevêtrées allant de "produits destinés aux marchés locaux jusqu'à des produits destinés à l'exportation, des productions enracinées dans l'histoire aussi bien que des productions relativement récentes". (Muchnik, de Sainte Marie 2010). L'une des hypothèses majeures défendue par le GIS SYAL est de considérer alors que ces logiques et situations ont en commun "de participer aux dynamiques territoriales en valorisant des ressources spécifiques" (idem). Pour ma part, ce collectif et ses objets m'ont offert l'opportunité d'explorer de nouveaux terrains en France (dans une complexe et double contribution au GIS et au projet PIDAL au départ), notamment à travers les stages collectifs que j'organise chaque année pour certains étudiants du CNEARC¹⁰⁶, puis de valoriser ces expériences sous plusieurs formes et à différentes périodes. Au terme de l'année 1999- 2000 par exemple, le GIS et PIDAL proposent de produire un numéro thématique pour la revue *Etudes et recherches* de l'INRA dont je fus co-éditrice (Moity-Maïzi et al. 2001). Aux côtés d'autres chercheurs sensibilisés par une approche systémique des systèmes alimentaires, engagés dans des recherches mettant à jour des modèles alternatifs de développement agro-alimentaire, ou encore investis dans ces questions de proximité territoriale, j'ai valorisé dans ce recueil d'articles l'une des premières recherches collectives conduites avec des chercheurs du GIS et des étudiants sur ce que j'appelais alors *la qualification territoriale* d'un fromage dans le Lot (Moity-

¹⁰⁵ Revue en ligne : <http://aof.revues.org/>

¹⁰⁶ Etudiants inscrits dans une Option de spécialisation d'ingénieurs (bacc+6) : VALOR.

Maïzi, Devautour 2001). L'enjeu dans cette publication n'est pas pour moi de vérifier la cohérence ou de caractériser directement un SYAL mais bien plus :

i/ d'y repérer, au travers d'une histoire croisée du milieu, de certains groupes sociaux et de leurs productions, comment se construisent des normes collective et avec elles une tradition fromagère, (autour de pratiques d'élevage et de la fabrication du Rocamadour);
ii/ de comprendre comment certains acteurs s'engagent à donner plus de sens, à formaliser, à différencier, à revendiquer puis promouvoir leurs productions pour les défendre en tant que "produits locaux" dans des circuits d'échanges favorisant différentes formes de proximité.

Le Rocamadour sous Signe Officiel de Qualité est ainsi le produit récent d'une réinvention normative des traditions d'élevage et de fabrication fromagère, d'abord localisées sur les causses avant de s'étendre à un territoire plus vaste à l'intérieur du département du Lot. Cette dynamique collective a fait de la ville de Rocamadour un emblème efficace de différenciation marchande, renforcée par l'introduction de variations techniques dans la fabrication fromagère qui sont déterminantes pour le produit final et permettent de le singulariser dans la gamme immense des fromages de même type en France.

Tous les stages collectifs que j'ai organisés ont été synthétisés par des documents filmiques, retraçant à chaque fois toute la problématique d'une situation singulière de production et de valorisation collective d'un produit, passant par la création d'une marque ou d'un Signe Officiel de Qualité. Une collection de dix courts-métrages a ainsi été progressivement constituée, financée en grande partie par le GIS, éditée en 2010 pour être largement diffusée dans nos réseaux nationaux et internationaux.

Pour ces travaux audio-visuels à vocation pédagogique et scientifique, réalisés avec les étudiants du CNEARC essentiellement, la vidéo bien mieux que la photo, est appréhendée comme un outil de recueil et d'indexation des informations prélevées quotidiennement sur le terrain, un carnet ethnographique «numérique», mais aussi comme un support d'interactions (entre étudiants et chercheurs, entre "acteurs" du film et stagiaires et scientifiques,..), permettant tout à la fois de restituer, de confronter différentes interprétations, de formaliser des connaissances (individuelles et collectives), mobilisables par la suite lors de séances de médiation avec (ou entre) les acteurs du

terrain¹⁰⁷. Le produit filmique (un court métrage d'environ 25 mn), toujours issu d'un travail collectif de montage, se révèle pleinement comme une forme d'interprétation négociée et choisie, à l'intérieur du collectif en charge du montage (ici des étudiants avec un réalisateur) Le film se présente donc aux stagiaires qui l'ont créé comme une véritable construction (et non comme une restitution de la réalité) nécessairement orientée. Il forme une entité complexe d'énoncés et d'images sélectionnés, de connaissances organisées. Il s'affirme enfin dans une double vocation possible : être un *support* qui permet de rappeler ou de restituer pour partie en même temps qu'un *médiateur* privilégié entre des détenteurs de conceptions et de savoir-faire différents. Quand il leur est projeté, longtemps après les enquêtes et le tournage, le film permet de bien montrer qu'un savoir-faire local est une construction complexe, faite d'interactions entre des composantes techniques, relationnelles et cognitives et qu'il est rarement "stabilisé" ; le simple fait d'énoncer un savoir-faire sur la transformation d'une ressource laitière par exemple, ou de donner à voir les modalités techniques ou organisationnelles de la différenciation d'un fromage, provoque en effet des réactions des acteurs du film, suscite entre eux de nouveaux débats. En ce sens, la vidéo, quand elle est restituée, génère de nouvelles interactions entre acteurs, détenteurs ou promoteurs de savoir-faire, notamment quand ils s'engagent dans une démarche, analytique et prospective, d'évaluation de leurs performances techniques ou de défense des dimensions culturelles et politiques de leurs savoir-faire.

Plusieurs publications signalent aussi mon appartenance ininterrompue au GIS SYAL depuis sa création¹⁰⁸ ; une partie de cette production reposant sur l'ambition du GIS de faire connaître son concept fondateur et singularisant. C'est pourquoi elle ne se limite pas à des articles scientifiques mais est aussi constituée de textes dédiés à des revues de vulgarisation ou de communications courtes, en français et en anglais, à destination d'étudiants, de chercheurs, d'opérateurs et de décideurs. L'enjeu n'est pas de faire la

¹⁰⁷ J'ai développé cette analyse de l'objet filmique dans deux textes. Voir Moity-Maïzi P. (sous presse) "Changer de posture dans une expérience de formation-recherche-action : l'Atelier d'étude des processus de qualification agro-alimentaire en France". Ouvrage dirigé par Lardon S. et al., édition L'harmattan. Parution 2014. Voir aussi Moity-Maïzi et al. 2008 "L'usage scientifique et pédagogique du film : connaître, reconnaître pour interagir autour d'un SYAL". In : J. Muchnik, H. Devautour et P. Lajous (coord.), Bilan du Groupement d'Intérêt Scientifique Systèmes Agroalimentaires Localisés (2001-2007).

¹⁰⁸ Voir Moity-Maïzi, P., Muchnik J. 2005 ; Moity-Maïzi P., Amilien V. 2007 et 2008 ; Moity-Maïzi P., Bouche R., 2008 ; Moity-Maïzi P., Devautour H., 2006 ; Pommeon T., Moity-Maïzi P. 2006 ; Fournier S., Moity-Maïzi P., 2004, ...

critique du concept mais bien de le faire connaître au travers d'études de cas, de propositions réflexives.

Il me paraît encore difficile aujourd'hui de faire la critique de ces textes. Peut-être parce qu'un SYAL est tout à la fois pensé par les uns comme un « objet de recherche complexe et encore non stabilisé » (Muchnik, de Sainte Marie 2010), mobilisé plutôt comme concept instrumental pour explorer autrement les réalités agro-alimentaires par d'autres, parce qu'il désigne enfin et de fait un collectif institutionnalisé qui oriente, finance et vulgarise ses recherches, le concept de SYAL est d'évidence objet polyvalent de débats. Quand je le mobilise moi-même c'est plutôt en tant que concept heuristique que comme objet ou cadre conceptuel établi. Dans sa vocation de concept instrumental, il ouvre de fait une voie presque infinie d'interrogations sur les logiques internes aux territoires qui orientent la construction de certaines dynamiques autour des questions alimentaires vers la localisation des activités, des identités, des productions. En tant que collectif structuré enfin, le GIS SYAL constitue un espace familier de rencontres, d'animation et de réflexion collective où l'on privilégie régulièrement trois grandes thématiques qui inspirent ou orientent aujourd'hui la plupart de mes propres constructions scientifiques :

- les réseaux localisés d'entreprises agroalimentaires : pour cet axe thématique, la notion de SYAL est rapprochée du concept économique de "cluster" ou assimilée à celle de système productif localisé (Courlet, 2002 ; Cerdan, Sautier 2001) ; de leur côté, les sociologues et anthropologues voient dans cet axe une occasion de réinvestir la question des réseaux (leur émergence, leur forme, leur dynamique, les types de liens qui les caractérisent,...) en l'articulant à celle des territoires (leurs dimensions historiques et socio-spatiales, leur réalité vécue, leurs diverses représentations) mettant en valeur la difficile délimitation des uns et des autres qui nous oblige en retour à ré-interroger cette fameuse notion de "localisation" dont le sens premier nous suggère frontières ou limites formelles.

J'ai directement abordé cet axe au travers d'une réflexion au Pérou (Aubron, Moity-Maïzi 2007) et plus indirectement dans mes recherches au Sénégal. A ce jour, il constitue pour moi une voie originale pour explorer les diverses dimensions, sociales, techniques, institutionnelles, d'un réseau et surtout, à travers elles, de réfléchir les trajectoires individuelles et collectives mais aussi les liens sociaux et les registres de justification portés par leurs membres dans un processus de localisation des productions. Dans cette perspective, je mobilise essentiellement la théorie de l'Acteur-Réseau

(Callon 1986, 2006¹⁰⁹) et les travaux de M. Grossetti (2008) qui articulent magistralement trajectoires et réseaux. Cet exercice théorique n'ayant été encore réalisé que sur des terrains en Europe, il me paraît tentant maintenant de le transférer sur d'autres continents ; l'enjeu sera alors évidemment de tester la pertinence et les limites de ces théories et travaux, en les confrontant aux réalités c'est à dire aux théories et configurations locales d'acteurs qui défendent peut-être d'autres cadres de référence pour justifier et décrire leurs propres territoires en réseau, leurs trajectoires et liens sociaux, leurs entreprises, métiers et produits spécifiques...

- les démarches de qualification territoriale des productions alimentaires associant les qualités perçues d'un produit à celles de son territoire d'origine : c'est un thème qui attire aussi bien les ethnologues spécialisés dans l'analyse historique et sociale des produits de terroirs (Bérard, Marchenay 2004) que les géographes attachés à un renouvellement des analyses du développement territorial (Delfosse 1997) ; c'est sur cet axe thématique que le GIS développe actuellement de nombreuses recherches, auxquelles je contribue ponctuellement en prenant le concept de SYAL dans ses vertus heuristiques, à travers des terrains en Afrique du Sud ou en France (voir Bienabe *et al.* 2009 ; Moity-Maïzi, Bouche 2008 ; Bouche, Moity-Maïzi 2009 ; Moity-Maïzi, Sautier 2006 ; Moity-Maïzi 2010). Cet axe s'avère déterminant pour la suite de mes recherches. La qualification que j'ai longtemps appréhendée comme simple synonyme de "valorisation" et de "différenciation" s'avère aujourd'hui pour moi un concept majeur, aux évidentes vertus heuristiques si l'on se souvient qu'en français le terme recouvre en fait trois dimensions : la première est économique, en référence à la construction d'une différenciation des produits sur les marchés par le biais d'une *certification* et en particulier par la construction juridique de Signes Officiels de Qualité ; la seconde est plus anthropologique et sociologique, en renvoyant à la construction et à la *reconnaissance officielle* d'une compétence (on parle de qualification professionnelle) ; la troisième dimension (elle aussi anthropologique) renvoie à un jugement normatif porté par un groupe sur une « chose », ou même sur une saveur, et donc aux dimensions subjectives de cette capacité humaine à qualifier, à construire alors des catégories

¹⁰⁹ Rédaction en projet d'un article de synthèse avec V. Amilien pour la revue *Sociologia Ruralis*, valorisant nos précédents écrits (2007), centré sur la théorie de l'Acteur-Réseau pour montrer sa pertinence dans l'analyse des dynamiques à l'œuvre au sein de collectifs engagés sur un même cahier des charges, celui qui prévaut pour la fabrication du fromage basque Ossau Iraty.

classificatoires et des normes associées, comme autant de repères sociaux partagés pour se comprendre, pour interagir, pour s'identifier¹¹⁰.

Cet axe thématique suscite ainsi plusieurs orientations :

i/ explorer d'abord localement - c'est à dire dans des situations linguistiques et professionnelles variées -, les conceptions et variations de sens possibles autour de ce que l'on appelle "qualification professionnelle" : existe-t-il l'équivalent conceptuel ailleurs, et la qualification professionnelle est-elle envisagée partout comme un attribut définitif, comme une *qualité* particulière ? Autrement dit (et si je replace ces questions simples dans des situations observées en Afrique) : la maîtrise technique d'une chaîne opératoire ou d'un métier est-elle évaluée localement en termes de qualités, d'attributs de la personne ? ;

ii/ identifier les circuits et moyens légitimes et/ou légaux, d'une "reconnaissance" professionnelle, dans une situation donnée, en faisant ici l'hypothèse que l'affectation de qualités à une personne jugée "qualifiée" constitue une forme de reconnaissance ;

iii/ explorer enfin diverses dynamiques localisées de "valorisation" des productions alimentaires en abordant les multiples objets possibles de ces processus collectifs (outils, matières premières et produits) comme des médiateurs et non comme de simples supports ou instruments d'une possible qualification économique (au sens de différenciation). Cette dernière orientation me paraît essentielle pour réintégrer au centre de l'analyse le statut des acteurs et de leurs compétences et surtout le sens que ces acteurs donnent eux-mêmes à ces démarches ; mais aussi pour rendre compte des valeurs et relations qu'ils revendiquent, dans ce type de démarche, pour leurs propres connaissances et objets associés.

Considérer l'objet comme médiateur dans l'analyse des démarches collectives de qualification¹¹¹, permet enfin d'aborder l'organisation du travail et la répartition des ressources¹¹² en tant qu'ensembles normatifs de règles inévitablement transformés par la

¹¹⁰ Ces trois dimensions de la notion de qualification me paraissent transversales pour toutes mes activités et interrogations professionnelles, elles me semblent fondamentales et de fait, passionnantes. S'il est possible d'énoncer aussi des rêves dans un dossier HDR, je dirais que mon voeu aujourd'hui est de trouver le temps, les partenaires aussi, les situations ou lieux enfin, pour mettre à l'épreuve du terrain, cette notion et pour en proposer une réflexion de synthèse.

¹¹¹ Qui sont au fond aussi des processus de mobilisation et d'action collective dont on doit rendre compte.

¹¹² J'ai encadré un doctorat (sous la direction de B. Roussel, MNHN) orienté dans cette perspective théorique, à travers l'étude d'un objet particulier, le rooibos, plante endémique et produit alimentaire spécifique à l'Afrique du Sud. Voir Leclercq 2010.

circulation de ces objets, par les changements de valeurs qui leurs sont affectés (au travers de l'attribution d'un Signe Officiel de Qualité).

- les enjeux d'une multifonctionnalité de l'agriculture et des espaces ruraux : ce troisième axe thématique porté par le GIS SYAL s'inscrit dans le vaste mouvement de renouvellement des approches du "développement durable". Par hypothèse ici, les systèmes agroalimentaires localisés sont "censés contribuer au maintien de la biodiversité en valorisant, par la transformation des produits, les spécificités des espèces vivantes" (Compte Rendu 2008¹¹³). Cet axe est devenu stratégique pour mes recherches. De fait, il paraît aujourd'hui difficile, notamment en France, d'éviter la question de la multi-fonctionnalité et de ses répercussions ou enjeux quand on explore par exemple une dynamique collective de construction d'un cahier des charges pour l'obtention d'un signe officiel de qualité sur une ressource végétale ou animale. De même, il paraît tout aussi impensable d'oublier d'articuler cette dynamique à celle de la biodiversité et plus largement de l'environnement. On peut vérifier – au travers des régimes de justification mobilisés par les agriculteurs – que la première est pour ainsi dire cause de la seconde, autrement dit que la multi-fonctionnalité passant par une mobilisation collective incite souvent les agriculteurs ou les éleveurs à promouvoir leurs pratiques de culture ou d'élevage dans des dispositifs officiels qui *reconnaissent* les complémentarités opérantes entre leurs techniques, leurs savoir-faire, et les ressources qu'ils mobilisent (Moity-Maïzi, Bouche 2011). Mais sans avoir organisé moi-même de recherche longue sur ces articulations particulières ou sur ces régimes de justification en France, en faisant par ailleurs l'hypothèse que ce troisième axe peut émerger des deux premiers, je ne peux encore m'y positionner clairement sur le plan théorique.

Ces trois axes thématiques présentent un point commun, celui d'interroger dans la longue durée les processus de (re)localisation des activités productives mais aussi d'évaluer la pertinence du concept de SYAL en essayant de comprendre notamment si l'existence d'un SYAL peut avoir un rôle à jouer (et lequel) dans *l'ancrage* territorial des activités et plus largement sur le développement local.

Par exemple, que l'on se situe dans une filière ou sur un espace de productions agricoles irriguées, le contexte politique et les modèles de production dominants renvoient partout

¹¹³ Compte rendu du 3 juillet 2008 pour la réunion annuelle du Comité d'Orientation Scientifique dont je suis membre. Aucun de ces compte-rendu annuels n'est publié. Cette citation est directement extraite de mes notes.

les mêmes orientations générales : désengagement de l'Etat et décentralisation de ses instances représentatives, réformes agraires et foncières qui accroissent les situations de précarité de certains producteurs, ouverture de marchés pour des produits concurrentiels qui marginalisent les activités locales...Partout, à Dakar comme à Sinto (au Pérou) ou dans le Gers, les producteurs, les organisations qu'ils investissent ou celles qui les appuient tentent de s'adapter, de redéfinir leurs métiers, de proposer ou de défendre d'autres modèles de production. Dans ce contexte, la relocalisation revendiquée des activités productives est semble-t-il largement perçue comme la garantie d'une économie locale viable et durable, conduisant à s'interroger sur les conditions et modalités de construction puis de « durabilité » d'un SYAL.

Au travers de ces phénomènes assez généralisés c'est donc aussi la question du développement "local" ou "territorial" qui est nécessairement interrogée en permanence, justifiant la continuité de mon attachement à l'anthropologie du développement. Mais encore une fois, il faut recourir à une mise en contexte de la réflexion dans ce champ. Car nous sommes à l'heure d'un paradigme dominant, celui du Développement Durable, depuis une dizaine d'années. Dans le sillage de mes recherches autour des SYAL, il mérite d'être interrogé selon moi sous trois angles au moins :

- comment se conçoit une société ou une économie "durable", comment les politiques envisagent de la construire : quels instruments discursifs et institutionnels sont mis en place, notamment dans le domaine agroalimentaire ?

- comment se traduisent en situation les politiques de développement quand elles affirment ou défendent la nécessité de (re)valoriser les ressources locales (pour le développement durable justement) ; quels dispositifs émergent pour effectivement non pas relancer une filière mais bien "valoriser" les productions et les ressources locales ?

- comment les politiques agissent en termes de reconnaissance professionnelle des acteurs engagés dans la valorisation "durable" de leurs ressources et produits ?

L'enjeu final est peut être alors de considérer la reconnaissance institutionnelle comme un gage de sécurisation ou de "durabilité" (des métiers, des productions), en envisageant la dite Durabilité dans une de ses significations premières ou implicites, à savoir : la transmission : *est durable ce qui est transmis*.

Une perspective idéale commune à ces collectifs : éprouver l'interdisciplinarité

Qu'il s'agisse du réseau AVAL, du programme ALISA, du projet PIDAL, du GIS ou de l'UMR Innovation (étroitement liée au premier), aucun de ces collectifs n'envisage une recherche isolée, un regard strictement disciplinaire sur ces axes et interrogations. L'enjeu commun à ces programmes et collectifs c'est de construire une investigation dans un dialogue entre sciences techniques et sciences sociales, pour pouvoir décrire et analyser des processus complexes et multi-scalaires. En somme, l'enjeu méthodologique et épistémologique commun aux recherches qui sont développées dans ces collectifs, c'est d'éprouver la pertinence de l'interdisciplinarité dans différentes situations. Cette interdisciplinarité se justifie doublement :

- d'abord dans la mesure où les processus de localisation font toujours intervenir différentes variables combinées, aussi bien matérielles qu'immatérielles (Muchnik, de Sainte Marie 2010) qu'une discipline ne peut prétendre appréhender seule.
- Ensuite parce que les questions posées dans l'accompagnement de démarches de valorisation des produits qui se traduisent par des processus de localisation ou d'ancrage de certaines activités productives, favorisent de nombreux échanges entre disciplines, puisqu'elles sont toutes ensemble fortement sollicitées sur ce champ nouveau de recherche et d'action. Il était par exemple inconcevable dans le programme ALISA de proposer de nouveaux dispositifs d'apprentissage ou de formation, liés à une démarche de valorisation des céréales locales sans mobiliser à la fois l'économie, la socio-anthropologie, les sciences bio-techniques, les sciences de l'environnement.
- Plus spécifiquement et s'agissant de concentrer mes recherches sur les formes de production, de circulation et de qualification (ou de reconnaissance) des savoirs (et de produits associés), l'interdisciplinarité constitue à mes yeux une démarche incontournable pour produire des données sur diverses dimensions d'action, concernées par les savoirs en circulation, et pour fournir ensuite des analyses de situations qui ne soient pas strictement limitées à un corpus de savoirs ou de pratiques, mais intégrant ces derniers à des échelles plus vastes d'interactions faisant intervenir humains et non humains.
- L'enjeu finalement c'est d'assumer la richesse produite par des coopérations, par des emprunts, ou diverses autres formes de coordination entre corpus théoriques, autour d'objets communs. Il y a là une perspective stimulante de recomposition des champs

disciplinaires, notamment de certaines sciences « du vivant » comme l'agronomie ou l'écologie, amenées à repenser leurs positions épistémologiques dans l'espace désormais fortement articulé des sciences de la nature et des sciences de l'homme. Dans l'interdisciplinarité éprouvée par ces collectifs de recherche, il ne s'agit pas de produire de nouvelles théories intégratives qui auraient plus que d'autres une vocation généralisante ou une capacité explicative plus grande par simple effet d'accumulation des données ou des regards. Il s'agit plutôt (et toutes mes contributions et collaborations dans le GIS SYAL et l'UMR Innovation avec des agronomes et des économistes en sont des expériences concrètes) de participer à la construction ou à la consolidation de dispositifs intellectuels communs, de configurations nouvelles, avec une certaine dose assumée d'engagement politique par ailleurs, permettant d'articuler « un sens général, et des situations, des problèmes, des actions étudiées, sans les déposséder de leurs dimensions propres » (Wieviorka 2007 : 20). En somme, idéalement et pour finir, il me semble que l'interdisciplinarité vécue dans ces programmes et collectifs de recherche constitue bien "une aventure à courir" (Serres, 1994 : 106), dans laquelle nous sommes tous incités à inventer une langue commune au travers de nos rencontres, porteuses d'inépuisables hybridations d'objets.

Section 2



Contribution à une anthropologie
des apprentissages et de la
reconnaissance des savoirs

Deux programmes de recherche marquent symboliquement la fin de ma trajectoire reconstruite¹¹⁴ en même temps que mon orientation (pour ne pas dire mon ancrage) à partir de la fin de l'année 2006, vers l'analyse des savoirs et des apprentissages (le programme Européen Siner-GI et le programme ANR-BIODIVALLOC). Même si sur leurs problématiques sont étroitement articulées à celles qui ont prévalu dans les projets antérieurs (ALISA, PIDAL), ils sont en fait emblématiques d'un renouveau des problématiques et des approches autour de la question de la préservation des ressources et des savoirs locaux. Ils ont aussi recours à l'interdisciplinarité comme posture incontournable pour aborder des situations d'interactions complexes entre humains et non humains, et pour appréhender des processus de changement inédits d'où surgiraient, selon certains, de nouveaux risques et défis qu'il nous faudrait anticiper ou maîtriser dans une perspective de développement durable. J'emploie à dessein les termes génériques de cette rhétorique du développement, caractéristique de ces dix dernières années, pour pouvoir ensuite l'appréhender en tant qu'objet d'interrogations critiques et d'investigations nouvelles.

Un troisième et dernier programme de recherche, ANR-SYSAV, consolide en même temps qu'il ouvre plus encore de nouvelles perspectives à cette trajectoire que j'ai reconstruite. Il constitue en effet le premier projet de recherche ANR que j'ai coordonné, il fait aussi émerger de nouvelles pistes, réflexions et problématiques de recherche sur lesquelles je suis encore engagée aujourd'hui.

Les deux programmes Siner-GI et BIODIVALLOC sont étroitement articulés à divers titres. Par le contexte géo-politique dans lequel ils se construisent, marqué par la montée des revendications et rassemblements mondiaux sur les questions environnementales¹¹⁵ ; par la convergence de leurs questionnements autour du rôle ou des capacités des populations à mieux valoriser leurs ressources (au sens large) dans une double perspective de développement (par l'accès au marché) et de sauvegarde pour les générations futures¹¹⁶ ; enfin par l'attention qu'on y porte par conséquent aux formes institutionnelles permettant de protéger mais aussi (- ou : pour cela -) de signaler, distinguer, certifier des ressources - brutes ou transformées - dans l'espace public et en particulier sur les marchés (les Indications Géographiques ayant là un rôle croissant). J'ai essentiellement contribué à ces deux

¹¹⁴ Puisqu'il faut bien définir un temps pour le mot « fin » et qu'en réalité la rédaction de ce document a débuté en juin 2008, c'est-à-dire quand s'achèvent ces deux programmes.

¹¹⁵ Lesquelles émergent 2 décennies avant mais sont mises sur le devant de la scène internationale, et de manière systématique à l'agenda des politiques de développement et de recherche scientifique, à la fin des années quatre vingt dix.

¹¹⁶ Ce qui est d'ailleurs aujourd'hui résumé au travers de la notion d'adaptation : on notera dans l'actualité des publications, la montée en puissance des réflexions autour des capacités d'adaptation des populations (à mieux gérer leurs ressources, au changement climatique..) ; voir Chaxel S., et al. 2013.

programmes au travers de directions de stages (niveau Ingénieur et Master) et d'un encadrement de doctorat en Anthropologie. Mais ils ont été porteurs de l'orientation actuelle de mes travaux et réseaux de collaboration. C'est pourquoi ces deux programmes de recherche sont présentés indépendamment des précédents, pour marquer la transition qu'ils opèrent dans mon cheminement réflexif et scientifique.

Mon objectif ici n'est pas de développer ou de discuter ici toutes les hypothèses dont ils sont porteurs ni de mettre en débat tous les résultats auxquels ils ont abouti mais d'en présenter une synthèse qui éclaire cette seconde section dédiée aux principaux champs d'investigation que j'explore aujourd'hui.

SINER-GI¹¹⁷

Une problématique ouvertement centrée sur les consommateurs

Ce programme part d'une hypothèse principale : l'engouement des consommateurs, relayé par les producteurs, les transformateurs et la distribution agro-alimentaire vis à vis des « produits alimentaires locaux » ou des « produits de terroir » interpelle la recherche depuis le milieu des années quatre vingt dix¹¹⁸. Les dynamiques à l'œuvre dans cet engouement collectif et la nature même de l'aliment (tout à la fois ressource biologique, marchandise et produit doté d'attributs nutritifs, sanitaires et symboliques) sollicitent des approches qui permettent d'appréhender ensemble les questions de compétitivité économique et d'identité sociale, les modalités de l'action collective pour faire connaître et reconnaître des produits à forte typicité et celles tout aussi complexes de la consommation, qui mêle liens affectifs, identités, contraintes budgétaires, préférences gustatives, besoins nutritionnels et socialisation (Muchnik, 1996 ; Bérard et Marchenay, 2004). Le concept de Système Agroalimentaire Localisé, dont j'ai montré qu'il avait été porteur de nouvelles questions de recherches est proposé dans ce programme par certains chercheurs comme un outil privilégié permettant de rendre compte, dans une perspective nécessairement pluridisciplinaire, des interactions entre différents produits, des filières et des territoires, à travers lesquelles se construit le caractère local ou territorial d'un produit. Il ne s'agit donc pas d'analyser les seules articulations entre production, transformation consommation et marchés mais d'appréhender ces articulations à l'échelle de terroirs ou territoires significatifs pour les acteurs et leurs effets en termes de développement territorial. Le Système agroalimentaire localisé permet donc d'intégrer l'analyse de "produits de terroir". Ce concept renvoie à un objet, à un produit particulier d'abord ; il est de plus spécifique au contexte français au point d'être difficilement traduisible

¹¹⁷ Strengthening International Research on Geographical Indications: from research foundation to consistent policy (*FP6-2003-SSP-3*). Programme de la Commission européenne (THE SIXTH FRAMEWORK PROGRAMME, priority 8.1, Policy-oriented research (SSP)).

¹¹⁸ Voir les travaux fondateurs en France portés par l'INRA (G. Allaire, B. Sylvander 1995, 1997 ; F. Casabianca, C. de Sainte Marie, 1997) ou le CNRS (Bérard et Marchenay, 1995, 1998) ou encore par l'ENITA de Clermont Ferrand (Lagrange, 1995) ; pour l'Afrique et portés plutôt par le CIRAD, voir N. Bricas (1992, 1993), J. Muchnik (1993, 1996) par exemple.

en d'autres langues (Bérard, 2011). Le concept de terroir institué en France avec la politique de mise en place des Appellations d'origine Contrôlée (AOC) précisément définie par l'INAO, permet de reconnaître la spécificité ou la typicité de certaines productions, résultant d'une combinaison de particularismes historiques, naturels et sociaux. Le terroir désigne à partir de là cette alchimie si particulière entre éléments naturels et travail des hommes qui confèrent au produit sa typicité (Bérard, Marchenay 1995) ; et les consommateurs ne s'y trompent pas.

Produits locaux, produits de terroir ou encore produits d'origine sont quelques unes des nombreuses expressions désignant la catégorie des aliments qui tirent leur réputation du lieu de leur production (Bérard & Marchenay, 2004). Pour traiter d'une production spécifique à un lieu, le programme SENER-GI pour sa part a privilégié le terme « produit d'origine » dans le sens défini par Belletti et Marescotti (2006)¹¹⁹, c'est-à-dire comme produit répondant à la définition très large adoptée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les indications géographiques. Selon la définition adoptée à l'OMC, l'indication géographique (IG) est "une indication qui sert à identifier un produit comme étant originaire du territoire dans les cas où une qualité, réputation, ou autre caractéristique déterminée du produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique" (Accord ADPIC, Annexe 1C, article 22:1)¹²⁰. On parle ainsi des vins de Champagne, du fromage de Roquefort ou de Rocamadour (Moity-Maizi, Devautour, 2006) mais aussi de riz basmati, de thé Darjeeling, du café de Colombie, ou encore de la vache mirandaise (en référence à son berceau d'origine : Mirande dans le Gers). Partout dans le monde, il est fréquent de désigner une ressource (race animale, plante) tout comme une production humaine, par son origine, une façon simple de la différencier et de la reconnaître parmi d'autres. Toutefois, la possibilité de reconnaître juridiquement les liens à une origine géographique, de protéger les producteurs contre les fraudes et contre-façons est longtemps resté une spécificité exclusivement française. La protection du nom géographique d'un produit y apparaît pour la première fois au début du XXème siècle quand les viticulteurs du bordelais, en pleine crise économique, s'organisent pour défendre leurs intérêts. Le pays vote alors plusieurs lois pour protéger consommateurs et producteurs contre les fraudes et la concurrence déloyale. C'est l'origine même des AOC en France.

¹¹⁹ SENER-GI : Strengthening international research on Geographical Indications: from research foundation to sound policy. UE, D.G. Recherche, 6° PCRD.

¹²⁰ L'Organisation Mondiale du Commerce reconnaît les Indications Géographiques (IG) au titre des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce. La construction d'une IG recouvre en fait une grande diversité de discours, d'organisations et de stratégies, entre pays mais également dans un territoire donné.

En cette fin de 20^{ème} et début de 21^{ème} siècle, on assiste à un engouement des consommateurs pour ces productions liées à une origine. Elles offrent une alternative aux *OCNI*, « *Objets Comestibles Non Identifiés* », selon la formule de C. Fischler (1990). Outre leur origine, leur qualité gustative et leur typicité largement reconnues, les produits liés à une origine sont aussi appréciés pour les valeurs qu'ils véhiculent : par l'ancienneté de leur implantation territoriale, ils sont associés à une agriculture traditionnelle, à des pratiques en harmonie avec l'environnement, à des savoir-faire uniques, à l'origine parfois aussi de paysages remarquables. Ils acquièrent à ce titre, du moins en France, une haute valeur ajoutée et par extension, les économistes comme bien des industriels ou promoteurs du développement local les conçoivent comme des productions économiquement rentables et par conséquent comme des alternatives pertinentes pour de petits producteurs qui peuvent ainsi se maintenir sur leurs exploitations et vivre de leurs productions spécifiques à haute valeur ajoutée.

Dans le même temps, les inquiétudes croissantes quant à l'érosion de la biodiversité, débattues et surtout médiatisées lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 1992), ont elles aussi contribué à la revalorisation de ces productions passant par la reconnaissance du rôle des communautés locales dans la « *conservation in situ* » de la biodiversité (article 8j de la Convention sur la Diversité Biologique, 1992¹²¹) (Bérard & al, 2005). C'est ce qui explique en partie le fait que les consommateurs, en Europe au moins, associent de plus en plus qualité, typicité des produits et respect de l'environnement, cette dernière dimension incluant le maintien de la biodiversité.

Du côté des producteurs agricoles, des petites unités de transformation artisanales ou industrielles en Afrique, auxquelles je me suis intéressée dans ce programme Siner-GI, la question de protéger des ressources "naturelles" ne se pose certainement pas dans les mêmes termes qu'en Europe, et celle de lutter contre fraudes ou contre-façons n'est pas encore très présente mais semble se développer à mesure que les citadins sont éloignés des zones rurales dont ils sont souvent issus. Par ailleurs, les premiers travaux engagés dans le cadre de ce programme montrent que la perspective de différencier et de qualifier les productions émerge depuis une dizaine d'années comme une opportunité économique attrayante, d'autant plus qu'elle est fortement soutenue par les bailleurs et agences d'aide au développement (Moity-

¹²¹ L'article 8j sur la conservation in situ appelle « *au respect, à la préservation et au maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique* » (ONU, 1992).

Maïzi, Sautier, 2006) tout en constituant déjà une pratique locale familière puisque l'on rencontre de nombreux produits qualifiés par leur lien à un lieu, certes sans aucune marque ou signe officiel associé : la réputation joue un rôle évident pour attribuer à un produit des qualités spécifiques, socialement et localement reconnues.

Une problématique articulant indirectement alimentation et ressources naturelles localisées

En Afrique de l'ouest, l'arbre à karité (*Butyrospermum Parkii* ou *Vitellaria paradoxa*) et le beurre que l'on extrait de ses noix, le Néré (*Parkia biglobosa*) et les condiments que l'on produit à partir de ses graines, le rooibos (*Aspalathus Linearis*) spécifique au fynbos d'Afrique du Sud et les tisanes issues de cette plante buissonnante, font partie de ces multiples espèces arborées endémiques, objets d'une double attraction sociale : celle des industriels d'exportation (cosmétiques, alimentaires, pharmaceutiques) et celle des défenseurs du vivant. De la même manière, et cette fois dans le domaine des produits cultivés, le fonio (*Digitaria exilis*), certaines variétés de mil, de haricot, sont identifiées par leurs spécificités biologiques sur des territoires délimités. Et l'on n'oublie pas certaines ressources halieutiques (sardinelle plate, *cymbium*, murex...) spécifiques à un milieu marin (Côtes sénégalaises, guinéennes) recherchées par les lignages de pêcheurs comme par les consommateurs urbains ou ruraux. Ces ressources vivantes dont certaines sont objets de compétitions en étant soumises à une demande croissante des marchés locaux mais aussi des marchés internationaux, attirent désormais l'attention des biologistes et des environnementalistes. C'est le cas notamment du *cymbium* qui de produit de consommation localisé devient un produit d'exportation à haute valeur ajoutée vers l'Asie (Wawrzyniack, 2005) mais dont on souligne les risques rapides de disparition ; c'est aussi le cas du karité, dont le succès actuel, médiatisé notamment par l'industrie cosmétique, entraîne une forte compétition locale et internationale pour contrôler l'exploitation des fruits à destination de l'exportation (Saussey et al. 2008) auquel les biologistes s'intéressent pour améliorer sa propagation et sa sélection végétales ; c'est enfin le cas du rooibos dont le succès ces dernières années repose sur le constat que ses tisanes sont à la fois désaltérante et médicinales (notamment car il ne contient pas de théine, très peu de tannins avec en revanche un taux important d'antioxydants ; Leclerq, 2010) mais qui interroge la capacité de renouvellement de cette ressource végétale endémique, à la fois spontanée et cultivée.

On voit bien tout l'intérêt de la problématique implicite au programme SINER-GI, qui finalement, partant du consommateur exigeant nous mène aux exigences plus silencieuses et moins visibles des ressources naturelles convoitées, une problématique qui en somme nous conduit de l'humain vers le non humain avec un même enjeu d'action en perspective autour des attentes, exigences et "capacités" des uns et des autres à interagir sans remettre en question leurs existences. Il s'agit d'un enjeu dynamique (au sens d'évolutif), dont la compréhension renvoie à l'analyse de situations toujours particulières, relevant de différents types d'enquêtes (qualitatives et quantitatives) et par rapport auquel toute intervention (conservation, défense, protection, reconnaissance..) suppose la construction puis la mobilisation d'outils institutionnels particuliers. Les marques privées ou publiques, les labels, les signes officiels de qualité sont quelques uns de ces outils, regroupés sous le terme générique : Indications Géographiques.

En 2005, l'équipe de SINER-GI¹²² propose de traiter, sur différents continents, les Indications Géographiques dans le domaine agro-alimentaire, d'en reconstruire l'histoire tout en identifiant les modalités de leur officialisation dans un système politique et réglementaire inspiré des nombreuses expériences européennes. Pour l'ensemble des chercheurs de ce vaste collectif, les Indications Géographiques (IG) en Europe constituent d'une manière générale des outils pertinents (et par extension : de véritables modèles institutionnels), à double titre : i/ elles permettent de protéger les intérêts des consommateurs, en renforçant les garanties de qualité et d'originalité des produits ; ii/ ce sont des dispositifs légaux jugés intéressants pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés et par ce biais pour le développement économique des zones rurales, la préservation de patrimoines culturels et la promotion de petites entreprises localisées.

L'originalité d'une démarche pluridisciplinaire

La démarche du programme SINER-GI relève à la fois d'inventaires et d'analyses distinctes à partir d'une grille de lecture commune, susceptible de favoriser ensuite des comparaisons pertinentes : *«The project approach builds on a review and typology of products bearing a GI*

¹²²En partie la même que celle qui prévalait dans le précédent programme INRA/PIDAL et encore avant dans le programme ALISA et dans le réseau AVAL : on a là un "noyau" fondateur qui se mobilise et renouvelle ses réseaux, dans des projets successifs. Il y a donc une évidente et fructueuse continuité scientifique et sociologique entre ces projets, qui a permis non seulement de produire et de croiser des quantités de données, de les analyser sous différents angles ou questionnements, mais aussi de donner une forte lisibilité et de construire une forte légitimité internationale.

under different institutional and market frames in former and acceding EU Member states and in Third countries. This database will lead to the formulation of a robust analytical framework and of internationally relevant monitoring indicators. The conceptual model will then be applied to in-depth analysis of selected case-studies in extra-EU countries compared to EU. Long-term scenarios will be assessed; policy recommendations will address improvements needed to maximise GIs contribution as a driver for rural development and consumers' confidence.”

Rattachée à une équipe du CIRAD coordonnée par Denis Sautier (économiste) pour contribuer à ce programme, je participe précisément aux travaux du WP2, pour l’Afrique de l’ouest en particulier, en dirigeant plusieurs stages centrés sur des études de cas approfondies. L'ensemble des données produites de cette manière a permis alors d'élaborer un rapport ayant statut de document de travail (Moity-Maïzi, Sautier, 2006) pour l'ensemble du programme. Ce rapport propose pour la première fois un bilan théorique, factuel et critique des processus et dispositifs institutionnels de valorisation des produits locaux en Afrique de l’Ouest, en évoquant notamment le risque de voir reproduite une logique de transfert de l'Europe vers l'Afrique de l'Ouest : aussi enthousiasmant soient-elles, les Indications Géographiques telles qu'elles sont "proposées" aux pays africains, soulèvent bien des questions. On établit en effet plusieurs constats que je présente ici¹²³ car ils me paraissent encore importants aujourd'hui par les questions qu'ils soulèvent, par les voies de recherche qu'ils contiennent¹²⁴ :

- la désignation de l’origine pour des produits de consommation courante est une pratique fréquente voire généralisée, est aussi un mode de distinction sociale des groupes spécialisés dans un artisanat agroalimentaire, dont la profondeur historique nous échappe : cette pratique apparaît comme une tradition cognitive et sociale. Si l'origine d'un produit est toujours énoncée, dans une transaction ou un récit par exemple, elle n’est pourtant pas officielle bien que généralisée et reconnue par tous ;
- la désignation de l’origine combine la plupart du temps une origine géographique, culturelle et technologique. Elle ne renvoie pas nécessairement à une idée de la *typicité* d’un produit, par rapport à une offre marchande existante et variée par exemple, ni nécessairement à un idéal de production technique, mais plutôt à des schèmes (ou stocks de représentations transmises au fil des générations) qui opèrent avant tout sur des distinctions historiques et

¹²³ Je les présente ici car ils n'ont encore jamais été publiés malheureusement.

¹²⁴ Essentiellement à partir de stages d'étudiants et de missions de recherches d'agents du CIRAD.

écologiques pour différencier des groupes, des catégories de métiers (spécialisations techniques) et des productions qui leurs sont associées.

- Rendre officielles et protéger ces désignations ou formes de distinctions de l'origine soulève des inquiétudes dans la mesure où cette opération institutionnelle s'intègre dans un dispositif complexe, exogène, que ne maîtrisent ni les politiques ni les producteurs ou entrepreneurs locaux. De plus, le fait de construire une Indication Géographique, de reconnaître officiellement un produit par un signe officiel de son origine ne se limite pas au dépôt d'un nom, d'une marque, mais suppose un processus de clarification et de formalisation des règles, pratiques et conditions diverses qui justifient cette distinction : comment l'artisanat peut-il se maintenir ou se développer dans un processus qui risque d'uniformiser ou de figer certaines pratiques?
- Rendre officielle et protéger l'origine des produits est aussi un processus politique qui privilégie, mobilise et modèle des représentations, des formes d'organisations, des groupes spécifiques, à l'intérieur d'un espace national (et même au delà parfois), composite, hybride. Ce processus est porteur de conflits que toute démarche devrait pouvoir idéalement anticiper, surtout dans un contexte où les tensions politiques internes sont parfois croissantes.
- Comment articuler surtout un cadre légal à des dynamiques et initiatives locales jugées encore "informelles" ? Cette question est centrale dans un contexte politique et institutionnel différent de l'Europe, où l'histoire sociale n'est pas marquée par l'émergence et l'activisme politique de grands mouvements, de producteurs ou de consommateurs ; et dans un contexte de flou juridique, de faible information, qui jouent en faveur des acteurs les mieux informés, les plus proches du pouvoir ou de grands marchés internationaux : ONG ou groupes industriels puissants (relayés localement) s'approprient, on le sait, des produits locaux à forte réputation, à travers certains labels ou formes apparemment officielles de protection : c'est le cas du commerce de karité dominé par de grands groupes français qui le présentent sur des marchés à haute valeur ajoutée, sur des appellations Biologique ou Commerce Equitable, sans retombées claires pour les groupements de femmes qui le produisent.
- Comment organiser l'information ; comment organiser la structuration des filières, et à l'intérieur la définition et le contrôle de cahiers des charges qui

répondent aux cadres de référence cognitifs et techniques des artisans ou producteurs réellement concernés ?

Ces questions restent aujourd'hui posées, elles sont à mon sens nécessairement au coeur de tous les nouveaux projets de recherche ou de développement, sur les appellations d'origine en Afrique et la valorisation de productions locales.

Le programme SINER-GI me conduit finalement dans un processus de missions et de publications bien au delà de sa durée officielle, qui transparait dans les projets de recherche postérieurs auxquels je me suis rattachée ensuite (notamment deux ANR : Biodivalloc et SYSAV présentés plus loin). Les études de cas qui pu être réalisées et le premier travail de synthèse auquel elles donnent lieu, me font découvrir d'abord l'existence d'institutions mondiales complexes, articulées à différents échelons (régionaux, nationaux) chargées tout à la fois de réguler les échanges sur les marchés mondiaux, de contrôler les fraudes et qualités, de protéger et de défendre les origines des productions ou les consommateurs.

L'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle touchant au Commerce (ADPIC) signé en 1994 par une majorité de pays membres de l'OMC constitue une référence incontournable, une véritable institution à vocation planétaire, qui permet d'accélérer et de faciliter les démarches visant à construire une protection juridique universelle des ressources ou produits liés à une origine. Cet accord constitue aujourd'hui le principal cadre réglementaire qui définit ce qu'est une IG, qui édicte aussi les conditions de protection de la propriété intellectuelle attachée aux productions concernées. Outre le fait que ce dispositif marque la possibilité pour tous les produits alimentaires venus d'Afrique d'intégrer de nouveaux marchés, sous conditions précises cependant, je soulignerais juste ici qu'il reconnaît la dimension cognitive de tout produit de l'activité humaine, comme étant celle qui fonde une spécificité reconnaissable traduite dans la matière elle-même : une production originale est désormais admise comme une entité combinant nature, technique et savoir-faire (ou plus largement culture).

Le cadre juridique qui régit les indications géographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre a été défini dans le cadre de l'Office Africain de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Cet organisme régional créé en 1962 est chargé des questions de propriété intellectuelle pour seize Etats-membres¹²⁵ en Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour chacun d'eux, l'OAPI tient lieu de service national de la propriété intellectuelle. Dans les faits, ce que révéleront en partie les

¹²⁵ Benin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Senegal, Tchad, Togo.

différentes études de cas en Afrique, on a d'un côté un cadre légal régional, de l'autre, des acteurs sociaux (des producteurs, des consommateurs, des entreprises) qui ignorent ce cadre légal tout en utilisant des désignations géographiques informelles, fondatrices d'une réputation, dans leurs échanges pour différencier et reconnaître les produits. Globalement ces acteurs restent faiblement mobilisés par les politiques ou les médias sur l'existence de l'OAPI, sur ses compétences et conditions d'accès (Medah, 2011). Mais les uns et les autres, selon différentes modalités, sans reconnaissance officielle de l'Etat, se réfèrent à l'origine des produits lors d'échanges de proximité (marchands essentiellement), prennent aussi parfois des initiatives pour renforcer la typicité de certaines productions, mieux faire connaître et reconnaître l'origine de certains produits spécifiques à l'échelle régionale, ou encore pour développer de nouveaux marchés de niche avec des partenaires non étatiques. C'est ce que mettent clairement en évidence les stages encadrés pour ce programme ainsi que les enquêtes de terrain complémentaires que j'ai pu réaliser, pour le *yeet* ou pour le *keccax* au Sénégal (Moity-Maïzi, 2006) par exemple.

Au delà de la découverte de mécanismes et acteurs institutionnels multi-scalaires, les études de cas pour l'Afrique constituent finalement aussi une nouveauté : elles retracent l'histoire d'une ressource et celle d'une filière de production, elles décrivent et analysent la diversité d'acteurs impliqués (artisans, industriels, intermédiaires divers des marchés..) qui interagissent selon de multiples modalités marchandes et non marchandes, en tenant compte de leurs justifications, points de vue, accords et désaccords. Or, la littérature scientifique et particulièrement anthropologique, sur les filières ou produits liés à une origine en Afrique n'est pas si abondante ni ancienne. Elle émerge dans la période des années 1990 avec des travaux en économie essentiellement : l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest se trouve alors soumis aux politiques d'ajustement structurel du FMI et avec elles à des pressions fortes pour diminuer la part des importations (et trouver en contrepartie des produits locaux de substitution), dynamiser les secteurs de la production agricole et alimentaire, chercher des débouchés nouveaux (moins liés à des accords bilatéraux privilégiés) pour des produits d'exportation (coton, café, cacao par exemple). Ces injonctions économiques s'accompagnent de nouveaux accords internationaux, où l'OMC tient un rôle central de régulation et de contrôle, qui bouleversent l'avenir des accords et des flux commerciaux. L'intérêt pour les productions locales africaines prend ainsi un premier essor timide, avec une attention toute particulière portée aux dynamiques de filières, aux mécanismes de marchés et aux transactions, jusque là jugés secondaires car "informels". Mais on sait bien que le secteur dit "informel" de l'économie alimente les villes africaines de manière significative et fort

ancienne, participe au dynamisme économique des zones périurbaines et présente une grande capacité d'adaptation au changement (Lopez, Muchnik, 1997). Il est une partie de l'économie nationale trop souvent négligée, certes incontrôlée. Ce secteur informel est par ailleurs occupé par de petites entreprises artisanales spécialisées dans la production agroalimentaire à partir de ressources et de savoir-faire locaux. Ces entreprises s'inscrivent dans des réseaux de proximité communautaire au départ et peuvent se développer vers des structures organisées suivant des logiques professionnelles (cas des GIE ; voir Fournier 2002, Moity-Maïzi 2006).

Relativement fragiles et incertaines cependant, sans reconnaissance ni rattachements institutionnels (rarement inscrites aux registres des Chambres de Commerce), ces petites entreprises de transformation et de négoce apparaissent et disparaissent, fonctionnent dans une logique de gestion des risques qui favorise le clientélisme, les détournements mais aussi l'accumulation individuelle. Enfin, contrairement aux idées reçues sur les organisations économiques africaines, elles sont rarement communautaires ou solidaires mais bien plutôt hiérarchisées et divisées, s'appuyant sur des formes de dépendance des cadets et des apprentis (Viti, 2005).

Quoi qu'il en soit, ces entreprises artisanales sont essentielles dans les dynamiques d'échanges entre mondes ruraux et urbains. Dans un contexte de croissance urbaine rapide, elles sont d'une certaine manière attendues par les consommateurs pour réguler une partie de l'alimentation urbaine, maintenir un tissu de producteurs ruraux dans les espaces péri-urbains et garantir la qualité (fraîcheur, typicité) de certains aliments (Cheyns, Bricas 2003). Certes, les consommateurs urbains ne sont pas tous enclins ou prêts à payer plus cher les garanties offertes par l'artisanat et les produits d'origine signalés. Mais de fait, et contrairement à ce que l'on observe en Europe, la garantie sur l'origine sur les marchés urbains d'Afrique de l'Ouest est fournie non pas tant par les marchés ou les prix que par la proximité de l'échange, fondatrice d'une confiance entre agents (Cheyns 2001, 2003).

On comprend par ailleurs et toujours au travers des études de cas conduits dans plusieurs pays d'Afrique, que l'origine d'un produit peut être diversement définie : lieu de production désigné dans l'échange, spécialisation technique d'un groupe (culturel ou technique) reconnaissable à un "style technique" visible sur le produit lui-même (entaille ou coupe du *yeet*, couleur et texture du zoubala ; voir Wawrzyniack 2005, Gutierrez 2000), ou encore écosystème particulier de la matière première. A cette reconnaissance ou signalisation de l'origine sont souvent associés différents attributs de qualité. Ces derniers ne renvoient pas toujours à des conventions préalables "entre pairs" d'un même univers professionnel, ils ne sont ni organisés ni médiatisés au travers d'un cahier des charges (pour reprendre la

terminologie européenne). Ces attributs de qualité sont essentiellement construits dans des échanges réguliers de proximité, dans des réseaux économiques et sociaux (familiaux, territoriaux). Ils fondent une réputation du produit, une reconnaissance publique du groupe qui les produit, parce qu'ils sont régulièrement évoqués, activés : soit par le simple fait d'être explicités au cours de transactions marchandes et non marchandes faisant intervenir de fortes proximités (communautaires, résidentielles par exemple), soit - cas plus exceptionnel - parce qu'ils sont élaborés et transmis (cas des bouchers, voir Cheyns, Bricas 2003) aux clients par des organisations artisanales spécialisées.

Sur les marchés de proximité urbaine ou rurale la vente directe (entre artisan(e) ou producteur et consommateurs) permet de communiquer et de vérifier les qualités ou les spécificités des produits proposés. En revanche, que l'on soit en zone rurale ou urbaine, l'intervention d'intermédiaires tels que les détaillant(e)s établit une distance évidente qui réduit la possibilité de vérifier les spécificités des produits : seuls quelques « signaux » (apparence, odeur, emballage mais aussi langage des vendeurs pour promouvoir leurs produits) permettent d'établir un jugement, une opinion ou une garantie sur l'origine et la qualité spécifique. Sur les quelques marchés d'exportation, la provenance et la spécificité des produits sont généralement formalisées à travers des procédures de signalisation qui échappent en général aux producteurs puisque construites en dehors de leur espaces et de leurs références cognitives ou techniques (cas du beurre de karité ; voir Saussey et al. 2008).

C'est justement pour favoriser une meilleure maîtrise des références et attributs de qualité construits pour des marchés éloignés, que se sont développés les projets d'appui aux filières agroalimentaires artisanales. Dans une perspective de développement local, ils abordent les produits locaux comme des ressources stratégiques, qui incorporent ou symbolisent tout à la fois des spécificités environnementales, cognitives (savoir-faire), techniques (procédés particuliers) et identitaires (groupes spécialistes, castes...), reconnues à l'extérieur du territoire d'où elles sont issues, auxquels les acheteurs éloignés sont de plus en plus sensibles. Pour construire leurs appuis, les uns privilégient une approche à l'échelle de la filière toute entière, en stimulant les coopérations verticales ; d'autres se concentrent sur un type d'acteurs en stimulant des coopérations plus horizontales, la constitution d'associations par exemple ; d'autres encore développent des approches privilégiant la dynamisation d'un territoire en incitant tous les acteurs locaux (dans et hors filière) à construire des cadres de référence communs pour promouvoir leurs métiers et produits spécifiques (cas du rooibos en Afrique du sud ; voir Leclercq, 2010) ; d'autres enfin se concentrent sur la promotion directe des produits auprès des consommateurs (projet d'appui à la valorisation des céréales locales, au Sénégal ;

cf. Broutin, Sokona 2000) ou le développement de marchés locaux de niche : restauration urbaine, marché des produits biologiques, ethniques, par exemple. Dans cet inventaire certainement incomplet, aucune de ces approches n'est exclusive : bon nombre de projets diversifient leurs stratégies et offres d'appuis. Dans tous les cas, l'enjeu de développement est décliné avec plusieurs argumentaires : lutter contre la pauvreté, contre la malnutrition, contre la dégradation des ressources naturelles ; valoriser la consommation de produits locaux pour compenser les pertes de pouvoir d'achat et réduire les importations ; améliorer l'hygiène alimentaire ; soutenir les métiers artisanaux ou des populations marginalisées, pour favoriser leur insertion économique ; mais encore et plus récemment, défendre ou garantir l'autonomie/la souveraineté alimentaire, valoriser la biodiversité au travers de l'alimentation¹²⁶ (Bahuchet et al., 2012).

L'ONG ENDA GRAF au Sénégal est d'une certaine manière emblématique car elle a revendiqué et porté tous ces arguments au fil du temps, en multipliant ou combinant ses actions qui toutes concourent à la valorisation marchande de productions locales ou spécifiques à certains groupes par la reconnaissance officielle de leurs origines et/ou de leurs qualités. Cette ONG participe ainsi à ce que j'appelle un *processus de qualification* des productions locales et derrière elles des artisanats qui les rendent possibles, processus qui identifie, formalise, diffuse, met en marché, différents registres de qualités s'appliquant aux ressources naturelles, aux artisan(e)s, à leurs savoir-faire, à leurs produits.

Le rôle des opérateurs du développement se révèle essentiel dans toutes ces démarches¹²⁷ de différenciation et de signalisation officielle observées en Afrique, pouvant aboutir à la création et à l'enregistrement d'une Indication Géographique. On le constate d'autant plus qu'en parallèle, les études de cas conduites en France¹²⁸ soulignent par contraste, la force des revendications et des mobilisations organisées par des collectifs professionnels (producteurs,

¹²⁶ Je signale au passage que depuis 2009, j'encadre régulièrement des stages et mémoires de Master 2 ou d'ingénieurs sur les formes de valorisation alimentaire existante (consommations, usages, qualifications locales) et à développer (généralement sous la forme d'IG, d'ouverture de nouveaux marchés), concernant des ressources végétales endémiques ou en voie d'érosion génétique, dans différents pays. La Fondation d'entreprises HERMES a de son côté lancé depuis 2010, un Appel d'Offre et le financement de projets attachés à cette problématique. Deux vagues de projets ont été financés à ce jour. Ces projets candidats sont évalués par un comité scientifique nommé par la Fondation.

¹²⁷ C'est théoriquement aux producteurs d'être moteurs dans la demande et dans le processus de reconnaissance de l'IG ; c'est d'eux que doit émaner la demande de reconnaissance. Chaque Etat doit être ensuite compétent pour reconnaître ses IG nationales, l'OAPI étant, là aussi théoriquement, présent pour accompagner ces processus ou demandes et pour enregistrer ensuite les IG.

¹²⁸ J'ai été mobilisée sur ces études notamment dans le cadre des formations du CNEARC et de la Spécialisation VALOR que j'ai coordonnée. Voir liste des productions audio-visuelles.

artisans..) pour construire et faire reconnaître une démarche de qualification¹²⁹ sur une production spécifique, concevoir et négocier un cahier des charges commun mais aussi pour modifier au bout de quelques années seulement certaines règles de production ou de transformation ou mieux faire reconnaître un statut professionnel. En France (pour les produits qui ont été objets de ces études de cas) les institutions réglementaires, juridiques et politiques n'interviennent guère, sinon pour valider un cahier des charges soumis par ces collectifs¹³⁰. Quelques associations localisées de médiation territoriale proposent depuis peu de l'accompagnement des acteurs pour organiser leur démarche collective, faciliter la construction de règles communes¹³¹.

Trois implications peuvent être soulignées ici avant d'aller plus loin :

i/ la pertinence et la nécessité sans doute, d'envisager un travail de comparaison entre situations françaises et africaines, sur les modalités sociales et politiques qui prévalent dans la construction de démarches officielles de qualification et de certification. Ce travail permettrait d'abord de mettre en évidence la logique de transfert qui y prévaut, portées par des acteurs européens largement inspirés des modèles français.

ii/ cette comparaison inter-continentale donnerait aussi l'occasion de mettre à jour les différents objets et registres de justification qui sont déployés dans les interactions et organisations d'acteurs qui se constituent pour faire reconnaître une ressource alimentaire : je fais en effet l'hypothèse que la revendication identitaire - professionnelle par exemple - mais aussi la défense de droits fonciers ou territoriaux, sont quelques uns de ces registres et objets ; autrement dit : l'engagement d'un groupe d'artisan(e)s dans une démarche officielle de signalisation de l'origine et des qualités de ses productions n'est pas exclusivement justifié par des motifs économiques mais renvoie à des revendications politiques fondamentales. L'autonomie ou la sécurité alimentaire ne sont donc pas forcément les enjeux premiers des démarches de qualification ;

ii/ il paraît impensable de faire l'analyse de ces démarches et processus sans une triple approche anthropologique, combinant les outils de l'anthropologie des techniques et des savoirs, de l'anthropologie du développement et dans une certaine mesure de l'anthropologie

¹²⁹ J'emploie ici le terme « qualification » pour désigner largement toutes les démarches et procédures visant à faire reconnaître formellement les qualités des productions et des producteurs en tant que détenteurs de savoirs spécifiques. J'emploie le terme « certification » pour désigner plus précisément les procédures juridiques, administratives qui conduisent à cette reconnaissance particulière.

¹³⁰ Voir Moity-Maïzi, Amilien 2007 par exemple.

¹³¹ L'association GEYSER par exemple mais aussi des associations régionales (par exemple en Bourgogne <http://biobourgogne-association.org/>), ou les antennes de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).

économique. Cette évidence qui surgit rapidement de la réflexion pendant les recherches conduites pour SNER-GI constitue une ambition en perspective de mes recherches.

Biodivalloc¹³²

Une articulation assumée entre marchés et ressources naturelles

Globalement et du point de vue des analystes (chercheurs et acteurs de l'aide au développement) les démarches volontaristes de qualification des productions alimentaires relèvent aussi de deux grands enjeux : il s'agit d'une part de "repenser le 'local' dans un monde 'globalisé'" (Moity-Maïzi, Muchnik 2005), de répondre aux nouvelles contraintes des marchés internationaux en terme de qualité et d'environnement, d'autre part de s'adapter à de nouvelles contraintes de production essentiellement liées à des changements environnementaux et à l'urbanisation croissante ; alors même que la question de l'accessibilité de la nourriture n'est pas résolue.

Dans certains cas (et de plus en plus), un processus de qualification alimentaire peut être associé à une démarche de protection des ressources dont les produits concernés sont issus. Ce sont en effet les mêmes cadres politiques et réglementaires de référence mais aussi les mêmes outils institutionnels, juridiques ou économiques qui promeuvent et permettent la protection, la valorisation marchande et même la patrimonialisation d'une ressource et d'une production localisée (voir Leclercq 2010). Par ailleurs, avec l'émergence des préoccupations politiques et planétaires de conservation de la biodiversité et de développement durable, les savoir-faire locaux sur la nature ont pris une dimension nouvelle aux yeux des politiques et des acteurs de l'aide : leur protection et leur promotion sont jugées indispensables pour une utilisation durable des ressources ; leur patrimonialisation garantirait leur préservation et leur transmission aux générations futures. C'est l'enjeu premier du programme ANR/Biodivalloc¹³³, dont le document-projet part d'une affirmation politique (traduite en hypothèse centrale pour la recherche) : l'Indication Géographique (IG) constitue un outil pertinent (notamment depuis l'introduction de l'article 8j de la Convention pour la Biodiversité) pour valoriser/conservé la biodiversité en même temps que des productions

¹³² ANR 05 BDIV 002 : « Des productions localisées aux indications géographiques : quels instruments pour valoriser la biodiversité dans les pays du Sud ?, coordonné par M.C. Cormier Salem. Période : du 01/01/2006 au 30/06/2009. Par cet intitulé, on voit d'emblée la forte proximité qui lie SINER-GI et BIODIVALLOC, même s'ils ne sont pas portés par les mêmes collectifs et leaders. On notera toutefois que le CIRAD est fortement représenté dans les deux programmes.

¹³³ La rédaction du projet et son démarrage ont eu lieu en cours de programme SINER-GI. J'ai été sollicitée par MC. Cormier Salem en 2006 avec la parution de l'ouvrage dirigé par Granier A.M. et Guétat H. dans lequel j'avais proposé un chapitre sur le *keccax* au Sénégal (Moity-Maïzi 2006).

humaines spécifiques et les savoir-faire qui y sont nécessairement associés. Bien que ne protégeant pas les savoirs d'éventuelles usurpations, l'IG, en liant les savoirs à un territoire et à une ressource biologique initiale puis en intégrant la dimension collective des processus de décision, peut être un outil de gestion durable de la diversité biologique et culturelle. La récente reconnaissance des IG par l'OMC et leur mise en œuvre dans les dispositifs nationaux des pays membres justifie pour le collectif de recherche Biodivalloc que soit lancée une vaste recherche à travers différents continents, qui observerait et évaluerait¹³⁴ différents processus de construction officielle d'IG au travers d'études de cas empiriques et d'une démarche comparative. La Petite Côte du Sénégal, avec ses espèces halieutiques particulières, avec ses artisanats de pêche et de transformation étroitement articulés et très anciens, constitue un des terrains privilégiés de cette ambition collective.

Ce programme¹³⁵ part de plusieurs constats que je présente ici de manière synthétique. Les IG dans la catégorie - mal circonscrite il faut bien l'avouer - des pays du Sud, sont inégalement développées, que ce soit au niveau politique des engagements de l'Etat, au niveau juridique des dispositifs réglementaires ou plus localement. Sur certains terrains (Inde, Brésil par exemple), une réflexion sur les outils juridiques et institutionnels susceptibles de codifier et de valoriser les savoir-faire liés à des produits locaux est conduite avec la triple intention de la part des acteurs politiques d'assurer le développement des communautés locales, de renforcer les liens durables entre ces dernières et la biodiversité qui leur est associée, enfin de conserver cette biodiversité. Par ailleurs, parmi les instruments juridiques les plus expérimentés figurent les écocertifications mais aussi divers labels (commerce équitable par exemple) et marques ("marques de parc" accompagnant les réserves de biosphère du programme *Man and Biosphere* de l'Unesco, par exemple) qui offrent une reconnaissance juridique nationale et internationale de certaines ressources ou de productions localisées. Bien qu'ils soient supposés émaner d'une démarche volontaire de producteurs, ils sont en fait souvent imposés de l'extérieur, obéissent à des dynamiques essentiellement exogènes aux groupes qui utilisent ou produisent les ressources concernées. S'ils contribuent à accroître l'insertion des populations locales sur de nouveaux marchés, notamment internationaux, ils imposent toutefois des ajustements normatifs (par exemple pour réguler l'accès et l'usage d'espaces et de ressources) sources évidentes de conflits.

¹³⁴ Avec un certain nombre d'indicateurs construits par le collectif pour se donner les moyens de cette évaluation.

¹³⁵ Les lignes qui suivent sont reprises du document de projet Biodivalloc.

Démarches et postures contradictoires d'une recherche

L'importance des logiques exogènes pour construire une IG d'une part, les niveaux très variables d'un pays à l'autre en matière de réglementation nationale d'autre part, enfin les risques de désaccords entre acteurs autour d'objets, de valeurs ou de systèmes de normes différents, ont conduit l'équipe Biodivalloc à entreprendre une recherche beaucoup plus large que prévue : car pour pouvoir évaluer différents processus de création d'IG, il fallait au préalable comprendre d'un côté des usages, des techniques mais aussi les valeurs, règles locales liées aux ressources concernées (choisies dans le programme) et de l'autre identifier les différentes normes internationales et éventuellement nationales constitutives des droits liés aux différents dispositifs institutionnels autour des IG avant d'analyser comment ces dernières sont éventuellement adoptées ou réappropriées au niveau local par les autorités publiques ou par des acteurs privés (ONG, organisations de producteurs, communautés).

La confrontation des normes internationales aux règles et usages locaux s'avère le plus souvent génératrice de conflits ou de recompositions sociales, de revendications territoriales et identitaires, qui tendent à modifier les représentations et le statut de certains éléments de la biodiversité (Cormier-Salem *et al*, 2002). Mais le projet fait le pari que les nouveaux outils de qualification et de protection peuvent favoriser la construction de compromis entre acteurs pour définir puis protéger des valeurs et usages communs, suivant en cela les théories d'E. Ostrom (1990).

Les objectifs du programme sont donc au final très ambitieux et je les rappelle ici :

- produire et partager une base comparée d'analyses de situations où ces dispositifs sont selon les cas évoqués, revendiqués, négociés, appliqués ;
- et pour ce faire, fournir les données nécessaires pour définir la spécificité des productions localisées, les éléments de la biodiversité concernés, les valeurs identitaires et patrimoniales qui leur sont associées, leur inscription territoriale et sociale, la traçabilité des produits et les formes de répartition des bénéfices (descriptions des filières et des circuits commerciaux, analyses de leur fonctionnement et de leur inscription spatiale et sociale...)
- recenser dans chaque cas les cadres juridiques et institutionnels nationaux existant, étudier les conditions historiques, sociales, économiques et politiques qui accompagnent la mise en place des outils juridiques de conservation/valorisation ;
- analyser les stratégies et jeux d'acteurs locaux ainsi que les formes d'articulation entre l'international, le national et le local, le gouvernemental et l'associatif, dans l'observation d'un processus de création, de négociation, d'une IG ;

- élaborer des indicateurs permettant d'évaluer ce type de démarche, ses capacité à susciter de nouvelles dynamiques de valorisation des productions locales et de conservation de la diversité tant biologique que culturelle (domaines indissociables) ;
- proposer des outils pour la construction d'espaces de médiation et de cadres de références mobilisables dans les négociations qui accompagnent la formalisation et l'application de ces instruments, et, au besoin, fournir des recommandations pour adapter les outils aux spécificités locales et aux enjeux de conservation ;
- alimenter les réflexions sur l'utilisation et les relations entre différents droits de propriété intellectuelle (DPI) pour protéger les ressources et les savoir-faire locaux dans les débats internationaux sur les DPI.

On voit bien apparaître alors une première contradiction interne à cette programmation ambitieuse : on a d'un côté un objectif scientifique de compréhension, d'analyse somme toute critique, et de l'autre un enjeu d'action, d'intervention et de conseil pour faciliter l'adaptation des normes (et injonctions) internationales aux réalités locales. *Fallait-il alors comprendre des situations locales pour pouvoir adapter les démarches et normes internationales de protection et de valorisation ou fallait-il analyser empiriquement comment localement les populations qualifient leurs propres ressources pour les confronter aux normes internationales en vue d'une possible hybridation des logiques, des instruments, des institutions ou même d'une remise en cause de démarches interventionnistes pour valoriser et protéger des productions spécifiques ?¹³⁶...*

Cette première contradiction de posture et de méthode, nouvelle pour moi à l'époque, constituera en fait un obstacle de plus en plus lourd dans l'histoire des équipes formant le collectif scientifique de Biodivalloc et sera évidemment source de conflits. Car ces derniers renvoient au fond à une question stratégique : quelle doit être la place de la recherche - et avec elle, celle des savoirs scientifiques - dans les démarches et projets visant la défense des ressources naturelles, la protection, la reconnaissance et la valorisation des savoirs "locaux" ou dans les projets tendus vers la (co)production d'innovations censées faciliter de meilleurs usages (ou une meilleure gestion) des ressources génétiques ? Plus précisément, le clivage opère entre d'un côté les chercheurs pour qui les connaissances scientifiques produites doivent servir les opérateurs de développement pour mettre en place des procédures et normes de

¹³⁶ Je souligne mes propos car la question s'avère depuis récurrente aux projets de recherche dans lesquels j'ai été ou suis encore impliquée, notamment aux projets de "recherche-participative" ou de "recherche-action", dès lors qu'ils traitent de la protection, de la valorisation, de la qualification, de ressources biologiques et/ou alimentaires.

protection/valorisation (marchande) relevant de logiques et d'outillages institutionnels internationaux, de l'autre côté les chercheurs qui considèrent que leurs connaissances constituent d'abord des ressources pour les acteurs locaux, porteurs de ces savoirs¹³⁷, auprès desquels ils sont engagés ou dont ils pourraient être les porte-parole.

D'autres interrogations tout aussi cruciales, sur le plan épistémologique et méthodologique, s'arriment à cette première grande interrogation récurrente qui ébranle les certitudes anciennes de la posture scientifique : en dehors de démarches d'inventaires déjà classiques en anthropologie, quelles méthodes entreprendre et promouvoir pour "prendre en compte" des savoirs (naturalistes, alimentaires) locaux ? Que signifie au fond "prendre en compte", au delà de l'idée de "recueillir de l'information" (et sous quelle forme recueillir celle-ci) ? Quel poids peut avoir par ailleurs la recherche face aux logiques économiques des industriels et des états qui adoptent aujourd'hui des positions défensives quant au contrôle des ressources génétiques, à la reconnaissance des connaissances dites traditionnelles ou quant au partage des avantages liés à l'exploitation marchande d'une ressource ? ...

Dans les équipes du projet BIODIVALLOC, un premier groupe (auxquels je me suis ralliée), s'est positionné en faveur de l'urgence de rendre compte d'expériences localisées en cours, de leurs échecs et de leurs réussites, de produire un corpus de données comparables pour caractériser les dynamiques localisées de valorisation et de conservation de la biodiversité associées à des productions alimentaires ; pour pouvoir souligner les risques de démarches exogènes, l'impact de ce nouveau type de transfert. Un second groupe, au sein du même projet, s'est positionné pour fournir des arguments permettant de juger de l'articulation des pratiques locales avec les dispositifs, normes et représentations, constitutives des instruments juridiques internationaux ; pour élaborer ensuite, sur la base d'une approche comparative, une grille d'indicateurs permettant d'évaluer les dynamiques locales de valorisation/défense des productions, au regard des dispositifs et outils de certification mobilisables mais aussi, il est vrai, permettant d'évaluer la pertinence des processus de certification eux-mêmes, au regard de la valorisation des ressources et de la conservation de la biodiversité dans des situations diversifiées. Cette segmentation des interprétations et des objectifs assignés à la recherche

¹³⁷ Sous condition alors d'une démarche de Restitution qui met donc cette opération au premier plan ce qui explique la réactualisation de la réflexion épistémologique sur la dimension éthique de la restitution aujourd'hui (voir Mondain, Bologo, 2012 ; numéro spécial de la Revue d'Anthropologie des Connaissances, en préparation..).

s'est maintenue pendant toute la durée du projet. Elle fut à l'origine d'importants déficits de communication et de collaboration¹³⁸.

Néanmoins il y a bien un axe commun, transversal à toutes les équipes du projet Biodivalloc : c'est l'urgence de produire des connaissances concernant les conceptions locales des ressources biologiques, cultivées ou spontanées, sauvages ou domestiques, mais aussi de connaître avec précision leurs usages et les droits dont elles relèvent, en identifiant des pays et des ressources biologiques particulières qui ont – si possible - déjà fait l'objet d'investigations démontrant leur caractère d'endémicité et/ou leur dimension identitaire : café et condiments en Ethiopie, manioc en Amazonie, sardinelle, mulot, huître sur les côtes maritimes en Afrique de l'Ouest, plantes endémiques alimentaires d'Afrique du Sud, café en Inde.

Circulations de savoirs et de matières, droits et contrats

Pour chacun de ces sites et chacune de ces productions, différentes équipes pluridisciplinaires se sont dès le départ organisées pour explorer :

- i/ les dimensions biologiques des ressources en jeu ;
- ii/ les catégories de dénomination, de différenciation (voire de sélection génétique) qui leurs sont associées¹³⁹ ;
- iii/ les savoirs associés, qu'ils soient présentés ou pas comme des savoirs "traditionnels" par les acteurs locaux qui les gèrent et les exploitent. La tradition de fait n'est pas entendue là comme une simple intrusion du passé dans l'actuel mais bien comme une reconstruction permanente. Par ailleurs et bien souvent, ce n'est pas tant le contenu du passé qui est traditionnel que les conditions de sa production, de son énonciation et de sa transmission.

C'est pourquoi la question de la "construction collective" de savoirs (par transmission et apprentissage, par invention technique ou linguistique, par circulations) a émergé de la problématique d'ensemble comme un axe relativement innovant, en tous cas essentiel pour la compréhension plus générale des relations entre sociétés et ressources ou produits. C'est sur

¹³⁸ Relever ainsi cette « faiblesse » du collectif n'est pas pour moi une manière d'en faire une critique destructive mais de souligner que ces défaillances à l'action collective ont constitué au contraire des leçons pour de futurs projets collectifs de recherche et des sources de réflexion pour nourrir ma propre réflexion sur les modalités de l'action collective.

¹³⁹ Nous ouvrant aux ethno-théories des ressources vivantes et alimentaires.

cet axe que j'ai pour partie encadré le Master puis le doctorat de Maya Leclercq (Leclercq 2006 et 2010) et approfondi mes recherches au Sénégal auprès des artisanes du secteur halieutique.

Cet axe d'investigation anthropologique paraissait d'autant plus pertinent qu'il pouvait rencontrer les travaux des écologues et généticiens. Ces derniers se sont particulièrement attachés de leur côté à la *circulation de matériel génétique et biologique*, et plus largement aux normes socioculturelles régissant les réseaux de circulation de matériel génétique ; afin de mieux comprendre la diversité et la répartition génétique d'une ressource en différents lieux mais aussi pour identifier des indicateurs sociaux, normatifs et locaux, justifiant la reconnaissance d'un droit, d'une "titularité" sur une ressource biologique particulière. Cette ambition pluridisciplinaire, fort cohérente et enrichissante, ne sera réalisée qu'en partie, de manière ponctuelle pour quelques ressources (le rooibos notamment). En particulier, l'hypothèse que les statuts donnés aux éléments de la biodiversité s'expriment par des règles d'accès, d'usage, de transmission et des contrats (titularité), se traduisent ensuite par des formes revendiquées de gestion de la biodiversité, est restée incomplètement explorée. L'enjeu aujourd'hui et à mon échelle, est justement de pouvoir engager leur exploration fructueuse au travers d'autres projets scientifiques collectifs avec des généticiens et des écologues¹⁴⁰.

Bien d'autres axes d'investigation transversaux aux équipes et pays ont été construits dans ce projet Biodivalloc. Il ne peut être question de tous les mentionner ici dans le détail puisque je n'y ai pris part que de manière ponctuelle ou parce qu'ils relevaient de spécialisations disciplinaires éloignées de mes compétences (droit par exemple), éloignement accentué par la segmentation à laquelle je faisais référence plus haut. Par exemple, l'analyse du corpus juridique (existant et en construction) concernant les IG dans un pays, celle des conditions sociales pour qu'il soit mobilisable par les acteurs locaux m'étaient trop éloignées pour que je m'y investisse. Les réunions et séminaires d'équipes ont en revanche permis que je me familiarise peu à peu avec ces corpus juridiques et avec les institutions susceptibles de les activer. Enfin parce que je conduisais parallèlement en France, des stages de formation sur la

¹⁴⁰ Cet enjeu justifie pour partie mon intégration active au Pôle Foncier de Montpellier pour aborder les dimensions politiques de la gestion des ressources par les questions foncières ; il explique aussi mon engagement actuel dans la construction -en cours - d'un projet collectif associant généticiens, écologues, anthropologie pour la recherche avec des acteurs non scientifiques (agriculteurs, artisans transformateurs, association et réseaux, fournisseurs de semences, tous engagés dans la défense de la biodiversité cultivée et des droits qu'elle implique).

construction de démarches de qualification¹⁴¹, j'ai mieux compris, par contraste, la diversité des Indications Géographiques ainsi que les logiques et outils de leurs constructions sociales. En revanche, j'étais directement concernée par l'analyse des liens entre - pour le dire vite - "savoir et ressource", le premier terme pouvant être en plus assimilé au second si l'on s'en tient à une logique économique. Cette analyse passait par l'investigation approfondie des formes de circulation du matériel biologique et des savoirs qui l'accompagnent. Vaste ambition qui, sur le terrain de l'enquête, n'a pu être éprouvée et réalisée qu'au Sénégal (et encore, de manière incomplète) et surtout en Afrique du Sud à travers le doctorat de Maya Leclercq. Cette perspective éminemment pluridisciplinaire, s'est avérée longue et passionnante, et si elle paraît banalisée aujourd'hui par le renouveau de l'ethnobiologie, elle n'en reste pas moins difficile à réaliser, traversée de questions méthodologiques. On peut en signaler quelques unes :

i/ les modalités et conditions de "recueil" de connaissances associées à du matériel biologique : peut-on se passer de la description d'actions pour "recueillir" des savoirs, peut-on se limiter au recueil d'énoncés (descriptions, taxonomies, jugements,...) ;

ii/ la capacité du chercheur avec des acteurs locaux, à qualifier certains savoirs de "traditionnels" ou au contraire de savoirs "nouveaux" et les modalités d'identification de savoirs que l'on qualifierait d'hybrides ; il y a là trois catégories "qualifiantes" de la connaissance propres à notre culture qui affrontent nécessairement d'autres conceptions de la connaissance, et à travers elles des enjeux et choix politiques évidents ;

iii/ la capacité et la légitimité des chercheurs à proposer des indicateurs pour évaluer les effets possibles d'une démarche de qualification sur les dynamiques d'action collective autour de la gestion des ressources et de la biodiversité : comment les construire ou les co-construire ?

Enfin un dernier axe peut être ici mentionné sur lequel mes travaux antérieurs pour le projet SENER-GI ont servi dans Biodivalloc : c'est celui de l'analyse des formes locales de mobilisation des dispositifs de valorisation (circuits de commercialisation, formes de qualification, modalités de construction d'une réputation...) pour éprouver les instruments juridiques (proposés par une ONG par exemple) et des logiques sociales porteuses de reconnaissance publique (non forcément soutenue par les politiques) d'une production ou d'une filière en général. Cet axe d'analyse (que l'on peut résumer sans doute en un énoncé plus simple, de type : les stratégies d'instrumentalisation locales de ressources et outils

¹⁴¹ Ces démarches ont été essentiellement valorisées par des court-métrages que j'ai déjà évoqués dans ce document. Voir Liste des Publications.

institutionnels) a permis de bien faire apparaître différentes recompositions sociales, des phénomènes d'inclusion ou d'exclusion de groupes, ou encore des processus de distinction sociale, à partir de ces mobilisations collectives, en particulier pour le rooibos en Afrique du Sud (Bienabe et *al.* 2009) et pour le keccax au Sénégal (Moity-Maïzi 2010). Or ces configurations sociales et de pouvoirs nous éclairent à leur tour non pas sur LE Sens mais sur les différents sens accordés par les acteurs aux dynamiques locales de qualification.

Au terme de ce programme j'avais la certitude d'être passée une fois de plus par une nouvelle phase d'apprentissage notamment sur l'exercice d'une pluridisciplinarité intense ou renouvelée entre sciences biologiques et sciences sociales mais aussi à l'intérieur des sciences sociales, autour d'un même Objet¹⁴² de culture et de nature : *l'articulation entre préservation de la nature, connaissances qui lui sont associées et reconnaissance des productions humaines*. Objet complexe à multiples facettes, dont tant d'auteurs se sont emparés aujourd'hui ; mais qu'importe. Il est porteur de nouveaux fronts de recherche (qualification et préservation, reconnaissance et engagement) sur lesquels je reviendrai plus loin ; il oblige ou permet un renouvellement des interrogations sur des objets jusque là segmentés entre divers champs de recherche tels que :

- i/ les processus de développement dans les sociétés du 21ème siècle (réorientations ou reproduction des modalités d'intervention ?) ;
- ii/ les processus de recherche dans un monde globalisé qui reconnaît aux "profanes" ses connaissances (produire des connaissances scientifiques : nouvelles postures, nouvelles épistémologies, nouveaux enjeux sociaux) ;
- iii/ les formes de distinction sociale construites à travers les techniques de transformation de la nature ;
- iv/ les enjeux de la transmission, des apprentissages, pour les processus de reconnaissance des compétences et des individus.

Enfin, cet objet de synthèse directement issu de cette dense et riche expérience Biodivalloc¹⁴³, apparaît comme une nouvelle opportunité, stratégique peut-être, de revoir et réinterroger nos approches des sociétés, de leurs savoirs dans leurs traditions comme dans leurs projections. Car si l'anthropologie a longtemps privilégié une approche historique des sociétés

¹⁴² La majuscule est ici volontaire : pour souligner sa majesté, sa force évocatrice et synthétique, du point de vue de ma propre trajectoire et de mes interrogations successives.

¹⁴³ Il devient sans doute un axe central de mes recherches à venir sans pour autant nécessiter de ma part une réorientation en Ethnobiologie.

humaines¹⁴⁴, elle est aujourd'hui devant l'impératif de les aborder dans le présent de leurs situations et actions en même temps que dans leurs histoires et projections respectives ; en somme, elle est amenée à affronter, plus explicitement ou plus systématiquement peut-être, les temporalités des sociétés, de leurs acteurs collectifs comme de leurs individus, pour atteindre aux fondements de leurs conceptions actualisées du monde¹⁴⁵. De plus, si l'anthropologie a décrit ou analysé les savoirs d'autrui durant des décennies, elle est aujourd'hui amenée à s'interroger sur les siens propres : en s'interrogeant sur les conditions de production et de validation des connaissances dans les sociétés humaines, elle s'oblige à interroger les siennes. La réflexivité de l'anthropologie reste donc une priorité, une condition de reconnaissance scientifique des savoirs qu'elle produit.

¹⁴⁴ avec parfois, les biais passéistes, nostalgiques ou folkloristes que l'on connaît...

¹⁴⁵ L'importance donnée aux temporalités individuelles ou collective s'est traduite à mon niveau par un intérêt renouvelé pour les trajectoires de vie, les trajectoires de l'action collective, passant par les analyses de récits de vie ou de reconstitutions historiques. Les deux doctorats que j'encadre depuis 2010 s'inscrivent pleinement dans cette perspective, ainsi que les dernières publications que j'ai produites avec S. Chaxel, doctorante en Argentine. Voir Liste de publication : références "A paraître (2014)".

SYSAV : observer des apprentissages pour ouvrir de nouveaux fronts de recherche

Enjeux et ambitions africanistes

Alors que le projet Biodivalloc était en cours, le projet ANR/SYSAV¹⁴⁶ construit avec B. Martinelli, et accepté fin 2007, est - dans la temporalité de l'écriture pour ce document - une opportunité nouvelle de m'investir un peu plus dans l'appréhension des connaissances, savoirs ou savoir-faire liés à des productions humaines, en l'investissant cette fois au travers des processus d'apprentissages plutôt que directement par des objets techniques¹⁴⁷.

Un programme de recherche c'est d'abord un collectif, qui articule dans le temps un ensemble de stratégies et d'actions individuelles internes au collectif. Il faut y rendre conciliable des intérêts individuels, des contraintes contractuelles et une dynamique d'action collective. Une fois ses objectifs fixés, tout programme suit donc une trajectoire propre guidée par des attendus, des agendas et engagements ; marquée aussi par des défections de personnes, de nouvelles orientations, de nouveaux enjeux émergeant de l'investigation empirique et des interactions entre chercheurs. Comme d'autres programmes avant lui dans lesquels j'ai été engagée, je l'ai envisagé avant tout comme un dispositif d'action collective autour de l'observation et de l'analyse de processus d'apprentissages, où l'incertitude et la nouveauté rythment les temps forts et la mémoire de l'équipe, alimentent nos réflexions individuelles. Dans cette logique, l'élaboration initiale d'un programme constitue une trame d'indicateurs et d'attendus tandis que sa réalisation s'agence comme une série d'explorations, de confrontations et d'inattendus. Le coordinateur qui détient là un rôle décisif d'animateur et de médiateur doit parvenir à concilier une gouvernance démocratique à des impératifs réglementaires administratifs parfois contraignants en même temps qu'il doit maintenir la motivation collective, contribuer à donner une identité au collectif pour améliorer toutes

¹⁴⁶ ANR-06-APPR-009 : Systèmes de savoirs et d'apprentissage en Afrique. Coordination : B. Martinelli puis P. Moity-Maïzi. Période : 01/01/2007 à 31/12/2011.

¹⁴⁷ Dans ce projet comme dans le précédent, il n'est donc pas question de se demander ce qu'est ou n'est pas le savoir, ou la connaissance, mais d'aborder les connaissances à travers des objets et des actes (essentiellement techniques), qui sont expressions et traductions tangibles de ces dernières ; ainsi que des discours qui "accompagnent" (sur divers registres) ces savoirs en actes ou objets. De même, la distinction "connaissance/savoir" n'est pas au centre de nos préoccupations au moins parce qu'elle n'est pertinente que dans notre propre culture et pas nécessairement ailleurs. Reste qu'un travail de synthèse reste à faire pour analyser comment les sociétés africaines définissent et distinguent des savoirs.

formes d'échanges entre ses membres éloignés, et enfin se présenter comme la mémoire du projet, son porte parole et le délégué de chacun pour l'ensemble.

Le programme ANR/SYSAV n'échappe pas à la règle. Mais parce qu'il incluait un nombre important de jeunes chercheurs et doctorants (qui plus est très dispersés en France et en Afrique) il fut de fait, pleinement vécu comme un processus d'apprentissage de chacun sur diverses dimensions : apprentissages techniques sur les modalités de gestion, de coordination, de communication, de valorisation ; apprentissages institutionnels, apprentissages de la parité, apprentissages de la négociation de contenus et de la construction de consensus, à distance le plus souvent. Cette petite introduction me permet juste de souligner au passage que les problématiques qui ont été objets de nos recherches (apprentissage, coordinations, coopérations dans l'action, action collective) ont aussi été au coeur de nos interactions quotidiennes et professionnelles dans ce programme.

Dans sa formulation initiale, l'objectif du projet ANR/SYSAV était d'étudier des processus de production, de circulation, d'appropriation et de patrimonialisation de savoirs professionnels, techniques et scientifiques, dans différents pays d'Afrique contemporaine¹⁴⁸. Ces derniers ont été choisis pour deux raisons principales : i/ l'équipe à l'initiative de ce projet est africaniste et reconnue comme telle (CNRS/CEMAF) ; ii/ ces pays d'Afrique vivent une situation de crise avancée, largement reconnue, justifiée par plusieurs facteurs : outre des gouvernances déficientes, l'échec ou l'abandon des transferts technologiques Nord-Sud, la mondialisation des échanges que ces pays subissent sans intervention régulatrice de leurs gouvernements, auraient de lourds impacts dé-régulateurs sur divers domaines d'action et d'organisation.

On sait aussi (et cela constitue une troisième justification importante du projet) que la *diffusion* et *l'appropriation* de connaissances (au travers de techniques transférées) ont été de véritables schèmes organisateurs de toute l'aide au développement en Afrique depuis les Indépendances. Mais se limiter aujourd'hui à l'analyse des processus de diffusion et d'appropriation de connaissances nous renvoie au champ, déjà largement informé par la sociologie, l'anthropologie et même par l'économie, des transferts de techniques et de savoirs que l'on qualifie d'experts. Qui plus est, le renouvellement des cadres théoriques en sciences humaines, opéré notamment à la faveur de l'interactionnisme et des théories pragmatiques, permet d'envisager la diffusion et l'appropriation de savoirs non plus de manière bipolaire (entre transmission et réception) mais dans une perspective de réseau, où les savoirs émergent

¹⁴⁸ Plusieurs pays africains ont été enquêtés : Burkina Faso, Sénégal, Centrafrique, Mozambique, Guinée Bissao, Madagascar, Togo mais aussi Maroc.

d'un triple mouvement d'élaboration (ou production), de sélection et de transmission, dans des interactions et actions mobilisant toujours divers artefacts. Il s'agit alors de renouveler la compréhension des processus complexes de production et de circulation de connaissances, faits d'interactions et d'actions qui organisent ou se réalisent dans divers réseaux ; et ce, dans un contexte marqué par des échanges accélérés entre populations, par des changements institutionnels significatifs (retrait de l'Etat, montée des politiques de valorisation des « savoirs locaux » portées par les organisations internationales, la recherche et les institutions publiques nationales africaines elles-mêmes), marqué enfin par une sorte "d'incontournabilité" (fait-elle pour autant acte de domination ?) d'une double rhétorique, invoquée par tous les acteurs à diverses échelles et traduite en multiples injonctions et projets : la rhétorique d'une Société des connaissances et celle du Développement Durable.

Les apprentissages sont appréhendés dans ce contexte comme des processus privilégiés, au cours desquels circulent et sont produits différents savoirs et avec eux de nouveaux modèles d'action ou de gestion. Ils ne s'observent pas seulement dans des lieux dédiés (écoles par exemple) mais aussi dans des situations de travail ou d'autres espaces de sociabilité. Cette diversité des situations permet d'explorer différentes modalités de transmission et d'échanges dans une perspective dynamique. L'enjeu est à la fois de comprendre ce qui se joue dans ces interactions et surtout de mettre en évidence de nouvelles configurations sociales "produites" par ces dernières : nouveaux rapports au travail, reconfigurations des positions de pouvoir, des statuts, des métiers et des identités.

Enjeux des apprentissages : transmettre, qualifier, reconnaître

Notre réflexion collective sur les dynamiques d'apprentissage s'est aussi construite selon deux grands axes.

Le premier conçoit que le terme "apprentissage" recouvre plusieurs processus et dispositifs observables, qui constituent autant d'objets d'analyse jusqu'ici souvent segmentés : processus de transmission, processus de patrimonialisation, construction et valorisation de savoirs localisés, genèse de nouveaux espaces de reconnaissance des savoirs. Tous relèvent d'actions collectives situées en référence à des contextes spécifiques. Les apprentissages qui ont été analysés dans ce projet ne sont donc pas limités à de simples situations de face à face, entre

deux partenaires. Ils sont cependant institués (Rey, 2007), relèvent d'intentions et mobilisent des dispositifs destinés à "faire apprendre"¹⁴⁹.

Le second axe, rejoignant la plupart des travaux qui interrogent les savoirs aujourd'hui¹⁵⁰, aborde ces derniers à partir de catégories sémantiques endogènes (ou localisées) en refusant celles qui ont traditionnellement cours dans notre propre histoire occidentale : ont ainsi été envisagés non pas des savoirs experts *versus* profanes ou des savoirs traditionnels *versus* savoirs « autres » (scientifiques, modernes, etc.), mais des connaissances intégrées dans des théories locales, intégrant des normes, des valeurs, portées par des institutions et positions statutaires autrement dit des cadres et dispositifs localisés de *qualification* des savoirs et des personnes.

Et puisqu'il faut bien délimiter un champs d'investigation dans la diversité des savoirs humains qu'il est possible d'enquêter, puisque par ailleurs l'enjeu méthodologique de l'anthropologie défendu ici est bien d'aborder empiriquement ces objets, d'en proposer une ethnographie rigoureuse, nos interrogations de recherche privilégient des connaissances liées à des actes techniques, à des pratiques culturelles ou éducatives, à des activités gestionnaires ou économiques. Toutes les situations enquêtées dans ce projet sont donc inscrites dans des espaces professionnels d'une part, elles sont concernées par des dynamiques volontaristes d'ouverture à de nouveaux marchés et/ou de développement économique d'autre part.

Dans ces différents champs de pratiques, l'apprentissage est aussi considéré comme un processus privilégié pour comprendre différentes relations au savoir. Ces relations passent par diverses normes de production et d'appropriation certes mais aussi par des stratégies d'accaparement, de rétention, d'instrumentalisation ou de détournement de connaissances, (toujours médiatisées par des actes et des objets) ; autrement dit, quand nous envisageons d'analyser des interactions entre acteurs lors de moments présentés comme des "apprentissages", nous ne pouvons nous contenter du contenu seul de ces interactions mais nous devons aussi interroger les normes, les droits des uns et des autres, relatifs à l'acquisition, au contrôle et à la transmission de connaissances.

L'analyse des relations au savoir permet quant à elle : i/ de comprendre les logiques qui prévalent dans l'affectation d'un individu à un champ de compétences, ou à un statut ; ii/ de

¹⁴⁹ Les apprentissages sur "le tas", par immersion qui se font sans dispositif dédié à cet effet ont donc été en partie exclus non pas volontairement mais parce que les configurations d'enquêtes des uns et des autres, s'intégraient dans des organisations ou réseaux professionnels. Ceci dit, l'opposition entre ces deux types d'apprentissage n'est pas radicale, le premier étant présent dans le second. Cette opposition trouve toute sa pertinence en fait quand on travaille notamment sur le but et sur la place de l'action dans l'apprentissage (Pastré, 2011).

¹⁵⁰ Voir par exemple Gary Tounkara D., Nativel D.,(dir.) 2012.

rendre compte des transformations des rapports sociaux qui s'opèrent au travers ou au cours même d'un processus d'apprentissage ; iii/ *in fine* de mieux comprendre aussi les mobiles et enjeux de nouvelles revendications et luttes pour la reconnaissance. L'équipe du projet de recherche s'est en effet constituée aussi autour de l'importance d'aborder l'articulation entre des revendications locales de reconnaissance (venant par exemple d'artisans spécialisés, détenteurs de savoir-faire anciens, jugés spécifiques) et des projets de valorisation des savoirs locaux, pour analyser dans leurs interactions réciproques, processus de *qualification* des productions, reconfigurations des formes d'*organisation du travail*, logiques de *patrimonialisation* et stratégies de *développement durable*¹⁵¹.

Il faut peut-être préciser ici que sur le registre des revendications, nous avons considéré que ce ne sont pas seulement des individus, des associations, des corporations ou groupements professionnels qui s'expriment aujourd'hui pour revendiquer une place, un statut et une identité qui soient reconnus et éventuellement mieux protégés dans le monde du travail et dans les réseaux ou marchés internationaux ; ce sont aussi les gouvernements qui revendiquent un droit au développement économique et social ainsi qu'une meilleure reconnaissance dans les instances de décision internationale (Bellier, 2007), que l'on soit dans la production alimentaire ou les productions chorégraphiques, dans la production industrielle ou encore dans la conception et la production technologique. La quête de reconnaissance (Caillé, 2007) comme base d'une identité, d'une dignité et d'une estime de soi (Caillé 2004), est donc au coeur des recherches du programme SYSAV, dans une période (2007-2011) où justement la thématique de la reconnaissance devient centrale en philosophie politique, en sociologie et dans les sociétés elles-mêmes¹⁵². L'ouvrage collectif final pour le projet SYSAV, que je coordonne¹⁵³, valorise les principaux travaux qui ont traité de la reconnaissance à travers l'étude de différents processus d'apprentissage.

L'Afrique, comme les autres continents d'ailleurs, s'inscrit aujourd'hui dans un double cadre : celui de la mondialisation des échanges et celui de la diffusion active d'une économie marchande de la connaissance portée par de nouvelles technologies de l'information (Moity-

¹⁵¹ Cette ambition n'a été que partiellement réalisée, je tente de la poursuivre aujourd'hui sur d'autres terrains et projets (voir dans le CV : Projet Open Science 2013-2014 : "Laboratoires Hors Murs"). La perspective d'analyse des formes de qualification des produits et des savoirs constitue quant à elle un axe fédérateur des programmes de travail dans lesquels je suis engagée.

¹⁵² C'est dans cette courte période (2005-2010) que sont publiés les ouvrages de A. Honneth (2000), P. Ricoeur (2004), N. Fraser (2005) A. Caillé (2007) et un Numéro spécial de la revue du MAUSS, introduit par A. Caillé (2004).

¹⁵³ Moity-Maïzi P. dir. (2014). Savoirs et reconnaissance dans les sociétés africaines globalisées, éd. Karthala, Paris (sous presse).

Maïzi, 2011) et de nouveaux modèles d'organisation des apprentissages et du travail (Viti, 2005). Ce contexte modifie les conceptions de la qualification professionnelle passant par la maîtrise de connaissances et de techniques ; c'est d'ailleurs là tout un champ assez nouveau qu'il reste à explorer empiriquement, quand on sait que la notion de "professionnel" n'est pas une catégorie universelle, qu'elle n'est pas non plus systématiquement dissociable de l'univers de sociabilité de la personne. Ce contexte met également en question les formes ou dispositifs normatifs locaux de distinction sociale et de reconnaissance spécifiques à une société (Moity-Maïzi, 2010). Par exemple, à la faveur d'un projet d'ONG certaines femmes vont être en mesure d'apprendre de nouvelles connaissances dont elles étaient jusque là exclues (selon les principes normatifs de leur groupe d'appartenance) et accéder par ce biais à un nouveau statut, à une reconnaissance construite non plus nécessairement par leurs pairs mais sur d'autres critères culturels ou politiques et par d'autres acteurs.

Pourtant, on continue trop souvent de penser ce continent à travers le prisme d'une transcendance des traditions, normatives, cognitives et techniques. Pour de nombreux projets de développement les savoirs autochtones ou locaux (Roué, 2012) sont encore parfois pensés comme des obstacles pour faire face à des enjeux d'avenir, essentiellement économiques et environnementaux. Dans le même temps, la rhétorique de ces projets insiste sur l'importance de "tenir compte" de ces mêmes savoirs, faisant en fait simplement écho de cette manière aux grandes orientations politiques et réglementations internationales devenues incontournables depuis le début des années 90¹⁵⁴ pour drainer la rente du développement.

L'analyse des processus de production et de circulation des savoirs en Afrique s'avère donc pertinente si elle est envisagée dans ce contexte fort dynamique mais traversé de contradictions, et si elle s'autorise une relecture critique des regards et discours portés par les acteurs politiques, nationaux et internationaux concernant les savoirs désormais pensés comme des ressources stratégiques pour les sociétés comme et pour l'humanité toute entière (entendue ici comme entité inscrivant les premières dans une *globalité*).

Enjeux des apprentissages dans un monde de connections globalisées

¹⁵⁴ Pour une rétrospective complète de ces politiques et réglementations, voir l'ouvrage dirigé par I. Bellier (2013).

Les travaux de recherche de ce projet ont tout d'abord pris corps autour d'une interrogation fédératrice : *quelle est la place des savoirs locaux dans la mondialisation des échanges ?* Celle-ci a très vite été reformulée en plusieurs questions que les membres du projet SYSAV se sont chargés d'explorer :

- Comment, dans une époque marquée par un volontarisme politique fort de reconnaître les savoirs autochtones mais aussi d'améliorer les systèmes de formation et l'efficacité des apprentissages professionnels ou scolaires, de promouvoir de "bonnes pratiques", s'opèrent la transmission et l'appropriation de nouveaux savoirs, généralement "consacrés" comme priorités du développement durable (en référence aux initiatives portées par l'UNESCO notamment)¹⁵⁵ ; par quels réseaux, circuits et par quels dispositifs d'apprentissages "passent" ces connaissances nouvelles ;
- comment s'opère concrètement la "valorisation" des savoirs locaux dans ces dynamiques (par quelles méthodes, quels acteurs, quelles règles, en somme par quels outils institutionnels, par quelles interactions et organisations, se construit-elle) ;
- quelles sont les nouvelles configurations sociales et nouvelles normes locales qui émergent des transformations vécues par un groupe social, que celles-ci soient liées à des échanges accrus d'informations, à une insertion plus forte aux marchés ou à de nouveaux dispositifs de qualification et de contrôle des compétences ;
- comment les processus de diffusion de savoirs nouveaux portés par des opérateurs de développement s'articulent-ils à une logique d'ancrage territorial ou identitaire des activités ;
- enfin, dans quelles configurations sociales, institutionnelles, peut-on envisager les savoirs locaux comme des patrimoines, au même titre que d'autres ressources...

L'éventail de ces questions qui ont stimulé nos recherches est trop grand pour qu'elles puissent toutes être abordées de manière approfondie ici. De plus, elles ont nécessairement évolué dans le cours des recherches. Toutes débouchent cependant sur le constat que *la question de la reconnaissance*, aussi complexe et plurielle soit-elle, est devenue peu à peu transversale à nos travaux. En effet, qu'il s'agisse de valoriser des savoirs locaux, de réorganiser les dispositifs de diffusion de connaissances, de vulgariser et de qualifier de nouveaux savoirs, de mettre en place de nouvelles organisations pour de nouvelles compétences dans la rencontre entre détenteurs de savoirs spécifiques issus d'apprentissages différents, chaque fois les acteurs

¹⁵⁵ On pense ici aux connaissances techniques et gestionnaires qui touchent des domaines de pratiques environnementales (forestières, agricoles,...) par exemple.

locaux – et les chercheurs – s'interrogent sur les niveaux et modalités de reconnaissance de leurs savoirs, compétences et produits, au cours ou à l'issue de ces processus et dispositifs.

Ces recherches ont aussi suscité une réflexion autour de la notion de patrimoine (matériel et immatériel). Tout d'abord, l'acte de transmettre relève en effet d'une logique conservatoire et constitue au même titre que la *patrimonialisation* un processus complexe de sélection-requalification mettant en jeu des valeurs et des projections idéelles sur l'avenir. Ce qui distingue les processus de transmission et de patrimonialisation c'est le fait que les seconds impliquent un transfert dans une nouvelle sphère de la société des objets transmis (Bondaz et al. 2012 : 10). Mais plus largement, le fait de reconnaître - par des outils institutionnels et publics - un produit local ou la pertinence de savoir-faire spécifiques à un groupe et à un domaine de pratiques, le fait de promouvoir - dans des arènes internationales ou nationales de développement - l'intérêt économique et social d'un artisanat ou d'une activité professionnelle particulière d'une société donnée, constituent aussi des modalités permettant d'affecter une *dimension patrimoniale* à de multiples entités, matérielles ou immatérielles, et de leur attribuer dans le même mouvement une valeur marchande. Dans un contexte de prolifération des démarches et des "arènes patrimoniales", portées par des opérateurs du développement, il devient pertinent d'entreprendre une analyse de projets de développement orientés vers la patrimonialisation¹⁵⁶.

Aborder le savoir dans l'action

L'anthropologie des savoirs en Afrique peut se définir comme une anthropologie totale (Adell, 2011 : 18), puisqu'elle mobilise nécessairement tous les ressorts de la discipline. Dans notre cas, il ne s'agit pas tant comme le suggère cet auteur de vouloir « *tout du savoir* », mais plutôt d'*atteindre tous les savoirs*. L'enjeu est à la fois de comprendre empiriquement, dans diverses situations sociales, les rapports impliqués dans les processus de production et de transmission de connaissances, celles-ci étant envisagées dans tous les domaines possibles : de la science aux savoirs anciens transmis au sein de lignées familiales, du savoir-faire d'un artisan au savoir de conception d'un ingénieur du secteur industriel. Les méthodes de l'ethnographie ont été privilégiées avec le souci constant de partir de l'observation des pratiques et des interactions mais aussi des

¹⁵⁶ C'est un champ de recherche dans lequel je m'investis aujourd'hui à travers de nouveaux projets de recherche en lien avec le développement. Un article est en préparation.

énoncés des acteurs, *sur* et *dans* l'action pour analyser les logiques, les contenus symboliques, cognitifs, voire politiques, de leurs choix, jugements et actes. Cette ethnographie des *savoirs en action*¹⁵⁷ s'appuie nécessairement sur un travail empirique de longue durée (ou sur des missions régulières et nombreuses). Elle veut à tous prix éviter les biais culturalistes ou le traditionnel grand partage entre « eux » et « nous » qui ont longtemps caractérisé l'anthropologie africaniste. La présence de jeunes chercheurs africains a permis de réfléchir collectivement ces obstacles épistémologiques et d'aboutir à une sorte de "grammaire commune" sur le plan méthodologique : chacun d'entre nous a été chargé d'appréhender différentes situations où s'élaborent et s'observent des processus d'apprentissage, en tenant compte des valeurs et objectifs qui leurs sont assignés, en tenant compte aussi des conflits de sens et de légitimité dont ces situations sont parfois porteuses.

L'ébranlement des certitudes pour repenser les savoirs d'autrui : entre naturalisation et politisation

Pendant plusieurs décennies, l'anthropologie et les administrations coloniales traitaient des connaissances dans les sociétés africaines à travers le prisme des techniques ou par leurs dimensions essentiellement symboliques. Les connaissances indigènes prenaient place dans des systèmes de classement, des typologies, qui servaient de cadres d'interprétation et de justification des rapports inégaux entre sociétés. Cette grille de lecture a évolué, depuis les Indépendances, grâce notamment aux nombreux travaux qui dès la fin des années soixante dix ont remis en question l'opposition entre savoirs scientifiques et autochtones et qui ont inspiré la Conférence sur la Biodiversité (Rio, 1992), grâce aussi aux travaux inspirés par l'interactionnisme et l'Ecole de Chicago, donnant aux "théories ancrées", directement issues du terrain, un rôle majeur. L'anthropologie renouvelle alors ses cadres théoriques et sort des approches culturalistes qui lui avaient été longtemps reprochées, donnant aux « savoirs endogènes » un rôle essentiel dans l'équilibre des sociétés (Baré, 1995). Les convictions du grand partage entre modernes et primitifs, entre savants et profanes, se fissure en partie. Hors d'une stigmatisation légitime de la manière dont les sciences sociales et les politiques usaient de ces catégories pour offrir un regard dual, inégal des mondes, les

¹⁵⁷ Cette ethnographie des savoirs en action rejoint les préoccupations et objets d'investigation des sciences de l'éducation et de la sociologie du travail inscrites dans le pragmatisme.

savoirs *indigènes, autochtones* et *locaux* acquièrent une réputation mondiale, et même un statut international de "ressource" pour les générations à venir, au même titre finalement que la nature ou la diversité du vivant (Bonneuil et Fenzi 2011). Portés sur le devant de la scène internationale par des ONGs, par des mouvements sociaux, par certains scientifiques aussi (Carneiro da Cunha, 2012), ils deviennent des instruments de lutte et de revendication. En les associant aux ressources génétiques¹⁵⁸, les politiques et acteurs du développement considèrent de leur côté que leur transmission, a minima inter-générationnelle et systématique, en garantit le sens et la conservation, en particulier dans une perspective de développement durable ; ce dernier terme n'ayant lui-même de sens qu'en intégrant la temporalité inhérente à toute « transmission ». Les savoirs ainsi pensés comme des ressources, sont donc désormais objets de multiples inventaires : détachées de leurs auteurs, les connaissances quand elles sont transcrites par écrit, passent entre les mains de spécialistes divers avant d'être brevetées et transférées encore parfois vers de nouveaux détenteurs officiels d'un droit de propriété intellectuelle. Les politiques et programmes à l'initiative de ces inventaires et procédures juridiques complexes, associent d'ailleurs étroitement disciplines écologiques et sociales, assimilant de cette manière ressources génétiques et cognitives pour défendre et légitimer des opérations semblables, censées contribuer à préserver des connaissances qui, comme les gènes, seraient menacées d'érosion ou de disparition radicale. Certes les facteurs explicatifs ne sont pas les mêmes : les savoirs disparaîtraient sous l'effet de la rapidité et de l'intensité des migrations urbaines et internationales, de la fréquence et de la multiplications des ruptures et bifurcations professionnelles (dans le secteur des artisanats anciens par exemple), mais aussi de l'éducation scolaire ou des nouvelles formes de communications et media (Adell 2011, Roué 2003, Mathevet 2012).

La reconstitution historique des agendas et événements politiques qui se sont succédés autour de l'urgence de conserver les ressources naturelles ou de la nécessité de reconnaître les savoirs autochtones, mettrait de fait en évidence des convergences rhétoriques et d'actions, portées par une profusion d'acteurs, dans des arènes dominées par la FAO et l'UNESCO mais sans exclusions d'autres instances (Programme des

¹⁵⁸ Le concept de ressource génétique serait né dans des collectifs de généticiens soviétiques, notamment N. Vavilov dans les années vingt (Bonneuil et Fenzi, 2011 : 209). Le concept est habilement déconstruit par C. Bonneuil et M. Fenzi, à la lumière des grilles de lecture proposées par M. Akrich (1993) et B. Latour (1989).

Nations Unies pour l'Environnement, Organisation Mondiale de la Santé, UICN,..)¹⁵⁹. Les discours et positions finissent par s'articuler dans un même ensemble : le corpus de déclarations de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en 1992 et en particulier l'article 8j de cette convention en sont l'illustration majeure. A partir de là, les trajectoires des politiques conservatoires, comme celles du développement durable, s'organisent selon les mêmes registres d'interventions : contre le pillage des ressources (cognitives et génétiques) les mouvements des Ongs vont se déployer dès les années quatre vingt pour se constituer porte parole des populations et défendre leurs intérêts sur des patrimoines matériels et immatériels. Le régime de la propriété intellectuelle, consacré par la CDB et par l'OMC en 1995 (Bonneuil et al. 2011) facilite la multiplication des démarches de certification des ressources biologiques, des ressources transformées (notamment les productions agro-alimentaires) et des savoir-faire spécifiques qui y sont liés, pour en faire des patrimoines officiels, certifiés, protégés par divers instruments juridiques. Dans ces multiples initiatives, le régime marchand est en fait envisagé comme le meilleur mode de valorisation de la biodiversité du vivant comme des connaissances qui lui donnent sens.

Une rénovation des démarches d'accès aux savoirs d'autrui

Ces répertoires d'actions justifient par ailleurs un retour en force des approches participatives¹⁶⁰, prises en charge par de nouveaux experts (souvent d'origine sociologique ou anthropologique) qui prônent finalement comme il y a vingt ans, une valorisation des savoirs *populaires* ou *paysans* (Dupré, 1991 ; Chambers, 1990 ; Olivier de Sardan et al., 1991) pour accompagner le développement, désormais "durable".

C'est en grande partie l'anthropologie du développement qui dès le début des années quatre vingt dix a permis de réorienter les regards vers une Afrique plurielle (Copans, 2011). En prenant ses distances vis à vis du phénomène colonial, en s'interrogeant sur les minorités exclues de la modernisation industrielle ou agricole, en s'engageant dans des organismes pour qui la recherche est un moyen d'action *aux côtés* des populations plutôt qu'un moyen d'agir *sur* ces populations, en soutenant les premiers mouvements

¹⁵⁹ C. Bonneuil et M. Fenzi (2011) retracent cette histoire pour les ressources génétiques, Stehr (2000), Steinbicker (2008) retracent en partie celle des savoirs.

¹⁶⁰ Ce retour en force explique à son tour la multiplication des publications récentes sur les méthodes participatives. Voir entre autres: Lavigne Delville et al., 2000 ; plus récemment (et pour un objectif moins ancré dans une anthropologie critique des dispositifs de développement que l'ouvrage dirigé par P. Lavigne Delville, N. Sellamna et M. Mathieu) : Neef A., Neubert, D., 2011.

de revendication autochtones enfin, l'anthropologie s'est fortement reconstruite et remise en cause en moins de deux décennies. Elle a contribué à repenser la place des populations et de leurs savoirs dans les projets ou interventions de développement. Quand elle s'est engagée auprès d'acteurs du développement, dans l'action, elle a par ailleurs conçu et testé une large panoplie de méthodes de collecte et d'analyses ethnographiques, centrées sur l'attention aux discours, aux conceptions propres à des groupes sociaux¹⁶¹.

La critique sociologique de l'instrumentalisation des savoirs par les organismes de développement, qui se déploie rapidement dans les années quatre vingt dix, peut être aussi comprise comme une des multiples traductions possibles de l'ébranlement général, philosophique autant que social et politique, sur l'hégémonie du savoir scientifique : le doute sur la prétendue scientificité de certaines connaissances nous invite à questionner la construction historique de ce statut et les critères de son évaluation (Stengers, 2006 ; Latour, 1989). Cette méfiance contemporaine invite aussi à transformer le métier de chercheur : après la production de connaissances « en laboratoire » (Latour, 1989) ou « confinées », on privilégie désormais la recherche « de plein air » (Callon et al., 2001), travaillant si possible *avec* la société, à la construction de questions, d'analyses, de diagnostics et même d'outils de pilotage (Blandin, 2009). Ces doutes ont permis de renouveler la réflexion sur les démarches d'intervention certes mais aussi sur les démarches de recherche. Cette réflexion, qui au fond est transversale à toute l'anthropologie, a au moins le mérite alors de rapprocher les disciplines "de la société" et du "vivant" (ou de "la nature"). Elle donne lieu à une abondante littérature sur les fondements - politiques, historiques, épistémologiques, cognitifs - d'une pensée qui distinguerait des types ou catégories de savoirs (experts, scientifiques, profanes, autochtones ou indigènes..)¹⁶².

Avec les apports de l'interactionnisme anglo-saxon et du pragmatisme, l'anthropologie s'engage vers l'analyse des enchevêtrements de logiques sociales, d'acteurs, de réseaux socio-techniques, où circulent des entités matérielles et immatérielles, où s'opère des hybridations. Mais celles-ci renvoient au fond à un principe fondamental, historique, me

¹⁶¹ C'est un front de recherche nouveau pour moi sur lequel je m'investis, à travers l'encadrement de trois doctorats, en particulier F. Chretien (en France), J. Poncet (au Maroc) et S. Chaxel (en Argentine) : elles expérimentent des outils et méthodes de recueil, d'analyse de discours en situation de travail, pour repérer des formes spécifiques de circulation/appropriation/mobilisation de connaissance, en empruntant aux sciences de l'éducation, à la sociologie des réseaux et des trajectoires.

¹⁶² Voir par exemple et dans trois registres différents : Jasanoff S. (2006) ; Bombenger P.H., Christen G., Piquette E. (2011) ; Bérard Y. et Crespín R. (2010) ; Damay L. et al. (2011).

semble-t-il, selon lequel la création d'hybrides est intrinsèque à l'histoire des sociétés, à la diffusion de savoirs, dans la mesure où, en effet, chaque communauté établit toujours des choix, sélectionne et ré-agence en permanence les savoirs qu'elle détient et qui y circulent (Perez, Verna, 2009). L'anthropologie s'affirme désormais comme la science des réinventions inédites des modernités et s'attache à rendre compte des façons dont différents "mondes" entrent en relation (au delà des conflits) pour agir et inventer leurs avènements (Copans, 2009). Elle envisage ses terrains non plus comme des espaces-supports d'actions mais comme des territoires d'ancrage (Moity-Maïzi, 2010) reliés à d'autres en réseaux trans-frontaliers.

Des apprentissages justifiés par des enjeux du Développement Durable

Sous l'impulsion du référentiel du Développement Durable, marqué par trois "piliers" sur ou dans lesquels agir pour construire ou renforcer la durabilité¹⁶³ de "systèmes socio-écologiques"¹⁶⁴, les projets de développement s'orientent donc désormais vers la valorisation des ressources, englobant sous ce vocable tous types d'entités matérielles et immatérielles, dès lors qu'elles relèvent d'usages et d'échanges identifiés. Deux types de projets ont retenu l'attention de l'équipe SYSAV : les projets qui touchent des ressources matérielles, naturelles et locales d'une part ; les projets qui touchent les systèmes de formation d'autre part. Ces deux types-là génèrent des actions précisément orientées vers la (re)construction d'apprentissages locaux en vue d'élaborer de nouvelles connaissances ou compétences pour, *in fine*, générer des changements de pratiques dans la production, la transformation de matières premières, ou encore dans les modes de gestion de ressources matérielles ou immatérielles.

Les projets de protection, de différenciation et de qualification de ressources

Ils sont généralement portés par des experts chargés de proposer des outils et dispositifs institutionnels aux populations sans nécessairement passer par les états. C'est au marché de

¹⁶³ Voir cependant la critique proposée par J. Ballet (2011) concernant l'emboîtement de ces trois "piliers" et la part mineure donnée en réalité aux questions sociales.

¹⁶⁴ J'emprunte ce terme aux écologues et aux sciences de gestion qui coopèrent avec les sciences sociales en envisageant la durabilité des sociétés, de leurs milieux, comme un seul même système complexe d'interactions (Mathevet, 2012).

donner la mesure de la pertinence de ces dispositifs (des signes officiels de qualité par exemple). L'hypothèse dominante de ce type de projet, relevant de la théorie néo-libérale classique de l'économie, c'est que la possibilité de vendre librement sur un marché (d'exportation ou touristique) un produit doté d'une marque ou d'un signe officiel de qualité constitue l'un des meilleurs moyens de motiver un groupe professionnel à s'approprier des outils institutionnels et juridiques (donc à les apprendre) mais aussi l'un des meilleurs moyens de garantir en retour la protection des ressources qui permettent de donner naissance à ce produit (et bien sûr un meilleur revenu économique). Mais pour faire en sorte que ces outils institutionnels ou juridiques soient bien *appropriés*, il faut engager un travail d'enrôlement passant généralement par une formation. Car l'adhésion ne suffit pas. De fait, la complexité de ces dispositifs, les normes, conditions et implications nouvelles qu'ils intègrent – en matière d'organisation du travail, entre autres - imposent à chacun de les *apprendre* ; c'est à dire de les comprendre, de se familiariser avec leurs contenus et enjeux, éventuellement de les expérimenter. Cette phase d'apprentissage et de familiarisation pour pouvoir adhérer pleinement à des outils institutionnels aussi nouveaux que les labels ou Indications Géographiques, est toujours variable et surtout incertaine, dans sa durée comme dans ses issues.

Par exemple, quand un groupe de femmes adhère au projet d'établir une marque collective sur un produit artisanal spécifique, fabriqué à partir d'une ressource vivante endémique (le karité), il doit établir un cahier des charges. C'est là un instrument complexe, nécessairement fruit de compromis, de multiples négociations entre les productrices et les « experts » mais aussi produit d'apprentissages (des normes qui vont y être spécifiées comme bases d'un engagement commun, d'un langage codifié se rapprochant du registre juridique, au moins) dont la durée est rarement prévisible avec précision par les opérateurs du projet aussi experts et familiarisés soient-ils eux-mêmes. Car décider entre artisanes de fabriquer le même beurre de karité suppose pour certaines d'apprendre de nouveaux savoir-faire (auprès d'autres artisanes ou de techniciens garants d'une offre de "bonnes pratiques") ; car reporter par l'écrit des savoir-faire jusque là essentiellement oraux ou tacites impose un travail particulier d'énonciation, de négociation, d'ajustement et de formalisation collective ; car enfin, les exigences formelles imposées par les marchés constituent des corpus d'informations et de connaissances exogènes qu'il faut aussi s'approprier, pour pouvoir les manipuler et, *in fine*, les maîtriser. Les apprentissages observés dans ce type de configuration portent en fait autant sur des techniques, ou des pratiques, que sur des valeurs, affectant aussi bien la ressource transformée que les métiers, les formes d'organisation du travail ou le savoir-faire lui-même. En

l'occurrence nos artisanes du beurre de karité sont amenées à repenser leurs catégories et critères de jugement, que ceux-ci se rattachent à la matière (ressource naturelle ou corps), aux façons de faire ou aux relations à autrui.

Les projets de valorisation des savoirs dans l'éducation

En matière scolaire et depuis le milieu des années 90, les états africains ne sont plus en mesure de supporter seuls les coûts de scolarisation de leur population qui croît à un rythme accéléré. Ils sont ainsi soumis au financement et aux politiques de grands bailleurs de fonds multilatéraux (comme la Banque Mondiale), bilatéraux (comme l'AFD ou l'USAID) et internationaux (comme les ONG). Les contenus scolaires peuvent être ainsi influencés par ces bailleurs et l'Etat peut être relégué à un rôle de simple gestionnaire face à des institutions exogènes (Lewandowski, 2007). Au Burkina Faso par exemple, on constate que la valorisation « par l'usage » des savoirs locaux est devenue une question politique majeure notamment avec la généralisation de l'enseignement en langues nationales : mais comment concilier la valorisation de savoirs locaux avec cette pression des politiques internationales qui tendent à imposer leurs propres modèles éducatifs et leurs savoirs scolaires ? S. Lewandowski s'est attachée à répondre à cette question durant tout le projet SYSAV avec deux terrains, au Sénégal et au Burkina Faso. Elle montre notamment¹⁶⁵ que l'offre scolaire se diversifie tandis que les stratégies éducatives des familles deviennent de plus en plus complexes. Les parcours de formation, scolaire et non-scolaire, sont ainsi très hétérogènes. Par exemple, un garçon qui a été formé dans un camp de circoncision peut fréquenter un centre d'alphabétisation puis intégrer une école d'ONG bilingue et rejoindre ensuite l'école publique classique. Dans ce type de trajectoire, les apprenants accèdent à des savoirs très divers, en fonction des différents champs sociaux dans lesquels ils évoluent. Et face à des situations ou problèmes particuliers, ils procèdent à des opérations de sélection, d'ajustement et de conciliation que l'on qualifie volontiers de processus d'hybridation.

S'intéressant ensuite au Sénégal qui expérimente des réformes éducatives dans le cadre d'un politique générale de Lutte contre la pauvreté, S. Lewandowski souligne l'existence de différents textes de politique internationale (notamment de l'UNESCO et de la Banque mondiale) qui statuent sur les savoirs nécessaires à acquérir pour que les individus et les pays concernés sortent de la pauvreté. Pour ces institutions, l'objectif de l'école, au-delà d'un

¹⁶⁵ Voir Lewandowski, 2009 et 2011.

diplôme à faire valoir sur le marché du travail, c'est avant tout de transmettre des savoirs qui permettent de contribuer à l'effort national de réduction de la pauvreté. L'approche socio-anthropologique met ici à jour la manière dont sont définis officiellement les savoirs "prioritaires" à acquérir pour sortir de la pauvreté et les confronte aux conceptions des familles et des individus. Elle permet aussi de mieux comprendre comment des acteurs (ici les enseignants, les familles et les apprenants) qui ne font pas partie des cercles de décision internationaux et nationaux contribuent à l'élaboration de savoirs effectivement transmis.

Théories divergentes sur le statut des connaissances et les fonctions des apprentissages

Aujourd'hui, les termes "Société" ou "Economie" de la connaissance fonctionnent en synonymie dans la plupart des textes politiques. La Société de la connaissance s'impose comme une nouvelle rhétorique du progrès, comme une manière d'aborder le fameux pilier "social" du Développement Durable. Dans un capitalisme affrontant de nouvelles exigences de rentabilité, l'information produite en continue constitue un bien potentiellement marchand qu'il faut acquérir au plus vite si l'on veut se maintenir dans la compétition. Des logiques d'accaparement de connaissances, de verrouillage stratégique de réseaux de circulation d'informations, ont vu le jour en même temps que se multiplient les organismes de certification publics ou privés, les mécanismes et outils de renforcement des droits de propriété¹⁶⁶. Pourtant, la perception que nos sociétés doivent affronter de nouveaux risques (Beck, 2001) que les scientifiques sont encore incapables seuls de prédire et de modéliser, justifie quant à elle, de la part des mêmes acteurs politiques et dans toutes les arènes du développement, que la connaissance et son principal vecteur, l'information, soient largement accessibles et diffusés, en tant que ressources ayant valeur de *biens communs* de l'humanité. En témoignent les textes de politique générale en matière de libéralisation des formes d'accès aux savoirs, de réformes des enseignements (Europe de la Connaissance 2006, OCDE 2002, Banque Mondiale 2006, IAASTD 2008). En témoigne aussi le renouveau des recherches en sciences sociales et cognitives, autour des questions d'accès, de production, de circulation des savoirs¹⁶⁷. On voit donc se dégager aujourd'hui une claire opposition entre deux options : les

¹⁶⁶ Voir à ce sujet l'ouvrage collectif de l'association VECAM, 2011.

¹⁶⁷ Il me semble que cette multiplication des travaux en sciences sociales et cognitives sur les savoirs s'opère (ou s'accélère) surtout à partir de 2010. Un travail d'inventaire et de synthèse bibliographique mais

connaissances comme biens marchands, susceptibles d'une appropriation privée *versus* les *connaissances comme biens communs* : deux points de vue qui puisent dans deux corpus de l'économie¹⁶⁸, et dont toute l'anthropologie reste à faire ; deux options qui, forcément, induisent des façons différentes d'aborder les conditions, les vecteurs et les mécanismes de transmission et d'apprentissage. Mais ces options on l'aura noté, relèvent d'abord et surtout d'acteurs institutionnels internationaux, dominant les arènes politiques, souvent éloignés de situations empiriques mettant en scène des transmissions/apprentissages.

Rendre compte des ethno-théories des savoirs

Pour les anthropologues du projet SYSAV, il était primordial de se dégager de ces cadres politiques et rhétoriques dominant pour directement rendre compte non pas de "représentations" ni même de "l'inconscient" des acteurs sur leurs propres connaissances, mais de différentes *théories localisées* des connaissances et des apprentissages, que B. Martinelli nomme des ethnothéories (Martinelli, 2005 et 2008). Celles-ci se révèlent à la faveur de nos propres interactions avec des individus ou des collectifs sur le terrain, dans le cours de l'enquête empirique, de l'observation participante par exemple, évoluant d'ailleurs parfois du fait même d'avoir été formulées dans cette interaction particulière. Ces ethnothéories se révèlent aussi - et surtout - à travers nos observations de moments et lieux d'apprentissages, c'est à dire d'interactions organisées pour transmettre des connaissances.

Ces analyses situées d'interactions entre ceux qui transmettent et ceux qui apprennent, les analyses d'espaces ou de réseaux où s'inventent, se traduisent et se négocient diverses normes, valeurs et connaissances, nous ont d'abord permis de vérifier qu'un savoir, toujours indissociable d'objets et/ou d'actes, n'est ni réifiable ni formulable de manière définitive même s'il est « mis en forme » et stylisé au travers d'un écrit ou d'un récit normatif. Il ne se réduit pas à un énoncé mais se constitue *par et pour* des interactions. Il est donc sans cesse enrichi de nouvelles interactions humaines et non humaines pour traiter des situations spécifiques et de cette manière il est constitutif à la fois de liens, de rapports sociaux et d'actions. L'observation précise et systématique, si possible répétée, de ce qui se joue dans ces

aussi institutionnel et "webométrique" reste à réaliser pour pouvoir vérifier cette première impression. De fait au départ du projet SYSAV en 2007, personne ne parlait d'apprentissages. Aujourd'hui bien des UMRs, au CIRAD, à l'Université, comme bien des agences internationales et projets locaux de développement, programment d'interroger, de mieux prendre en compte, d'accompagner les apprentissages, entendus comme processus de mise en circulation de savoirs.

¹⁶⁸ Economie classique et néo-libérale pour l'une, économie néo-institutionnelle pour l'autre.

interactions organisées (incluant toujours humains et non-humains) nous éloigne ainsi de toute tentation classificatoire des savoirs. Ce sont les situations précises d'interactions et d'actions combinées, qui donnent sens aux savoirs et permettent alors de les *qualifier* : c'est dans l'action que ces derniers font preuve "d'efficacité" et tirent toute leur légitimité.

Les "ethnothéories de l'apprentissage" structurent les espaces où il se déroule : le savoir et sa transmission sont pensés et organisés selon des normes logiques originales, aussi bien dans les milieux éducatifs à proprement parler (les écoles au Sénégal par exemple) que dans les ateliers d'artisans d'Abidjan ou de Dakar, dans les salles de danse du Burkina Faso, dans les petites unités agro-alimentaire au Burkina Faso ou au Sénégal. Mais il est évident que ces conceptions spécifiques à un groupe, qui ordonnent et désignent des savoirs significatifs, légitimes ou "utiles", et des façons de les transmettre, en somme ces *ethnothéories*, ne sont pas des cadres immuables de référence pour agir. Elles intègrent des normes exogènes au travers de l'histoire des sociétés et de leurs rencontres ; elles évoluent et de cette manière constituent elles-mêmes des références hybrides.

Explorer les hybridations, circulations et localisations de savoirs

Mais l'hybridation qui d'une certaine manière établit la limite heuristique du concept d'ethnothéorie, peut aussi être appréhendée dans sa dimension plus politique. Car au fond, elle traduit aussi des accords entre différents acteurs autour de savoirs (et de valeurs) issus de diverses sources : ce sont par exemple les savoirs locaux familiaux et savoirs scolaires qui sont volontairement ré-agencés de manière nécessairement sélective, par un collectif particulier, engagé à former de futurs spécialistes qui seront ensuite sanctionnés par un nouveau diplôme (Lewandowski, 2010).

L'omni-présence des opérateurs politiques du développement dans les situations observées, de même que le constat de l'importance de ces phénomènes d'hybridation, qui plus est dans une actualité dominée par des politiques de valorisation ou de *patrimonialisation* du « *savoir local* », expliquent que le collectif de recherche SYSAV se soit orienté assez vite vers une analyse des dynamiques de *circulation* et de *localisation* comme deux dimensions de l'apprentissage et plus largement de la production de savoirs. On privilégie la notion de *circulation* car elle s'oppose clairement à la notion diffusionniste de transfert et recouvre bien celles de transmission, de diffusion ou d'échange. Elle permet de souligner la diversité des processus, des réseaux et filtres à travers lesquels les connaissances "passent". Enfin cette

notion est aujourd'hui de plus en plus présente dans certains travaux d'économie néo-institutionnels, de géographie mais aussi en génétique, elle semble ainsi capable de fédérer des points de vue disciplinaires sur les formes, conditions, et enjeux de tous types de *mobilités* d'entités humaines et non humaines. On privilégie en outre la notion de *localisation des savoirs* plutôt que les notions de *savoirs localisés ou locaux*, là encore pour souligner la dimension volontariste de l'activité humaine qui permet de générer un savoir que l'on qualifiera de local (Moity-Maïzi, 2011)¹⁶⁹. En somme, si la notion de savoir local a été fréquemment mobilisée dans les travaux de ce projet de recherche comme d'ailleurs dans ce document, elle révèle une sorte de vacuité de sens, du moins si elle n'est pas définie comme le produit d'une volonté collective et politique.

Nouvelles configurations : la quête permanente de reconnaissance

Cependant, le vaste mouvement - porté par la rhétorique du développement durable en particulier - de mise en avant de la connaissance comme vecteur de prospérité, d'égalité, de mieux vivre, tend à laisser dans l'ombre l'action humaine et la question du *travail* : c'est le constat établi par F. Viti. Plus précisément, l'analyse des conditions de transmission de savoirs dans l'apprentissage est aussi celle des rapports de travail et de production et celle des rapports de genre. C'est ainsi que F. Viti constate que le statut d'apprenti justifie des formes de travail gratuit, touchant le plus souvent les jeunes et les femmes, maintenus en situation de dépendance. Le statut d'apprenti chez un artisan par exemple, peut être prolongé sur plusieurs années par des stratégies diverses consistant à ne pas diffuser le savoir-faire nécessaire à la construction de compétences et d'une autonomie, ou encore à présenter le savoir-faire comme un secret de métier, accaparé par des "maîtres" et transmis selon des conditions qui échappent aux normes socialement reconnues auxquelles l'apprenti se réfère.

Cette situation de dépendance sociale et professionnelle prolongées, hors des cadres normatifs habituels, ou remettant en cause les logiques normatives en vigueur dans la société, peut donner lieu à des conflits quand par exemple les apprentis prennent eux-mêmes l'initiative de mettre à l'épreuve ou d'affirmer leurs compétences hors du contrôle de leurs maîtres-employeurs (Viti, 2014). Ces stratégies professionnelles individuelles peuvent être

¹⁶⁹ La justification théorique de ces choix est reprise avec plus de précision dans l'introduction de l'ouvrage collectif que je coordonne (Moity-Maïzi, 2014, à paraître).

interprétées comme des luttes pour la reconnaissance. Celles-ci s'expriment par ailleurs dans d'autres registres.

Les processus de valorisation des savoirs autochtones notamment, permettent on l'a vu, de reconnaître la spécificité des ressources et productions humaines, matérielles et immatérielles, de les protéger juridiquement, par la création de marques ou encore par l'organisation d'événements culturels internationaux (Andrieu, 2011). Mais valoriser ces savoirs suppose d'en faire un inventaire qui ne va pas de soi, dès lors que la formalisation écrite apparaît comme un enjeu de pouvoir et de contrôle technique pour les populations concernées ; la « fixation » de ces savoirs est alors tout autant objet de dénonciations que d'exclusions (voir Saussey, 2011). Par ailleurs, *la construction de démarches valorisant les savoirs locaux* n'est pas nécessairement le fait de communautés de spécialistes locaux mais provient pour l'essentiel d'institutions extérieures, parfois relayées par l'Etat (l'OAPI en Afrique de l'ouest relaye ainsi des orientations et propositions européennes auprès des états membres) et s'apparente en définitive à une nouvelle forme de transfert pour le développement. Mais on constate alors, chez les artisanes du Burkina Faso ou du Sénégal par exemple, que la certification de leurs produits (par une marque, un Signe Officiel de Qualité ou un label) est interprétée comme un média, un vecteur de reconnaissance de leurs métiers, de leurs compétences, en même temps qu'un moyen d'accéder à de nouveaux marchés ou à de meilleurs revenus. En milieu scolaire au Burkina Faso, la valorisation officielle de savoirs dits locaux dans les cursus d'enseignement, est devenue une question politique nationale dans une perspective de meilleure reconnaissance internationale des systèmes de formation nationaux (Lewandovski, 2009). L'insertion économique certes mais aussi la reconnaissance professionnelle, sont donc au coeur des préoccupations des apprentis, des artisans, des politiques. Dans ces stratégies et luttes de reconnaissance, le "local" est un "véhicule" symbolique et rhétorique, du moins tant qu'il n'est pas formalisé par un dispositif juridique, qui peut permettre à un individu ou un collectif de se singulariser, d'affirmer et de construire matériellement les signes de sa différence, en vue d'être ainsi distingué, autrement dit : reconnu¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Les différentes dimensions de la reconnaissance sont un des sujets favoris de la philosophie de P. Ricoeur et de A. Honneth, elles ne sont pas abordées ici mais font l'objet d'une réflexion que je conduis depuis 2010 et tente de valoriser dans une prochaine publication en anthropologie en reprenant des travaux empiriques auprès de femmes pileuses, en mobilisant donc des données liées à des actions techniques spécialisées maîtrisées par des femmes. Le support de cette publication est constitué par le texte de mon intervention au Séminaire de F. Sigaut en Mai 2012 à l'EHESS ainsi que par des échanges réguliers depuis avec S. de Beaune.

Ce qui fait donc véritablement sens il me semble, ce sont les différentes dimensions possibles de la *reconnaissance*¹⁷¹ dont est porteuse une démarche de valorisation de savoirs et de productions localisées, entendue comme action collective forcément inscrite dans la durée, nécessairement soutenue ou visible dans l'espace public¹⁷². Mêlant logiques individuelles et collectives, la quête de reconnaissance peut être ainsi envisagée comme un mobile essentiel de l'action¹⁷³.

Cette lecture par la quête de reconnaissance (des individus, des collectifs et des "ressources" ou "bénéfices"¹⁷⁴ dont elle est porteuse), présente plusieurs intérêts : elle permet d'abord d'expliquer, autrement que par des motifs économiques, la forte mobilisation des acteurs concernés par ces démarches, leur volontarisme à s'engager dans des apprentissages longs et complexes, alors même que ces derniers suivent souvent des logiques pour le coup "traditionnelles" de transfert, qu'ils maintiennent ces acteurs professionnels en situation d'apprenants face à des experts venus d'ailleurs. Elle permet aussi de comprendre pourquoi ces démarches de valorisation des productions locales sont interprétées le plus souvent, notamment par les artisan(e)s en Afrique, comme des démarches de reconnaissance de leurs métiers et de comprendre alors pourquoi certains groupes revendiquent avec insistance un soutien de l'Etat par l'activation de dispositifs juridiques qui officialiseraient ces reconnaissances. Elle permet enfin d'envisager les traductions immédiates et les impacts politiques de ces démarches (montée de nouvelles revendications par exemple) que l'on interprète encore trop souvent dans leurs seules dimensions économiques.

Encore une fois, ce n'est donc pas seulement le contenu institutionnel de ces processus et démarches qui compte pour l'anthropologue qui s'intéresse aux processus de différenciation et

¹⁷¹ Celle-ci n'est pas assimilable à un pouvoir, elle peut en être un vecteur, faciliter sa conquête. En revanche la dimension politique, publique, de la reconnaissance est ici essentielle.

¹⁷² Là encore l'analyse de l'action collective construite dans des démarches de valorisation des productions et savoirs, est un front de recherche que j'aborde de deux manières : au travers d'enseignements en M2 sur les théories de l'action collective (en sociologie et en puisant dans certains travaux d'économie et de sciences de gestion) ; au travers d'observations, d'enquêtes, dans le projet AVAL-FONIO pour l'Afrique et dans le projet Laboratoires Hors Murs que je coordonne, en France (voir CV).

¹⁷³ Cette affirmation issue de constats empiriques rejoint finalement la théorie de la reconnaissance de P. Ricoeur. Si elle n'est pas innovante, elle a le mérite d'ouvrir un champ de recherches en anthropologie encore peu exploré.

¹⁷⁴ Je mets là des guillemets pour souligner la prudence à l'usage de ces termes à forte connotation économiste et marchande, dont la légitimité est à relativiser selon les mondes auxquels on s'adresse et les registres que l'on explore : l'estime de soi, par exemple, est-elle à envisager comme une ressource ?.

de qualification mais bien ce qui s'opère dans l'interaction avec des individus extérieurs (experts de projets) ou avec des pairs (lors d'échanges organisés¹⁷⁵).

Perspectives ouvertes

L'Afrique n'est plus, si tant est qu'elle l'ait jamais été, le lieu de savoirs traditionnels et strictement localisés, c'est à dire ancrés dans des espaces sociaux spécialisés. Par ailleurs, l'apprentissage y est, comme ailleurs, un enjeu majeur du changement social. Toutefois, se limiter à envisager les apprentissages comme des processus d'accès privilégiés à de nouvelles connaissances ou à une reconnaissance peut vite déboucher sur une idéalisation ou une vision réductrice de leur intérêt heuristique. Les apprentissages s'observent d'abord dans de multiples situations d'interactions à travers lesquelles des savoirs ou savoir-faire s'acquièrent. Dans le domaine artisanal urbain ou rural, dans diverses situations de travail, plus largement quand la transmission n'est pas organisée par un programme ni sanctionnée par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, l'observation d'un apprentissage s'avère riche d'enseignements pour accéder à la compréhension des conceptions qui guident, justifient et qualifient des tâches et des modes d'insertion des individus dans la société, qui hiérarchisent des modes d'actions et des savoir-faire, qui délimitent des compétences et des rapports de pouvoirs.

Cette observation passe en priorité par celle des gestes techniques, des agencements d'humains et de non humains dans les actes, qui comportent toujours une dimension réflexive (Sennett, 2010) permettant à l'anthropologue d'interroger les motifs et modalités des interactions et des actions, au travers d'un double travail d'observations (participante quand la situation l'autorise) et de dialogues.

Quand les apprentissages sont des processus organisés, cadrés¹⁷⁶, ils comportent aussi leur part d'informel : ils peuvent être organisés mais sans programme officiel (notamment dans les artisanats ; voir les travaux de F. Viti, de M. Saussey), ils peuvent être prévus sur une temporalité précise mais sans que celle-ci n'ait été énoncée ou confirmée. Dans ces deux types de configuration, les apprentissages constituent des voies pour construire ou re - définir des rapports de travail, pour légitimer l'autonomie ou au contraire des formes de dépendance entre acteurs. Ils sont prétextes à renforcer des inégalités d'accès aux connaissances et à un métier,

¹⁷⁵ Voir le cas des Ecoles pratiques que l'on avait construites à Dakar. Moity-Maïzi P., Muchnik J. (2005)

¹⁷⁶ Le terme de cadrage ici fait référence aux travaux sur les processus de cadrage de l'action collective (Snow 2001).

mettre à l'écart certains professionnels du marché du travail ou exclure certains acteurs de l'accès ou du contrôle de ressources. En bref, si l'apprentissage permet d'acquérir de nouvelles compétences, un statut dans la société, il peut tout aussi bien constituer un dispositif légitime - ou légal - d'exclusions multiples. Et, contrairement à ce que laisse entendre R. Sennett (2010) l'apprentissage (en situation de travail artisanal) n'est pas non plus nécessairement le lieu idéal, indépendant ou alternatif, pour lutter contre les dégradations du monde du travail urbain ou industriel.

Cette mise en garde contre l'idéalisation¹⁷⁷ étant posée, il reste que l'engagement des individus ou de collectifs dans des processus d'apprentissage, de formation, est parfois porté par un réel enthousiasme ; avec un argumentaire qui combine quête de reconnaissance ou de distinction sociale et quête de nouvelles ressources associées. Il y a donc là me semble-t-il, deux champs d'investigation à poursuivre et articuler :

- l'analyse des "mobiles", des motivations par lesquelles certains acteurs s'engagent pleinement dans des apprentissages, pour compléter ou renouveler leurs compétences sur certaines tâches ou certains domaines d'action, permet de comprendre comment s'y (re)construit un rapport au métier et au monde (Bidet, 2011), comment s'y construit une qualification de la personne et de ses productions.

- L'analyse des politiques qui font de l'apprentissage un dispositif stratégique - présent dans bien des projets de développement - pour provoquer des changements "durables", des pratiques ou des formes de gestion ou de gouvernance, est quant à elle une voie privilégiée pour appréhender cette fois les dimensions rhétoriques, institutionnelles et politiques de l'apprentissage et les ethno-théories de la connaissance dont il est une traduction sociale. Appréhendé sous cet angle l'apprentissage constitue un terrain relativement nouveau. Dans cette perspective, la notion de circulation, plus large que celle de transmission, permet d'une part de décrire la diversité des flux, des réseaux et processus à travers lesquels les savoirs se diffusent, se transmettent et s'apprennent, sans se réduire à des groupes spécifiques ou isolés ni à des territoires ou à des dispositifs ; d'autre part, de mettre à jour les enjeux sociaux et politiques associés à la production de connaissances en particulier dans des processus de (re)localisation, eux-mêmes interprétables comme des traductions organisées de ces circulations. La notion de « savoir local » quant à elle, se confirme en tant qu'instrument sémantique et politique pour des stratégies d'articulation entre sociétés, mondes ou marchés

¹⁷⁷ Cet idéalisme ressort de la plupart des grands textes de politique internationale, ou l'on admet parfois que l'apprentissage est une voie contre l'exclusion. Une analyse comparée des discours, des régimes d'énonciation et des registres de justifications, présents dans ce type de textes, reste à faire.

qui passent en effet par des apprentissages spécifiques. La notion de "local" sort ainsi du sens commun qui l'oppose au "global" et prend tout son sens dans des dynamiques volontaristes et des actions collectives orientées¹⁷⁸.

Cette perspective théorique permet de montrer qu'au delà des oppositions classiques entre savoirs (scientifique/profane ; global/local), la production et l'hybridation de connaissances s'insèrent dans des enjeux qui sont aussi bien identitaires, qu'économiques et politiques. L'hybridation de savoirs peut y être envisagée comme un processus continu, historique, garant d'innovations certes mais pas nécessairement source de solutions (comme semblent le prétendre certains textes de politique internationale : rapport IAASTD 2008, rapports UNESCO, etc.) pour réduire les inégalités, faciliter l'accès aux marchés ou à une reconnaissance institutionnelle. Cette perspective théorique permet aussi d'envisager les processus de patrimonialisation comme des dynamiques volontaristes. Ils inscrivent les sociétés dans des rapports de force économiques, dans de nouvelles logiques institutionnelles et politiques, tout en faisant émerger de nouvelles opportunités de luttes pour la reconnaissance¹⁷⁹ dans l'actualité d'une mondialisation fortement génératrice d'incertitudes et de standardisation.

La reconnaissance des savoirs et de leurs porteurs (en Afrique ou ailleurs), qu'elle soit fixée par les institutions internationales ou par les états au travers de politiques de valorisation des productions matérielles liées à des « savoirs traditionnels », ou qu'elle soit revendiquée par des acteurs mobilisés, en quête d'estime et d'un statut, constitue aujourd'hui un questionnement central il me semble pour l'anthropologie. Qui plus est, l'anthropologie est bien placée pour explorer les tensions entre quête de reconnaissance (professionnelle, sociale) ou de liberté et logiques institutionnelles régissant les rapports à la connaissance et au travail à l'intérieur d'une société.

C'est donc là tout un champ de recherches en perspectives, que je poursuis désormais à travers de nouveaux terrains et projets de recherche, comme une suite logique, approfondissant mes recherches antérieures. En cela il n'est pas totalement nouveau. L'effet de nouveauté vient en fait du constat récent que tous les axes conceptuels énoncés ci dessus (des apprentissages à la

¹⁷⁸ La description des apprentissages propres aux démarches de (re)localisation des productions et des connaissances, se poursuit aujourd'hui largement au travers d'encadrements de stages qui feront à leur tour l'objet de prochaines synthèses (notamment en 2014/15, sur la relocalisation et la qualification des riz rouges - variétés rustiques *Orriza Glaberrima* - en Guinée et au Burkina Faso ; sur la valorisation des savoirs et pratiques liés à l'amandier au Liban).

¹⁷⁹ Ces luttes peuvent concerner autant des identités et droits d'existence que des droits sur des ressources, des compétences.

patrimonialisation en passant par les circulations d'entités matérielles et immatérielles) constituent depuis peu des thèmes mobilisateurs pour une diversité croissante d'acteurs scientifiques et politiques, dont certains me sollicitent d'ailleurs pour établir de nouvelles collaborations qui, au passage, signalent un renouveau d'intérêts pour l'anthropologie : associations locales en France travaillant dans l'accompagnement à l'installation agricole en Agriculture Biologique, groupements d'artisan(e)s ou d'agriculteurs(trices), mouvements et réseaux militant - français ou étrangers - pour la conservation de la biodiversité, organismes de développement, organismes politiques d'appui, unités de recherche... Il y a là un foisonnement de réflexions, d'attentes, de questions et d'exigences, vecteurs d'incertitudes en même temps qu'horizons à explorer. Ce vaste champ d'investigations ET de mobilisations sociales, appelle toutefois à une plus grande prudence épistémologique, il impose précisément une nécessaire réflexion éthique, dans la mesure où par les concepts qu'il interroge et met à l'épreuve des réalités, il touche à la validité même de la production scientifique et à la place des chercheurs dans la société.

Pour Conclure : synthèse réflexive et inflexions¹⁸⁰ majeures

« La science n'est pas un contenu, mais un mode de circulation » (Serres, 1994 : 154)

Progresser à travers l'accompagnement d'expériences doctorales

La rédaction de ce dossier aura pris en définitive plusieurs années, souvent interrompues longuement, du fait d'événements personnels inconciliables avec une entreprise comme celle-ci. Je pensais terminer ce dossier d'HDR en même temps que prenait fin le projet ANR-SYSAV ; il s'est en fait passé deux ans depuis. J'ai été alors engagée sur d'autres programmes, ai accepté des encadrements de thèse en étant fortement sollicitée par leurs directeurs ou par les étudiants eux-mêmes. Ces encadrements se sont en fait révélés comme de précieuses expériences qui m'ont fait découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles problématiques, qui m'ont permis d'approfondir certains axes de réflexions émergeant du projet SYSAV.

Avant de rappeler et de souligner les grands axes qui cadrent aujourd'hui mon propre projet de recherche, je reviendrai donc sur ces doctorats, sources permanentes d'enrichissements, vecteurs d'une identité professionnelle toujours en construction.

La première thèse que j'ai eue la possibilité d'encadrer¹⁸¹, celle de Magalie Saussey, m'a donnée pour la première fois l'opportunité de réfléchir le lien entre une production alimentaire et une "ressource naturelle", toutes deux maîtrisées par des femmes, pour révéler à quel point la seconde est bien autant une construction sociale que la première et souligner l'importance des femmes dans le contrôle de connaissances spécifiques sur des objets de la nature et les moyens de les transformer, de les valoriser. La seconde thèse¹⁸², celle de Maya Leclercq, m'a fournie l'occasion d'approfondir la connaissance des cadres politiques et institutionnels qui prônent la valorisation et la protection des ressources dites naturelles (en lien avec des savoirs et savoir-faire spécifiques) et de comprendre à travers eux, les modalités, les conditions et

¹⁸⁰ « Nous nous déplaçons, dans l'analyse réflexive de nos actes de chercheurs, tantôt en toute innocence, tantôt un peu gênés aux entournures, au gré d'une conviction épistémologique elle-même variable selon les interlocuteurs et les audiences » (Passeron J.C, « Avertissement », 2006).

¹⁸¹ Sur proposition de J. Muchnik (Anthropologue, INRA-SAD).

¹⁸² Sur proposition de B. Roussel (MNHN).

limites d'une certification, à la fois du point de vue des producteurs, des transformateurs artisanaux et industriels, et du point de vue des politiques et cadres des projets de développement. La certification se révèle alors bien plus qu'un outil économique. Elle est en effet interprétable comme une voie possible pour protéger officiellement une ressource naturelle, un écosystème, un territoire d'une part, comme un outil politique qui ouvre de nouveaux horizons de revendications ou même de nouveaux droits pour divers groupes, d'autre part. En ce sens, la certification se révèle aussi comme une nouvelle ressource, institutionnelle et normative, mobilisable pour diverses actions collectives : elle est d'abord pour la plupart des acteurs de l'intervention, un moyen de développer un territoire économique spécifique : le rooibos étudié par Maya Leclercq dans cette thèse, devient un objet stratégique d'un futur panier de biens (Pecqueur 2001), moteur d'une économie locale voire nationale, en plein essor. Mais il constitue aussi, cette fois pour une majorité de producteurs et cadres politiques nationaux, une ressource nouvelle pour soutenir (et accélérer) la réforme de formalisation des droits sur les terres qui permettent de la produire, pour défendre une identité politique pour des populations jusque là exclues, pour promouvoir enfin un patrimoine comme bien commun, vecteur d'unité politique (Leclercq, 2010).

Si le doctorat de Magalie Saussey est en continuité avec mes travaux antérieurs au Burkina et au Sénégal, sur les techniques de transformation agro-alimentaires maîtrisées exclusivement par des femmes, le Doctorat de Maya Leclercq constitue un tournant majeur car il m'ouvre plusieurs horizons : outre le fait que j'y découvre l'Afrique du Sud et des artisanats de transformation masculins et non plus strictement féminins, j'ai l'opportunité de collaborer avec des scientifiques autres qu'agronomes (ici des écologues, généticiens, et ethno-botanistes, principalement du MNHN et de l'IRD) pour tenter une analyse interdisciplinaire des processus de valorisation des ressources alimentaires, j'y découvre aussi le monde des grandes politiques internationales de protection, de reconnaissance, enfin j'y explore pour la première fois la rhétorique de la patrimonialisation et sa mise en acte.

La thèse de Ignace Medah¹⁸³ me ramenait au Burkina Faso pour y développer une réflexion en sociologie des sciences et des techniques cette fois, sur les modalités, conditions et limites d'innovations techniques locales qui soient effectivement reconnues par l'Etat alors même qu'elles émanent d'acteurs scientifiques insérés dans des organismes publics nationaux. Ce doctorat a permis de montrer que les dynamiques de circulation de connaissances entre

¹⁸³ Encadrée sur proposition de D. Vinck (sociologue, Université de Lausanne, UMR PACTE).

acteurs spécialisés (de la fabrication d'outils pour la transformation agro-alimentaire) ne permettent pas forcément à leurs détenteurs d'être reconnus et encouragés par les réseaux scientifiques internationaux, pas plus que par l'Etat. La confiance, la qualité des relations sociales intra et inter-réseaux, constituent semble-t-il des éléments déterminant pour que les concepteurs d'innovations soient reconnus comme tels et intégrés aux orientations politiques de leur nation.

La thèse de Marion Cipriano¹⁸⁴ au Pérou m'a permis d'abord d'accéder à l'abondante littérature politique et scientifique traitant de la reconnaissance des peuples et des savoirs autochtones¹⁸⁵, de découvrir aussi les normes complexes de transmission des connaissances autour des plantes médicinales à l'intérieur d'un groupe, ainsi que les conceptions du corps humain organisatrices de toute la société locale. Si cette thèse au final laisse de côté cette question des liens entre sociétés et plantes médicinales médiatisées en particulier par des connaissances et conceptions du corps et de la maladie, elle ouvre un nouveau champ d'analyse des processus de normalisation des connaissances (mobilisées dans des pratiques de soin), comme modalités contradictoires de contrôle et d'intégration des populations "indigènes" dans l'espace politique national d'une citoyenneté jusque là refusée. Cette recherche doctorale montre aussi que la reconnaissance politique (dite "culturaliste" au Pérou) des populations passe par de nouvelles contraintes qui opèrent sur les corps biologiques et sur le corps social lui-même, qui expliquent les points de vue contrastés des acteurs. Ce doctorat confirme enfin la pertinence d'articuler, autour d'une même problématique et avec les mêmes outils conceptuels, les processus de qualification des ressources propres à un groupe social, les démarches de protection et de reconnaissance et les projets de développement, celles-là pouvant être envisagées comme programmes spécifiques des seconds.

Les doctorats de Fanny Chrétien et de Sophie Chaxel (tous deux en cours de rédaction) m'offrent quant à eux l'opportunité de tester empiriquement de nouveaux outils d'investigation des apprentissages, en France et en Argentine. En effet, Fanny Chretien¹⁸⁶ combine des outils

¹⁸⁴ Etudiante agronome au départ qui a suivi le Master Recherche Territorialités et Développement que je coordonne pour Supagro et qui a poursuivi dans un doctorat d'anthropologie en obtenant l'allocation de recherche de l'Université Paul Valéry (ED60) en 2007. F. Verdeaux (UMR GRED/IRD) a dirigé ce doctorat soutenu le 13/12/2013 à l'Université Paul Valéry (Montpellier).

¹⁸⁵ Une littérature et une thématique peu présentes en Afrique de l'ouest.

¹⁸⁶ F. Chrétien désirait réaliser un doctorat en anthropologie des techniques sur les apprentissages liés à l'installation en Agriculture Biologique (sachant qu'il n'existe pas de cadres formels de transmission ni de programmes précisant les contenus de ce qui doit être connu pour faire de l'agriculture biologique). Elle bénéficie pour cela d'une bourse de la Fondation de France. J'ai proposé à P. Olry (Pr. en Sciences de

de l'anthropologie des techniques et des sciences de l'éducation pour analyser des situations de collaboration et de travail à travers lesquelles se transmettent des connaissances liées à des objets de la nature comme à des actes techniques, selon des modalités complexes, où le regard de l'apprenti est envisagé dans ses dimensions cognitives et sociales. Evitant de se limiter aux seuls cadres institutionnels des formations agricoles et par conséquent à la rhétorique des professionnels, elle développe une approche attentive aux formes d'engagement et d'attachements des apprenants et de leurs "maîtres", reliant des perceptions du monde, des désignations formelles d'objets ou d'actes, des façons d'évaluer ces derniers, aux trajectoires des uns et des autres mais aussi à leurs productions matérielles. Ce faisant, elle propose une analyse approfondie, renouvelée, des processus de transmission et d'apprentissage qui prolongent en les combinant, les travaux de l'anthropologie et des sciences de l'éducation.

De son côté, Sophie Chaxel¹⁸⁷ mobilise des outils de la sociologie des réseaux, du travail et de l'anthropologie pour interroger les conditions actuelles de maintien de certains agriculteurs de la région Pampa en Argentine, soumis à la montée de modèles industriels de production agricole. A travers la reconstruction de leurs trajectoires et réseaux, elle propose une analyse minutieuse des apprentissages vécus, des valeurs affectées aux connaissances détenues, à certains actes ou objets techniques, qui révèlent les logiques d'appartenance et de production, et nous permettent de comprendre comment des producteurs, exclus du modèle agricole industriel s'engagent à défendre, poursuivre et transmettre, le sens de leur métier. En reliant cette lecture empirique de l'action et du métier aux trajectoires individuelles, traversées de choix, de bifurcations signifiantes, elle informe les mobiles, les régimes d'engagements, les logiques d'action et de transmission de ces agriculteurs en prenant en compte les contextes historiques et politiques de leurs choix techniques et professionnels.

Inflexions scientifiques : fondements et chantiers d'un programme de travail en cours

l'éducation, Laboratoire « Développement Professionnel et Formation » - Eduter Recherche / Agrosup Dijon, Université de Bourgogne) de la diriger de manière à combiner des outils conceptuels et des méthodes de nos disciplines pour pouvoir aborder des situations originales d'interactions, permettant aux uns de transmettre, aux autres d'apprendre. Voir Chrétien 2012.

¹⁸⁷ S. Chaxel inscrit son doctorat dans le programme ANR-INTERRA, dans lequel j'ai été aussi intégrée pour encadrer sa recherche, C. Albaladejo (Géographe, INRA-SAD, coordinateur du programme Interra) est directeur de sa thèse. J'ai par ailleurs proposé à Claire Bidart d'accompagner ce travail de recherche qui mobilise un outil et un domaine de réflexion dont elle est spécialiste, l'analyse des trajectoires et bifurcations (voir Bessin, Grossetti, Bidart, 2009).

Terrains et objets d'investigation privilégiés : apprentissages dans les artisanats agro-alimentaires et pratiques agricoles

Ces collaborations avec des doctorant(e)s m'ont en fait d'abord permis de découvrir et de pouvoir comparer plusieurs contextes et configurations de transmissions et d'apprentissages dans deux champs de pratiques principalement : **les artisanats agro-alimentaires et les pratiques agricoles**¹⁸⁸. Toutes les recherches sur lesquelles je suis engagée aujourd'hui s'inscrivent dans ces deux domaines d'action humaine, en Afrique, en Amérique latine et en France, avec une articulation évidente : **l'alimentation**. En même temps, l'alimentation qui est longtemps resté un champ de pratiques privilégié de mes recherches semble s'effacer aujourd'hui derrière la catégorie fort vaste et parfois ambiguë des objets de la nature (de la semence aux races animales en passant par les terres ou l'eau), dont bon nombre sont toutefois des ressources alimentaires. Dans cet effacement apparent, l'alimentation se révèle en fait dans sa dimension première : à la fois ressource vivante et artefact, à la fois objet de la nature et produit d'actions humaines, ces dernières n'étant pas seulement techniques mais bien aussi sociales et politiques. Certains de mes travaux au Sénégal sur le Yeet et sur le Keccax mais aussi certains travaux que j'ai encadrés le montraient déjà : le travail de Maya Leclercq sur le rooibos d'Afrique du Sud, celui de Marion Cipriano sur les plantes médicinales des Andes péruviennes ou encore celui de Magalie Saussey sur le karité au Burkina Faso ont mis en évidence ces dimensions indissociablement techniques, sociales et politiques des ressources alimentaires. Ces travaux m'ont donc amenée aussi à déplacer le regard : de l'objet et du geste de l'artisan vers les actions collectives, les engagements et jeux d'acteurs qui mobilisent ou instrumentalisent une ressource vivante, toujours ancrée à un lieu, souvent assimilée à un groupe, pour en faire un objet identitaire, un enjeu de reconnaissance, de contrôle et de pouvoirs, à diverses échelles et dans diverses arènes.

Par ailleurs, la diversité des configurations envisagées à travers mes propres travaux et ces thèses encadrées, devrait permettre théoriquement de proposer une typologie des apprentissages et transmissions qui renouvelle celle qu'avait proposée l'anthropologie des techniques (Delbos et Jorion, 1984 par exemple). Cet objectif avait été évoqué au démarrage du projet SYSAV mais n'a finalement pas abouti. Ce n'est pas là un échec bien au contraire : la production d'un outil tel que la typologie n'a de sens que si l'on

¹⁸⁸ J'entends ici par "pratiques agricoles" l'ensemble des tâches et des choix qui vont de la sélection des semences au stockage des productions récoltées, en passant par tous les actes d'entretien des plantes et du sol.

anticipe bien les intérêts et enjeux de ses usages ultérieurs, et pour l'anthropologue elle n'a de sens que si les critères de distinction entre types sont pertinents à la fois pour ceux qui les vivent et pour l'analyse anthropologique, en somme une typologie n'a d'intérêt pour l'anthropologue que si elle intègre des éléments de théories locales produites par les sociétés qui organisent ces apprentissages. Les sciences de gestion, les sciences cognitives et de l'éducation, ont de leur côté produit des théories et typologies d'apprentissages à partir de situations observées ou expérimentales, relevant de nos sociétés mais essentiellement guidées il me semble, par des orientations et hypothèses théoriques économiques¹⁸⁹. Le risque d'un tel outillage formel est évident : c'est qu'il soit mobilisé dans des lieux, dans des univers de sens très éloignés, soit pour tenter d'interpréter en les caricaturant nécessairement, des modèles spécifiques et complexes, soit pour transférer un modèle normatif d'apprentissage à des groupes pour qui dans leur "forme" comme sur les théories qui les justifient, ces apprentissages sont totalement étrangers.

Or, l'anthropologie a bien pour vocation première de rendre compte des théories locales de la transmission et de l'apprentissage, non seulement pour en rappeler la diversité et la complexité, mais aussi peut-être, pour contribuer à enrichir la réflexion et les modalités institutionnelles d'une meilleure reconnaissance des acteurs qui les conçoivent et les vivent, des théories et des enjeux qu'ils défendent.

Changer de terrain pour faire du terrain

Plusieurs facteurs expliquent les orientations progressives prises par mes recherches depuis la fin des années quatre vingt dix. Tout d'abord, la diversité de mes activités et collectifs scientifiques de rattachement, comme les responsabilités, aussi bien professionnelles qu'extra-professionnelles dont je suis en charge, m'amènent au constat presque douloureux, lucide dirons-nous, que le travail de terrain en Afrique, qui fut le cœur de mon insertion scientifique, s'éloigne ou que je m'en éloigne, involontairement. Il faut donc, à cette étape d'une carrière et d'un âge, se rendre à l'évidence : comment se prétendre encore anthropologue africaniste et même anthropologue tout court, si l'on ne fait plus de terrain, sinon ponctuellement, sans longue durée envisageable ?

L'enseignante-chercheure que je suis a certes le bonheur de former d'excellents ingénieurs qui deviennent ensuite rapidement des partenaires professionnels susceptibles à leur tour

¹⁸⁹ Je construis actuellement un article de synthèse sur ce sujet.

d'accueillir nos étudiants en stage sur leurs terrains d'intervention ; j'ai aussi l'immense bonheur, très gratifiant, de former et d'encadrer depuis 2006, des doctorant(e)s qui sont peu à peu devenus des alliés, des amis, des partenaires, pour imaginer de nouvelles recherches ensemble. Mais être ainsi membre d'une "grande famille" scientifique quand on est femme vient parfois concurrencer le temps de "l'autre famille", matrimoniale et biologique, que l'on a volontairement construite aussi. Prendre le temps de faire du terrain, de s'éloigner plusieurs mois, c'est forcément voler le temps des autres – des enfants notamment - ou celui de son propre répit (c'est un temps nécessairement pris sur les vacances du moins dans mon cas et depuis mon entrée au CNEARC)¹⁹⁰. C'est au prix d'un effort pour libérer du temps, identifier des terrains en proximité (et moins coûteux d'accès) que je peux prétendre exercer encore le métier d'anthropologue, c'est à dire "faire du terrain".

Les mêmes contraintes se sont imposées pour écrire et publier : le métier d'enseignant-chercheur dans une Ecole d'ingénieurs ne laisse guère plus de temps qu'à l'Université. La charge de cours y est très importante¹⁹¹, les charges administratives y sont croissantes depuis 2000¹⁹², la culture d'établissement incite à encadrer et suivre de très près les étudiants, au bénéfice certes des futurs ingénieurs (en témoigne la qualité de leurs mémoires) mais au détriment de notre temps dédié à rédiger ne serait-ce que pour valoriser scientifiquement les meilleurs travaux de nos étudiants. Ces multiples tâches sont aussi mal appréciées par nos évaluateurs, eux-mêmes venus de deux univers distincts : celui de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche¹⁹³ à qui nous devons un Rapport d'activités complet et détaillé tous les quatre ans, où sont évaluées nos initiatives et responsabilités dans l'enseignement et la recherche ; celui de l'AERES, qui évalue notre "poids" scientifique à travers celui de nos publications, en laissant de côté tout autre type de document (films, manuels pédagogiques,...).

J'assume alors l'*inflexion* de mon cheminement : délaissant peu à peu, et encore une fois sans vraiment le vouloir, les terrains spécialisés ou fort localisés qui m'étaient chers et familiers, au Burkina Faso, au Sénégal ou encore en Amérique latine, je me suis peu à peu tournée vers des terrains en France. Cette terre d'Europe que j'idéalisais en 1980, que j'affrontais dans

¹⁹⁰ De même que rédiger un article de fond ou une HDR constitue obligatoirement une activité que l'on aborde après avoir réglé les multiples urgences professionnelles ET familiales ! Les statistiques le signalent régulièrement : le retard de carrière des femmes dans l'enseignement et la recherche est encore une réalité.

¹⁹¹ Plus de 250 H éq TD annuelles en moyenne, contrôlées chaque année par le compte rendu administratif et obligatoire d'un tableau complexe : le « Réalisé pédagogique ».

¹⁹² Dans un contexte de non remplacement des départs en retraite d'un cadre sur deux.

¹⁹³ Du Ministère de l'Agriculture.

toute sa nouveauté lors de mes premières années d'Université, ce pays que je devais faire mien au nom d'une identité par filiation, le voici désormais Terrain encore à conquérir, à découvrir, ouvert à tous les possibles.

Mais cette France-là paraît bien infinie pour une recherche ethnographique. Pas plus qu'en Afrique, on ne peut prétendre envelopper ce territoire d'un seul regard qui serait celui d'une connivence culturelle. Réflexion faite alors, c'est bien le pourtour méditerranéen qui est aujourd'hui susceptible d'accueillir mes prochaines enquêtes : après le Lot (Maïzi, 1998 ; Moity-Maïzi, Devautour 2001) puis le Gers (Maïzi 2000 ; Maïzi, Paquin (dir.) 2001, 2003)¹⁹⁴ qui ont été les berceaux de cette initiation à l'ethnologie en France, mobilisant une langue commune¹⁹⁵ ; il y eut les Pyrénées (de 2002 à 2006)¹⁹⁶, la Corse (2007, 2008, voir Bouche, Moity-Maïzi 2009 ; Moity-Maïzi, Bouche 2011)¹⁹⁷, aujourd'hui la Drôme, le Vercors, la Bourgogne, l'Aude...et bientôt l'Algérie.

C'est donc vers *une Anthropologie méditerranéenne* que j'envisage de me diriger désormais, en m'imposant toutefois des objectifs et une vigilance accrue :

i/ tout d'abord, questionner la pertinence même d'une *anthropologie méditerranéenne* dont on sait qu'elle a soulevé de nombreuses controverses. Elle a globalement connu son heure de gloire dans les années soixante dix, puis un long déclin dans les années quatre vingt et quatre vingt dix, avant d'être en quelques sortes réhabilitée par l'abondance de la réflexion critique et des travaux ethnologiques menés dans l'espace méditerranéen en question ;

ii/ il faut donc aussi nécessairement interroger empiriquement cet espace méditerranéen aux frontières floues puisque différents critères sont au fondements de différentes délimitations et sont dès lors objets de controverses (Albera, Tozy 2005) ;

iii/ enfin, il est très intéressant d'évaluer en méditerranée, la pertinence des outils et méthodes anthropologiques façonnés sur ou pour des terrains bien plus éloignés, de construire aussi des comparaisons raisonnées sur des problématiques convergentes (les démarches de qualification, de patrimonialisation, par exemple), comparaisons rendues possibles par le fait d'avoir réussi à produire des données comparables, de même type, puisque sur la base des mêmes outils d'investigation empirique.

¹⁹⁴ Produits audio-visuel, voir liste filmographie.

¹⁹⁵ Sans doute ce qui m'a le plus marquée, le jeu étant alors de vérifier que chacun des interlocuteurs entend bien la même chose derrière un même mot !

¹⁹⁶ Produits audio-visuel, voir liste filmographie

¹⁹⁷ Produits audio-visuel, voir liste filmographie. Voir aussi Moity-Maïzi, Bouche, 2008.

Axes et champs disciplinaires privilégiés

Les collaborations disciplinaires, les emprunts conceptuels à différents champs de la sociologie et de l'anthropologie, le refus de me cantonner aux cadres théoriques de l'anthropologie des techniques après mon doctorat puis les articulations significatives - ayant en plus un effet de reconnaissance évident de ce champ disciplinaire peu développé en France - proposées par des auteurs comme M. Akrich, entre anthropologie des techniques et sociologie des sciences, me confirment que c'est la combinaison d'outils issus d'une diversité de champs à l'intérieur des sciences sociales qui permet d'analyser pleinement les apprentissages et plus largement les processus de circulation, de transmission, de connaissances (ou d'autres ressources) sur deux axes que je tente d'articuler dans tous les projets de recherche actuels : un **axe institutionnel, rhétorique et politique** d'une part et un **axe pragmatique de l'action** et de l'action technique en particulier, d'autre part.

C'est cette combinaison des regards et des outils qui permet l'articulation des logiques et des échelles, d'une part institutionnelles, professionnelles, politiques et d'autre part pragmatiques, individuelles, sensibles et cognitives. Ce sont ces deux axes qui ont traversé toute ma trajectoire scientifique, dont il a été question tout au long de ce document, mais dont l'articulation en termes de méthodes reste à faire pour pouvoir vraiment souligner la force heuristique et analytique de leur articulation¹⁹⁸.

En tant qu'enseignante-chercheuse en Ecole d'ingénieurs et membre de l'UMR Innovation, j'ai par ailleurs un double mandat : celui de travailler *dans* et *pour* la pluridisciplinarité, celui de m'engager scientifiquement *pour* l'action (ou le développement), puisque mon UMR et mon établissement (Supagro) sont impliqués dans des programmes de formation-recherche-action. Etre anthropologue dans ce contexte n'est pas confortable et amène à s'interroger régulièrement sur le rôle ou la *posture de l'anthropologie dans la pluridisciplinarité et dans l'action*.

D'une manière plus générale encore, la discipline est aussi marquée par d'importants changements contextuels, politiques : la montée des conflits en Afrique par exemple, rend plus ardu l'accès au terrain, plus risquée aussi parfois la publication sur une population étroitement liée à (ou instrumentée par) des enjeux politiques.

¹⁹⁸ Je tente actuellement de construire un travail de synthèse sous forme d'un "guide méthodologique" construit à partir de la combinaison de ces deux axes. L'idéal serait de le réaliser en collaboration avec certaines de mes doctorantes, qui se sont interrogées comme moi mais qui ont aussi mis des outils à l'épreuve de réalités.

L'anthropologue aujourd'hui n'échappe pas à la montée des revendications sur ses terrains d'accueil et de recherche. Celles-ci se traduisent parfois par des conflits mais aussi par des projets collectifs locaux¹⁹⁹ qui invitent *l'anthropologue* à en être le *porte parole* dans les arènes internationales. Il y a donc là me semble-t-il urgence d'une réflexion éthique sur nos rôles, nos posture dans ces collectifs scientifiques, ou dans ces groupes locaux qui nous sollicitent. De fait, l'anthropologie tout comme la sociologie est une discipline embarquée aujourd'hui (Dubey, 2013 : 10), c'est à dire convoquée pour proposer une "représentation raisonnée de l'humain" dans des univers largement opératoires et techniques, relevant le plus souvent d'une *posture d'expertise*²⁰⁰, laquelle inévitablement interroge notre légitimité à produire des connaissance pour l'action et bien sûr les formes de réception et d'instrumentalisation possibles des données produites.

Notre discipline est aussi "embarquée" dans une approche des "mondes contemporains" (Augé 1994) parce que l'Autre n'est définitivement plus un "indigène" ou un "autochtone" éloigné et sans histoire, mais s'est affirmé comme un partenaire décisif dans certains grands débats actuels. L'anthropologie ne peut plus se limiter "à débusquer le lointain dans le proche" (Caratini 2004 : 3) mais doit s'engager de plus en plus *au plus près* de ceux qu'elle côtoie et décrit, d'une part pour comprendre au moins le sens de leur demande, les enjeux de leurs attentes, d'autre part pour tenter de co-produire²⁰¹ avec eux des connaissances qui fassent sens pour tous. Elle est donc tout à la fois experte, porte-parole, médiatrice entre mondes.

Cette posture pour inconfortable ou dynamique qu'elle soit, impose alors plus que jamais il me semble, une réflexion éthique approfondie sur les formes et paliers de la reconnaissance qui concernent autant ces groupes que l'anthropologie décrit que ces connaissances qu'elle produit avec ou pour eux, ou encore les enjeux nouveaux de solidarité et de justice sociale que ces dernières révéleraient. En prenant en charge la coordination du projet "Laboratoires Hors Murs"²⁰² (LHM) construit essentiellement

¹⁹⁹ dont font partie les projets de défense ou de valorisation des ressources territoriales (végétales, paysagères, alimentaires).

²⁰⁰ Un numéro spécial du Bulletin de l'APAD sera consacré en 2015 à cette posture de l'expertise aujourd'hui en anthropologie.

²⁰¹ Avec une hypothèse centrale ici qu'il reste à mettre à l'épreuve des faits, c'est que mon expérience d'analyse de la production, de la circulation de connaissances dans les artisanats par exemple, permettra de mieux cerner ce que peut être la co-production de savoirs (et par extension de contribuer à une réflexion sur la recherche-action).

²⁰² Projet de l'Appel d'Offre "Open Sciences" soutenu par la Fondation Agropolis, démarré en juin 2013.

avec des associations et des agriculteurs²⁰³ sollicitant les chercheurs pour initier de nouvelles formes de collaborations et pour co-produire des connaissances dans le domaine de la biodiversité cultivée, je m'engage pleinement à cette réflexion qui me paraît aujourd'hui incontournable. Celle-ci ouvre de fait un large champ d'investigations critiques, à la fois sur :i/ les multiples postures de l'anthropologue dans la société, dans les sciences de la société, dans ses articulations avec les sciences dites du vivant ; ii/ sur les méthodes de recherche en anthropologie²⁰⁴ ; iii/ enfin sur les enjeux épistémologiques d'une ambition de "co-produire" de la connaissance et du sens avec d'autres²⁰⁵.

.....

Assumer qu'on est en train de vivre une inflexion, d'un terrain et même d'une façon de faire de l'anthropologie, est le constat d'une irrévocable courbure des faits et une façon d'admettre la relativité de nos métiers et de nos aires culturelles de prédilection. Plus symboliquement, m'engager dans cette anthropologie qui ne prétend plus seulement rendre compte des autres mais apprendre et produire de la connaissance avec eux, c'est m'inscrire dans la perspective de (re)découvrir autrement d'autres singularités et d'affronter, de manière moins émotive qu'à vingt ans, cette expérience de l'étrangeté de soi aux autres, issus pourtant d'un même socle culturel et historique. Il ne s'agit plus là de voyager, d'accomplir un éloignement radical mais de revenir à des proximités linguistiques, territoriales, pour y découvrir d'autres dimensions de l'altérité ou peut-être simplement finir par (re)découvrir que l'Autre n'est qu'une construction symbolique et politique.

²⁰³ En France (Aude), en Algérie et au Bénin, avec des partenaires associatifs paysans et universitaires dans ces différents pays.

²⁰⁴ En particulier, cette réflexion éthique conduit à ré examiner les enjeux historiques et les outils des enquêtes dites "participatives" ou "collaboratives" dans des configurations nouvelles puisqu'elles sont construites par des groupes ou mouvements sociaux qui sollicitent les chercheurs (et non l'inverse). Je dirige un document de synthèse sur ce thème pour fin 2014 dans le cadre du projet LHM.

²⁰⁵ Ces "autres" que l'anthropologue a longtemps désignés comme étant "son terrain", se revendiquent et se positionnent aujourd'hui comme partenaires de la recherche.

Bibliographie de référence

Abé Y., 1995, *Terres à riz en Asie, Essai de typologie*, éd. Masson, coll. recherches en Géographie, Paris.

Adell N., 2011, *L'anthropologie des savoirs*, éd. A. Colin, coll. U, Paris.

Akrich M., 1993, "Les formes de la médiation technique", *Réseaux* n°60 : 1-11.

Appadurai A., 1986 « Introduction: commodities and the politics of value » in Appadurai A *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press: 3-63.

Assier-Andrieu, L. 1996 *Le Droit dans les sociétés humaines*, éd. Nathan, coll. Essais et Recherches, Paris.

Atlani-Duault L., Vidal L. 2009 *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement ; des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, éd. A. Colin, coll. Sociétales, Paris.

Aubron C., Moity-Maïzi P., 2007 « Des fromageries dans un territoire andin marginal : une innovation pour le développement local ? », *Economies et Sociétés*, Séries « Systèmes agroalimentaires » AG, n°29, 9/2007 : 1525-1546.

Augé M., 2006 *Le métier d'anthropologue. Sens et liberté*, éd. Galilée, Paris.

Augé M., 1994 *Le sens des autres, actualités de l'anthropologie*, éd. Fayard, Paris.

Bahuchet S., Aubaile F., Avila Palafox R., 2012 "Contribution de la biodiversité à l'alimentation", *Revue d'ethnoécologie* (en ligne), n°2, mis en ligne le 29 mai 2013. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/1138>.

Ballet J., Dubois J-L., Mahieu F-R. 2011, « La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence », *Mondes en développement*, 2011/4 n°156, p. 89-110. DOI : 10.3917/med.156.0089.

Baré J.F., 1995, "Le champ de l'anthropologie : de quelques indécisions", in Baré J.-F. (dir.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Karthala, Paris.

Bazin L., Sélim M., 2008 « Anthropologues et économistes face à la globalisation : repenser le dialogue », in Baumann E., Bazin L., Ould-Ahmed P., Phélinas P., Sélim M., Sobel R. (dir.), *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, L'harmattan, coll. Questions contemporaines, Paris : 11-16.

Beck U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Editions Aubier, Paris.

Belletti et Marescotti 2006 SINER-GI : Strengthening international research on Geographical Indications: from research foundation to sound policy. UE, D.G. Recherche, 6° PCRD.

Bellier I. 2007 , "Peut-on mesurer la mondialisation ? Résonances dialogiques d'une recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales", *Les Cahiers du GEMDEV* n°31: La mesure de la mondialisation.

URL : http://www.gemdev.org/publications/cahiers/cahiers31_tab.htm

Bellier I. (dir.) 2013, *Peuples autochtones dans le monde. Les enjeux de la reconnaissance*, éd. L'harmattan, Paris.

Béranger C., Valceschini E., 1999 *Qualité des produits liés à leur origine*, Actes du Séminaire des 10 et 11 décembre 1998, INRA-DADP-SAD, Paris.

Bérard L., Marchenay P., 1995, « Lieux, temps et preuves : la construction sociale des produits de terroir », *Terrain* n°24 : 153-164.

Bérard L., Marchenay P., 1998 « Les procédures de patrimonialisation du vivant et leurs conséquences », in D. Poulot (dir.), *Patrimoine et modernité*, éd. L'harmattan, Paris : 159-170.

Bérard L., Marchenay P., 2004 *Produits de terroir. Entre culture et règlement*. Les éditions du CNRS, Paris.

Bérard L., Cegarra M., Djama M., Louafi S., Marchenay P., Roussel B. et Verdeaux F. (eds.), 2005, *Biodiversité et savoirs naturalistes locaux en France*, CIRAD, IDRI, IFB, INRA, Paris.

Bérard L., 2011 "Du terroir au sens des lieux", in Delfosse C. (dir.) *La Mode du terroir et les produits alimentaires*, éd. Les Indes savantes, Paris : 41-58.

Bérard Y., Crespin B. (dir.) 2010, *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, coll. Res Publica, Presses universitaires de Rennes.

Berger L., 2005 *Les nouvelles ethnologies. Enjeux et perspectives*, éd. Armand Colin, coll. 128, Paris.

Bessin M., Bidart C., Grossetti M., 2009 *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, éd. La Découverte, Paris.

Bidet A., 2011 *L'engagement dans le travail. Qu'est ce que le vrai boulot ?*, éd. PUF, Paris.

Bienabe E., Leclercq M., Moity-Maïzi P., 2009, «Le Rooibos d'Afrique du sud : comment la biodiversité s'invite dans la construction d'une Indication Géographique », *Autrepart* n°50 : *Les produits de terroir au service de la diversité biologique et culturelle*, numéro dirigé par M.C. Cormier Salem et B. Roussel, ed. IRD, Paris : 117-134.

BLANDIN P., 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, éd. QUAE, Sciences en question, Versailles.

Boltanski L., Thévenot L., 1991 *De la justification*, Gallimard, Paris.

Bombenger P-H., Christen G., Piquette E., (dir.), 2011, *Du global au local. Connaissances expertes et savoirs territoriaux*, coll. Espaces et territoires", Presses universitaires de Rennes.

Bom Konde P., Moity-Maïzi P., Sokona K. (dir.), 1999 *AVAL, Six ans de diffusion de savoir-faire agroalimentaires en Afrique de l'ouest : bilan méthodologique*, édité par le réseau AVAL, avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères.

Bondaz J., Isnart C., Leblon A. 2012, "Au delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine", *Civilisations*, vol. 61, n°1 : 9-21.

Bonneuil C., Fenzi M. 2011, "Des ressources génétiques à la biodiversité cultivée. la carrière d'un problème public mondial", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2011/2, vol.5, n°2 : 206-233.

URL : www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2011-2-page-206.htm.

Bonnet D., 1988 *Corps biologique, corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays mossi. Burkina Faso*, éd. Orstom. coll. Mémoires, n° 110, Paris.

Boudon R., 1979 *La logique du social*, éd. Hachette, Paris.

Bouche R., Moity-Maïzi P., 2009 « Ecology and culture : the territorial anchorage of corsican cheese-producers' knowledge », *Outlook on Agriculture*, vol 38, n°2 : non paginé (6p.).

Bricas N., Muchnik J., 1985. « Technologies autochtones et artisanat alimentaire urbain ». In Bricas N., Courade G., Coussy J., Hugon P. et Muchnik J. (Eds.) *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*. Col. Villes et entreprises, éd. L'Harmattan, Paris : 293-310.

Bricas N., 1992, "L'évolution des styles alimentaires" in Bosc P. M., Dolle V., Garin P., Yung J. M. (eds.) *Le développement agricole au Sahel ; Tome I : Milieux et défis*. CIRAD , Coll. Documents systèmes agraires n°17, Montpellier : 179-210.

Bricas N., 2008 "La pluralité des références identitaires des styles alimentaires urbains en Afrique" in Chiffolleau Y., Dreyfus F. et Touzard J.M. (eds), *Les nouvelles figures des marchés agroalimentaires. Apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion* éditions des UMR innovation et UMR Moisa, Montpellier : 149-159.

Bromberger C., 1986 « Les savoirs des autres », *Terrain*, Numéro 6 - *Les hommes et le milieu naturel* [En ligne], mis en ligne le 19 juillet 2007.

Bromberger C., Morel A. (dir), 2001, *Limites floues, frontières vives*, éd. MMSH, coll. Ethnologie de la France, Cahier 17, Paris.

Broutin C., Sokona K., 2000 *Innovations pour la promotion des céréales locales. Reconquérir les marchés urbains*, éd. GRET/ENDA-GRAF : 147 pages.

Caillé A., 2004, "Présentation", *Revue du MAUSS* 1/n°23 : 5-28.

Caillé A., 2007, *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, éd. La Découverte, Paris.

Callon M., 1989 (dir.) *La science et ses réseaux*, La Découverte, Paris.

Callon M. Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éd. Seuil, Paris.

Callon M., 2006 « Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau », *Sociologies Pratiques* n°13 : *Penser les réseaux sociaux pour repenser l'action économique*, 37-44.

Caratini S., 2004 *Les non dits de l'anthropologie*, ed. PUF, coll. Libelles, Paris.

Carneiro da Cunha M., 2012, *Savoirs autochtones : quelle nature, quels apports ?*, coll. leçons inaugurales du Collège de France, éd. Fayard, Paris.

Casabianca F., de Sainte Marie C., 1997, "Concevoir des innovations pour les produits typiques. Quelques enseignements des charcuteries sèches corses", communication au 52^{ème} Seminar of the European Association of Agricultural Economists, Parma, 19-21 june 1997, 19 pages.

Cerdan C., Sautier D., 2001 « Réseau localisé d'entreprises et dynamique territoriale. Le bassin laitier de Gloria (Nordeste Bresil) », *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°32 : 131-144.

Cerneia M., (éd.), 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, éd. Karthala, coll. Economie et développement, Paris.

Chambers R. 1990, *Développement rural. La pauvreté cachée*, éd. Karthala, Paris.

Chamoux M.N., 1981 , « Les Savoir-faire techniques et leur appropriation : le cas des nahuas du Mexique », *L'homme*, vol.21, n°3 : 71-94.

Chauveau J.P., 1994 « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in Jacob, J.P., Lavigne-Delville P. (eds) *Les associations paysannes en Afrique ; organisation et dynamiques*, éd. Karthala, APAD, IUED : 25-60.

Chauveau J.P., Cormier Salem M.C., Mollard E. (eds), 1999 *L'innovation en agriculture. Questions de méthodes et terrains d'observation*, éd. IRD, Paris.

Chaxel S., Moity-Maïzi P., Elverdin J., 2013 (sous presse), "La adaptacion desde el punto de vista de los productores, aportes conceptuales y metodologicos. Un estudio de caso : Los productores de la zona de Balcarce, Argentina", chapitre d'ouvrage dirigé par Gasselin P., édition argentine.

Cheyns E., 2001 "La qualification des produits artisanaux : du marché de proximité à l'échange à distance. Le soumbala au Burkina Faso", *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n°32 : 65-78.

Cheyns E., Bricas N., 2003 *La Construction sociale de la qualité des produits alimentaires ; le cas du soumbala, des céréales et des viandes sur le marché de Ouagadougou au Burkina.*

Cirad, Série Alimentation, Savoir-faire et Innovations en Agroalimentaire en Afrique de l'Ouest, Montpellier : 82 p.

Chrétien, F., 2012 « Transmettre le métier dans l'interaction : s'installer en agriculture biologique ». Encadré « *Recherche remarquable* » In Bourgeois, E., & Durand, M. (2012). *Apprendre au travail*. Paris: PUF, p. 43.

Copans J., 2009 « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale ! », in Atlani-Duault L., Vidal L.(dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, éd. A. Colin, coll. Sociétales, Paris : 11-15.

Copans J., 2011, « Usages du développement : mémoires, politiques et sciences sociales », *Cahiers d'études africaines* 2/2011, n°202-203 : 659-694.

URL : www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2011-2-page-659.htm.

Corcuff P., 2007 *Les nouvelles sociologies*, 2^{ème} édition refondue, éd. Armand Colin, coll. Universitaire de poche, Paris.

Cormier-Salem M.C., Juhé-Beaulaton D., Boutrais J., Roussel B. (eds), 2002 *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, éd. IRD, coll. Colloques et séminaires, Paris.

Courlet C., 2002 « Les Systèmes Productifs Localisés. Un bilan de littérature », *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°33 : 27-40.

Crozier M., Friedberg C., 1977 *L'acteur et le système*, éd. Seuil, Paris.

Damay L., Denis B., Duez D. (dir.) 2011, *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, publications des Facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles.

Darré J.P., 1996 *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissances*, éd. Karthala, Paris.

Darré J.P., 1999 *La production de connaissances pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, éd. de la MSH, INRA, Paris.

Delbos, G., Jorion, P., 1984 *La transmission des savoirs*, éd. De la MSH, Paris.

Delfosse C., 1997 « Nom de pays et produits de terroir. Enjeux des dénominations géographiques », *Espace géographique*, vol. 26, n°3 : 220-230.

Devautour H., Moity-Maïzi, P., Muchnik, J., 2003 *Systèmes techniques, savoir-faire et innovations agroalimentaires, Approches et méthodes* Vol. 1 de la Série Alimentation, Savoir-faire et Innovations en Agroalimentaire en Afrique de l'Ouest, CIRAD, Montpellier : 34 pages.

Dewey J. 1993 (2^e éd.), *Logique. La théorie de l'enquête*, PUF, Paris.

- Diemer G., Huibers F.P., 1996 (dir.) *Crops, people and irrigation ; water allocation practices of farmers and engineers*, Intermediate technology publications, Wageningen.
- Dieterlen G. 1940 « Notes sur les Kouroumba du Yatenga septentrional », *Journal de la Société des africanistes*, tome X : 181-190.
- Digard J.P., 2004 « Anthropologie des techniques et anthropologie cognitive », *Etudes rurales* 2004/1-2, n°169-170 : 253-267.
- Dosse F., 1995 *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, éd. La découverte, Paris.
- Dozon J.P., 2008 *Une anthropologie en mouvement. L'Afrique miroir du contemporain*, éd. Quae, Versailles.
- Dubey G., 2013, "L'embarquement comme figure du social", in *Socio-anthropologie : Embarqués*, numéro 27 coord. et dirigé par G. Dubey : 9-20.
- Dufy C., Weber F., 2007 *L'ethnographie économique*, coll. Repères, éd. La découverte, Paris.
- Dupre G. 1991, *Savoirs paysans et développement*, éd. Karthala-Orstom, Paris.
- Elster J., 1989 *The cement of society. A study of social order*, Cambridge University Press.
- Fischler C., 1990 *L'omnivore : le goût, la cuisine et le corps*, éd. Odile Jacob, Paris.
- Flichy P., 2003 *L'innovation technique. récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, éd. La Découverte, coll. Sciences et société, Paris.
- Fournier S., 2002, *Dynamiques de réseaux, processus d'innovation et construction de territoires dans la production agroalimentaire artisanal. Etudes de cas autour de la transformation du gari de manioc et de l'huile de palme au Bénin*. Thèse de Docteur en Economie, Univ. Versailles St Quentin en Yvelines : 457 pages.
- Fournier S., Moity-Maïzi P., 2004 « Proximité professionnelle et proximité communautaire: une grille d'analyse des proximités complexes dans le secteur artisanal », 4^{èmes} Journées de la Proximité "Proximité, réseaux et coordination", GREQAM-IDEP, Marseille 17-18 juin 2004 : 12 Pages.
- Fraser N. 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, éd. La découverte, Paris.
- Gallay A., 2012 *Potières du Sahel. A la découverte des traditions céramiques de la Boucle du Niger (Mali)*, éd Infolio, Paris.
- Gary Tounkara D., Nativel D.,(dir.) 2012 *L'Afrique des savoirs au sud du Sahara (XVIe-XXIe siècle) : Acteurs, supports, pratiques*. éd. Karthala, Paris.

Godelier M., 2002 "Briser le miroir du soi", in Ghasarian C. (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Coll. U, éd. A.Colin: 193-211.

Goodenough W.A., 1965 « Rethinking « status » and « role » », in Banton M. (ed.) *The relevance of Models for Social Anthropology*, éd. Tavistock, London : 1-24.

Grossetti M., 2008 « Réseaux sociaux et médiations dans les activités d'innovation », *Hermès*, n°50 : *Communiquer, innover ; réseaux, dispositifs, territoires*, num. coord. par N. D'almeida, P. Griset, S. Proulx : 21-28.

Bessin, C. Bidart et M. Grossetti, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris, La Découverte, 2009.

Gutierrez 2000 *Un exemple d'intégration des femmes dans la filière du Néré. Production et consommation de l'afitin Fon dans la région d'Abomey-Bohicon*. Série Alimentation, Savoir-faire et Innovations en Agroalimentaire en Afrique de l'Ouest, CERNA, CNEARC, CIRAD, Montpellier : 122 pages.

Honneth A., 2000 *La Lutte pour la reconnaissance*, éd. Cerf, (traduction française de l'édition allemande de 1992), Paris.

Hubert A., 2001, "Postface. Systèmes agro-alimentaires localisés : réflexions d'une anthropologue", *Etudes et Recherches sur les systèmes agraires et le développement*, éd. INRA n°32 : 207-209.

Hugon P., 2008 « Anthropologie et économie : oppositions ou convergences dans un contexte de globalisation. Illustrations à propos du coton en Afrique sahélienne », in Baumann E., Bazin L., Ould-Ahmed P., Phélinas P., Sélim M., Sobel R. (dir.), 2008, *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, éd. L'harmattan, coll. Questions contemporaines, Paris : 17-45.

Izard M., 1971 « La formation de Ouahigouya », *Journal de la Société des africanistes*, t. XLI, fasc 2 : 151-187.

Jasanoff, S. (ed) 2006, *States of Knowledge. The co-production of science and social order*, Routledge, New York.

Kesteman J.P., 2004, « L'Un, le multiple et le complexe. L'Université et la transdisciplinarité », *A contrario*, vol.2, n°1 : 89-108.

Kewe L. G., 2006, « L'identification et l'étude complète de deux filières de produits transformés à forte typicité du Burkina Faso », mémoire comptant pour l'obtention du DIAT (ESAT2) option VALOR, réalisé pour le projet EIDEV, avec l'appui du CIRAD (équipe QUALITER), Montpellier : 128 pages.

Lagrange, 1995 *Différenciation et qualité des produits alimentaires, rencontres internationales*, éd. ENITA de Clermont-Ferrand, coll. Actes, Clermont-Ferrand.

Lagrave R.M., 1987, *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, éd. de l'EHESS, coll. Recherche d'histoire et de sciences sociales, Paris.

Lallemand S., 1977 *Une famille mossi*, éd. CNRS-CVRS, Paris-Ouagadougou.

Laplantine F., 2003 *L'anthropologie*, éd. Petite bibliothèque Payot, Paris.

Latour B., 1989 *La science en action*, éd. Gallimard, coll. Folio/essais, Paris.

Latour B., 1997 (1ere édition : 1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, éd. La Découverte/poche, Paris.

Latour B., Lemonnier P. (dir.) 1994 *De la préhistoire aux missiles balistiques. , De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, éd. La découverte, coll. « recherches », Paris.

Lavigne Delville, P., Sellamna, N., Mathieu, M., 2000, *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*, éd. Karthala-GRET-ICRA, Coll. Economie et développement, Paris.

Lazarev G. 1993 *Vers un éco-développement participatif*, éd. L'harmattan / PNUD / FENU, Paris.

Leclercq M, 2010 *Le rooibos : dynamiques locales autour d'un produit marchand à succès, révélatrices d'une société sud-africaine plurielle*, Doctorat en Anthropologie, MNHN, Paris.

Leroi Gourhan A., 1964 *Le geste et la parole, Tome I : Technique et langage*, éd. A. Michel, Paris.

Leroi Gourhan A., 1965 *Le geste et la parole, Tome II : La mémoire et les rythmes*, éd. A. Michel, Paris.

Lewandowski S. 2007, Les savoirs locaux au Burkina Faso. Enjeux pédagogiques et sociaux, *Ethnologie française*, (4) Anthropologie de l'école, 605-615.

Lewandowski S., 2009, « Nouveaux savoirs, nouveaux réseaux sociaux au Burkina Faso : quand les apprenants concilient savoirs scolaires et savoirs coutumiers ». Communication au *Colloque Université Paris 7-Diderot, INALCO, Université de Lyon*, « La fabrique des savoirs en Afrique subsaharienne Acteurs, lieux et usages dans la longue durée », 14 Mai 2009, Paris.

Lewandowski S., Jankowski F., 2011, « Des usages sociaux des savoirs au Sénégal. Les savoirs relatifs à l'environnement entre savoirs "d'experts" et savoirs "ordinaires" », communication au Congrès de l'AFEFA, « *Connaissance No(s) Limit(es)* », 21-24 septembre 2011, EHESS, Paris.

Long N. et Long A., 1992 (eds) *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, Routledge, London.

Lopez E., Muchnik J., 1997, *Petites entreprises et grands enjeux. Le développement agroalimentaire local*, éd. L'harmattan, Paris.

Maïzi P., 1991 « Le groupement féminin 6S à Gurga : pratiques et discours », in Olivier de Sardan J.P., Paquot E. (ed.), *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, éd. GRET-Minist. de la Coopération, Paris : 89-99.

Maïzi, 1995, « Identités plurielles des femmes moose du Yatenga (Burkina Faso) », *Cahier des Sciences Humaines*, n°31 (2), éd. ORSTOM, Paris, 485-499.

Maïzi P., 1997a « Mécanismes d'émergence d'une catégorie professionnelle : les restauratrices mossi dans le Yatenga », in Lopez, E., Muchnik, J. (dir.), *Petites entreprises et grands enjeux*, Tome 2, éd. L'harmattan, Paris.

Maïzi P., 1997b « L'appropriation d'un savoir - faire agricole : la kumba dans le Nord - Yatenga (Burkina Faso) », Communication au *Colloque Gestion des ressources génétiques des plantes en Afrique des savanes*, Bamako (Mali) 24-28 février 1997, éd. Institut d'Economie Rurale (Mali) - Bureau des Ressources Génétiques - Solagral : 12 pages.

Maïzi P. 1997c "Lu pour vous" : Crops, people and irrigation ; water allocation practices of farmers and engineers ; ed. by G. Diemer and F.P. Huibers ; Intermediate technology publications, 1996, 155 pages, ISBN 1 85339 304 5, *Bulletin APAD* n°13.

Malassis L., 1994 « Situation et perspectives de la consommation alimentaire », *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, vol 80, n°9 : 99-110.

Marchal J.Y, 1978 , « Vestiges d'occupation ancienne au Yatenga (Haute Volta). Une reconnaissance du pays Kibga », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XV, n°4 : 449-484.

Martinelli B., 1993 « Sens de la tendance technique », *Techniques et cultures*, n°21 : 1-26.

Martinelli B. 2005, « Style, technique et esthétique en anthropologie », in Martinelli B. (dir.) *L'interrogation du style. Anthropologie, technique et esthétique*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence : 19- 48.

Martinelli B., 2008 « Socialisation, apprentissage et risques - Les artisanats urbains du métal en Afrique », in *Le travail en perspective : regards croisés*, Cahiers de l'ICL, n°39 : 99-120.

Mathevet R., 2012 *Solidarité écologique. Ce lien qui nous oblige*, éd. Actes Sud, Paris.

Medah I., 2011 *Les dynamiques sociales de collaboration, de confiance et de reconnaissance au coeur des processus de conception d'agroéquipements en Afrique de l'ouest. Le cas du Burkina Faso*, Doctorat en Sociologie industrielle, Univ. Grenoble.

Mendras H., 1995 *Comment devenir sociologue*, éd. Actes Sud, Paris.

Meynard J.M., 2010 , « Avant-propos », in Muchnik J., Sainte Marie (de) C. (coord.) *Le temps des SYAL. Techniques, savoirs et territoires*, éd. Quae, coll. Up Date, Paris : 7-11.

Milleville P., 2007 *Une agronomie à l'oeuvre. Pratiques paysannes dans les campagnes du Sud*, éd. Arguments, éd. Quae, Paris.

Maïzi, P. (dir.), 1998, *Dynamiques techniques et identités territoriales. Agneaux, fromages et vins dans le Lot*, Systèmes Agroalimentaires Localisés et Construction de Territoires, Projet commun de Recherche CNEARC-CIRAD TERA, INRA-SAD, Etudes et Travaux n°13, Montpellier.

Moity P., 1984, *Enquête d'ethnologie techno-économique pour une approche du changement technique ; étude de cas : Kamboinse, village du Burkina Faso*, Mémoire de Licence de sociologie, Université d'Aix-Marseille I : 52 pages dactylographiées.

Moity P., 1985, *Traction animale ou la dynamique du changement technique ; étude de cas : l'introduction de la culture attelée à Pabre et Kamboinse (Burkina Faso)*, Mémoire de Maîtrise en sociologie du développement, Université d'Aix-Marseille I : 129 pages dactylographiées.

Moity P., 1987, *Activités féminines de saison sèche dans le Yatenga (Bidi, Petnaxe, Keke) : la notion de travail domestique*, Mémoire du DEA FORESS, EHESS-Marseille: 74 pages et annexes dactylographiées.

Moity-Maïzi P., 2000 « Méthodes et mécanismes participatifs dans un programme d'écodéveloppement : l'altérité à l'épreuve des faits », in Lavigne Delville P., Sellamna N., Mathieu M. (dir.), *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*, éd. GRET-Karthala-ICRA, Paris : 91-117.

Moity-Maïzi P., Geslin P., Muchnik J., Sainte Marie (de) C., Sautier D. (éds.), 2001, « Systèmes agroalimentaires localisés : terroirs, savoir-faire, innovations », *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n°32, Paris.

Moity-Maïzi P., Devautour H., 2001 « Réactiver la tradition par l'AOC. Le cabécou Rocamadour (Quercy) » *Etudes et Recherches sur les systèmes agraires et le développement*, éd. INRA n°32 : 179-194.

Moity-Maïzi P., 2002 "Les systèmes techniques, les savoir-faire et les processus d'innovation", in Ndoye F., Moity-Maïzi P., Broutin C., 2002, *De la pirogue au plat. Le poisson fumé sur la Petite Côte sénégalaise*, éd. ENDA-GRAF, CNEARC, GRET, CIRAD, Programme ALISA, Doc. Publié avec le concours du MAE, Montpellier : 23-62.

Moity-Maïzi P., Muchnik J., 2005 « Circulation et construction de savoir faire : questions pour une anthropologie des systèmes agroalimentaires localisés », *Industries alimentaires et agricoles*, septembre 2005 : 16-26.

Moity-Maïzi P., 2006 « Artisanas et artisans dans la transformation du poisson au Sénégal », in Granier A.M. et Ghétat H. (dir.), *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Presses universitaires du Mirail, IRD, coll. Nord-Sud, Paris : 103-126.

Moity-Maïzi P., Ndoye F., 2006 « Petite Côte et Saloum : Qualifications des produits artisanaux halieutiques (yeet, kecax...) », communication au 1^{ère} Atelier de coordination de l'équipe 1 pour le programme ANR- BIODIVALLOC, Mbour, Sénégal, du 22 au 29 mai 2006 (Power Point).

Moity-Maïzi P., Sautier D., 2006 *Country Report : West and Central Africa OAPI*, Rapport pour le programme SINER-GI, WP2 : "GI : social and economic issues" : 37 pages.

Moity-Maïzi P., Wawrzyniak V., 2006 « La valorisation du Yeet sur la Petite Côte sénégalaise » Séminaire doctoral de l'UR 169 et séminaire de recherche du Programme ANR-BIODIVALLOC, MNHN, Paris (Power Point).

Moity-Maïzi P., Devautour H., 2006 « Approche pluridisciplinaire des processus de qualification des produits et des manières de produire », Premier Séminaire « Produits de terroir, filière qualité et développement durable », Maison des Sciences de l'Homme, Montpellier, 22 juin 2006, (Power Point).

Moity-Maïzi P., Amilien V., 2007 « Les tribulations d'un bien commun : l'AOC Ossau Iraty », in *Actes du Colloque International sur les terroirs*, Aix en Provence, 9-12 Mai 2007 : Les terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance, Aix en Provence, Alpes de Haute Provence/Bouches du Rhône, publié sous la direction de C. Durbiano et P. Moustier : 185-191.

Moity-Maïzi P., Bouche R., 2008 « L'usage scientifique et pédagogique du film : connaître, reconnaître pour interagir autour d'un SYAL », *Bilan du Groupement d'Intérêt Scientifique Systèmes Agroalimentaires Localisés (2001-2007)*, coordonné par J. Muchnik, H. Devautour et P. Lajous, Rapport intermédiaire à l'attention des fondateurs et des animateurs du GIS SYAL, Avril 08, 49 pages : 6 pages.

Moity-Maïzi P., 2010, « L'ancrage territorial dans la dérive : le style et l'efficacité techniques mis en question », in Muchnik J. et Sainte Marie (de) C. (coord.), *Le temps des SYAL. Techniques, aliments et territoires*, éd Quae, coll. Up Date, Paris : 47-66.

Moity-Maïzi P., Bouche R., 2011 « Ancrage territorial et hybridation des savoir-faire au sein d'un système agroalimentaire localisé. Le cas des fromages corses », *Economie rurale* n°322/mars-avril 2011 : 24-38.

Moity-Maïzi P., 2011 "Introduction. Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 5 (3), 473-491.
URL: <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2011-3-p-473>.

Mondain N., Bologo A.E., 2012 *La recherche en contexte de vulnérabilité. Engagement du chercheur et enjeux éthiques*, éd. L'harmattan, coll. Logiques sociales, Préface de J.B. Ouedraogo, Paris.

Muchnik J. (ed.), 1993 *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, éd. L'harmattan, Paris.

Muchnik J., 1996 « Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovations et développement local. Proposition issue de la consultation du CIRAD », *Stratégies de recherche dans le domaine de la socio-économie de l'alimentation et des industries agroalimentaires*, CIRAD, 134/96, 27 pages.

Muchnik J., de Sainte Marie C., 2010 « Introduction générale » in Muchnik J., Sainte Marie (de) C. (coord.) *Le temps des SYAL. Techniques, savoirs et territoires*, éd. Quae, coll. Up Date, Paris : 13-29.

Nachi M., 2006 *Introduction à la sociologie pragmatique*, éd. A. Colin, coll. Cursus, Paris.

Ndoye F., 2001 *Evolution des styles alimentaires à Dakar*, éd. ENDA GRAF-CIRAD, publié avec le concours du MAE, Montpellier : 62 pages.

Neef A., Neubert D., 2011 "Stakeholder participation in agricultural research projects : a conceptual framework for reflection and decision-making", *Agriculture and Human Values* n°28 : 179-194.

Olivier de Sardan J.P., Paquot E., 1991, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, éd. GRET-Minist. de la Coopération, Paris.

Olivier de Sardan J.P. 1995 « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1 : 71-109.

URL : <http://enquete.revues.org/document263.html?format=print> (25 pages pdf).

Olivier de Sardan J.-P., 1995b. *Anthropologie et développement. Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Karthala/A.P.A.D, Paris.

Olivier de Sardan J.P., 2008 *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, éd. Academia Bruylandt, coll. Anthropologie prospective, Louvain la Neuve.

Ostrom E., 1990 *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

Passeron J.C., 2006 *Le raisonnement sociologique* (1ere éd. 1991), éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Evolution de l'humanité, Paris.

Pastré P. , 2001, "Préface", in Kunégel P., *Les maîtres d'apprentissage. Analyse des pratiques tutorales en situation de travail*, coll. Action et savoir, éd. L'harmattan, Paris.

Perez L., Verna C., 2009, "La circulation des savoirs techniques du Moyen Age à l'époque moderne. Nouvelles approches et enjeux méthodologiques", in *Tracés. Revue de Sciences humaines* (en ligne), n°16 : 25-61.

URL : <http://traces.org/index2473.html>

Pecqueur B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés », *Economie rurale* n°261, jan-fév. : 37-49.

Pommeon T., Moity-Maïzi P. 2006 , "An introduction to the Local Agrifood System", communication à ESF Exploratory Workshop on "Local food" in Europe, A workshop about European local food systems and their meanings in XXIst : 16 pages.

Resweber J.P., 1981 *La méthode interdisciplinaire*, éd. PUF, Paris.

Rey B., 2007, "Pourquoi l'école s'obstine-t-elle à vouloir faire acquérir des savoirs ?" in *Les situations de formation entre savoirs, problèmes et activités*, éd. L'harmattan. Paris : 171-190.

Ricoeur P., 1983 *Temps et récit I, L'intrigue et le récit historique*, Seuil, Paris.

Ricoeur P., 2004 *Parcours de la reconnaissance*, éd. Folio, coll. Essais, Paris.

Roué M., 2012 "Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones", *Revue d'ethnoécologie*, (en ligne) n°1 (numéro inaugural), mis en ligne le 2/12/2012.

URL : <http://ethnoecologie.revues.org/813>.

Roué M., 2003, "ONG, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité", *Revue internationale des sciences sociales*, n°178 : 597-600.

Saussey M., 2009 *Les organisations féminines au Burkina Faso : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de karité* ; Doctorat de sociologie, EHESS, Paris.

Saussey M., Moity-Maïzi P., Muchnik J.2008, « Nouvelles formes de reconnaissance des femmes burkinabè dans la production collective de beurre de karité », *Cahiers Agriculture*, vol. 17, n°6 (Nov-Déc.) : 582-586.

Sennett R. 2010 *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Albin Michel, Paris.

Serres M., 1994 *Eclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, éd. Flammarion, coll. Champs, Paris.

Sigaut F. 2006 « Le savoir des couteaux », in *Dire le savoir-faire* (Cahiers d'Anthropologie sociale 01) : 133-139.

Sotome, M., Gutierrez, M.L., 2001 *Dynamiques de production et de consommation de l'attieke à Cotonou, Bénin - exemple d'une appropriation d'une technique de transformation du manioc d'origine ivoirienne*, rapport CIRAD sous la dir. de P. Maïzi, N. Mathurin et J. Houhougan, Montpellier.

Snow D., 2001, "Analyse de cadres et mouvements sociaux", in Cefaï D., Trom D. (dir.) *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, éd de la MSH, coll. raisons pratiques, Paris : 27-49.

Steinbicker J., 2008 « Réflexions sur le savoir de la société du savoir », in S. Topçu, C. Cuny, K. Serrano-Velarde (dir.), *Savoirs en débat. Perspectives franco-allemandes*, éd. L'Harmattan, coll. Sciences et Sociétés, Paris : 37- 52.

Stehr N., 2000 "Le savoir en tant que pouvoir d'action", *Sociologie et sociétés*, 32(1), 157-170.

Steingers I., *La vierge et le neutrino. Quel avenir pour les sciences ?*, éd. Les empêcheurs de penser en rond, Paris.

Tauxier L., 1917 *Le Noir du Yantega*, Larose, Paris.

Van Campenhoudt L., Franssen A., Cantelli F, « La méthode d'analyse en groupe », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 05 novembre 2009.

VECAM assoc. (coord.), 2011, *Libres savoirs. Les biens communes de la connaissance. Produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIème siècle*. C&F éd., Caen.

Veyne P., 2008, *Foucault. Sa pensée, sa personne*, éd. Albin Michel, Bibliothèque Idées, Paris.

Vinck D., 2000 *Pratiques de l'interdisciplinarité. Mutations des sciences, de l'industrie et de l'enseignement*, éd. PUG, Grenoble.

Viti F., 2005 « Travailler pour rien. L'apprentissage en Côte-d'Ivoire urbaine (Abidjan, Toumodi) », *Cahiers d'Etudes africaines*, 45, 3-4 (179-180) : 1037-1067.

Wawrzyniak V., 2006 « Valoriser et pérenniser une ressource spécifique locale : le Yeet de la Petite Côte sénégalaise », mémoire option VALOR, réalisé pour l'ONG ENDA-GRAF et le Programme de Recherche ANR – BIODIVALLOC, dirigé par P. Moity-Maïzi : 166 pages.

Weber F. 2009, *Manuel de l'ethnographe*, éd. PUF, coll. Quadrige, Paris.

Wieviorka M., (dir.) 2007, *Les sciences sociales en mutation*, éd. Sciences humaines, Auxerre.